

«L'Economie»/Mondial de l'automobile

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

ÉDITION SPÉCIALE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14833 – 7 F

MARDI 6 OCTOBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La politique du bâton en Algérie

LE pouvoir a-t-il choisi les méthodes de la répression à tout prix pour tenter de mater la rébellion islamique? Le décret que vient de signer M. Ali Kafi, président du Haut Comité d'Etat (HCE), et qui prévoit la création de trois cours spéciales pour juger les auteurs d'actes terroristes ou subversifs, le donne à penser. Il s'agit d'un retour en arrière plus que symbolique puisque ces tribunaux d'exception avaient été supprimés par la Constitution de février 1989, adoptée par référendum après les sanglantes émeutes d'octobre 1988.

Décontenancé par une violence qu'il n'arrive pas à maîtriser malgré des «coups de filet» réussis mais sans cesse à recommencer, le pouvoir cherche, aujourd'hui, à intimider ses adversaires intégristes dont il semble, hélas, mal mesurer la détermination. Cette politique du gros bâton, il la conduit parallèlement aux «discussions» qu'il vient d'entamer avec les «forces vives» du pays, et dont on voit mal, dans ces conditions, vers quelle heureuse issue elles vont conduire.

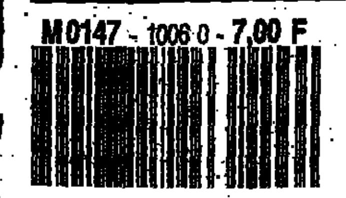
POUR arriver à leurs fins, M. Kafi et son équipe n'y vont pas par quatre chemins. Pas de procès publics, semble-t-il, pour les «terroristes», puisque l'identité des magistrats ne pourra être divulguée au risque d'encourir de deux à cinq ans de prison. Le délai de garde à vue passe de quarante-huit heures à douze jours pleins. Les peines dont sont passibles les auteurs d'actes terroristes ont été revues à la hausse : de cinq ans minimum à la peine capitale. Un délai de grâce de deux mois sans poursuite judiciaire est, cependant, accordé aux membres des «groupes armés» qui se repentiraient.

L'âge de la responsabilité pénale est abaissé de dix-huit ans à seize ans. Des mineurs pourront donc être traduits devant les cours spéciales. Manière de décourager les jeunes de se laisser entraîner dans des manifestations à caractère politique ou religieux. Le gros des manifestants intégristes ont, en effet, toujours été formés d'adolescents des quartiers déshérités des villes, où l'ex-Front islamique du salut (FIS) est solidement implanté.

QUANT aux éléments les plus radicaux des «groupes armés», membres d'une organisation terroriste à l'étranger – en clair les «afghans» jadis enrôlés dans la résistance contre le régime de Kaboul, – ils sont passibles de lourdes peines. La nouvelle réglementation définit toute une gamme d'actes considérés comme terroristes ou subversifs : attentat à la vie, obstacle au libre exercice du culte, atteinte aux libertés publiques et privées ainsi qu'aux symboles de l'Etat, entrave à la circulation sur la voie publique, reproduction de documents jugés subversifs.

Ces dispositions, qui offrent prise à toutes sortes d'abus, pourront aussi bien être utilisées contre d'autres forces politiques que l'ex-FIS pour réprimer des mouvements purement sociaux, voire pour contraindre au silence de simples individus, tentés de s'opposer à tel ou tel aspect de la politique gouvernementale. C'est dire que le pouvoir, sous la pression de l'armée – ou du moins de certains de ses chefs les plus influents, – s'engage sur la route de tous les périls.

M 0147 - 1006 0 - 7,00 F



Pour la dernière session parlementaire de la législature

M. Bérégovoy tente d'éviter le vote d'une motion de censure



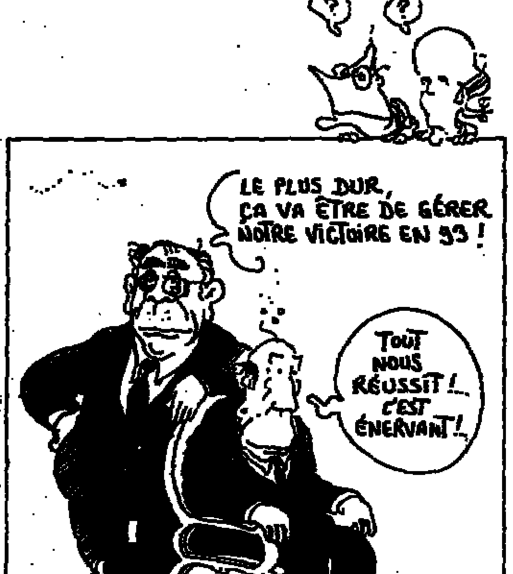
L'Assemblée nationale se réunit pour sa dernière session avant les élections législatives. Avant d'entamer la discussion budgétaire, elle débattra de la réforme de la procédure pénale et de la lutte contre la corruption. M. Bérégovoy va tenter d'éviter le vote d'une motion de censure contre son gouvernement.

par Thierry Bréhier

Comment se lancer dans un sprint au terme d'un marathon? A l'ouverture de la dernière session de la seconde législature socialiste, à la veille d'une consultation électorale que toutes les enquêtes d'opinion lui promettent catastrophique, M. Pierre Bérégovoy aimerait que les entraîneurs des coureurs victorieux lui fournissent une recette miracle.

Quand, jeudi, à la sortie du conseil des ministres, le président de la République lui remettra les insignes de grand-croix de l'ordre du Mérite, témoignage qu'il est depuis six mois à l'hôtel Matignon, le premier ministre pourra, certes, se retourner avec satisfaction sur le chemin parcouru.

Lire la suite et nos informations page 11



La chute du Boeing-747 d'El Al

Plus de 200 morts et disparus dans la catastrophe d'Amsterdam

Un Boeing-747 cargo de la compagnie israélienne El Al s'est écrasé, dimanche soir 4 octobre, sur deux immeubles d'un quartier d'Amsterdam (Pays-Bas). Un bilan faisait état, lundi matin 5 octobre, de six morts (dont les trois membres d'équipage et un passager), vingt-neuf blessés et deux cent neuf disparus. En Israël, les autorités n'écartent aucune hypothèse, y compris celle d'un attentat.

AMSTERDAM

de notre correspondant

Imagine-t-on les ravages que provoquerait le crash d'un Boeing-747 sur la cité des 4 000 de La Courneuve ou sur les tours de Savigny-sur-Orge, peu de temps après avoir décollé de Roissy ou d'Orly, les réservoirs pleins de kérosène? C'est exactement ce qui s'est passé, dimanche 4 octobre, dans le sud-est d'Amsterdam, où un avion-cargo de la compagnie israélienne El Al a transpercé deux des immeubles de la cité Bijlmermeer. Il était 18 h 36, soit pour certains l'heure du dîner et pour d'autres celle de l'émission sportive dominicale la plus regardée.

Transformées en murs de feu, les deux tours ont constitué l'effroyable toile de fond d'un «spectacle» dantesque : gyrophares des véhicules de secours (600 pompiers ont été mobilisés), brancards déployés à même le sol, noria des ambulances et des hélicoptères d'évacuation des blessés.

CHRISTIAN CHARTIER

Lire la suite et nos informations page 14

Après seize ans de guerre civile

Accord de paix au Mozambique

Après seize ans de guerre, et vingt-sept mois de négociations, le gouvernement marxiste de Maputo a signé, dimanche 4 octobre, à Rome, un accord de cessez-le-feu avec son opposition armée, la RENAMO (Résistance nationale du Mozambique), soutenue par l'Afrique du Sud. L'accord met fin au dernier conflit né de la décolonisation et de la guerre froide en Afrique australe. Ancienne colonie portugaise, le Mozambique est aujourd'hui dévasté, guetté par la famine et paralysé par quelque deux millions de réfugiés fuyant les combats.

L'accord prévoit un cessez-le-feu immédiat, la démilitarisation des zones sous contrôle de l'une et l'autre partie, le regroupement des troupes belligérantes et leur fusion au sein d'une nouvelle armée. Des élections, législatives et présidentielle, seront organisées dans les douze mois. L'Italie devrait mettre sur pied, dans un délai de trente jours, une Conférence des donateurs pour coordonner l'aide internationale à ce pays, qui est l'un des plus pauvres de la planète.

Lire page 4 l'article de GEORGES MARION

Maastricht : la bataille des ratifications

Les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis à Luxembourg, préparent l'ordre du jour du sommet de Birmingham

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Depuis que M. John Major a annoncé, le 1er octobre, son intention de présenter le traité de Maastricht à la Chambre des communes pour ratification vers la fin de l'année, la menace d'une crise européenne grave a reculé. Londres, au moins jusqu'au prochain revirement, semble à nouveau souscrire à la démarche européenne telle que l'entendent ses partenaires.

Mais la Communauté pour autant n'est pas encore remise sur les rails : la spéculation sur les marchés des changes peut se déclencher à la moindre manifestation de faiblesse des gouvernements et, en dépit du sursaut de M. Major, la «bataille de la ratification» est loin d'être gagnée. C'est dans ce contexte incertain que les ministres des affaires étrangères des Douze devaient, lundi et mardi à Luxembourg, préparer le sommet extraordinaire qui se tiendra le 16 octobre à Birmingham.

Les chefs d'Etat et de gouvernement y auront un ordre du jour chargé. Ils doivent s'interroger sur les moyens de faire aboutir les processus de ratification, en particulier au Danemark, et sur les réponses à donner aux inquiétudes apparues dans l'opinion publique, en France et ailleurs, à propos de la construction européenne; enfin, ils évoqueront les problèmes monétaires, même s'ils le font délibérément en termes très généraux.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite page 5

Atmosphère de krach à la Bourse de Paris

Après une baisse brutale de 8,7 % la semaine dernière, la chute de la Bourse de Paris s'est encore accélérée lundi 5 octobre dans une atmosphère de panique. Le recul de 0,8 % en début de matinée de la place parisienne n'a cessé de s'amplifier tout au long de la journée. En milieu d'après-midi, l'indice CAC 40 perdait environ 5 %, du jamais vu depuis un an.

Mais Paris n'était pas un cas isolé. La Bourse de Londres cédait 3,6 %, comme Francfort en clôture, et Wall Street près de 2 % après une heure de cotations.

ESPACE EUROPÉEN

Allemagne : les racines de la xénophobie

La tradition de la «germanité», traduite encore aujourd'hui dans le droit du sang, crée un rapport à «l'autre» en contradiction avec la conception moderne des droits de l'homme *(lire aussi page 5)*.

■ Dialogue euro-arabe en panne : les pays de la Communauté comprennent mal l'évolution du Maghreb sur lequel pèse la menace intégriste.

pages 7 à 10

L'ÉCONOMIE

L'unification outre-Rhin : la crise des deux ans

L'unification, le 3 octobre 1990, des deux Allemagnes n'a pas tenu ses promesses. Le redressement des nouveaux Länder se révèle plus lent, plus douloureux et surtout beaucoup plus coûteux que prévu.

■ L'insolente santé du tabac : loin de souffrir de la mauvaise image de leur produit, les fabricants de cigarettes voient leurs bénéfices augmenter.

Lire aussi «Chers catalogues», «La Thaïlande rebondit» et la chronique de Paul Fabra

pages 31 à 36 et pages 43 à 46

MONDIAL DE L'AUTOMOBILE

Le retour de la petite voiture

Le Mondial de l'automobile, qui ouvre ses portes le 8 octobre à Paris, est placé sous le signe de la petite voiture destinée à ménager les budgets familiaux, mais aussi la circulation urbaine. Mais les grosses cylindrées seront aussi présentes car la course à la puissance continue.

pages 37 à 42

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 SCH; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الاصل

DÉBATS

Un entretien avec Jean-Claude Barreau

« Il faut renforcer sans honte notre politique traditionnelle d'assimilation »

Président de l'Institut national d'études démographiques (INED) depuis 1989, Jean-Claude Barreau passe volontiers pour un provocateur. Dans les diverses fonctions qu'il a occupées, cet homme de cinquante-neuf ans s'est souvent distingué par des initiatives peu orthodoxes. Prêtre à Paris, chargé de l'adolescence délinquante, il avait publiquement annoncé son mariage en 1971 et demandé sa réduction à l'état laïc. Editeur, écrivain, il fut nommé rapporteur de la commission du livre au ministère de la culture (1981) puis conseiller culturel et de coopération à l'ambassade de France à Alger. Revenu en France, il fut chargé de mission à la présidence de la République (1985-1986), puis nommé inspecteur général de l'éducation nationale et président de l'Office des migrations internationales (OMI). Il allait être relevé de cette dernière fonction en novembre 1991 après la parution d'un livre controversé, **De l'islam en général et du monde moderne en particulier** ***(Le Pré-aux-Clercs). Jean-Claude Barreau publie ces jours-ci, chez le même éditeur,*** **De l'immigration en général et de la nation française en particulier** ***(201 pages, 110 F).***

« L'an dernier, vous aviez fait un certain bruit en publiant un livre assez vif sur l'islam, qui allait vous coûter votre poste de président de l'Office des migrations internationales (OMI). Aujourd'hui, vous récidivez, chez le même éditeur, dans la même collection, avec un livre sur l'immigration...

– Dans les deux cas, il y a l'ambition de parler simplement de questions complexes. Mais, pour l'islam, j'étais le non-spécialiste qui interpellait les spécialistes. Cette fois, je suis le spécialiste qui s'adresse au public. Pendant trois ans, j'ai été en France l'un des animateurs principaux de la politique des flux migratoires. Or, chose étrange, personne pendant ces trois années ne m'a donné la moindre directive. C'est un fait révélateur : les hommes politiques, de gauche comme de droite, ne savent plus quoi penser. Et quand on n'a plus d'idées-forces, on ne peut plus commander. Avec les responsables d'autres organismes publics, nous avons imaginé une politique et l'avons peu ou prou imposée à l'Etat. Aujourd'hui, cette politique fait l'objet d'un consensus général mais inavoué. C'est ce consensus inavoué que je veux expliquer. Le fait de ne plus être président de l'OMI me donne une plus grande liberté de parole.

– Cette politique de l'immigration, à laquelle vous voulez vous identifier, n'est-elle pas perçue par le public comme un échec ?

– Cette politique n'a pas échoué. Elle est seulement inachevée. C'est une politique à deux faces : l'une, de rigueur ; l'autre, d'ouverture. Jusqu'ici, seul le volet répressif a été perçu, parce que l'ouverture n'a pas été avouée.

– Mais, aux yeux de beaucoup de Français, c'est l'inverse : ils ont l'impression de vivre en plein laxisme, avec des frontières-passoires.

– La plupart des mesures adoptées sous les gouvernements de Michel Rocard et d'Edith Cresson ont été des mesures de reprise en main : la réforme de l'Office de protection des réfugiés et apatrides, la réforme des visas, la légalisation des zones de transit dans les ports et aéroports, la suppression des autorisations de travail pour les demandeurs d'asile, l'intervention de l'OMI dans la délivrance des certificats d'hébergement... Si beaucoup de Français ont cependant l'impression que l'Etat ne contrôle pas grand-chose, c'est parce que, depuis 1974, les divers gouvernements, de droite et de gauche, ont popularisé l'idée – fausse – que l'immigration était stoppée. C'est un mythe. Dans un système de frontières ouvertes comme le nôtre, l'immigration est inévitable.

» De la même manière, affirmer et répéter que le nombre d'étrangers en France n'augmente pas a un effet dévastateur. C'est seulement une vérité juridique. Les hommes politiques s'abritent derrière la définition légale de la citoyenneté pour cacher un fait patent : la stabilité du nombre des étrangers selon la loi masque une forte et visible augmentation de la proportion de personnes d'origine étrangère. Chaque année, la population de nationalité française s'enrichit – et c'est un bien – de quelque cent mille personnes d'origine étrangère par le moyen des naturalisations, celles des arrivants et celles qui résultent de notre droit du sol (qui naturalise à dix-huit ans les enfants nés en France, sauf opposition explicite de leur part). Ainsi le stock de la population étrangère devrait-il diminuer de cent mille personnes par an. La stabilité du nombre des étrangers en France est, contrairement à ce qu'on veut nous faire croire, la preuve mathématique que les immigrés arrivent toujours.

> *« Au lieu d'expulser, on ferme les yeux ou on met en prison »*

– L'immigration, dites-vous, est inévitable. Il faut donc s'y résigner...

– Elle est inévitable. La France est géographiquement un carrefour. Même en envoyant l'armée aux frontières, Le Pen ne l'arrêterait pas. Les individus les plus dynamiques du tiers-monde sont fascinés par les « lumières de la ville », les lumières de notre civilisation technique. Dans un système de frontières ouvertes, celui que nous voulons conserver par respect pour notre droit, l'arrêt de l'immigration est impossible. Mais on peut, on doit en moduler les flux. Il y a des rythmes de tolérance : trop rapides, les flux deviennent une immigration de substitution, génératrice de troubles et mal acceptée par les indigènes ; lents, les flux sont perçus comme une immigration de renfort, et bien acceptés, surtout en France, vieux pays d'immigration.

» Aujourd'hui, on ne veut pas parler de flux, on ne veut parler que d'intégration. Le mot « immigration » est banni du vocabulaire, comme si Le Pen l'avait rendu grossier. On s'imagine qu'une politique de l'intégration dispensera d'une politique de l'immigration. Si, depuis 1974, date de l'arrêt officiel de l'immigration par le président Giscard d'Estaing, il n'y avait plus de flux, le problème de l'intégration ne serait-il pas largement résolu ? Or il ne l'est pas. Sans une politique claire et énergique des flux migratoires, l'intégration est vouée à l'échec. C'est le tonneau des Danaïdes : les immigrés intégrés – à Montfermeil, à Mantes-la-Jolie ou ailleurs – sont aussitôt remplacés par de nouveaux arrivants.

– Comment contrôler les flux, dans un système de frontières ouvertes ?

– Par la dissuasion. L'effet dissuasif est capital. Pour ne pas subir un afflux d'immigrés, il faut clairement faire savoir que les irréguliers seront expulsés. Et il faut les expulser. Or on ne le fait pas. Cela se sait, à des milliers de kilomètres d'ici, car il existe une sorte de téléphone planétaire qui fonctionne très bien. De Ceylan aux Galapagos, la France a la réputation d'être le pays du monde duquel on ne risque jamais d'être expulsé. Au lieu d'expulser, on ferme les yeux ou on met en prison des irréguliers qui n'ont rien à y faire et font dangereusement augmenter la population pénale.

– Vous savez bien qu'il n'est pas facile d'expulser un étranger, même par la contrainte. Beaucoup de pays refusent d'accueillir leurs nationaux expulsés.

– C'est difficile, mais nous avons les moyens – y compris diplomatiques – d'obliger les pays de départ à reprendre leurs ressortissants. Il faudrait y affecter de l'argent, des hommes... C'est d'ailleurs ce que nous avons fait pour l'Office des réfugiés. Les dossiers de demande d'asile sont maintenant traités en trois mois au lieu de trois ans. L'effet dissuasif a été immédiat : en 1992, le nombre des demandeurs d'asile a diminué de moitié par rapport à 1990. Le message a été entendu. Mais, si l'on n'expulse aucun débouté, le nombre augmentera à nouveau.

– Faut-il rendre les lois plus contraignantes ?

– Il n'y a rien à changer à nos lois. Décidons seulement d'exécuter nos décisions de justice, même avec des avions, les fameux « charters » dont a parlé Edith Cresson : ils n'ont rien de honteux s'ils sont convenablement, humainement organisés, et si l'on y met seulement ceux qui le méritent.

– Vous réclamez, à la fois, l'ouverture et la rigueur...

– Elles sont intimement liées. Sans ouverture reconnue des frontières, même aux travailleurs, il n'est pas possible de réprimer le travail clandestin et les détournements de procédure. Sans rigueur, sans nécessaires expulsions, il n'y a pas d'ouverture qui puisse être acceptée et comprise par l'opinion.

– Comment définiriez-vous le rapport des Français avec l'immigration ?

– L'immigration est un sujet central en France, car la France est un vieux pays d'immigration. Elle a été, au vingtième siècle, après les Etats-Unis, le principal pays d'immigration de la planète. C'est ce qui la distingue de ses voisines, Allemagne, Italie ou Espagne, qui, elles, ont une culture d'émigration. Si la France a accueilli tant d'étrangers, c'est qu'elle a réalisé sa révolution démographique en même temps que sa révolution politique, un siècle avant les autres pays européens. L'immigration fut un mouvement naturel pour compenser la baisse des naissances. Par la suite, les deux guerres mondiales opérèrent une hécatombe parmi la population masculine, et il fallut encore faire appel à des étrangers. Aujourd'hui, quatorze millions de Français, soit un quart de la population, ont un rapport direct avec l'immigration, ayant un père, une mère, un grand-père ou une grand-mère d'origine étrangère.

> *« Casser la machine à désintégrer qui a été mise en place »*

– Les immigrés proviennent de pays de plus en plus lointains, de cultures de plus en plus éloignées. Le modèle français d'intégration est-il encore possible dans ces conditions ?

– Le modèle français se distingue doublement du modèle américain : d'abord, par sa laïcité ; puis, par le fait qu'il intègre des individus et non des communautés. Ce modèle peut très bien fonctionner encore, à condition de casser la machine à désintégrer qui a été mise en place il y a une vingtaine d'années. Je veux dire par là une série de mesures fondées sur le multiculturalisme et le communautarisme.

– Par exemple ?

– Les conventions sur le service militaire conclues avec un certain nombre de pays. Il n'est pas normal qu'un jeune Français assume ses obligations militaires dans un autre pays.

» Ou encore l'enseignement des langues et cultures d'origine par des professeurs étrangers, envoyés et payés par des Etats étrangers. Ce que nous avons refusé à Mussolini, nous l'avons, en 1973, accordé à la Turquie ou au roi du Maroc... Pourquoi enseigner l'arabe comme une « langue d'origine », une langue des immigrés – en ânonnant le Coran dans les murs de l'école publique, – alors qu'il mériterait d'être enseigné comme une grande langue étrangère, la langue de nos voisins ?

» Il y a aussi les conventions internationales contraires à notre droit. Ainsi celle conclue en 1981 avec le Maroc, qui donne droit de cité en France à la répudiation. On en revient au temps des Mérovingiens, au temps du droit personnel, celui des Francs, celui des Gallo-Romains... Il est inacceptable que le droit des femmes, le statut de la famille, le code civil soient bafoués par des étrangers vivant en France.

» Il y a enfin la jurisprudence du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation. Pour le Conseil d'Etat, toute personne est soumise à la loi de son pays d'origine dont elle a la nationalité. On en arrive ainsi à reconnaître la polygamie. C'est le fameux arrêt Montcho de 1980. Quant à la Cour de cassation, elle a validé le mariage contracté au Maghreb par un Algérien qui avait pourtant épousé une Française en premières noces.

– Comment concevez-vous l'intégration ?

– Il faut casser les ghettos et renforcer sans honte notre politique traditionnelle d'assimilation. J'emploie le mot à dessein : je suis pour l'assimilation, même si ce mot fait aujourd'hui grincer des dents. Cette assimilation respecte les appartenances religieuses. C'est une assimilation de citoyenneté. Elle n'est pas forcée : celui qui veut rester étranger peut le rester. L'assimilation était l'idéal des pères fondateurs de la République, en l'an II, comme en 1848 ou en 1889. Elle ne retranchait nullement de l'universel. La continuation du processus de francisation suppose cependant que nous soyons fiers de notre citoyenneté française. Nous en sommes loin ! Il faut réexaminer les propositions faites à ce sujet en 1986 par la commission Marceau Long sur la nationalité.

– Qu'entendez-vous exactement par « politique traditionnelle d'assimilation » ? Et comment pourrait-on « renforcer » aujourd'hui une telle politique ?

– La commission de la nationalité avait prévu d'instituer pour les « nouveaux Français » une cérémonie d'accession à la citoyenneté à dix-huit ans. Excellente idée, mais je propose de l'étendre à tous les jeunes Français, pour leur majorité civique, ce qui ôterait à cette cérémonie son caractère discriminatoire. Car pourquoi les enfants d'immigrés seraient-ils fiers de la citoyenneté française si les enfants de bourgeois ne le sont pas ?

» D'autre part, il faut restaurer fortement l'éducation civique à l'école (qu'elle soit publique ou privée). Pas seulement une information sur les institutions, comme aujourd'hui, mais un apprentissage de la nation. « Vive la nation » est le cri fondateur de la République. Pour faire vivre les hommes ensemble, il n'y a que deux forces, la religion et la nation. Il est possible d'éduquer les jeunes à un fort patriotisme qui ne soit pas xénophobe. La République française fut l'un des exemples réussis d'une citoyenneté universaliste. Ne la jugeons pas trop vite ringarde. Jean-Jacques Rousseau le constate : « Sans patrie, il n'y a plus de citoyens. » La « société civile » n'est rien d'autre que la nation. Par le biais d'une réflexion sur l'immigration, on va au plus profond de la question de l'identité nationale. Or celle de la France est assimilatrice.

– L'appartenance à l'islam est-elle compatible avec l'intégration dans une société laïque ? Peut-on intégrer de la même manière les musulmans d'aujourd'hui et les Italiens ou les Polonais d'hier ?

– Plus difficilement, car l'islam n'a pas encore théorisé le fait de vivre minoritaire dans une société non dominée par sa propre religion (ce que savent faire à l'occasion catholiques, protestants et israélites). Mais c'est possible quand même à condition de sortir du système communautariste dans lequel nous étions entrés depuis vingt ans. La République s'accommode des religions (je suis personnellement croyant), mais celles-ci doivent rester discrètes. L'islam comme les autres : pas de voile, ni d'ailleurs de sabbat, dans les écoles publiques ; et le respect par les écoles privées des valeurs de la République.

» Ce serait une chance pour l'islam d'être obligé d'élaborer une théologie moderne dans un pays laïc. Comme pour le patriotisme, il est possible d'éduquer la religion à la tolérance. Pour que cela arrive, nous devons aussi contrôler strictement le flux de l'argent saoudien qui est en passe d'« intégriser » l'islam français. Retrouvons notre originalité laïque : le modèle communautariste et multiculturel n'est pas le nôtre.

– A l'heure de l'Europe, le modèle français est-il encore valable ?

– Mais bien sûr ! Cessons de rêver à une intégration des immigrés directement à l'Europe. L'Europe n'est pas une patrie. Prétendre supprimer le patriotisme procède de la même illusion castratrice que celle de nos ancêtres puritains quand ils croyaient pouvoir faire l'impasse sur la sexualité. La nation est le seul lieu possible de l'intégration. Pour intégrer, l'Europe est trop grande, et les régions sont trop petites. Le modèle français d'intégration n'est pas remis en question par la construction européenne.

> *« Si nous avions plus d'enfants, nous aurions moins peur de l'immigration »*

– Comment imaginer, dans une même Europe, sans frontières intérieures, la coexistence d'un modèle français d'intégration, d'un modèle britannique marqué par le communautarisme et d'un modèle allemand fondé sur le droit du sang ?

– La politique des flux doit être menée en commun. C'est le sens des accords de Schengen conclus le 19 juin 1990 par plusieurs pays de la CEE : ils visent notamment à unifier les règlements qui concernent les étrangers aux frontières extérieures communes. Mais la politique d'intégration reste et doit rester nationale, car elle touche à l'affectif, au lien social. Notre tradition est bien assimilatrice en même temps que tolérante. Rien ne nous interdit de l'« exporter » à nos voisins, d'en faire un modèle européen. Nos voisins qui n'ont pas comme nous une expérience séculaire de l'immigration auraient beaucoup à apprendre de notre savoir-faire à ce sujet si nous osions l'assumer à nouveau.

– Sur le plan des institutions, quelle mesure immédiate faudrait-il prendre ?

– Je plaide pour la restauration du grand ministère de la population qui a existé de 1945 à 1975. Un ministère chargé de tous les arrivants dans la société française : les nouveau-nés comme les immigrés. Car, contrairement aux idées reçues, le fait de vouloir des enfants n'est pas opposé à une volonté d'ouverture à l'immigration. Ce sont les enfants français, à l'école comme dans le quartier, qui intègrent les enfants étrangers. Si nous avions plus d'enfants, nous aurions moins peur de l'immigration. Pendant les « trente glorieuses », la France a eu à la fois une forte politique pour la natalité et une forte politique pour l'immigration. Même si les circonstances ont changé, même si les politiques doivent être différentes, il y a là une leçon à retenir. »

Propos recueillis par
ROBERT SOLÉ

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

« Happening » démocratique au Koweït

La campagne pour les élections du 5 octobre a permis une remarquable liberté d'expression

KOWEÏT

de notre envoyée spéciale

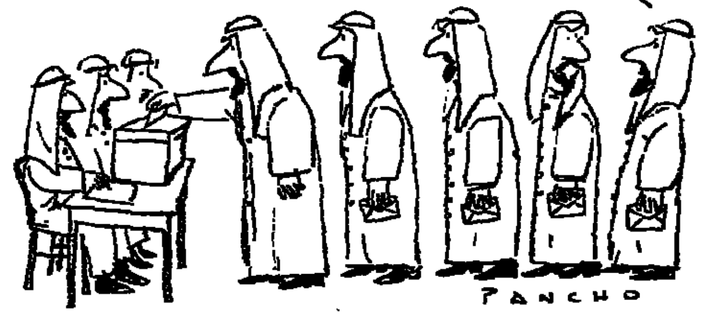
Des banderoles le long de toutes les rues, les portraits des candidats à tous les ronds-points, de grandes tentes bédouines sur chaque terrain vague au cœur de la ville : depuis un mois, les Koweïtiens vivent un formidable « happening » démocratique pour élire leur nouveau Parlement, promis par l'émir Jaber Al-Ahmad Al-Sabah au temps noir de l'occupation irakienne.

Ces élections, réclamées de longue date par l'opposition, devraient marquer le retour à la vie parlementaire, interrompue depuis la dissolution, en 1986, *« pour mauvais usage de la démocratie »*, du dernier Parlement élu démocratiquement. Le Koweït est la seule monarchie du Golfe à s'être dotée à l'indépendance, en 1961, d'une Constitution stipulant que *« la souveraineté réside dans le peuple »* et le Parlement koweïtien jouit d'un réel pouvoir de contrôle sur l'exécutif.

Dix-neuf mois après la libération du pays, ces élections se déroulent toutefois dans un climat de grand désenchantement politique, économique et social, qui a succédé aux espoirs de changement nés après la libération. Ceci explique sans doute le grand intérêt montré par les Koweïtiens pour les discours des 178 candidats qui s'affrontent pour les 50 sièges de l'Assemblée nationale. *« L'invasion irakienne et l'occupation ont donné une nouvelle conscience politique à la population et lui ont ouvert les yeux sur les dangers environnants*, affirme un universitaire. *Plus qu'auparavant, les électeurs cherchent à choisir le bon candidat, qui n'est plus uniquement leur ami ou quelqu'un de leur famille. »* La campagne électorale a en tout cas permis à chacun de s'exprimer librement et les attaques violentes et directes contre le gouvernement, accusé d'incapacité, de corruption, de violation de la démocratie, de népotisme, n'ont pas manqué, non seulement de la part des ténors, mais aussi de candidats nouveaux, qui constituent les deux tiers des postulants.

Une particularité de ces élections est qu'aucun candidat ne se réclame ouvertement du gouvernement, même si celui-ci soutient bien évidemment en sous-main un certain nombre d'entre eux. *« Le gouvernement a tellement déçu notre attente pendant un an et demi, que même les gens qui le soutiennent doivent le critiquer pour répondre au sentiment général »*, explique ainsi un analyste.





L'opinion dénonce toutefois d'ores et déjà l'*« ingérence »* du gouvernement, accusé de pratiquer l'achat de voix et la promesse de prébendes et, surtout, d'avoir poussé à l'organisation de *« primaires »*.

L'invasion et ses conséquences

Regroupée depuis la libération, sous le thème unique de l'application de la Constitution, en un front de sept groupes, l'opposition islamique et démocratique a toutefois fait campagne séparément, et dans un certain nombre des vingt-cinq circonscriptions qui élisent chacune deux députés, plusieurs candidats de ces groupes s'affrontent. Réclamé par tous, le *« nécessaire »* retour à la démocratie a été d'autant plus souligné que nombre de candidats ont beau jeu de rappeler, comme l'a martelé à plusieurs reprises le docteur Ahmad Al-Khatib, un des leaders du Forum démocratique, *« que toutes les catastrophes qui ont frappé le Koweït, comme le krach financier de 1982 ou l'invasion irakienne, sont arrivées en l'absence d'un Parlement. Jouer avec l'avenir du peuple koweïtien, c'est fini »*, a-t-il dit. Nombre de candidats soulignent également la responsabilité de la communauté internationale, *« qui n'est pas intervenue pour libérer la seule famille Al Sabah et qui doit continuer à veiller sur le Koweït »*.

Avec des nuances sur les conséquences à en tirer, l'opinion dans son ensemble a réclamé avec force l'ouverture des dossiers de l'invasion irakienne pour, au minimum, *« comprendre et savoir ce qui s'est réellement passé »* ; une revendication qui a d'ailleurs amené, à la veille du scrutin, le prince héritier et premier ministre, cheikh Saad Al Salem Al Sabah, à affirmer que *« le gouvernement ne s'opposera pas à l'ouverture de ces dossiers »*, tout en précisant que *« ceux qui vivent dans les maisons de verre ne devraient pas jeter la pierre »*. Une façon de rappeler que nul à l'époque ne s'était montré très clairvoyant et que si l'opposition entend attaquer le gouvernement sur ce point, celui-ci saura se défendre.

Au cœur du débat électoral, l'invasion irakienne et ses conséquences ont amené un certain nombre de thèmes nouveaux lors de cette campagne. L'un des moindres n'est pas la volonté exprimée par la plupart des candidats d'abolir la double classe de citoyens, qui touche les *bidoun*, ces bédouins sans nationalité, nombreux auparavant dans la police et l'armée, et qui seraient au nombre d'environ deux cent mille. Donner le droit de vote aux femmes est un autre thème. Seuls en effet peuvent voter aujourd'hui les hommes de plus de vingt et un ans qui bénéficient de la citoyenneté de première classe, c'est-à-dire dont la famille était installée au Koweït avant 1920 ; ce qui correspond à seulement quatre-vingt mille personnes, sur les cinq cent vingt mille habitants (environ 12 % de la population). Ces thèmes devraient faire l'objet de débats importants au sein du futur Parlement, même si côté gouvernemental on ne fait montre d'aucune objection *a priori* à cette évolution.

La sécurité a bien évidemment été un des thèmes majeurs soulevés lors de toutes les réunions électorales, un consensus existant pour l'instant sur l'alliance nécessaire avec l'Occident. Si nul ne remet en cause les accords de sécurité signés avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, l'inquiétude demeure pour l'avenir, les Koweïtiens ayant bien conscience que les intérêts occidentaux peuvent changer. *« Notre politique étrangère doit être entièrement revue »*, nous affirmait ainsi un candidat islamiste, bien incapable toutefois d'avancer au stade actuel une solution crédible à un problème qui ne dépend pas seulement du Koweït.

L'opposition a également dénoncé avec virulence *« la dilapidation des richesses du pays »*, les Koweïtiens voulant savoir où en sont les réserves de leur pays et que réserve l'avenir. Le contrôle financier, privilège que s'est acquis le gouvernement, demeure une revendication d'autant plus forte que la guerre et la reconstruction ont englouti des sommes considérables et que le déficit du budget koweïtien atteindra cette année 6 milliards de dollars. *« La corruption*, avoue un homme politique, *a atteint dans ce pays des proportions inimaginables, comme si la crainte de l'avenir poussait chacun à s'en mettre plein les poches avant qu'il ne soit trop tard. »*

Si le doute demeure sur la réelle volonté du gouvernement de jouer le jeu d'une démocratie à laquelle il a été contraint après la libération, chacun admet qu'il lui sera plus difficile cette fois de balayer un Parlement récalcitrant. Pour l'instant on n'en est pas là et en permettant à chacun de s'exprimer librement, le temps au moins de la campagne électorale, le gouvernement a sans doute désamorcé quelque peu le mécontentement réel qui règne dans le pays. La majorité de la population attend en tout cas du futur Parlement qu'il ôte au gouvernement et, donc, à la famille régnante, le blanc-seing qu'ils s'étaient octroyés sur les affaires du pays. Un an et demi après la libération du Koweït par les alliés, c'est la première vraie sanction politique de l'invasion.

FRANÇOISE CHIPAUX

ÉTATS-UNIS : à un mois du scrutin présidentiel

M. George Bush semble incapable de rattraper son retard sur M. Clinton

WASHINGTON

de notre correspondant

M. Bush n'a plus que quatre semaines de campagne pour convaincre. C'est peu. Même les commentateurs les plus prudents commencent à sérieusement douter que le président sortant et candidat républicain puisse réaliser *« la remontée historique à la Harry Truman »*, qu'il est de plus en plus seul à prédire.

S'il ne baisse pas les bras, M. Bush (soixante-huit ans) affiche un visage fatigué et semble parfois las. Le président passe d'un train à un avion, d'une limousine à un hélicoptère, d'un plateau de télévision à un studio de radio. Il sillonne le pays sans un moment de répit. Les résultats n'en sont que plus accablants : M. Bush ne dépasse pas le seuil des 40 % d'intentions de vote ; il paraît incapable d'entamer l'inébranlable avance de 10 points dont dispose son concurrent démocrate, M. Bill Clinton, le gouverneur de l'Arkansas.

Sans doute faut-il se méfier de sondages faits à partir d'un échantillon national puisque l'élection se joue Etat par Etat. Mais même les enquêtes d'opinion réalisées dans les Etats qui pèsent le plus donnent M. Bush largement battu. *« L'incapacité du président à communiquer* (avec les électeurs), écrit l'hebdomadaire *Newsweek* dans sa dernière édition, *ne laisse pas de stupéfier ses collaborateurs. »*

Les états-majors républicain et démocrate se sont finalement entendus, au cours du week end, sur la tenue de trois débats télévisés entre M. George Bush et M. Bill Clinton, les 11, 15 et 19 octobre (le débat du 13 octobre étant réservé aux candidats à la vice-présidence). Les républicains comptent sur la présence du candidat indépendant Ross Perot, simplement « invité » sur le plateau. Aux côtés du milliardaire texan souvent clownesque et du gouverneur Clinton encore un peu « jeune », ils espèrent que M. Bush, toujours à la traîne dans les sondages, apparaîtra comme le plus « présidentiable » des trois.

Souhaité par les républicains, le retour de M. Perot n'a, pour le moment, pas changé la physionomie de la course. Selon un dernier sondage *CNN/USA Today*, M. Clinton reste en tête avec 51 % des intentions de vote, devançant M. Bush (35 %) et le milliardaire texan (8 %). Signe des temps : la presse commence à publier le *Who's Who* d'une éventuelle administration démocrate...

Une « vision » tardive de l'économie

Ce n'est pas que M. Clinton (quarante-cinq ans) paraisse susciter un enthousiasme débordant. C'est plutôt M. Bush qui semble désavoué. Le président est accusé de n'avoir rien fait pour empêcher la détérioration de la situation économique. Cette accusation recouvre en réalité divers griefs, essentiellement formulés dans la classe moyenne : une école publique en piteux état et une école privée de plus en plus hors de prix ; un système de santé défaillant, aux coûts les plus élevés du monde occidental, une insécurité de l'emploi croissante.

Les républicains voulaient éviter que la campagne tournât autour de ces questions ; ils entendaient privilégier un débat sur la personnalité des candidats. A moins d'un mois du scrutin du 3 novembre, le moins que l'on puisse dire est que leur stratégie n'a pas – ou pas encore – fait ses preuves. Pour sa part, Bill Clinton a constamment maintenu la barre sur le même cap, celui du débat économique et social, et les électeurs lui en savent gré : c'est l'essentiel de leurs préoccupations.

Tardivement, M. Bush – sur les conseils de M. James Baker – s'est efforcé de définir sa *« vision »* de l'économie. La campagne y a gagné en sérieux, présentant aux électeurs deux approches de politique économique bien distinctes. D'un côté, George Bush, chantre du *« capitalisme entrepreneur »*, pourfendeur de toute esquisse d'une hausse de la fiscalité, convaincu des mérites du libre-échange et décidé à promouvoir sans tarder, avec le Canada et le Mexique, une grande zone commerciale américaine, le traité NAFTA, North American Free Trade Agreement, que les présidents des trois pays doivent parapher le 7 octobre à San-Antonio, au Texas. M. Bush compte sur la libéralisation du commerce et sur des baisses sélectives de la fiscalité pour relancer la croissance et l'investissement.

M. Perot veut envahir le petit écran

De l'autre, un Bill Clinton, qui, avec beaucoup d'économistes, estime que seule une impulsion de l'Etat peut enrayer le cycle de croissance très faible dans lequel est empêtrée l'économie américaine. Il propose un programme de grands travaux publics étalé sur quatre ans et devant être financé par une hausse sélective de la fiscalité. M. Clinton a donné son approbation de principe, dimanche, au NAFTA, tout en faisant part de réserves : il redoute le démantèlement de secteurs entiers de l'industrie américaine qui pourraient franchir la frontière mexicaine pour se libérer de toute contrainte en matière d'environnement et trouver une main-d'œuvre docile à moins de un dollar de l'heure.

Entre les deux « grands », qui se dénigrent à coups de *« spots »* télévisés, l'un et l'autre tronquant allègrement faits, chiffres et déclarations, il y a Ross Perot, revenu dans la bataille pour qu'on ne puisse point l'accuser de l'avoir fuie. Il taxe MM. Bush et Clinton de *« négligence criminelle »*, parce que ni l'un ni l'autre ne paraissent se soucier du déficit budgétaire. Le milliardaire texan promet un bombardement lourd de publicités télévisées. Il ne veut pas répondre à la presse ni prendre la route : il veut envahir le petit écran et il en a les moyens.

Les républicains y comptent bien, qui espèrent que l'indépendant mordra suffisamment sur l'électorat Clinton dans quelques Etats-clés pour les mettre à la portée de George Bush. Un petit déplacement de voix pourrait faire la différence. La règle du *« vainqueur emporte tout »*, permettant d'empocher tous les *« grands électeurs »* attachés à un Etat – au total, il en faut 270, – les républicains pensent pouvoir gagner l'élection avec seulement 45 % du vote populaire, dès l'instant où M. Perot, en prenant quelque 10 % des suffrages aux bons endroits, rendrait M. Bush à nouveau compétitif.

ALAIN FRACHON

□ **Un nouveau secrétaire à la marine.** – Le président George Bush a nommé, vendredi 2 octobre, M. Sean O'Keefe secrétaire à la marine en remplacement de M. Lawrence Garrett, qui avait démissionné cet été à la suite d'un scandale de harcèlement sexuel lors d'une réunion d'officiers. M. O'Keefe était déjà secrétaire à la marine par intérim. Sa nomination doit être confirmée par le Sénat. Agé de trente-six ans, M. O'Keefe a occupé plusieurs postes administratifs pour le groupe républicain du Sénat, notamment dans le domaine de la défense, avant de devenir contrôleur et responsable financier du Pentagone en 1989. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : des membres du Sentier lumineux ont assassiné trois personnalités locales.** – Le maire de Canray Chico (200 kilomètres au nord-est de Lima), le chef d'une milice antiterroriste locale et le directeur d'une école à Mancos (40 kilomètres plus au nord) ont été abattus d'une balle dans la tête par des rebelles du Sentier lumineux, a rapporté, dimanche 4 octobre, la presse de Lima. En outre Un missionnaire laïc italien a été assassiné par des guérilleros du Sentier lumineux dans le nord du Pérou, a annoncé vendredi 2 octobre une station de radio. Enlevé à Jangas, à 310 kilomètres au nord-est de Lima, Giuglio-Rocca Oriana, âgé de trente ans, a été tué d'une balle dans la tête, a ajouté Radio Programas del Peru, sans préciser quand s'était produit l'enlèvement. Le Sentier lumineux, qui cherche à intimider les missionnaires étrangers, nombreux au Pérou, avaient tué trois prêtres, deux Polonais et un Italien, en août 1991. Par ailleurs, cinq avocats étrangers, dont trois Américains, ont réclamé un procès civil pour Abimaël Guzman, le chef du Sentier lumineux capturé le 12 septembre. Son procès devant un tribunal militaire a commencé le 28 septembre. – *(Reuter, AFP.)*

Après un bref voyage en Syrie, en Egypte et en Israël

M. Dumas affirme que la France veut « faciliter le travail des uns et des autres »

Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a achevé, dimanche 4 octobre, en Israël, une rapide tournée au Proche-Orient qui l'a également mené en Syrie et en Egypte. A Jérusalem, M. Dumas a déclaré que la France veut *« faciliter le travail des uns et des autres »*, et annoncé que M. François Mitterrand effectuera une visite d'Etat en Israël à la fin du mois prochain.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La France presse Israël de répondre aux ouvertures syriennes, faute de quoi ni elle ni personne ne pourra promouvoir le sommet historique que beaucoup espèrent entre le président syrien Hafez El Assad et le premier ministre israélien Itzhak Rabin. Ce serait, en clair, le but de M. Dumas, s'il faut s'en tenir aux déclarations publiques faites durant son séjour de quarante-huit heures au Proche-Orient. Mais le résultat de l'actuelle tentative diplomatique française dans la région tiendrait, pour le moment, selon les Israéliens, en un seul mot : échec. *« M. Dumas n'a rien apporté de bien nouveau »*, disait en substance lundi matin la presse israélienne. Et beaucoup de journaux d'ajouter : *« De toutes façons, Israël n'attendait rien de cette tournée française. »*

Seulement voilà, M. Dumas, qui s'est entretenu samedi 3 octobre, et pour la seconde fois en trois semaines, avec le chef de l'Etat syrien à Damas, a terminé sa mission à Jérusalem par deux tête-à-tête séparés, le premier avec M. Rabin, l'autre avec son homologue et *« excellent ami »* israélien, M. Shimon Pérès. Personne, hormis ces trois hommes, ne sait ce qui s'est dit. Plus tôt dans la matinée, le chef de la diplomatie française avait été reçu au Caire par le président Hosni Moubarak, partenaire et soutien de Paris dans cette entreprise de remise sur rails de la politique française au Proche-Orient.

« Optimisme raisonnable », *« discussions franches et cordiales »*. M. Dumas, aussi bien à Damas qu'au Caire et à Jérusalem, s'est montré, en public, plus scrupuleux que jamais de ne rien révéler de sa mission. Ne niant ni ne confirmant que son objet était de s'entremettre pour obtenir un sommet israélo-syrien, le ministre français a loué *« la volonté certaine d'ouverture et de sérieux »* perçue aussi bien à Damas qu'à Jérusalem, et il a répété, après tant d'autres, qu'il existait bel et bien, ces temps-ci, *« une chance pour la paix »* dans la région.

M. Mitterrand fin novembre en Israël

Le président syrien, qui, comme à son habitude, a très longuement parlé, a notamment répété et commenté devant M. Dumas le récent discours de son ministre des affaires étrangères aux Nations unies, discours dans lequel la Syrie proposait une *« paix totale »* à Israël contre un *« retrait total »* des territoires arabes occupés. *« Cette déclaration*, a dit le ministre français, *appelle une déclaration en retour. »*

Annonçant la date de la visite d'Etat que M. François Mitterrand fera en Israël du 26 au 28 novembre prochain, après celle du président Haïm Herzog à Paris le 18 du même mois, le chef de la diplomatie a très classiquement rappelé les *« profonds liens d'amitié »* qui unissent les deux peuples. M. Shimon Pérès, que l'on dit beaucoup plus francophile que son premier ministre, lequel ne jurerait que par l'Amérique, s'est à son tour félicité de *« la chaleur et de la proximité retrouvée »* entre Israël et la France.

Pour autant, a indiqué M. Dumas, apparemment soucieux de ne pas inquiéter outre mesure Washington, *« notre souci est de faciliter le travail des uns et des autres sans vouloir interférer dans ce qui est organisé, et qui fonctionne bien. Notre idée est de faciliter ce qui ne va pas de soi. »* Bien qu'un peu frustrée d'avoir été tenue à l'écart du processus de paix israélo-arabe lancé par les Etats-Unis – et accessoirement par l'ex-URSS – il y a onze mois, la France n'a pas l'intention de se substituer au « parrain » favori des belligérants. Ainsi, même si elles changent de rythme ou d'ampleur, les négociations entre l'Etat juif et la Syrie, a dit M. Dumas, *« doivent se tenir dans les enceintes prévues par la conférence de Madrid »*. *« Si les choses doivent se développer*, a-t-il ajouté, *c'est là qu'elles le pourront. »*

Pour le moment, avait déclaré à la sortie du conseil dominical des ministres M. Benyamin Ben Eliezer, responsable du logement, *« nous sommes encore très très loin d'un compromis territorial »* avec la Syrie. Les « révélations » de deux publications britanniques selon lesquelles les adversaires se seraient en fait déjà mis d'accord sur une formule de retrait partiel du plateau du Golan, conquis en 1967 et annexé par Israël en 1981, n'ont pas été confirmées. Selon le *Middle-East Mirror*, l'Etat juif serait prêt à reconnaître la souveraineté syrienne sur la totalité du plateau, à condition que Damas accepte de laisser un cinquième de la surface en location-bail aux Israéliens et un autre cinquième en zone démilitarisée, contrôlée par une force internationale.

PATRICE CLAUDE

LIBAN

Nouvelles attaques du Hezbollah dans le Sud

BEYROUTH

de notre correspondant

Pour la deuxième fois en moins d'une semaine, le Hezbollah, pro-iranien, a lancé, dimanche 4 octobre, deux attaques contre la milice libanaise auxiliaire d'Israël, l'Armée du Liban sud (ALS), dans la *« zone de sécurité »* limitrophe de l'Etat juif. *« La résistance reste l'unique moyen pour libérer les territoires occupés (...). Nous ne remettrons nos armes que lorsque l'armée israélienne se sera retirée du Liban »*, a déclaré l'un des huit députés du Hezbollah, M. Mohammed Raad. Un citoyen chiite, considéré comme le *« traître en chef »*, M. Hussein Abdel Nabi, agent notoire des Israéliens dans la « zone de sécurité » et tortionnaire connu au camp de prisonniers de Khyam, tenu par l'ALS, aurait été tué dans l'opération.

Selon le Hezbollah, les deux attaques ont fait six morts et cinq blessés dans les rangs de l'ALS, qui affirme pour sa part ne déplorer que deux morts et cinq blessés. Une vive tension règne dans la région, où l'on craint une riposte israélienne.

L. G.

AFRIQUE

MOZAMBIQUE : après seize ans d'une guerre dévastatrice

Le gouvernement de Maputo a conclu un accord de paix avec la rébellion

L'accord de paix entre le Mozambique et son opposition armée a été signé, dimanche 4 octobre, à Rome, par M. Joaquim Chissano, président du Mozambique, et M. Afonso Dhlakama, chef de la RENAMO (Résistance nationale du Mozambique), après d'ultimes négociations menées au siège de la communauté catholique de Sant'Egidio et commencées depuis plus de deux ans. Les « parrains » de l'accord, le président du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, et le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha, assistaient à la signature. L'accord devrait mettre fin à l'une des guerres les plus longues du continent africain.

Comme en Angola, autre ancienne possession portugaise d'Afrique australe, l'accord de cessez-le-feu signé dimanche entre dans le cadre du règlement global des conflits issus de la décolonisation et de la guerre froide dans la région. Durant seize ans, dès l'indépendance du Mozambique, les troupes de la RENAMO, soutenues et armées par l'Afrique du Sud et la Rhodésie voisines, ont affronté le pouvoir de Maputo, régime se réclamant du marxisme.

Le résultat est dramatique : peuplé de 15 millions d'habitants, ravagé par la sécheresse, la famine et les destructions de toutes sortes, le pays sort de la guerre exsangue. Il est l'un des plus pauvres au monde. Selon la Banque mondiale, le Mozambique a un revenu annuel de quatre-vingts dollars par tête d'habitant, contre cent vingt à la Somalie. Samedi, la radio mozambicaine annonçait encore que, pour la deuxième fois en quinze jours, et après plusieurs autres mouvement similaires, des troupes de l'armée régulière, stationnées dans le centre du pays, s'étaient mutinées à la suite du non-paiement de leur solde depuis plusieurs mois.

Un million de Mozambicains sont morts durant le conflit tandis que, selon les organisations humanitaires basées à Genève, deux millions d'autres errent sur les routes de leur pays, poussés par la famine et des combats qui, jusqu'à la dernière minute, n'ont pas cessé. On estime qu'un million et demi de Mozambicains ont, par ailleurs, trouvé refuge dans les pays limitrophes où ils survivent difficilement.

Les discussions entre les belligérants avaient commencé il y a vingt-sept mois, sous la médiation de l'Italie, et avec la participation de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe, soutiens de chacune des parties. En août dernier, les négociateurs avaient fait un pas important dans la voie d'un accord en annonçant une heureuse conclusion pour le 1er octobre 1992. Des difficultés de dernière minute portant, notamment, sur l'administration des zones contrôlées par la RENAMO, sur l'organisation de la future armée nationale et sur celle des services de sécurité, ont repoussé de quelques jours la signature.

Dans ses grandes lignes, l'accord de dimanche prévoit une cessation immédiate des hostilités – le Parlement de Maputo doit se réunir rapidement pour donner force de loi au cessez-le-feu – suivie du regroupement des troupes, de la démilitarisation des zones de guerre, de la libération des prisonniers et de la formation d'une nouvelle armée composée de trente mille hommes venant des deux camps. Des élections générales – Assemblée et présidence de la République – se tiendront dans les douze mois, sous contrôle international. Enfin, l'Italie devrait convoquer dans les trente jours une « conférence des donateurs » pour aider le Mozambique à sortir de la situation économique catastrophique où il se trouve, ce qui n'est pas la moindre des difficultés dans un pays où tout est à reconstruire et où la sécheresse risque de susciter une famine comparable à celle qui sévit en Somalie.

G. M.

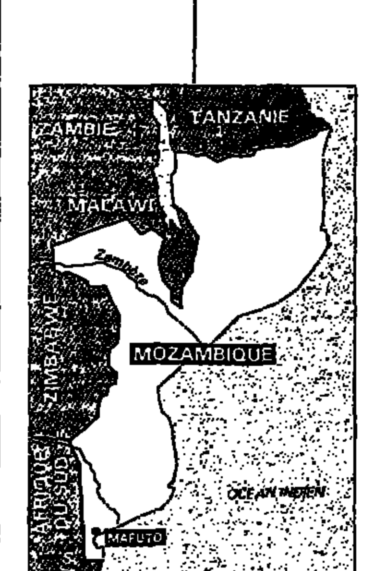
AFRIQUE DU SUD

Un tueur sans regrets

Bénéficiaire des accords conclus entre M. De Klerk et M. Mandela, qui ont permis, la semaine dernière, la libération de quelque cent cinquante prisonniers, Barend Strydom, membre d'une organisation néonazie sud-africaine, ne regrette rien. Condamné à mort pour le meurtre, en novembre 1988, de sept Noirs et d'un Indien, tués au hasard dans une rue de Pretoria, Barend Strydom, dans un entretien publié dimanche 4 octobre par le quotidien *Rapport*, affirme : « *Mes victimes n'étaient pas des gens innocents. Il s'agissait de gens qui voulaient s'emparer de mon pays. (...) Je ne regrette rien. Si nécessaire, je tuerai encore.* »

Barend Strydom, qui déclare avoir tué des Noirs par amour pour la nation afrikaner, a ajouté : « *Mon geste n'avait rien d'impulsif. Il était préparé de longue date. Mon attaque devait répondre à la campagne de terreur menée à l'époque par l'ANC. (...) Pour moi, ce n'était qu'une journée de travail comme une autre. J'étais un guerrier.* » Il compte avoir sept enfants avec son épouse, car « *ce n'est qu'en développant la race blanche que l'on pourra s'opposer à la domination numérique des Noirs* ».

Il y a quelques jours, une psychologue qui l'avait longuement examiné durant sa détention avait déclaré que Barend Strydom, un ancien policier, était un dangereux psychopathe. Elle se disait convaincue qu'il tuerait à nouveau. – *(Reuter.)*



– SUPERFICIE : 784 000 km².

– POPULATION : 15 600 000 habitants.

– CAPITALE : Maputo.

– LANGUE : portugais (officielle).

– RELIGIONS : animistes (40 %), chrétiens (30 %), musulmans (30 %).

– HISTOIRE : Découvert par Vasco de Gama en 1498, le pays a été une colonie portugaise jusqu'à l'indépendance, le 24 juin 1975. Depuis lors, la guerre civile n'a pas cessé, opposant le Front de libération du Mozambique (FRELIMO), qui a pris le pouvoir au départ des Portugais, à la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), et a fait plus d'un million de morts.

La RENAMO a engagé, le 8 juillet 1990, à Rome, des négociations directes avec les représentants de Maputo sous l'égide du gouvernement italien et de la communauté catholique Sant'Egidio, organisation spécialisée dans l'aide au tiers-monde. Au cours de sa longue lutte, le mouvement rebelle, qui affirme disposer de 22 000 hommes, a enlevé aux forces gouvernementales le contrôle de larges portions du territoire, notamment au centre, dans la vallée du Zambèze.

Ses actions de guérilla ont pratiquement réduit à néant les transports terrestres dans le pays, où seuls quelques axes restent ouverts, mais de façon précaire, sous la protection de convois armés. Le premier accord, signé à Rome le 1er décembre 1990, a permis une trêve partielle autour des principales voies de communication et de transport, notamment la région de Beira et le long du fleuve Limpopo.

La RENAMO reconnaît avoir reçu le soutien des Rhodésiens (jusqu'à l'indépendance du Zimbabwe en 1980), puis des Sud-Africains, mais affirme que ces derniers ont cessé leur assistance depuis 1984, année de la signature du traité de Nkomati – pacte de non-agression avec l'Afrique du Sud. Mais l'aide sud-africaine à la rébellion a continué durant plusieurs années sous diverses formes.

M. Joaquim Chissano est à la tête de l'Etat depuis le 3 novembre 1986, après la mort de Samora Machel. Une nouvelle Constitution, adoptée le 30 novembre 1990, a supprimé la référence au communisme et au socialisme, introduit le multipartisme et prévu des élections législatives et présidentielle, mais celles-ci ont été repoussées en attendant l'accord de paix.

– ÉCONOMIE ET RESSOURCES : Ruiné par seize ans de guerre civile, le Mozambique est un des pays les plus pauvres du monde. L'agriculture constitue l'essentiel des ressources : noix de cajou, noix de coco avec la pêche (crevettes) et les mines (charbon). Deux grands ports : Maputo et Beira. PNB : 80 dollars par habitant en 1990.

– DETTE EXTÉRIEURE : 5,3 milliards de dollars en 1990.

– FORCES ARMÉES : 58 000 hommes (garde frontière comprise).

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Combats entre gouvernementaux et intégristes du Hezb

Des combats ont opposé, dimanche 4 octobre, le groupe intégriste Hezb-i-Islami aux forces gouvernementales, à Hérat, dans l'ouest de l'Afghanistan. Les hommes de M. Hekmatyar auraient tué cent cinquante hommes et fait deux cents prisonniers, selon des moudjahidins. Des affrontements sporadiques ont lieu, par ailleurs, dans la province du Baghlan, dans le nord du pays. Une source du Hezb a assuré samedi que Kaboul lui avait demandé un délai supplémentaire de dix jours pour appliquer l'une des conditions cruciales du cessez-le-feu du 29 août : le retrait hors de la capitale des milices ouzbèkes alliées du président Rabbani et du général Massoud, ministre de l'intérieur.

Le chef de l'Etat intérimaire, dont le mandat expire le 28 octobre, vient par ailleurs de demander l'appui des Nations unies pour superviser, début novembre, une « *grande assemblée* » qui devrait décider de la composition et de la structure du prochain gouvernement, a annoncé samedi Radio-Kaboul. L'ONU a fait connaître son acceptation de principe. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

IRAK

Chute du dinar

Conséquence de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU, vendredi 2 octobre, de la résolution 778 autorisant la saisie d'une partie des avoirs irakiens gelés à l'étranger (*le Monde* daté 4-5 octobre), le dinar irakien a perdu près de 34 % de sa valeur sur le marché noir, chutant de 23 à 35 dinars pour un dollar. Au change officiel, 1 dinar vaut 3 dollars.

Cette chute entraînera un renchérissement des marchandises importées. Selon des sources officielles, elle devrait également entraver les capacités du gouvernement à continuer de subventionner certains produits. Le ministre irakien de la culture et de l'information, M. Hamed Youssef Hammadi, a qualifié la résolution 778 d'« *acte de piraterie* » et de « *larcin commis sous le couvert du Conseil de sécurité* ».

MAURITANIE

Manifestations contre la vie chère

L'ouguiya, la monnaie nationale de la Mauritanie, a été dévalué de 28 % par rapport au dollar, conformément aux accords passés avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, a déclaré, dimanche 4 octobre, le ministre du plan, M. Mohamedou Ould Michel.

L'annonce de la dévaluation, qui a entraîné une augmentation de 40 % des prix des produits de première nécessité, a provoqué, dimanche, des manifestations à Nouakchott, près du marché central. Les forces anti-émeutes ont dû intervenir et un couvre-feu a été instauré dans la capitale, durant la nuit.

M. Ahmed Ould Daddah, responsable de l'Union des forces démocratiques (UFD), le principal parti d'opposition, a affirmé que la dévaluation est « *la preuve la plus évidente de l'écroulement de la politique économique du régime* ». Plusieurs autres formations ont appelé à des manifestations de protestation. Pour sa part, le ministre du plan a précisé que « *les besoins de la Mauritanie en produits de première nécessité sont assurés pour trois mois* », estimant « *injustifiée la fièvre qui s'est emparée du marché* ». – *(AFP.)*

□ **Visa d'entrée pour les Français.** – L'entrée des Français en Mauritanie est désormais soumise à un visa, a-t-on annoncé, samedi 3 octobre, de source officielle dans la capitale mauritanienne. Cette mesure a été prise dans le cadre d'une nouvelle convention, signée jeudi à Nouakchott, sur la circulation des personnes et des biens entre les deux pays. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ALGÉRIE : un homme d'affaires allemand tué par les forces de l'ordre.** – Le représentant en Algérie de la firme allemande Siemens a été tué, jeudi 1er octobre, dans le quartier d'Hydra, à Alger, par les forces de l'ordre alors qu'il rentrait chez lui en voiture, a-t-on appris samedi 3 octobre. Il semble que les forces de l'ordre ont ouvert le feu parce qu'il franchissait, à grande vitesse, un barrage de contrôle. – *(AFP.)*

□ **JAPON : manifestations contre le voyage de l'empereur en Chine.** – Un inconnu a lancé un engin contre l'empereur Akihito alors qu'il prononçait un discours dans un stade à Tendo, dans le nord du Japon, le dimanche 4 octobre. Le chef de l'Etat n'a pas été touché. Il semble s'agir d'un geste de protestation contre la visite, hautement controversée dans les milieux nationalistes et d'extrême droite, que le couple impérial doit faire en Chine du 23 au 28 octobre. Plusieurs manifestations en ce sens ont eu lieu ces derniers jours. Un sanctuaire shintoïste a ainsi été endommagé samedi, à Tokyo, par une bombe. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MAROC : saisie d'un hebdomadaire indépendant.** – Le dernier numéro de *Maroc-Hebdo*, un hebdomadaire d'informations indépendant, a fait l'objet d'une saisie, vendredi 2 octobre, a indiqué, samedi, son directeur, M. Mohamed Selhami. Celui-ci a précisé que le numéro en question comportait notamment un dossier sur les élections communales du 16 octobre. – *(AFP.)*

□ **Le Front Polisario menace de reprendre la lutte armée.** – Le « ministre » des affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a annoncé, au cours d'une conférence de presse réunie dimanche 4 octobre à Alger, que le Front Polisario menaçait de reprendre la lutte armée contre le Maroc si celui-ci « *refuse l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental* ». M. Salem Ould Salek a accusé Rabat d'avoir conduit le plan de paix de l'ONU à une « *impasse* », et l'a appelé à retirer les populations qu'il a transférées au Sahara occidental, jugeant qu'un référendum « *crédible* » ne peut se tenir dans les conditions actuelles. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

ALLEMAGNE : le deuxième anniversaire de l'unification

Inquiétude croissante face à l'intolérance

Le premier anniversaire de l'unification allemande avait été marqué par un mouvement d'indignation générale devant les premières attaques racistes d'Hoyerswerda. Le deuxième, célébré ce week-end, l'a été par l'inquiétude croissante des forces politiques traditionnelles devant la propagation d'une vague d'intolérance dont personne n'avait prévu l'ampleur et qui se révèle compliquée à maîtriser. Trois cimetières juifs ont été profanés, à l'ouest comme à l'est du pays, entre vendredi et dimanche. Par ailleurs, quelques milliers de personnes ont assisté, vendredi à Pennemünde, à une commémoration d'ampleur limitée du lancement de la première fusée V2, utilisée à partir de 1944 pour bomber der la Grande-Bretagne.

BERLIN

de notre correspondant

La célébration de la nouvelle fête nationale a donné lieu à plusieurs tentatives de mobilisation, en ordre dispersé, contre la résurgence du racisme et de l'antisémitisme. Cinq mille personnes ont participé, dimanche 4 octobre, à un rassemblement au camp de concentration de Sachsenhausen, près de Berlin, où un mémorial dédié aux victimes juives avait été détruit par un incendie criminel une semaine plus tôt. Une vingtaine d'organisations, le gouvernement de Brandebourg et tous les groupes parlementaires du Parlement régional avaient appelé à ce rassemblement.

Deux autres manifestations, réunissant une dizaine de milliers de personnes chacune, avaient eu lieu, samedi, à Francfort et à Nuremberg pour dénoncer la multiplication des attaques contre les foyers d'immigrés et les dangers de l'extrême droite. La direction des Verts avait voulu faire de la manifestation de Francfort le premier grand rassemblement au niveau fédéral. A l'issue du meeting, le conseiller municipal pour les relations multiculturelles, M. Daniel Cohn-Bendit, a estimé qu'il s'agissait du début d'un mouvement antiraciste en Allemagne.

Les principaux dirigeants de la majorité et de l'opposition s'étaient retrouvés, samedi, à Schwerin, capitale du Land de Mecklembourg-Poméranie occidentale, dans l'est de l'Allemagne, pour célébrer ensemble la fête nationale. On redoutait des incidents, mais la manifestation s'est déroulée dans le calme. Les groupes d'extrême droite avaient obtenu l'autorisation de se rassembler à Dresde, où quelques centaines de jeunes ont marché derrière des emblèmes néo-nazis. A Schwerin, ils ne se sont pas manifestés.

Les deux mille cinq cents policiers mobilisés pour la circonstance n'ont trouvé, pour s'occuper, qu'un petit groupe d'autonomes d'extrême gauche qui n'eurent que le temps de jeter des œufs et quelques tracts.

Au cours de la cérémonie officielle, le président de la République fédérale, M. Richard von Weizsäcker, et le ministre-président régional, M. Berndt Seite, ont appelé une nouvelle fois les Allemands de l'Est et de l'Ouest à ne pas se décourager, à savoir serrer les coudes et consentir des sacrifices pour surmonter les difficultés de la réunification. Ils ont tous deux dénoncé les violences contre les immigrés et la montée de l'intolérance. Le président fédéral a appelé l'opinion publique à se désolidariser des agresseurs. Il a souligné que chacun était responsable de la défense de la démocratie, de l'Etat de droit.

On ne doit pas une nouvelle fois assister à ce qui se déroule devant nos yeux *« quand on chasse des hommes sans défense »*, a-t-il dit. Cette mise en garde contraste avec l'attitude observée jusqu'ici par les responsables gouvernementaux, qui se sont toujours refusé officiellement à admettre que les agressions bénéficient d'un soutien dans une partie de l'opinion publique. Leur tactique vise pour le moment à essayer de marginaliser la violence en l'imputant uniquement à des groupes extrémistes qui, comme autrefois pour l'extrême gauche, seraient coupés de la population.

HENRI DE BRESSON

Lire également page 7 l'article de LUC ROSENZWEIG et page 34 les articles d'ÉRIC LE BOUCHER et SOPHIE GHÉRARDI

Maastricht : la bataille des ratifications

Suite de la première page

Le gouvernement britannique compte sur une démonstration d'unité des Douze, à la fois pour mieux enrayer la spéculation qui continue d'attaquer la livre et pour convaincre le Parlement de Westminster de ratifier le traité. M. Major n'a pas les moyens de *«jouer les Thatcher»* en tapant du poing sur la table; sortant à peine de la phase de désarroi profond qu'ont provoquée la sortie obligée de la livre du mécanisme de change du système monétaire européen (SME) et sa forte dévaluation, il a besoin du soutien des pays partenaires.

Ceux-ci, considérant qu'actuellement le principal obstacle est bien davantage britannique que danois, sont prêts à le lui accorder, comme en témoigne ce qu'un diplomate français appelle *« le déluge de bonne volonté qui se manifeste pour aider Major »*. Mais la difficulté tient au fait que les solutions initialement envisagées par le premier ministre britannique pour amadouer les «eurosceptiques» de son propre parti sont récusées par les autres Etats membres.

On peut penser que M. Major, en convoquant le Conseil extraordinaire de Birmingham, y voyait l'occasion de susciter un débat sur la politique de Maastricht (à laquelle le gouvernement britannique n'a souscrit qu'après bien des hésitations) et sur l'avenir du SME. Ce projet a tourné court. S'agissant de la ratification du traité, l'attitude qui consistait pour Londres à se cacher derrière le Danemark, et à renvoyer au printemps le débat de ratification devant le Parlement de Westminster, n'était pas tenable. M. Mitterrand l'a sans doute fait valoir à M. Major lors de leur récente entrevue parisienne. Il est vraisemblable que les milieux économiques britanniques ont plaidé dans le même sens : prolonger ainsi l'incertitude ne peut que rallumer la fièvre sur les marchés et interdire la baisse des taux qu'ils espèrent. M. Major en a pris acte et a corrigé le tir.

Sur le terrain monétaire, personne ne sait exactement ce que veulent les Britanniques. Lors de la réunion des douze ministres des finances le 28 septembre, M. Norman Lamont, le chancelier de l'Echiquier, a souscrit, contraint et forcé, à des «conclusions» présentant le SME comme *« un élément-clé de la stabilité et de la prospérité économique en Europe »*. Le lendemain, M. Major revenait cependant à la charge pour une réforme du SME. A-t-il en réserve un plan précis? Rien ne l'indique. Il y a tout lieu de croire que ses partenaires s'en tiendront de toute façon à l'idée que, pour l'essentiel, les règles du SME sont satisfaisantes et que, s'il faut changer quelque chose, c'est le comportement des gouvernements qui, d'une part, les appliquent mal (des changements de parité au sein du SME auraient été justifiés depuis longtemps), d'autre part ne consentent pas les efforts de convergence qui seraient nécessaires. Le souci prioritaire des onze partenaires de M. Major est de calmer les marchés en confirmant leur ferme volonté de maintenir le cap vers l'Union monétaire et de continuer à s'appuyer sur le SME durant les étapes intermédiaires.

Les Douze auront aussi un échange de vues sur la manière d'inciter les Danois à regagner le giron communautaire. Ils feront un premier tour de table sur la «subsidiarité», c'est-à-dire sur les précautions à prendre pour éviter des transferts de pouvoirs excessifs vers les institutions bruxelloises. Copenhague a l'intention de transmettre le 12 octobre à ses partenaires un Livre blanc exposant sa position après le «non» au référendum de juin, mais sans préciser encore exactement ce qu'il souhaite obtenir avant de retourner vers les électeurs.

L'inconnue danoise

Dans ces conditions, les débats ne pourront aller très loin à Birmingham, où devrait surtout s'exprimer le désir de faciliter la tâche du gouvernement danois. Ainsi, du côté français, on semble prêt à accorder aux Danois, s'ils la demandent, une clause d'exemption (*opting out*), comparable à celle dont bénéficient les Anglais et qui leur permettrait de ne pas passer, le moment venu, à la monnaie unique. Mais une telle manifestation de bonne volonté suffira-t-elle à convaincre les députés britanniques hostiles au traité tant qu'ils ne seront pas assurés que, l'affaire danoise réglée, il entrera effectivement en vigueur?

Vu de Londres, le débat sur la subsidiarité risque également d'être décevant à Birmingham. Les Français, et d'autres, se méfient d'une utilisation de ce concept qui en ferait un instrument de blocage, sous prétexte de freiner la prétendue fringale réglementaire de la Commission. *« Maastricht n'a pas inventé la subsidiarité, on en fait depuis vingt ans sans le savoir. Il faudra assurément en parler, c'est le condiment à la mode, mais un code de bonne conduite devrait suffire »*, explique l'un d'eux avec un scepticisme non dissimulé.

« La ratification à Westminster demeure un voyage à risque », estime une personnalité bruxelloise. L'acte de foi dans Maastricht auquel les Douze vont probablement se livrer à Birmingham, même avec quelques fioritures destinées à apaiser une oreille britannique sensible, risque d'être mal accueilli par une fraction appréciable du Parti conservateur.

Et, comme le remarquait l'ancien président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, à propos des troubles monétaires récents (*le Monde* daté 4-5 octobre), il n'existe pas actuellement de *« véritable leadership »* en Europe capable de convaincre les Anglais qu'il n'y a pas de solution alternative à la stratégie de consolidation proposée. Ni la Commission européenne, encore mal remise des critiques qui lui ont été adressées ni le tandem franco-allemand qui, pour de multiples raisons, n'est pas au mieux de sa forme, ne semblent en mesure de jouer ce rôle.

PHILIPPE LEMAITRE



GÉORGIE

Les revers essuyés par l'armée en Abkhazie provoquent des tensions entre Moscou et Tbilissi

Les déclarations belliqueuses des militaires géorgiens après leurs revers militaires en Abkhazie inquiètent la Russie. Le président géorgien, M. Edouard Chevardnadze, a bien du mal à préserver ses bonnes relations avec Moscou.

MOSCOU

de notre correspondant

Cette fois, c'est la guerre, rien que la guerre : la prise de la ville de Gagra par les forces abkhazes et leurs alliés a suscité de la part des responsables géorgiens un flot de déclarations martiales, accompagnées de bombardements de la localité par l'aviation. M. Chevardnadze, le président géorgien, a lancé samedi 3 octobre un appel à la reconquête de la ville, ajoutant que d'importants préparatifs militaires étaient en cours. Mais c'est le jeune commandant du corps d'intervention géorgienne en Abkhazie, Gueorgui Karkarachvili, qui a manifesté les intentions les plus radicales : *« A présent, la patience de la Géorgie est épuisée, nous déclarons la guerre à l'Abkhazie, et il ne restera plus à Gagra un seul Abkhaze, un seul Tchétchène* [des volontaires tchétchènes combattent aux côtés des Abkhazes], *ni un seul bâtiment »*, a déclaré, selon l'agence Nega, le commandant Karkarachvili.

Autre signe de détermination – les autorités de Tbilissi ont annoncé, samedi également, leur intention de prendre le contrôle de tous les équipements militaires de l'ex-armée soviétique sur le territoire géorgien, qui avaient été placés récemment sous juridiction russe par un décret de M. Eltsine : *« Toutes les installations et les armements de l'ex-Union soviétique, y compris les bases aériennes, maritimes et les unités de gardes-frontières deviennent propriété de la Géorgie »*, stipule un décret du Conseil d'État géorgien. Les conséquences pratiques de ce décret restent à vérifier sur le terrain, et il pourrait en fait s'agir d'un avertissement, sinon d'une simple manifestation de mauvaise humeur.

Le ministre russe de la défense, le général Pavel Gratchev, n'en a pas moins immédiatement réagi, ordonnant aux unités russes présentes sur place de faire obstacle à toute tentative *« illégale »* de s'emparer de leur matériel. *« La décision unilatérale »* prise par Tbilissi risque de *« provoquer une aggravation rapide de la situation et un affrontement armé avec des unités des forces armées russes »*, a ajouté le général Gratchev.

Sept semaines après le lancement de leur opération de remise au pas de l'Abkhazie, les autorités géorgiennes se trouvent donc dans une situation paradoxale : alors même qu'elles disposent en principe d'une énorme supériorité militaire, et que M. Chevardnadze n'avait guère eu de mal à utiliser au profit de la Géorgie ses bonnes relations avec Moscou et son excellente «image» en Occident, les forces géorgiennes ont subi un retentissant échec sur le terrain et leurs rapports avec la Russie sont en passe de tourner au vinaigre. Le président géorgien accuse le Parlement de Moscou, qui a adopté récemment une résolution plutôt favorable aux Abkhazes, et de manière plus générale les *« forces réactionnaires »* qui font pression sur Boris Eltsine, de porter la responsabilité des événements récents.

« Collusion » russo-géorgienne

Mais la réalité est sans doute plus complexe : l'accord passé début septembre entre les présidents russe et géorgien, et que les dirigeant abkhazes avaient accepté de très mauvais gré, a vite révélé ses graves défauts. Il prévoyait que les forces géorgiennes resteraient sur le terrain, ce qui ne pouvait manquer de relancer les affrontements. Il supposait d'autre part que la Russie se chargerait de rendre hermétique la frontière entre son territoire et celui de la Géorgie, pour rendre impossible le passage des «volontaires» de la fédération des peuples du Caucase du Nord, et que les troupes russes restées sur place observeraient une totale neutralité.

En fait, les infiltrations de volontaires se sont poursuivies, et les troupes russes, irritées par certains incidents et par le comportement brutal d'une garde géorgienne souvent constituée d'éléments incontrôlés, ont manifesté une certaine compréhension à l'égard des agissements des combattants abkhazes et de leurs alliés, même si elles ne les ont pas forcément aidés directement. Sympathies ou antipathies mises à part, agir autrement aurait d'ailleurs été très difficile sans risquer de voir la situation dégénérer dans toutes les régions musulmanes du Caucase du Nord, où les activistes locaux, qui contestent l'autorité des dirigeants mis en place à l'époque soviétique et sur lesquels Moscou s'appuie toujours, s'empressent d'utiliser à leur profit tout signe de «collusion» russo-géorgienne.

M. Boris Eltsine, qui a eu au cours du week-end un entretien téléphonique avec M. Chevardnadze, et doit s'adresser mardi 6 octobre aux députés russes, aura l'occasion d'apporter un peu de clarté sur les intentions actuelles de Moscou. Si l'on se fonde sur certaines déclarations officielles récentes, il semble que les Russes veuillent à nouveau obtenir ce que les Géorgiens ont toujours refusé : un retrait de leurs troupes d'Abkhazie. Mais les déclarations belliqueuses des dirigeants géorgiens rendent un tel retrait plus improbable que jamais, et M. Chevardnadze, soumis aux pressions de responsables d'humeur très batailleuse, va devoir jouer un jeu très serré pour tenter de garder son image d'homme raisonnable et de bonne volonté. Sa position, à en croire le grand écrivain Fasil Iskander (lui-même d'origine abkhaze), est peu enviable : *« Il court devant un train et pense qu'il le conduit tout en ayant peur de se faire écraser par ce même train. »*

JAN KRAUZE



EUROPE

TCHÉCOSLOVAQUIE : après le vote négatif du Parlement

Les négociations sur la séparation sont dans l'impasse

PRAGUE

de notre correspondant

La crise politique qui secoue la Tchécoslovaquie depuis le rejet, le 2 octobre, par le Parlement d'une loi devant permettre la scission de la Fédération au moyen d'une réforme de la Constitution, s'est encore aggravée dimanche soir. Les premiers ministres tchèque et slovaque, M. Vaclav Klaus et M. Vladimir Meciar, qui devaient se rencontrer mardi 6 octobre à Zidlochovice (Moravie) pour discuter des relations entre leurs deux Républiques une fois la Tchécoslovaquie dissoute, ont annoncé que la réunion des deux gouvernements, prévue depuis deux semaines, n'aurait pas lieu.

Les deux hommes, qui ont été en contact téléphonique pendant le week-end, ne se sont pas mis d'accord sur les modalités et le thème de cette rencontre. Le chef du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) a souhaité une réunion à l'échelon des directions politiques avec le Parti démocratique civique (ODS) de M. Klaus, afin de *« débloquer la crise »*.

Irrité par le soutien apporté par les députés du HZDS au projet social-démocrate de constitution d'une commission parlementaire devant permettre la transformation de la Fédération en une Union tchéco-slovaque (*le Monde* du 3 octobre), l'ODS a refusé de discuter d'une loi sur le transfert de nouveaux pouvoirs fédéraux vers les Républiques – transfert réclamé par les Slovaques.

Mise en garde

M. Meciar a justement posé comme condition à une rencontre des gouvernements de Prague et de Bratislava l'adoption préalable de cette loi, qui ouvrirait la voie à une structure confédérale. Or, cette loi est la dernière arme entre les mains de M. Klaus pour obliger son homologue slovaque à discuter de la séparation des deux Républiques.

Visiblement affecté par les revers subis ces derniers jours, le premier ministre tchèque n'a d'ailleurs pas caché que sa patience avait des limites. Estimant que les dirigeants slovaques avaient rompu des accords importants, à commencer par la *« dénonciation par M. Meciar »* de la règle retenue par le gouvernement fédéral pour le partage des biens de la Fédération (*le Monde* du 25 septembre), pour finir par le vote de jeudi, M. Klaus a clairement signifié que son homologue devait faire un geste pour confirmer qu'il pense sérieusement à une séparation.

Il a, par ailleurs, mis en garde contre *« une dérive chaotique »* du pays, dont la séparation est, selon lui, inéluctable. *« Je ne vois pas comment pourrait exister un État commun tchéco-slovaque après le 1er janvier 1993 »*, puisqu'il ne disposera pas de ressources. *« Les parlements ne voteront pas un budget fédéral, comme nous l'avons fait ces deux ou trois dernières années »*, a-t-il averti.

MARTIN PLICHTA

Après l'accident de la mer Égée

La marine américaine limite le déploiement des missiles Sea Sparrow

La marine américaine a décidé, samedi 3 octobre, de restreindre le déploiement des missiles Sea Sparrow en attendant les résultats de l'enquête sur le tir accidentel de deux de ces missiles, à partir du porte-avions *Saratoga*, qui a fait cinq morts dont le commandant dans l'équipage d'un escorteur d'escadre turc, pendant des manœuvres de l'OTAN en mer Egée.

Un communiqué de la marine précise que ces missiles seront placés à un *« niveau limité de préparation »*, ce qui inclut *« le retrait de certains composants servant à la mise à feu de ces missiles »*. Certaines unités pourront toutefois rester opérationnelles afin d'assurer la protection des bâtiments. Une enquête sur cet incident sera ouverte, dans le cadre de l'OTAN. Le président George Bush a, lui aussi, promis aux autorités turques l'ouverture d'une enquête *« totale et exhaustive »*. – *(AFP, Reuter.)*

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Lente reprise du pont aérien humanitaire à Sarajevo

Quatre avions américains et canadiens chargés de vivres et de médicaments se sont posés, dimanche matin 4 octobre, à Sarajevo, mais cinq autres vols prévus ont dû être annulés en raison des mauvaises conditions atmosphériques. Endommagées par les combats de ces dernières semaines, les installations de guidage au sol de l'aéroport sont actuellement inutilisables.

Dans la nuit de dimanche à lundi, une offensive de l'artillerie serbe dans le quartier musulman de Dobrinja a fait au moins deux morts. La vieille ville et le centre de la capitale bosniaque, toujours privée d'électricité, ont également été les cibles de tirs de mortiers. L'hôtel Holiday Inn, où résident les envoyés spéciaux de la presse internationale, a été touché, lundi matin, par des tirs de chars et de mitrailleuses qui ont provoqué un début d'incendie. Selon des témoins, au moins deux obus ont touché un des étages supérieurs de l'établissement, faisant un blessé léger – (AFP, Reuter.)

Le CICR dénonce les exécutions sommaires dans les camps

Face à l'aggravation de la tragédie que vit la population de Bosnie-Herzégovine, Mme Sadako Ogata, haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), et M. Cornelio Sommaruga, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), se sont efforcés, samedi 3 octobre à Genève, de mobiliser l'opinion mondiale en faveur des centaines de milliers d'hommes et de femmes en danger de mort dans cette République de l'ex-Yougoslavie. Selon le HCR, une aide massive est nécessaire pour que 2,7 millions de personnes puissent affronter *« le rigoureux hiver balkanique »*.

GENÈVE

de notre correspondante

M. Sommaruga a convoqué les diplomates en poste à Genève et leur a remis une déclaration qui explique notamment que *« des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées de force dans des conditions inhumaines. Des centaines, voire des milliers, de civils ont péri pendant ces déplacements : des milliers de prisonniers ont été maltraités et nombre d'entre eux ont disparu ou ont été sommairement exécutés, même dans des camps visités par le CICR »*.

Au cours de la conférence, le président Sommaruga s'est départi de la réserve qui avait, depuis toujours, force de loi à la Croix-Rouge, pour dresser un implacable réquisitoire. Devant la presse, il s'est félicité que ses délégués aient pu libérer 1 561 internés du camp de Trnopolje, au prix de négociations ardues tendant à garantir la sécurité de passage à destination de la ville croate de Karlovac (*le Monde* daté 4-5 octobre), mais il a révélé que des milliers d'autres détenus civils y avaient été conduits de force immédiatement après les opérations de libération...

Le CICR a pu visiter à ce jour 12 000 prisonniers civils dans vingt-six camps, mais, malgré les démarches entreprises et en dépit des engagements pris à Londres, il n'a pas eu accès à plus de vingt autres lieux de détention dont l'emplacement est pourtant connu de l'organisation. M. Sommaruga s'est insurgé contre *« les traitements intolérables »* réservés aux blessés. Il a rappelé que l'emblème de la Croix-Rouge et les principes essentiels du droit international sont sans cesse bafoués.

Il s'est élevé avec indignation contre la *« politique perverse »* de *« purification ethnique »* dont la plupart des victimes sont, précise-t-il, des Musulmans. M. Sommaruga affirme avoir eu connaissance d'autres *« documents »* et *« écrits »* des belligérants qui, non seulement permettent, mais recommandent le pire : pillages, viols, exécutions sommaires. Il en conclut que tous les efforts déployés par le CICR *« n'ont eu que des effets insignifiants par rapport à la tragédie »*. Le CICR récuse la thèse selon laquelle les coupables des atrocités seraient des « éléments incontrôlés ».

Les vrais responsables, selon l'organisation humanitaire, sont les dirigeants musulman, croate et serbe de Bosnie, respectivement MM. Alija Izetbegovic, Mate Boban et Radovan Karadzic, à qui il demande de prendre *« sans délai toutes les mesures qui s'imposent pour que cessent les exactions commises par les groupes armés dans les régions qu'ils contrôlent »*.

ISABELLE VICHNIAC

Lord Owen « porteur de nouvelles sombres » devant l'Assemblée du Conseil de l'Europe

STRASBOURG
(Conseil de l'Europe)

de notre correspondant

« Je suis porteur de nouvelles tristes, de nouvelles sombres », a déclaré lord Owen devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, samedi 3 octobre, à Strasbourg. Le représentant de la CEE à la Conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie a longuement décrit les atrocités dues à la politique de *« purification ethnique »*. Se référant à l'Holocauste, il s'est indigné du massacre de civils pour la seule raison qu'ils sont musulmans.

Aussi a-t-il lancé un avertissement à *« ceux qui tournent le dos à ce qui se passe dans l'ex-Yougoslavie : les centaines de millions de musulmans dans le monde ne pardonneront jamais aux Européens de s'être résignés et d'avoir accepté que leurs coreligionnaires soient déportés ou privés de leurs droits civils »*.

La priorité aujourd'hui, en raison de l'arrivée de l'hiver, doit être, a expliqué M. Owen, l'intensification de l'aide alimentaire. Il n'est pas certain, a-t-il poursuivi, que la reprise du pont aérien suffise à rattraper le temps perdu : *« Les stocks nécessaires n'ont pu être constitués et certains experts ont calculé qu'il y aurait cent mille morts en Bosnie-Herzégovine dans le moins mauvais des cas. »*

Ensuite, il faudra tenter d'obtenir, selon le médiateur européen, la démilitarisation de Sarajevo car il n'est pas question de *« créer un nouveau Beyrouth »*. Pour lord Owen, il est impérieux d'appliquer les principes de la Conférence de Londres en ce sens que *« les frontières géographiques de Tito ne pourront être modifiées par la force, sans accords communs »*.

Dans ces conditions, la Bosnie devra être organisée en régions *« non exclusivement fondées sur des bases ethniques, autrement dit elles seront à populations mixtes »*. Selon la même logique, les Albanais du Kosovo resteront en Serbie comme les Hongrois dans la Voïvodine. Et M. Owen de poursuivre : *« Les Serbes de la Krajina devront également accepter l'idée de vivre en Croatie en bénéficiant d'un statut spécial. »*

MARCEL SCOTTO

Le désarroi des Bosniaques

Assiégés par les Serbes, les Musulmans de Sarajevo se sentent trahis par une Europe indifférente qui leur avait promis une aide. Mais où sont les armes ?

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

« Prions Dieu pour nous venir en aide, car personne ne peut plus nous aider que Dieu. » D'une voix émue mais ferme, le prêcheur de la prière du vendredi dans cette mosquée de Sarajevo vient de résumer ce sentiment croissant d'isolement total et d'abandon de la capitale bosniaque assiégée et bombardée depuis six mois par les forces sécessionnistes serbes de M. Radovan Karadzic. Un dernier sursaut d'espoir : *« Que Dieu aide l'Europe à ouvrir les yeux pour qu'elle voie enfin ce qui se passe ici. »*

Ces restes d'espoir, nombreux sont ceux ici qui y ont totalement renoncé, y compris au cœur du pouvoir bosniaque. Ainsi, conseiller du président Alija Izetbegovic, M. Kemal Muftic ne se fait-il plus aucune illusion sur les chances d'intervention étrangère : une intervention que le gouvernement bosniaque n'a cessé de réclamer, estimant qu'elle seule pourrait faire reculer les forces serbes ; intervention également à laquelle la présidence bosniaque voulait encore croire il y a quelques semaines seulement, faisant tout pour la provoquer. *« L'étranger aurait eu largement le temps* [d'intervenir] *mais ne l'a pas fait*, déplore-t-il aujourd'hui pour dénoncer : *« Il est scandaleux de laisser se déchaîner l'armée, le régime serbes de Slobodan Milosevic* [le président de la Serbie] *et laisser les gens se faire massacrer. »*

A ce sentiment d'abandon, s'ajoute celui d'avoir été trahi par une communauté internationale – mais surtout par l'Europe – indifférente aux épreuves endurées par les Bosniaques. A la question de l'imam : *« L'Occident nous avait promis une aide, mais où sont les armes ? »*, le commandant en chef de l'armée bosniaque, le major Sefer Halilovic, répond. *« Nous nous sentons trahis chaque jour davantage par la communauté internationale. Les gouvernements étrangers savent très bien ce qui se passe ici, connaissent tout de l'agression serbo-monténégrine »*, constate-t-il en parlant de l'embargo sur les armes touchant toutes les Républiques de l'ex-Yougoslavie et de *« la plus grande injustice faite à la population de Bosnie-Herzégovine »*. Et le major Halilovic d'accuser : *« Les pays occidentaux sont responsables de ce qui se passe ici. »*

Plus direct encore, ce responsable d'une unité bosniaque, Ramiz Delalic, dit « Celo » (le Tondu), jeune chef (il a vingt-sept ans), de l'un de ces groupes paramilitaires que l'armée a récemment absorbés dans le cadre d'une réorganisation totale : *« Le monde occidental nous a condamnés à mort. Nous n'avons pas le droit de vivre en tant que musulmans dans les Balkans »*, dit-il, ajoutant avec amertume, après avoir évoqué le cynisme de l'Occident : *« Le monde s'occupe des espèces animales en voie de disparition. Ici, c'est tout un peuple qui disparaît dans l'indifférence. »*

Aucune base arrière

Et, alors que son unité a déjà du mal à se pourvoir en vivres : *« Si le monde ne nous envoie pas d'armes, nous serons très bientôt tués ; nous sommes des morts en sursis. Personne ne survivra à l'hiver si nous ne recevons pas d'aide »*, conclut-il, après avoir souligné la différence existant entre la situation de la Croatie en guerre, bénéficiant de frontières perméables pour se procurer de l'armement, et celle de la Bosnie-Herzégovine, totalement enclavée, ne disposant d'aucune « base arrière » pour se ravitailler.

« Celo » comme son supérieur hiérarchique, le major Alilovic – ancien officier de l'ex-armée yougoslave, où il avait ce grade, – soulignent le *« déséquilibre écrasant des forces »* dans ce qu'ils décrivent comme un combat *« entre David et Goliath »*. Les munitions ? Les Bosniaques en ont *« suffisamment pour se défendre »*, selon le chef de l'armée, *« mais pas assez pour lancer une offensive »*. Ce en quoi il paraît encore plus optimiste que « Celo », aux gestes et à la voix désabusés lorsqu'il affirme être *« prêt à donner tout l'or du monde pour obtenir de l'armement »*.

Optimisme est d'ailleurs un bien grand mot quand on constate la différence de langage survenue en quelques semaines. Car là où, au début de l'été, le major Alilovic annonçait que ses forces allaient rapidement briser l'encerclement de Sarajevo, il n'émet plus maintenant que l'espoir de pouvoir le faire avant l'hiver. Le vice-ministre de la défense, actuel ministre par intérim, M. Munip Bazic (un civil), est plus catégorique et explique calmement qu'il est *« impossible de briser l'encerclement depuis l'intérieur de Sarajevo »*. *« Nous comptons sur une action synchronisée à partir de l'intérieur et de l'extérieur de la capitale »*, dit-il.

Mais, pour ce faire, il faudrait davantage d'armes aux Bosniaques, et ces derniers projettent d'ouvrir une route pour acheminer de l'armement dans Sarajevo. S'il ne cache visiblement pas la difficulté d'une telle tâche, compte tenu de la concentration des forces serbes autour de la capitale, M. Bazic évoque un impératif : *« Nous devons briser l'encerclement avant l'hiver »*, pour toutefois tempérer le propos par un : *« Tout dépendra des armes que nous arriverons à nous procurer. »*

« Erreurs de préparation »

Commandant l'artillerie bosniaque, ancien colonel de l'ex-armée yougoslave, Vehbija Karic assure qu'ils pourraient *« briser l'encerclement de Sarajevo, mais à un prix faramineux, très lourd en vies humaines »*. Jusqu'à présent, les différentes tentatives bosniaques pour repousser les forces serbes de M. Karadzic ont toutes été vouées à l'échec, malgré des pertes très élevées. *« En juillet*, assure-t-il, *nous avons échoué de peu. »* Le ministre par intérim explique, quant à lui, ces échecs par *« des erreurs de préparation »*, notamment de la part d'anciens officiers « yougoslaves » – passés aux forces bosniaques – mal entraînés. Ces erreurs, les autorités les analysent, mais n'en jugeront les responsables qu'après la guerre, car ils *« ne* [peuvent] *toucher à rien pour le moment »*. Des mutations ont néanmoins déjà eu lieu au sein de l'état-major, qui a été réorganisé, selon M. Bazic.

Déjà en manque de munitions, les Bosniaques sont pourtant obligés de répondre quotidiennement aux bombardements serbes, usant ainsi celles dont ils auraient besoin pour lancer une contre-attaque, indique le colonel Karic. Ses hommes vont jusqu'à récupérer la charge des obus non explosés (par défaut de détonateurs) pour assurer leur approvisionnement à côté des munitions et des armes prises aux forces adverses, explique-t-il, en faisant état d'un autre handicap – de taille – dont souffrent les forces bosniaques : d'énormes difficultés de communication pour terminer des attaques de l'intérieur et de l'extérieur de Sarajevo, afin de briser le siège.

Les « alliés » croates

De plus, toujours selon le colonel Karic, les « alliés » croates *« ne fournissent pas de munitions aux Bosniaques »*, sauf dans les quelques régions où la cohabitation entre les deux forces est bonne. Quant à une éventuelle démilitarisation de Sarajevo, le major Alilovic n'y est pas hostile, mais à condition que les forces serbes en fassent autant et retirent leurs *« 580 canons de gros calibre, leurs 180 chars et 120 blindés »*. Dans le même temps, le commandant en chef de l'armée bosniaque assure ne croire en aucune garantie donnée par l'adversaire, dont le but est d'*« occuper la plus grande partie de Sarajevo pour s'y livrer à un nettoyage ethnique »*. Un adversaire *« qui n'a jamais respecté ses engagements, profitant de toutes les trêves pour se renforcer »*.

« Nous ne pouvons pas perdre ; Milosevic ne peut pas gagner et faire la grande Serbie » : Sarajevo, de plus en plus étouffée, paraît se réfugier dans l'autopersuasion pour combattre le découragement. Entendue à de multiples reprises, cette phrase est le plus souvent suivie de cette simple réflexion : *« Ce serait injuste. »* Quant à se rendre, il n'en est pas question, affirme-t-on à la direction du Parti de l'action démocratique (SDA), la formation du président Izetbegovic. *« La population est évidemment fatiguée du siège, mais elle ne se rendra pas, car elle serait massacrée. »*

Un homme, au moins, garde espoir en une intervention étrangère : *« Nous n'avons pas abandonné l'idée que nous faisons partie de la civilisation. »* Il s'agit du chef spirituel de la communauté musulmane de l'ensemble de l'ex-Yougoslavie, M. Yakub Selimovski. *« La situation va chaque jour en empirant, mais nous vivons dans l'espoir que cela ira mieux »*, dit-il en assurant qu'il *« espère toujours une aide étrangère »*, que *« l'Europe stoppe l'agression et protège la Bosnie-Herzégovine »*. *« Si le monde nous aide, nous aurons moins de victimes. S'il ne nous aide pas, nous en aurons plus, mais la Bosnie-Herzégovine survivra quand même. Tous les Bosniaques ont conscience que l'Europe pouvait nous aider, mais qu'elle ne l'a pas fait. Tous savent que les Etats-Unis pourraient arrêter cette guerre très vite. »*

La place de la Bosnie-Herzégovine est en Europe, souligne M. Selimovski. Or, *« ce serait une erreur* [de la part de cette dernière] *de ne pas reconnaître l'islam comme une religion à l'égal des autres. Et si les gens ici cherchent des armes n'importe où, la responsabilité en incombera à l'Europe. Si quelqu'un nous offre des armes et que l'Europe refuse toujours de nous aider, nous les accepterons d'où qu'elles viennent, de pays islamiques ou autres »*, avertit M. Selimovski, pour qui l'Europe sera mal placée pour reprocher quoi que ce soit aux Musulmans. *« Personne ne sera en droit de condamner les victimes pour s'être procuré* [là où elles le peuvent] *les armes nécessaires à leur défense. »*

YVES HELLER

□ **Les Serbes condamnent une éventuelle « zone d'exclusion aérienne ».** – M. Radovan Kardzic, dirigeant des Serbes de Bosnie, a menacé, dimanche 4 octobre, de ne plus participer aux efforts internationaux de paix si une « zone d'exclusion aérienne » est proclamée au-dessus de la Bosnie-Herzégovine. *« Si une telle proposition est adoptée par les Nations unies et la Communauté européenne, les Serbes de Bosnie se désengageront immédiatement du processus de paix mené par l'ONU et la CEE »*, écrit-il dans une lettre adressée au secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali. Il explique qu'une telle zone fournirait aux Musulmans de Bosnie un avantage stratégique *« et laisserait les Serbes blessés, abandonnés et les nombreux civils sans lignes de ravitaillement »*. – *(Reuter.)*

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Les racines de la xénophobie en Allemagne

Malgré l'ouverture de l'après-guerre, l'idée ethnique de la « germanité » l'emporte encore sur une conception plus politique des droits de l'homme

LES dirigeants allemands sont plus qu'embarrassés : un mois après les événements de Rostock, la vague de xénophobie qui se traduit par des attaques répétées de foyers abritant des demandeurs d'asile ne semble pas vouloir refluer. L'agressivité des activistes d'extrême droite s'étend maintenant aux symboles du génocide commis par les nazis contre les juifs, comme l'a montré l'incendie du baraquement juif du camp de concentration de Sachsenhausen.

Si la population reste majoritairement opposée à ces actes de violence et de vandalisme, il apparaît dans les divers sondages effectués sur ce thème qu'une minorité importante éprouve des sentiments hostiles à l'égard des étrangers vivant sur le sol allemand. Cet état d'esprit gagne même une jeunesse éduquée – au moins dans la partie ouest du pays – dans un esprit de tolérance et de refus des idéologies racistes. On a pu également observer des comportements inquiétants chez les habitants des quartiers de Rostock, Quedlinburg ou Wismar, où se sont déroulés ces incident, une attitude plus que complaisante vis-à-vis des skinheads et autres néos-nazis

Les interprétations « sociales » de ce phénomène, avancées entre autres par le chancelier Kohl pour expliquer ces violences, le rejet des responsabilités sur le régime antérieur dans l'ex-RDA, ne suffisent plus à rassurer. L'extension des troubles à l'ouest du pays, la montée des attitudes xénophobes chez les « riches » des anciens Länder, les rendent en partie caducs.

L'impuissance des autorités

Le problème n'est pas tant l'existence dans les cœurs et les esprits des Allemands de sentiments hostiles aux demandeurs d'asile, aux immigrés, aux étrangers, dans l'ordre croissant de détestation. Les Allemands ne se distinguent pas en cela de leurs voisins français, britanniques ou italiens, qui cultivent eux aussi les fleurs vénéneuses du racisme et de la xénophobie dans leur jardin plus ou moins secret.

L'Allemagne ne possède pas non plus le monopole de l'exercice de la violence anti-immigrés, de la profanation des cimetières juifs, de l'existence de partis politiques installés prônant ouvertement l'exclusion des « allogènes ».

Mais on sent, outre-Rhin plus qu'ailleurs, une impuissance dramatique des autorités politiques et morales de la nation à maîtriser des phénomènes qui causent un tort considérable à l'image de leur pays à l'étranger. Tous les hommes et les institutions disposant d'un certain poids en Allemagne sont pourtant intervenus pour condamner les actions xénophobes et demander un châtiment sévère pour leurs auteurs : le président fédéral Richard von Weizsacker, la présidente du Bundestag Rita Süssmuth, les évêques, tout l'establishment politique, religieux et littéraire, se sont exprimés à ce sujet, sans effet notable sur les comportements. On peut même retirer l'impression que cette « réaction » des élites est plus destinée à donner le change à l'étranger qu'à intervenir efficacement dans le champ social.

Pire, au-delà des discours, on constate que les actions menées par le gouvernement viennent conforter les xénophobes dans leurs convictions. Ainsi, le récent accord signé à Bucarest entre Rudolf Seiters, ministre allemand de l'intérieur, et son collègue roumain, qui prévoit la « reprise », contre rétribution en deutschemarks, des ressortissants roumains expulsés d'Allemagne – pour l'essentiel des Tziganes, – marque la fin de la généreuse politique de droit d'asile pratiquée par la RFA au nom de la responsabilité historique de l'Allemagne dans les persécutions dont ce peuple avait été victime sous le IIIe Reich.

Le droit du sang

Ceux qui accusent les Sintis et Roms fuyant les persécutions dont ils sont victimes dans les pays ex-communistes d'être des voleurs, des pollueurs, bref une insulte au paysage germanique, ne peuvent que triompher : ces gens seront retournés « en bloc », sur des critères ethniques, à l'envoyeur, et non pas, ce qui serait admissible, en raison de délits commis sur le territoire allemand. La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDM) s'inquiète du précédent ainsi créé, en faisant valoir que ce traitement appliqué aux Tziganes originaires de l'ex-Yougoslavie pourrait conduire ceux-ci à la mort.

Le passé de l'Allemagne, l'idée que se font ses citoyens de la *Gemeinschaft*, cette communauté de culture et de valeurs constitutive de la *Deutschtum*, la germanité, impliquent une conception ethnique exclusive. Le « droit du sang » en matière de code de la nationalité est profondément ancré dans la lettre et l'esprit des lois, même si l'on a ces dernières années assoupli les procédures permettant la naturalisation des enfants d'immigrés nés en Allemagne, n'ayant connu d'autre pays et d'autre culture que celle de la République fédérale.

Ainsi, les Allemands « ethniques », dont les ancêtres ont émigré il y a deux siècles dans la Russie de l'impératrice Catherine II, ne connaissant que quelques mots de la langue de Goethe, sont-ils accueillis de plein droit dans la communauté nationale. Le jeune Turc, brillant titulaire de l'*Abitur* (baccalauréat), né et éduqué à Cologne ou à Berlin, n'envisageant pas de rentrer dans son pays d'origine, restera au contraire toujours un *Auslander*, un étranger, et non pas un immigré candidat à l'intégration.

Il est difficile dans ces conditions aux responsables allemands de mener une campagne efficace contre la xénophobie. Leurs actes contredisent trop leurs belles paroles pour secouer comme il serait nécessaire la conscience collective. Le peuple allemand a beau être, avec le néerlandais, le plus curieux des autres, comme en témoigne sa fringale de voyages à l'étranger et sa passion réelle pour l'ethnologie, il n'en reste pas moins attaché à la « pureté ethnique » de son pré carré.

LUC ROSENZWEIG

Le Suisse qui pourfend l'Europe

Ténor de la droite nationaliste, Christoph Blocher mène croisade contre le rapprochement avec la CEE

BERNE

de notre correspondant

CURIEUSEMENT, Christoph Blocher a gardé un profil bas dans les jours qui ont suivi le référendum du 27 septembre sur les nouvelles transversales ferroviaires alpines, largement approuvées par 63,5 % de « oui » par le corps électoral helvétique. Lui qui tient depuis de longs mois le haut du pavé de la croisade anti-européenne a préféré ménager l'avenir en s'abstenant de s'engager sur ce terrain, même si ses adversaires présentaient ce vote comme un premier pas vers l'intégration. Ses cartouches, il les réserve en priorité au traité instituant l'Espace économique européen (EEE) qui sera soumis le 6 décembre prochain à l'approbation de ses compatriotes.

En attendant, le chef de file des opposants à l'Europe communautaire n'a pas manqué d'interpréter à sa manière l'acceptation du traité de Maastricht en France. A ses yeux, ce résultat serré est *« une raison de plus pour les Suisses de dire non à l'EEE »*. Malgré le refus du Danemark, constate-t-il, *« le petit « oui » français signifie que la CEE va réaliser l'union monétaire, ce qui prouve bien que les petits Etats n'ont rien à dire »*. *« Un important chômage dans les pays économiquement faibles et une forte inflation dans les autres, par exemple en Allemagne, sont les conséquences de cette évolution erronée,* poursuit-il. *En adhérant à l'EEE, la Suisse ne pourra plus s'en dissocier, ce qui sera un désavantage pour son économie et les salariés. »*


(L'Hebdo.)

Pas de contradiction

Quand il s'agit de pourfendre l'Europe, Christoph Blocher ne fait pas dans la dentelle. Il martèle ses arguments depuis qu'il bat la campagne pour convaincre ses compatriotes des méfaits d'un rapprochement avec la CEE. Le spectacle est garanti quand, bon comédien, il s'adresse en dialecte alémanique à des auditoires conquis d'avance à ses thèses anti-européennes. A coup de slogans simplistes, il sait parler à la Suisse profonde qui se reconnaît en lui. Dans les arrière-salles de bistrot des villages ou dans les salles plus vastes des villes, il égrène inlassablement et sans complexes la litanie de ses certitudes. *« D'abord l'EEE ressemble dangereusement à un traité colonial indigne d'un peuple libre. »* Ensuite, il le décrit comme *« un premier pas vers l'adhésion à la CEE entraînant une perte de souveraineté et la remise en cause de la traditionnelle neutralité de la Confédération »*.

N'hésitant pas à exploiter les inquiétudes de ses compatriotes, Christoph Blocher brandit l'épouvantail d'une Europe *« qui appauvrira la Suisse. Le chômage et les impôts augmenteront, les frontières seront ouvertes aux étrangers, nos droits démocratiques seront amoindris et nous devrons adopter la législation européenne qui garantit le droit de grève et de participation dans les entreprises »*.

Devant un parterre de petits propriétaires, il assure que *« l'intégration européenne fera grimper les taux d'intérêt »*. S'adressant à des paysans et à des fromagers, il déclare que *« les Suisses n'ont pas combattu en vain les juges étrangers pendant sept cents ans pour se vendre ensuite à l'encan »*. Pour mettre les rieurs de son côté, il va jusqu'à s'exclamer : *« Il n'y a que les veaux les plus stupides qui choisissent eux-mêmes leur boucher. »* Pour l'assistance l'allusion est claire aux membres du gouvernement de Berne et aux eurocrates de Bruxelles.

Sûr de sa vérité, Christoph Blocher ne supporte pas la contradiction, bien que les rares tentatives de débat aient jusqu'ici tourné court ou à son avantage. Le secrétaire d'Etat Franz Blankart, qui a négocié pour la Suisse le traité sur l'EEE, l'a appris à ses dépens : sa courtoisie et sa parfaite connaissance du dossier n'ont pas pesé lourd devant la grosse artillerie de Christoph Blocher. Un face-à-face organisé par la revue *Bilan* avec le vice-président allemand de la Commission européenne Martin Bangemann a également viré au dialogue de sourds, son interlocuteur s'obstinant à voir dans la Communauté un *« Reich européen »* qui se substituerait à des Etats souverains.

Fils de pasteur

Toujours est-il qu'en partant en guerre contre l'Europe Christoph Blocher est devenu l'un des hommes politiques les plus connus – et sans doute aussi le plus contesté du pays. Le rôle qu'il joue contre l'intégration européenne rappelle un peu celui de James Schwarzenbach qui s'était fait, dans les années 70, le champion de la lutte contre *« la surpopulation étrangère »*. Si l'époque a changé et si les caractères des deux hommes ne sont pas tout à fait comparables, tous deux sont des conservateurs ultras de Zurich et ont profité des hésitations de la classe politique traditionnelle.

Agé de cinquante-deux ans, Christoph Blocher a tout du parfait notable helvétique : patron du groupe chimique EMS, colonel de l'armée, député au Conseil national à Berne depuis 1979 et président de l'Union démocratique du centre (UDC) du canton de Zurich.

Un véritable réactionnaire

En quelque sorte le prototype d'un certain Helvète : avec sa solide carrure, l'œil clair et le cheveu blond, il paraît sortir tout droit d'un tableau de Ferdinand Hodler ou d'Albert Anker, ses peintres favoris.

Fils d'un pasteur de la campagne zurichoise, Christoph Blocher est le septième d'une famille de onze enfants. Attribuant sa réussite à sa seule volonté, il aime à raconter qu'il a d'abord travaillé chez un paysan avant d'entreprendre des études de droit tout en faisant de petits boulots pour se les payer. Croyant et pratiquant, il lit la Bible tous les matins de même qu'il accomplit chaque jour au moins 5 kilomètres de jogging sur les bords du lac de Zurich. Depuis une dizaine d'années qu'il a repris l'entreprise chimique *EMS*, il s'est aussi rapidement enrichi. Sa fortune est évaluée à des centaines de millions de francs suisses et il est membre de plusieurs conseils d'administration.

En politique, Christoph Blocher se définit comme *« un Suisse patriote, conservateur et libéral, attaché aux valeurs éprouvées »*. Il n'apprécie cependant guère d'être comparé à Jean-Marie Le Pen ou qualifié d'extrémiste. Le modèle qu'il ne récuserait pas serait celui de Franz-Josef Strauss, le défunt chef de la CSU allemande, surnommé *« le taureau de Bavière »*. Chantre d'un néolibéralisme exacerbé, il se veut le porte-parole de la majorité silencieuse et il se plaît à déranger par son franc-parler.

C'est à l'occasion du référendum sur l'adhésion à l'ONU refusée par les électeurs que Christoph Blocher avait créé l'Action pour une Suisse indépendante et neutre. Aujourd'hui, cette association, qui compte dix mille adhérents, surtout en Suisse alémanique, a trouvé dans l'opposition à l'Europe un nouveau cheval de bataille. En fait, Christophe Blocher incarne le refus de tout ce qui semble nouveau ou étranger dans la Confédération, de l'Europe aux avions de combat F-18, en passant par la semaine de quarante heures, la politique d'asile ou l'aide au développement. Comme le remarquait un journaliste zurichois, Christoph Blocher est *« un réactionnaire dans toute l'acception du terme »*. Pourtant, il se défend de préconiser le repli sur soi. A ceux qui en douteraient, il réplique que son usine, qui emploie 2 500 personnes, réalise près de 90 % de ses ventes à l'étranger, dont plus de la moitié dans la CEE.

S'il s'est imposé comme un leader de l'UDC, Christoph Blocher a aussi contribué à diviser son parti, dont le représentant au gouvernement helvétique, Adolf Ogi, soutient la demande d'adhésion de la Suisse à la CEE. Même si le Parlement fédéral vient d'approuver clairement le traité sur l'EEE, Christoph Blocher persiste à penser que le « non » l'emportera le 6 décembre. Mais, confortés par le vote français sur Maastricht et le feu vert donné par le corps électoral suisse à la construction de nouveaux tunnels ferroviaires à travers les Alpes, les partisans de l'Europe se sont entre-temps ressaisis.

JEAN-CLAUDE BUHRER

هكذا من الاصل

GAZ DE FRANCE EST HEUREUX

DE VOUS ANNONCER

UNE BAISSE DE 2% SUR

SES TARIFS DOMESTIQUES

A COMPTER DU 2 OCTOBRE.

APRES LA BAISSE DE 3%

SURVENUE EN AVRIL DERNIER,

C'EST LA DEUXIEME BONNE

NOUVELLE EN 6 MOIS.

AVEC GAZ DE FRANCE,

ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

C'EST MIEUX EN PROFITER



AVEC LE GAZ NATUREL, VOIR AUTREMENT, VOIR PLUS LOIN.

هكذا من الأصل

Dialogue difficile par-dessus la Méditerranée

Les Etats de la Communauté comprennent mal l'évolution de leurs voisins maghrébins sur lesquels pèse la menace intégriste

SALAMANQUE

de notre envoyé spécial

L'ACCESSION éventuelle des islamistes au pouvoir en Algérie n'est plus tout à fait une hypothèse d'école, propre à susciter des haussements d'épaules et des grognements dubitatifs. Ce scénario catastrophe, les participants au récent séminaire ministériel franco-espagnol de Salamanque l'ont évoqué au cours de leurs échanges de vues sur la situation au Maghreb (1). Actualité oblige...

A la vérité, les pays européens, et singulièrement les plus concernés d'entre eux – au premier rang la France et l'Espagne, – ont du mal à saisir les évolutions qui se dessinent sur les rives maghrébines de la Méditerranée et donnent l'impression de n'y voir que du bleu. Difficile, dans ces conditions, de parler de grande politique, de coopération à long terme. Les circonstances imposent de garder les pieds sur terre, d'agir au coup par coup en prenant bien soin, comme l'ont souligné les «séminaristes» de Salamanque, de *«ne pas hypothéquer l'avenir»*. Dans un sens ou dans un autre...

Assistance à pays en danger

Les responsables espagnols n'ont pas tort de le penser : *«Le Maghreb est une bombe à retardement»*, qui devrait franchir, en 2020, le cap des cent millions d'habitants. Avec des économies désarticulées sur lesquelles pèse le poids d'une dette extérieure qui dépasse les 60 milliards de dollars. Avec un chômage endémique qui touche plus de la moitié des jeunes en quête d'un premier emploi.

Avec des écarts de niveau de vie qui se creusent d'une rive à l'autre, de 1 à 20, par exemple, entre la France et le Maroc. Et, au bout du compte, avec une population prête à prendre tous les risques pour gagner l'Eldorado européen, même dans une embarcation de fortune, sur une mer cruelle, à travers le détroit de Gibraltar... Face à un possible déferlement, l'Europe communautaire s'inquiète, se concerte et se protège. La France compte déjà deux millions de Maghrébins, l'Espagne en annonce entre trois cent et quatre cent mille, clandestins compris. L'une et l'autre ont évoqué, à Salamanque, les moyens de mieux harmoniser leur politique de visas, dans le sens d'une plus grande rigueur. Sans se faire trop d'illusions sur la possibilité de dresser une muraille sans brèches, tout au long du flanc sud de la CEE.

D'aucuns ont insisté, à Salamanque, sur la nécessité de soigner cette «mal-vie» à sa source. Ainsi ont été évoqués, entre autres pistes de réflexion, la réhabilitation des banlieues des grandes villes maghrébines, le développement du réseau des petites et moyennes entreprises (PME) sous couvert d'accords de partenariat, la relance des projets d'intégration régionale dans le cadre de la politique méditerranéenne rénovée (PMR). La liste n'est pas limitative, le concours d'idées reste ouvert...

Pour leur part, les Etats du Maghreb appellent leurs vis-à-vis européens à la rescousse au nom du sain principe d'assistance à pays en danger, que ce danger ait le visage d'un chômeur ou d'un islamiste, les deux tendant à se confondre. Hassan II nourrit l'idée fixe d'un pont lancé au-dessus du détroit de Gibraltar pour amarrer concrètement le Maroc à la CEE à l'entrée de laquelle son royaume est toujours candidat. L'Algérie, qui, faute de mieux, applique aujourd'hui la politique du «compter sur soi», aurait besoin d'une sorte de plan Marshall pour échapper à la déconfiture économique.

Mais, d'un bord à l'autre du bassin occidental de la Méditerranée, le dialogue a du mal à se nouer. Les troubles en Algérie et la mise en quarantaine internationale de la Libye ont, pour le moment, fait capoter l'ambitieux dialogue des «5 + 5» – les cinq pays de l'Europe du Sud et les cinq Etats de l'Union du Maghreb arabe (UMA). *«Ce dossier est complètement bloqué»*, admettent les milieux officiels français (2).

L'Europe communautaire a cru, un peu trop vite, avoir trouvé avec l'UMA – aujourd'hui en panne – l'interlocuteur idoine pour traiter les problèmes dans leur véritable dimension. De Tripoli à Nouakchott, chaque pays en est réduit à s'enfermer dans ses frustrations ou ses fantasmes. Ainsi, le Maroc, qui réduirait volontiers le «Maghreb utile» aux seules limites de son territoire, ne serait pas mécontent de se voir appliquer *de facto* par la CEE la «clause de la nation maghrébine la plus favorisée»...

Si, d'une certaine manière, le Maghreb donne des frissons à l'Europe, l'inverse est également vrai. Les pays de l'UMA ont du mal à se situer par rapport à leurs voisins du Nord. Ils balancent entre une coopération bilatérale dont ils apprécient la solidité et un dialogue multilatéral, dénué de toute ambiguïté. Il n'empêche que l'idée d'une Europe forte ne les séduit pas *a priori*, tant ils craignent de ne pas peser lourd en face d'elle.

Un défi lancé aux Arabes

Le Maroc tente donc de faire de l'entrisme et, pour l'heure, de négocier durement avec la CEE, au mieux de ses intérêts, la mise en place d'une zone de libre-échange. L'Algérie se tient sur son quant-à-soi. Un commentaire du très officieux quotidien *El Moudjahid* dénonçait récemment *«la mythologie de la culture méditerranéenne»* qui ne serait rien d'autre qu'un *«défi lancé aux Arabes»*... Il est vrai que, économiquement parlant, l'Europe communautaire ne se sent pas naturellement attirée vers la Méditerranée et le Maghreb. Et ce d'autant moins qu'à l'avenir l'espace que la CEE est appelée à gagner se situera au nord et à l'est de ses frontières actuelles. *«Nous devons sensibiliser nos partenaires aux problèmes du Maghreb*, a déclaré Roland Dumas à Salamanque. *C'est l'intérêt de toute l'Europe de prendre en considération ses difficultés.»*

Esthétisme démocratique

Au demeurant, la question reste posée de savoir si aide au développement et progrès démocratique doivent aller de pair. Déjà, la CEE se préoccupe d'inscrire la question du respect des droits de l'homme dans la logique d'une future coopération euro-maghrébine. Il est clair que l'interruption du processus électoral, au mois de décembre 1991, en Algérie, et les commentaires acides qu'elle a alors suscités du côté de l'Elysée continuent d'avoir un effet délétère sur les relations avec Paris. D'autant que le «dirigisme éclairé» du premier ministre, Belaïd Abdessiam, laisse sceptique plus d'un bailleur de fonds.

«La France va-t-elle s'acharner longtemps à faire de l'esthétisme démocratique alors que nous sommes en train de nous noyer?», s'interrogent amèrement les milieux algériens. L'accusation n'est pas sans fondements, dans la mesure où Paris entretient des rapports de bonne qualité avec les régimes marocain et tunisien qui n'ont, pourtant, de démocratique que la façade. Mais, vu d'Europe, il importe bien davantage de protéger ces deux pays de la «tornade verte» qui souffle depuis Alger.

A vrai dire, les gouvernements européens n'ont plus d'idées très précises sur ce que devraient être les lignes de force d'une coopération avec leurs homologues maghrébins. Ce flou nourrit ainsi, à l'encontre de la France, un procès en suspicion sur l'autre rive de la Méditerranée, notamment en Algérie. Comme si cette politique «au fil de l'eau» dissimulait des visées inavouables ou trahissait simplement un manque de courage et de discernement.

Les pays européens savent le remue-ménage que créerait, d'un bout à l'autre du Maghreb et à l'intérieur des communautés maghrébines en Europe, l'arrivée au pouvoir des «barbus» en Algérie. Pour autant, ils ne s'interdisent pas de garder le contact avec les islamistes et même d'héberger les plus exaltés d'entre eux. Comme cela est de tradition avec n'importe quels opposants susceptibles d'accéder, un jour, aux affaires.

Les incertitudes du moment, sur l'autre rive de la Méditerranée, rendent ainsi le dialogue euro-maghrébin particulièrement laborieux. Elles brouillent les perspectives, poussent aux calculs, suscitent des malentendus. Les «séminaristes» français et espagnols de Salamanque n'ont pu que prendre acte de ces intempéries politico-économiques dont personne ne semble être, aujourd'hui, en mesure de maîtriser le cours.

JACQUES DE BARRIN

(1) La réunion de Salamanque a réuni, les 28 et 29 septembre, autour des ministres des affaires étrangères et de l'intérieur français et espagnols, les ambassadeurs des deux pays accrédités dans les cinq Etats du Maghreb.

(2) D'un côté, l'Espagne, la France, l'Italie, Malte et le Portugal ; de l'autre, l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie.

REVUE DE PRESSE

A deux vitesses

A deux vitesses, à géométrie variable, ou marchant d'un même pas vers la monnaie unique, cette Europe désormais qualifiée de «maastrichtienne» cherche son rythme. En Grande-Bretagne, *The Economist* ne croit pas au *«décollage immédiat d'une fusée euromonétaire sélective»*. *«Même si cela était le cas*, ajoute l'hebdomadaire de la City, *cela n'aurait rien pour effrayer les traînards. La Grande-Bretagne et le Danemark ont déjà réservé des tickets pour un voyage plus lent, avec le droit de sauter en marche...»*

Mourir pour Dresde

En pleine tempête monétaire, l'industriel italien Carlo De Benedetti s'était écrié dans l'hebdomadaire *l'Espresso*, dont il est le propriétaire : *«Morire per Dresda, no !»* Le PDG d'Olivetti exprimait ainsi une irritation largement partagée en Europe devant les conséquences de la rigidité allemande en matière de taux d'intérêt, conséquence des besoins du gouvernement de Bonn pour le redressement de l'ex-RDA. Ce refus de mourir métaphoriquement pour Dresde met en rage le directeur du *Spiegel*, Rudolf Augstein, qui traite Carlo De Benedetti de *«Polichinelle»*.

Pour le directeur du magazine hambourgeois, il y aurait deux poids, deux mesures : *«Pourquoi ne nous élèverions-nous pas contre la mauvaise gestion économique de l'Italie du Sud ?»* Les citoyens de la ville hanséatique ayant l'anglophilie dans leurs gènes, on ne s'étonnera pas de voir Rudolf Augstein plaider pour que la Grande-Bretagne ne soit pas abandonnée au bord du chemin : *«Nous avons besoin de l'Angleterre, et le président de la Bundesbank Helmut Schlesinger a fait une erreur en annonçant que la réadmission de la livre sterling au sein du SME devrait se faire aux conditions posées par la Bundesbank. Cela convient tout à fait à l'idée de Kohl et de Mitterrand d'une Europe à deux vitesses, dont il ne pourrait résulter qu'un méli-mélo horrible.»*

Le couple franco-allemand

L'apparente solidité du couple franco-allemand dans le tourbillon monétaire et politique est remarquée mais diversement appréciée : ainsi *l'Espresso* constate que *«le résultat de la crise actuelle a été de renforcer les liens entre la France et l'Allemagne, en premier lieu en créant un lien plus étroit entre le franc et le deutschemark. Cette initiative est présentée comme un moyen de sauver la CEE. Qu'en est-il en réalité ? La naissance de ce couple renforcé, avec un rééquilibrage interne au détriment de la France, ne signifie-t-il pas plutôt la fin de l'Europe réellement communautaire ?»*

The Economist ne se laisse pas aller à l'europessimisme largement répandu outre-Manche, et plaide pour l'approfondissement de la CEE avant qu'elle ne procède à son élargissement : *«Il est déjà clair qu'il est difficile de concilier les ambitions de douze membres, sans créer une impression de coercition. Imaginons que l'on taille un habit susceptible d'aller à vingt-quatre personnes. Il serait essentiel d'effectuer des retouches pour chacun. Le sens de l'union sera préservé en laissant ouverte l'adhésion à chacun des niveaux, avec des critères clairs.»*

L. R.

LIVRES ET REVUES

L'Europe une

Jean-Pierre Faye propose un voyage à travers les philosophes qui, de la Renaissance à nos jours, ont annoncé cette *«Europe une»* que Nietzsche voyait venir *«lente et hésitante»*. Avec cet aphorisme de septembre 1888, tiré des *Pensées sur les chers Européens d'aujourd'hui et de demain*, que ne renierait pas Helmut Kohl : *«...un «Reich allemand» – combien de «Reichs allemands» ne donnerait-on pas pour un seul Goethe !...»*

► **Jean-Pierre Faye, *l'Europe une. Les philosophes et l'Europe*. Préface de Jacques Delors. Gallimard. 290 pages. 75 francs.**

De l'Oural vers l'Atlantique

Jusqu'à la fin des années 80, les démographes s'intéressaient essentiellement aux migrations du Sud vers le Nord. La fin de la division de l'Europe a attiré l'attention sur d'autres mouvements de populations possibles, de l'Est vers l'Ouest cette fois. Ce livre contient les rapports préparés pour des réunions ministérielles du Conseil de l'Europe.

► ***De l'Oural à l'Atlantique, la nouvelle donne migratoire*. Les éditions du Conseil de l'Europe. 266 pages.**

La Communauté européenne dans une nouvelle Europe

Cet ouvrage, disponible en allemand, publie sous la direction de Christian Deubner les réflexions d'un groupe de travail d'universitaires et de hauts fonctionnaires français et allemands, sur la manière dont la Communauté a réagi aux changements de 1989-1990 sur le Vieux Continent.

► ***Die europaische Gemeinschaft in einem neuen Europa*. Ed. Nomos, Baden-Baden. 252 pages.**

L'Europe de l'Atlantique à l'Oural ?

Un jeune historien et diplomate allemand a étudié la pensée européenne du général de Gaulle et la politique menée dans ce domaine pendant les dix premières années de la Vᵉ République. Un regard original qui prend d'autant plus de valeur après les bouleversements de 1989.

► **Hans-Dieter Lucas, *Europa vom Atlantik bis zum Ural ?* Ed. Bouvier. Bonn. 438 pages. 120 DM.**

La vie quotidienne au Parlement européen

Pour qui veut connaître les coulisses du Parlement à trois sièges (Strasbourg, Bruxelles et Luxembourg), neuf, douze pays et 518 élus, voici un livre qui apprendra beaucoup. Non seulement sur la petite histoire de la tribu parlementaire, mais sur la subtile politique menée par les groupes, où l'on voit que le facteur national *«est omniprésent dans le quotidien de l'action»*.

► **Marc Abélès, *la Vie quotidienne au Parlement européen*. Hachette, 440 pages, 118 F.**

Bruxelles

Strasbourg

Regain d'optimisme en Alsace

STRASBOURG

de notre correspondant

LES actions de Strasbourg dans la lutte qui oppose la capitale alsacienne à Bruxelles pour le siège du Parlement européen sont en hausse. *Le résultat spectaculaire obtenu* à Strasbourg au référendum sur le Traité de Maastricht – 72,2 % de « oui » – est en soi une récompensense pour tous les partisans de l'Europe. L'optimisme affiché par Catherine Trautmann ne tient pas seulement à ce score flatteur. Le maire de Strasbourg vient en quelques semaines de marquer *plusieurs points.*

Le Conseil de l'Europe a retrouvé une seconde jeunesse avec l'implosion du bloc communiste et l'intérêt que lui portent les nouvelles Républiques de l'Europe centrale et orientale *et de l'ex-URSS. Le chantier du* Palais des droits de l'homme où pourront être examinées les plaintes des citoyens de quarante pays européens est largement avancé. Le système informatisé nécessaire à la mise en œuvre des accords de Schengen (SIS) sur la libre circulation s'installe à Strasbourg. Dans le même sanctuaire, Europol va *être opérationnel au 1er janvier* prochain pour coordonner la lutte de la CEE contre la criminalité internationale. La métropole alsacienne vient d'être préférée à Berlin et à Düsseldorf pour accueillir l'Observatoire européen de l'audiovisuel. Arte est sortie de la confidentialité et la chaîne culturelle franco-allemande doit s'élargir *à d'autres pays de la Commu*nauté.

Combler le déficit démocratique

Catherine Trautmann vient – enfin – d'obtenir la garantie de l'Etat pour construire un nouvel hémicycle de 750 places (et plus si nécessaire) et 1200 bureaux supplémentaires. Certes, les nouvelles installations ne pourront être livrées à l'Assemblée avant la *fin de 1996. D'ici là, il y aura* bien longtemps que les parlementaires européens disposeront de l'Espace Léopold à Bruxelles, encore que le chantier ait pris beaucoup de retard.

Tout aussi gênantes pour Bruxelles apparaissent les déclarations de Helmut Kohl sur la *« furie réglementaire »* de la Commission européenne. Le *diatribe du chancelier allemand* ternit l'image de la commission et de sa ville d'accueil.

Ce besoin urgent d'une Communauté plus transparente fait souffler un vent d'optimisme sur Strasbourg. La cité alsacienne est prête, considèrent ses responsables, à répondre tout de suite aux aspirations de l'opinion publique européenne alors que ce n'est pas le cas de Bruxelles. D'autant que le gouvernement belge, confronté à de graves difficultés politiques *et budgétaires, et la région* bruxelloise avec lui, ont du mal à tenir leurs engagements à l'égard des institutions européennes.

Aussi Strasbourg prend-elle au sérieux les signes d'apaisement manifestés par Bruxelles. On veut y voir la recherche de la paix dans la bataille du siège du Parlement. Les espoirs sont grands qu'au conseil européen d'Edimbourg de la fin de l'année, François Mitterrand obtienne un compromis *définitif : les sessions « ordinaires »* à Strasbourg et les sessions *« extraordinaires »* à Bruxelles. Restent les parlementaires européens qui, même si chez certains l'évolution est visible, sont toujours en majorité favorables à Bruxelles, le *« contrôle démocratique »* nécessitant, selon eux, d'être... *« à proximité »* du conseil des ministres des Douze et de la Commission européenne.

MARCEL SCOTTO

Etre autrichien, européen et... neutre

L'indépendance par rapport aux blocs était une composante de l'identité. Mais que faire quand les blocs ont disparu et que l'Europe ouvre ses portes ?

VIENNE

de notre correspondante

L'AUTRICHE, confortablement retirée depuis 1955 dans le cocon de la neutralité, s'interroge, depuis l'éclatement d'une guerre sur le territoire voisin de l'ex-Yougoslavie, sur la valeur réelle de ce statut qui semble avoir perdu sa raison d'être avec la fin du conflit Est-Ouest. Par quelle politique de rechange garantir au mieux la sécurité du pays ? Faut-il défendre la neutralité au risque de se voir barrer la route de l'intégration dans la CEE ? Peut-on l'abandonner et miser sur la future politique de *sécurité commune européenne qui* se dessine à un horizon encore bien lointain ? Ou faut-il sans tarder demander l'adhésion à l'OTAN ?

Autant de questions – et de réponses – qui divisent l'opinion et la classe politique autrichiennes, en particulier la coalition gouvernementale formée de socialistes et de conservateurs.

La volte-face de la Suède en matière de neutralité et la position nuancée de la Suisse – les deux pays n'ont pas évoqué, contrairement à Vienne, la neutralité dans leurs demandes d'adhésion à la CEE – ont créé un certain malaise. Les désaccords sur cette question sont d'autant plus douloureux qu'en Autriche la neutralité n'est pas perçue comme simple concept juridique et politique, mais a *contribué à façonner l'identité* nationale après 1955. La fête nationale, le 26 octobre, commémore le vote au Parlement de la loi sur la neutralité en 1955 et le départ des dernières troupes alliées.

Vienne cherche désespérément à *ménager la chèvre et le chou*, à savoir sauver la neutralité en l'interprétant de manière plus souple et intégrer le pays dans la défense européenne commune. On ne sait pas quand et sous quelle forme celle-ci verra le jour, mais elle est de plus en plus ressentie comme la seule garantie de sécurité pour un pays voué à vivre encore longtemps à la limite d'une région troublée.

Le chef de la diplomatie autri*chienne*, Alois Mock, n'est pas seul à faire une analyse très sombre de la crise des Balkans, qui risque, selon lui, de prendre une nouvelle *dimension dans le cas* d'un engagement des pays islamiques en Bosnie-Herzégovine aux côtés des Musulmans. La scission de la Tchécoslovaquie et la présence de fortes minorités hongroises en Slovaquie, en Voïvodine et en Roumanie sont d'autres éléments propres à créer un scénario assez inquiétant pour la sécurité de l'Autriche. *« Jamais depuis 1968 la sécurité de l'Autriche n'a été plus menacée vu la situation chaotique à nos frontières à l'Est »*, estime Andreas Khol, porte-parole du OeVP (parti conservateur) pour *les affaires étrangères.*

Des menaces aux frontières

Les responsables restent prudents pour des raisons de politique intérieure et n'osent pas demander ouvertement l'abandon de la neutralité. Mais selon les sondages, l'opinion publique bouge : en janvier dernier, 96 % des Autrichiens ne voulaient pas qu'on touche à la sacro-sainte neutralité. En juin dernier, 38 % étaient déjà de l'avis *qu'à la suite du grand chambardement* à l'Est elle avait perdu son sens. Selon le directeur de l'institut ISMA, la raison de ce changement est la crise dans les Balkans.

Erhard Busek, chef de l'OeVP et vice-chancelier, avait néanmoins essuyé des critiques acerbes de tous les côtés lorsqu'il avait déclaré publiquement : *« La neutralité telle qu'elle a été perçue en 1955 est morte »* et demandé de *« mettre fin aux ambiguïtés »* et de *« reconnaître ouvertement que l'Autriche souhaite intégrer la CEE moins pour des raisons économiques que pour des raisons de sécurité ».*

Le bouillant chef de l'opposition de droite, M. Joerg Haider, surnommé parfois le Le Pen autrichien, est allé jusqu'à réclamer haut et fort l'adhésion à l'OTAN, *« seule organisation qui dispose des moyens militaires pour assurer la sécurité de ses membres ».*

Des distances face à l'Allemagne

Le chancelier Franz Vranitzky et la quasi-totalité des responsables sociaux-démocrates hésitent et veulent surtout éviter de brûler les étapes, car ils savent bien que les Autrichiens tiennent à la neutralité, synonyme pour la génération d'après-guerre d'essor économique, de stabilité politique et de nouvelle identité autrichienne face à l'Allemangne.

Le chancelier a rejeté l'idée d'une adhésion à l'OTAN. Il mise sur la sécurité européenne collective *« à laquelle l'Autriche participera activement »*. Un mémorandum adressé à Bruxelles en juin dernier ne mentionne d'ailleurs plus la neutralité et donne l'assurance aux Douze que l'Autriche souscrira à la politique commune aussi bien en matière de diplomatie que dans le domaine de sécurité.

Dans le débat sur la neutralité, qui est systématiquement placé sous le signe de la discorde, il y a une seule certitude : la loi constitutionnelle sur la neutralité interdit à l'Autriche d'adhérer à une alliance militaire et d'accepter des bases militaires étrangères sur son territoire.

Le reste relève d'une conception très large de la « politique de neutralité » dans laquelle Vienne a toujours privilégié un engagment international. L'Autriche est membre de l'ONU (contrairement à la Suisse) et a toujours massivement participé aux opérations des « casques bleus ». Vienne s'est également rallié aux sanctions de l'ONU contre l'Irak et la Serbie. Sans parler des facilités accordées aux avions des alliés ayant participé sous l'égide de l'ONU au conflit dans le Golfe.

Werner Fasslabend, ministre de la défense, a cependant lancé un pavé dans la mare lorsqu'il a offert à l'ONU l'utilisation de « bases logistiques » en Autriche pour les troupes et avions engagés dans ses missions humanitaires en ex-Yougoslavie. Comme lors de la guerre du Golfe, l'Autriche autorise les avions de l'ONU – plus de 500 jusqu'à présent selon le ministre – à survoler l'Autriche.

Mais leur permettre d'atterrir en Autriche, pour Heinz Fischer, président du Parlement (social-démocrate), ce serait trop et dépasserait les engagements qu'impose à l'Autriche la solidarité internationale au sein de l'ONU. *« Le statut de neutralité serait progressivement vidé de son sens par de telles actions »*, estime-t-il.

Un premier pas vers l'UEO

L'Union de l'Europe occidentale *(UEO) semble être la mieux placée*, aux yeux de nombreux dirigeants autrichiens, pour devenir le pilier de la future défense européenne commune. *« L'Autriche devra se rapprocher de l'UEO, qui a un nouveau rôle à remplir dans la future architecture de sécurité européenne »*, estime Ernst Sucharipa, directeur politique au ministère des affaires étrangères. Alois Mock *insiste de son côté auprès des socia*listes pour que l'Autriche soit représentée par un observateur auprès de l'UEO et du Conseil de coopération nord-atlantique (COCONA), forum Est-Ouest créé par l'OTAN et ses anciens adversaires de l'Est.

Le débat sur la sécurité de leur pays a pris les Autrichiens au dépourvu. Le conflit Est-Ouest et la présence de deux blocs militaires hostiles avaient fait bénéficier l'Autriche, grâce à sa position stratégique d'avant-poste de l'Ouest, à la charnière des deux blocs, d'une garantie implicite de l'OTAN en cas d'invasion par les troupes de l'URSS et de ses alliés. La disparition du pacte de Varsovie et la fin du conflit Est-Ouest ont privé le pays de ce parapluie dont on préférait ne pas parler en vertu de la neutralité.

Mais maintenant ? *« L'Autriche restera seule dans un éventuel conflit et l'OTAN organiserait dans le meilleur des cas une opération « voisin en détresse » pour nous »*, estime Andreas Khol avec quelque ironie, en faisant allusion à l'aide humanitaire – « Voisin en détresse » – organisée en Autriche pour l'ex-Yougoslavie.

Détail surprenant en marge d'un débat mené avec beaucoup d'émotion : personne n'a sérieusement évoqué jusqu'à présent l'éventualité de renforcer la défense du pays pour être en mesure, le cas échéant, de se défendre par ses propres moyens. Cette hypothèse semble totalement exclue en Autriche, qui dépense 1,3 % seulement de son PIB, soit 18 milliards de schillings (9 milliards de francs), pour sa défense. Peter Jankowitsch, porte-parole social-démocrate pour les affaires étrangères, a catégoriquement exclu l'adhésion de l'Autriche à l'OTAN en arguant entre autres qu'un tel acte demanderait de tripler le budget militaire.

WALTRAUD BARYLI

TRIBUNE

L'unité italienne en question

par Sergio Romano

NI le gouvernement Amato ni les Italiens n'ont eu le temps et la volonté, ces dernières semaines, de réfléchir à l'Europe de Maastricht et à la position de l'Italie dans la Communauté. Le référendum en France, le sommet franco-allemand de Paris, le procès fait à la technocratie bruxelloise, les déclarations de John Major et la dureté polémique des relations germano-britanniques ont été commentées en Italie comme des événements lointains, plus objet de curiosité intellectuelle que matière d'importance immédiate pour les intérêts du pays.

Jamais l'opinion italienne n'a été autant absorbée par la contemplation de ses propres plaies et de ses propres malheurs : crise du système politique, corruption, déficit budgétaire, chômage, augmentation des impôts, réductions des dépenses sociales, manifestations, grèves, protestations contre les dirigeants syndicaux. Tous savent que la crise finira par agir comme un instrument chirurgical sur leur sort personnel, sur le système politique et sur les restes de l'*Etat-providence. Peu semblent se* rendre compte que cela a déjà eu pour effet, à l'échelle européenne, de modifier la hiérarchie entre les pays de la Communauté et d'établir pour chacun d'entre eux, à la « Bourse de Bruxelles », une nouvelle quotation.

« L'Europe à deux vitesses » n'est pas l'expression appropriée. Si la France et l'Allemagne, malgré tous les démentis, s'apprêtent, avec le Benelux, à créer *de facto* une monnaie unique, les absents et les retardataires formeront en fait un groupe hétérogène, caractérisé par des aspirations et des rythmes de développement divers. L'Angleterre et le Danemark n'ont jamais entièrement renoncé à la perspective d'une Europe des marchands dans laquelle chaque Etat aurait le contrôle de ses dépenses sociales, de la politique fiscale, de la masse monétaire et des taux d'intérêt.

Ils ont accepté d'adhérer à la Communauté afin de ne pas rester à l'écart d'une organisation forte; mais ils céderont toujours à la tentation de lui tourner le dos toutes les fois qu'elle manifestera des signes de faiblesse et de division. A tort ou à raison, Londres et Copenhague sont *convaincus de pouvoir* mener, *si* nécessaire, une autre politique, atlantique et nordique. Ils n'envisagent pas l'éclatement de l'Europe communautaire comme un malheur, *mais* comme la possibilité d'un retour à une liberté perdue.

Un cas à part

Cet éparpillement présente, pour l'Espagne, le Portugal, l'Irlande et la Grèce, à la fois des avantages et des désavantages, selon leur situation particulière. Mais, à une exception près, la Grèce, ils n'ont rien à se reprocher. Admis dans la Communauté quand ce club existait déjà depuis des années, ces pays ont fait de leur mieux – l'Espagne en particulier avec succès – pour moderniser leur économie, mettre de l'ordre dans leur budget et avancer du même pas que les grands pays.

Ce n'est pas leur faute si l'unification allemande, les élections américaines et la stagnation économique se sont donné rendez-vous en 1992 pour renverser les plans échafaudés à Maastricht en décembre dernier et gêner la marche vers l'unité européenne. Aucun homme d'Etat espagnol, portugais ou irlandais ne peut être accusé d'impéritie, d'impréparation ou de légèreté. Ils ont simplement subi les conséquences d'événements extérieurs qu'ils ne pouvaient ni rejeter ni contrôler.

Le cas de l'Italie est totalement différent. Parmi les fondateurs de la Communauté, elle est le seul pays qui doive sortir du rang et ralentir sa marche. Les événements des dernières semaines comportent pour les Italiens une double régression : par rapport au groupe des Six qui a toujours joui d'une grande autorité morale en tant que noyau originel de la construction communautaire, et par rapport au groupe des sept pays les plus industrialisés de l'Occident capitaliste. On pourra se consoler en évoquant l'exemple de l'Angleterre, contrainte elle aussi d'avouer publiquement sa fragilité économique. Mais la comparaison est trompeuse car elle ne tient pas compte de quelques différences. D'abord, la Grande-Bretagne croit pouvoir mener une autre politique alors que *l'Italie a tout misé sur l'Europe.*

Nous ne savons pas si les calculs anglais sont réalistes et combien de temps il faudra pour que la réalité se conforme aux vieilles convictions de Mme Thatcher. Mais nous savons que l'Italie sans l'Europe est seulement un pays méditerranéen. L'Angleterre *peut toujours vivre à l'ombre des* Etats-Unis; l'Italie risque de tomber dans un club dont les membres s'appellent Moubarak, Khaddafi, Milosevic, *Tudjman, Hassan II et dans la* meilleure des hypothèses Felipe Gonzalez.

Un pays méditerranéen

Ce n'est pas tout. L'Angleterre a *une économie fragile, stagnante*, alourdie par les vieilles structures coloniales, mais elle a un système politique solide, une administration efficace, un marché financier fort. Elle n'est plus une grande puissance, mais sait encore vendre des services – informations, assurances, finances – au reste du monde.

L'Italie est sous plusieurs aspects dans une situation inverse. Beaucoup de secteurs de son économie et de sa *société sont dynamiques et entreprenants*, mais son système politique et administratif est inefficace, corrompu et extraordinairement coûteux. *Son exclusion* du club privilégié de l'Union monétaire n'est pas la conséquence d'une conjoncture défavorable et d'une difficile transition économique; c'est la sentence par laquelle l'Europe juge et condamne la classe politique et le régime italiens. Si la Grande-Bretagne est encore sous bien des aspects un vieil empire à la recherche de son rôle international, l'Italie est une puissance moyenne en train de glisser vers les degrés les plus bas de sa catégorie. L'histoire anglaise des cinquante dernières années peut être représentée comme un déclin lent et continu ; celle de l'Italie comme un long progrès extraordinaire, suivi d'une chute brutale.

Tôt ou tard, les Italiens cesseront *de penser seulement aux impôts, aux* retraites, aux bons du Trésor, aux dépenses de santé et aux pots-de-vin. Ils découvriront alors brusquement *que leur pays, entre-temps, a échoué* dans la « série B ». Il n'est pas possible aujourd'hui de dire s'ils préféreront croire les démentis apaisants des *diplomates, ou s'ils chercheront* à faire mentir le verdict par un sursaut d'orgueil. Tout dépendra en dernière analyse de leur capacité à réformer le régime et à licencier la classe politique qui a si mal administré leurs ressources économiques et morales.

S'ils n'y parviennent pas, si le pays *reste à la porte de l'Union* monétaire, la crise de Maastricht finira par accentuer l'incompatibilité et la division entre les régions du Nord, qui *n'ont pas l'intention de* renoncer à l'Europe, et les régions méridionales qui s'adonneraient plus facilement aux douces habitudes de la société méditerranéenne. Les frustrations de la politique européenne finiraient par alimenter les frustrations italo-italiennes et se répercuter sur l'unité nationale. Pour rester unie, l'Italie n'a d'autre solution que de faire partie de l'Europe unie.

▶ **Ancien ambassadeur, Sergio Romano *commente l'actualité* pour plusieurs journaux italiens.**

POLITIQUE

Le premier ministre se prononce pour un mandat présidentiel de sept ans non renouvelable

M. Pierre Bérégovoy était, dimanche 4 octobre, l'invité de l'émission « 7 sur 7 » sur TF1. Voici les principaux extraits de son intervention.

● **Les sondages.** – *« Des sondages, nous en avons connu récemment encore. Rappelez-vous les sondages du mois de mai qui donnaient une majorité de « oui » variant entre 65 et 70 %. Je me souviens d'un sondage d'octobre 1980 qui donnait 37 % de suffrages à François Mitterrand, candidat à la présidence de la République, il en a eu 52. Les sondages, il faut en tenir compte, c'est une photographie de l'opinion, mais battons-nous d'abord.*

» J'espère aller jusqu'aux élections de 1993, et puis, si je réussis à renverser la tendance et si le président de la République en décide ainsi, je poursuivrai volontiers l'œuvre que j'ai entreprise (...). Je suis réaliste parce que je crois qu'il est difficile aujourd'hui de dire qui va l'emporter. Je ne crois pas d'ailleurs qu'aucune formation l'emportera nettement (...). Les Français sont gens prudents et avisés (...), ils ne donneront pas à telle coalition une majorité telle qu'elle écrasera les autres. »

● **L'Europe.** – *« Il faut que la Commission de Bruxelles fasse son métier ; elle le fait généralement bien, mais il ne faut pas qu'elle se mêle de tout (...). J'ai confiance dans cette Commission, mais je souhaite qu'en effet elle tienne davantage compte des aspirations des peuples européens, je pense notamment à la politique agricole commune. »*

● **Le remaniement gouvernemental.** – Interrogé sur les causes du départ de M. Soisson du gouvernement Cresson et sur les conditions de son retour dans celui de M. Bérégovoy, le premier ministre explique : *« Il y avait un doute et ce doute est levé. D'ailleurs, Jean-Pierre Soisson a toujours considéré qu'il n'avait bénéficié d'aucune voix du Front national. Ce doute est levé parce que tous les vice-présidents du conseil régional de Bourgogne ont été élus contre les candidats du Front national (...). La démonstration est faite que Jean-Pierre Soisson a obtenu une majorité, une majorité relative, mais qu'il peut gouverner la région Bourgogne sans aucune compromission avec le Front national. »*

Interrogé sur l'absence d'écologistes dans son gouvernement, M. Bérégovoy déclare : *« Je ne cours après personne (...). Je crois que c'est la clarté des choix politiques qui déterminera l'attitude des Français (...). Je n'écarte personne (...). Être soi-même, cela veut dire ne pas rechercher par la démagogie à gruppiller quelques voix ici ou là ; cela signifie avoir un langage clair avec les écologistes comme avec d'autres (...). Les Français savent que le monde est complexe, il faut donc leur parler (...) le langage du courage et de la responsabilité. A partir de là, tout naturellement se forgeront des ensembles. Il y aura le camp du progrès, qui ne prétend pas détenir la vérité, il y aura le camp des conservateurs (...). Je crois qu'il doit être possible de constituer une majorité européenne et de progrès à partir des élections de 1993. »*

● **La réforme des institutions.** – *« Une réforme des institutions, je la crois souhaitable pour mieux clarifier les rapports de la justice avec l'exécutif, sans doute, pour donner au Parlement un peu plus de pouvoir. Mais il faut que cela résulte d'un assez large consensus (...). Si cela pouvait se faire en Congrès, cela serait mieux. Un référendum maintenant avant les élections législatives, cela pose des problèmes. »*

A propos du mandat présidentiel le premier ministre explique : *« Je me dis que deux fois cinq ans, cela signifie que l'on sera très vite au bout de trois ans dans la campagne pour le deuxième mandat, et en plus ce serait changer les institutions. Pour ma part, je pourrais accepter un mandat de cinq ans si c'était un régime présidentiel, mais je crois que la France n'en veut pas et je crois, en plus, que ce ne serait pas bon pour la stabilité de nos institutions. A partir de là, il me semble que la meilleure formule, c'est (...) sept ans non renouvelable (...) car cela permet au président de la République d'être un peu au-dessus de la mêlée, de pouvoir assurer un changement de majorité et cela donne une permanence à l'institution (...). Le président de la République, après réflexion, partage ce point de vue parce qu'il faut que le gouvernement, aux termes même de la Constitution, gouverne et il faut que le président de la République, chef des armées, fixant les grandes orientations, puisse assumer dans la sérénité cette haute fonction. »*

M. Bérégovoy tente d'éviter le vote d'une motion de censure

Suite de la première page

Il pourra se dire que, si les socialistes ont pu rester douze ans aux affaires – moins l'intermède de la cohabitation, – ils le doivent en partie à la politique de rigueur économique qu'il a fini par accepter en 1983, et qu'il a si bien mise en œuvre qu'il en est devenu le symbole, la façon dont le franc a résisté ces dernières semaines à la spéculation étant la preuve de son succès.

Il pourra aussi faire remarquer que, si la gauche est contrainte de remettre les clés du pouvoir à la droite dans les prochains mois, elle pourra se flatter de laisser une situation économique bien meilleure que celle qu'elle a trouvée en arrivant en 1981, et nul ne peut contester que l'actuel premier ministre est pour beaucoup dans l'acquisition par les socialistes d'un brevet de bons gestionnaires.

Mais M. Bérégovoy sait bien que cela ne lui suffit pas pour prétendre : *« Mission accomplie. »* Bien au contraire, puisque, justement, cette politique économique et financière, qui est en grande partie responsable de la perte de crédibilité des socialistes dans leur électorat traditionnel, risque de leur coûter le pouvoir.

Or, le chef du gouvernement aimerait bien ne pas être celui qui a conduit le PS à sa plus formidable déroute électorale depuis sa création à Epinay. Certes, il mènera la bataille législative en compagnie du premier secrétaire du parti. Mais, si M. Laurent Fabius peut espérer, grâce à son âge, une session de rattrapage, M. Bérégovoy sait qu'à soixante-sept ans il livrera probablement son dernier grand combat.

Pour éviter une défaite cuisante, il faut que toutes ses troupes aient vraiment envie de se battre. C'est pourquoi, depuis quelques jours, il ne cesse, comme M. Fabius, de répéter à l'intention de *« ses camarades »* et particulièrement des députés socialistes qui, dans leur circonscription, seront en première ligne, que rien n'est joué, faisant sienne cette maxime du maréchal Foch : *« N'est vaincu que celui qui s'avoue vaincu. »* Son premier combat, il le mène donc contre le pessimisme ambiant au PS, contre le défaitisme de ceux qui pensent que tout étant perdu il faut mieux préparer dès maintenant une reconquête future, contre ceux à qui leur âge permet de faire l'impasse sur le futur immédiat.

Du temps et de l'argent

Pour remporter cette première victoire, M. Bérégovoy a besoin de temps. Il espère que les cinq mois qui lui restent, si le calendrier électoral est respecté, lui permettront, mieux que les six premiers mois qu'il a passés à Matignon, de faire admettre que la gauche peut faire triompher le slogan qu'il lui propose : « Sécurité, solidarité, intégrité, compétitivité. » Car son printemps et son été ont été moins ensoleillés qu'il ne le souhaitait quand M. Mitterrand lui a enfin confié, comme il l'espérait depuis si longtemps, la tâche de diriger le gouvernement.

La mise en place d'une réforme aussi indispensable que mal préparée, le permis à points, l'a obligé à naviguer entre autoritarisme et dialogue avec les chauffeurs routiers. Une suite d'incidents dans les prisons l'a contraint à la même manœuvre avec le personnel pénitentiaire. La mise à nu, pendant la campagne référendaire, des frustrations engendrées par la modernisation de la société et de la lassitude suscitée par douze ans de pouvoir socialiste, l'a forcé à appeler au secours les dirigeants de l'opposition pour éviter que ne soit déchiré le grand dessein européen du président de la République.

Tenter d'atténuer le rejet de la gauche par la France rurale, rejet dont l'ampleur vient d'être démontrée, impose que M. Jean-Pierre Soisson ait, devant lui, un peu de temps et... un peu d'argent. Or, la reprise économique, que M. Bérégovoy promet depuis si longtemps et qu'il espère afin de démontrer que sa politique de « désinflation compétitive » va permettre un redémarrage générateur de création d'emplois, n'est pas au rendez-vous. Heureusement pour l'actuel premier ministre, la rigueur budgétaire qu'il a imposée comme ministre des finances à M. Michel Rocard et à Mme Edith Cresson permet à M. Michel Sapin de se montrer un peu plus généreux que lui-même ne l'a été.

La session de tous les dangers

Le sursis souhaité est, en fait, entre les mains des députés de l'opposition. S'ils parviennent à renverser le gouvernement, le président de la République serait probablement amené à dissoudre l'Assemblée nationale, ce qui, de surcroît, affaiblirait encore son autorité au cours d'une éventuelle seconde cohabitation. Or, la session parlementaire qui s'ouvre est celle de tous les dangers.

Dernière de la législature, elle ne peut être que la préparation et la répétition de la campagne électorale. Les députés de la majorité seront encore plus exigeants pour obtenir les petits cadeaux et les grandes promesses dont ils espèrent que leurs électeurs leur seront reconnaissants. Ceux de l'opposition ne peuvent qu'être enclins à démontrer leur force et leur unité, d'où leur menace de censure en toutes occasions. Et ceux qui, depuis plus de quatre ans, balancent d'un côté ou de l'autre, ne peuvent que se ranger dans le camp qui leur assure une réélection, c'est-à-dire, dans le contexte actuel, celui de la droite.

Certes, une partie de l'état-major de l'opposition ne tient pas à bousculer les échéances, mais le Palais-Bourbon est un chaudron où la pression peut mettre à mal des stratégies mûrement réfléchies. Certes, la direction du PC préfère apparemment attendre le mois de mars pour connaître le jugement des électeurs, mais certains députés communistes solidement implantés dans leurs fiefs municipaux peuvent être tentés de profiter de leur succès lors de la campagne référendaire pour régler, très vite, leurs comptes avec l'appareil de la place du Colonel-Fabien et avec les socialistes qui ont été désavoués le 20 septembre par les habitants des quartiers populaires.

Chacun fait et refait donc ses comptes. Il y a actuellement sept sièges non pourvus à l'Assemblée nationale, non compris celui de M. André Billardon, nommé au gouvernement, et dont le suppléant n'entrera en fonction que dans un mois : cinq dont les titulaires sont passés au Sénat (quatre socialistes et un RPR), et deux à la suite des démissions de MM. Jean-Philippe Lachenaud, pour cause de cumul de mandats, et François Léotard, après son inculpation dans l'affaire de Port-Fréjus.

Il suffit donc de 286 voix pour renverser le gouvernement. Or, c'est exactement le nombre de voix qu'avait obtenu la motion de censure, en juin dernier, contre la réforme de la politique agricole commune, la deuxième à être votée par les communistes après celle sur la contribution sociale généralisée en novembre 1990. Le gouvernement est plus que jamais sur le fil du rasoir.

La réforme de la politique agricole

L'ordre du jour a donc été bâti de façon à tenter d'éviter les occasions de censure. Le projet sur la maîtrise des dépenses de santé, que M. Bérégovoy avait déjà dû retirer en juillet pour éviter d'être renversé, ne sera pas discuté au début d'octobre, comme prévu, et ne sera probablement inscrit en décembre que si un accord est trouvé avec les organisations professionnelles. Après le code de procédure pénale, cette semaine, les députés discuteront de la lutte contre la corruption, un projet sur lequel M. Bérégovoy compte beaucoup pour démontrer que les socialistes, malgré les affaires, sont gens vertueux. Il espère que, malgré les sacrifices qu'il demande aux élus pour le financement de leur campagne, et par la publication de leur patrimoine personnel, le sujet s'avérera trop délicat pour offrir une occasion de censure à l'opposition.

Reste le budget, pour lequel le gouvernement sera en fait à la merci des communistes qui pourront le condamner à mort s'ils s'allient à la droite. Reste, surtout, une censure particulièrement redoutée par l'hôtel Matignon : une nouvelle mise en cause de la réforme de la politique agricole commune, à laquelle M. André Lajoinie, héraut du communisme rural, ne pourrait que s'associer. Il faudra tout l'art de la manœuvre de M. Soisson pour la désamorcer.

Premier ministre sursitaire, M. Bérégovoy doit, de surcroît, gérer la situation créée par la maladie du chef de l'Etat. La difficulté n'est pas tant la surcharge d'emploi du temps qu'elle lui impose que l'alourdissement du climat politique et économique qu'a entraîné l'annonce du cancer de M. Mitterrand. Les états-majors des partis sont obligés d'intégrer à leur réflexion la possibilité d'une élection présidentielle anticipée. Les dirigeants des entreprises sont tentés d'attendre que les électeurs aient fait leur choix politique majeur avant d'investir. D'où l'obligation pour le premier ministre d'assurer, en toutes occasions, que le « convalescent » qu'il doit protéger est en très bonne forme.

C'est sans doute pour tenter d'ôter du crédit à l'idée d'une présidentielle anticipée qu'il a, dimanche à « 7 sur 7 », exclu une réduction à cinq ans du mandat présidentiel, assurant que le chef de l'Etat, comme lui-même, préférait maintenant la solution d'un septennat non renouvelable.

M. Bérégovoy avait déjà été affublé du chapeau de bon gestionnaire de M. Antoine Pinay. Va-t-il maintenant être doté du surnom d'un autre président du conseil de la IVe République, Henri Queuille, *« le bon docteur Bérégovoy »* ?

THIERRY BRÉHIER

Le RECOURS-France souhaite le retour de la droite

MONTPELLIER

de notre correspondant

Réunis en congrès samedi 3 octobre à Montpellier, les quatre cents délégués du RECOURS-France, organisation de défense des rapatriés d'Afrique du Nord, ont tenu à exprimer leur *« très vif mécontentement »* face à un pouvoir dont ils s'estiment *« totalement ignorés depuis 1988 »*. MM. Guy Forzy, président du mouvement, et Jacques Roseau, son porte-parole, attendent désormais la solution de leurs problèmes – indemnisation, retraites, logement et emploi des enfants de harkis – d'un retour de la droite aux affaires, *« excluant même toute forme de cohabitation »*.

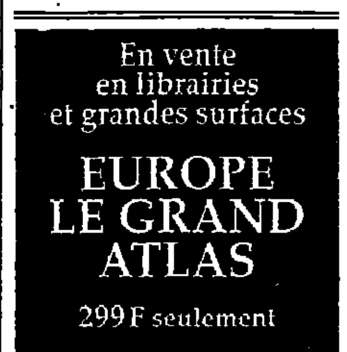
M. Jacques Chirac, qui avait fait adopter en 1986 de substantielles lois d'indemnisation, a salué les quatre cents délégués, dans un message qui promet *« l'accélération et l'achèvement »* de cette politique. Pour sa part, M. Georges Frêche, maire (PS) de Montpellier, a fait l'éloge, devant les congressistes, de *« l'œuvre accomplie par la France en Algérie »*, fustigeant *« les cheyssonnades »* et le *« tiers-mondisme pleurnichard »* de la *« gauche caviar »*. Il a réclamé *« une refonte de l'histoire de l'époque coloniale »*. *« Je peux comprendre les gens ayant rejoint l'OAS »*, a-t-il dit. Le congrès du RECOURS-France a décidé de faire du 1er novembre prochain une « Journée nationale de la sauvegarde des cimetières français d'Algérie ».

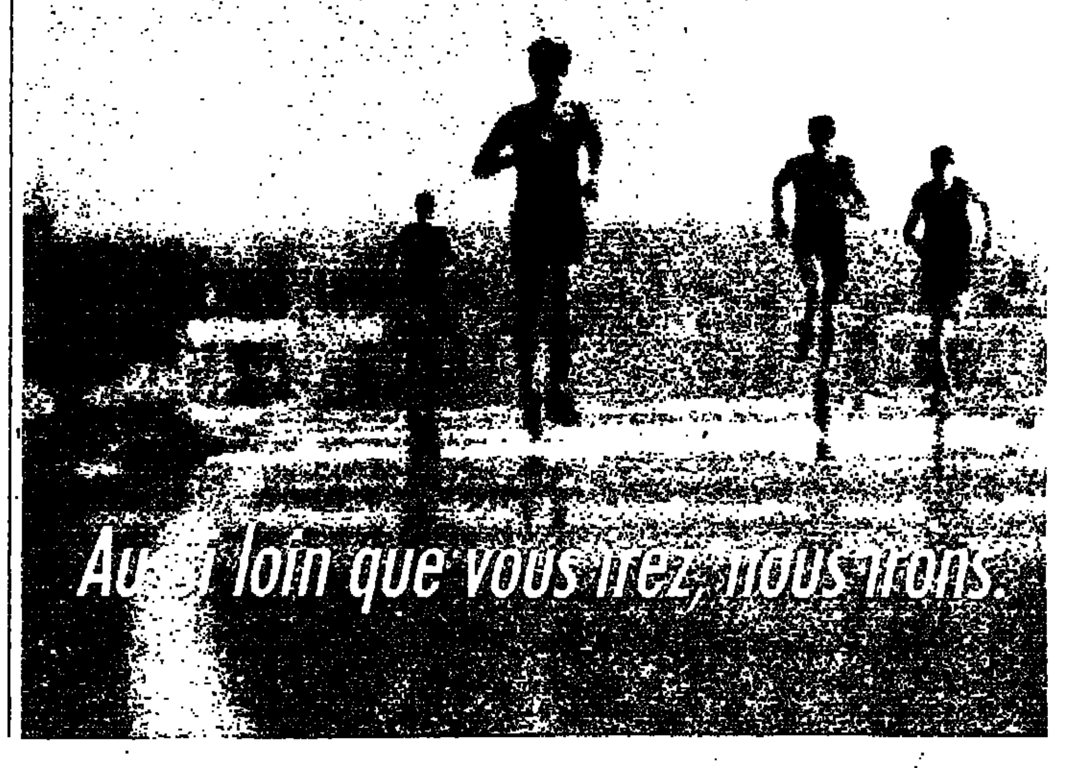
(Intérim.)

□ **La cote de M. Mitterrand en hausse selon l'IFOP.** – Selon un sondage de l'IFOP réalisé du 26 au 30 septembre auprès de 998 personnes et publié dans *le Journal du dimanche* du 4 octobre, 32 % des personnes interrogées se disent satisfaites de M. François Mitterrand comme président de la République contre 26 % le mois précédent alors que 58 %, contre 60 %, se disent mécontentes. A l'égard de M. Pierre Bérégovoy, la proportion des satisfaits et celle des mécontent augmentent l'une et l'autre de quatre points, la première passant de 32 % à 36 % et la seconde de 38 % à 42 %.

□ **M. Juppé (RPR) est opposé à une révision du mandat présidentiel avant les législatives.** – Répondant aux déclarations du premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, qui a indiqué, dimanche 4 octobre, sa préférence pour un septennat non renouvelable, M. Alain Juppé a indiqué, lundi 5 octobre sur RMC, que *« quelle que soit la question »* d'une éventuelle révision constitutionnelle, il était *« d'avis de s'opposer à toute réforme de ce type, de façon déterminée, à cinq mois des élections législatives »*. Il s'agit d'une *« manœuvre politicienne, c'est irréel »*, a affirmé le secrétaire général du RPR, en ajoutant que *« M. Mitterrand ne vit plus aujourd'hui qu'en cherchant à imaginer les débats qui peuvent ficher la pagaille dans ce pays »*.

□ **M. Toubon (RPR) souhaite un examen rapide des textes sur la bioéthique.** – M. Toubon, député RPR de Paris, a regretté, vendredi 2 octobre, à l'ouverture de la session budgétaire du Parlement, que les textes relatifs à la bioéthique ne soient pas présentés à l'Assemblée nationale avant la fin du mois de novembre. Au cours de la même séance, les députés ont adopté en nouvelle lecture le projet de loi relatif aux délais de paiement entre les entreprises, présenté par M. Sapin, ministre de l'économie et des finances.





POLITIQUE

Face à ses partenaires de l'UDF

Le CDS est décidé à préserver son autonomie

Réuni samedi 3 octobre à Paris, le conseil politique du CDS *a décidé de préserver l'autonomie* du groupe UDC de l'Assemblée nationale. Il a repoussé également toutes perspectives de rapprochement avec M. Jean-Pierre Soisson.

Au lendemain de l'élection de M. René Monory à la présidence du Sénat, le conseil politique du CDS s'est laissé bercer par une douce euphorie. Tout en continuant de toucher les dividendes de leur engagement en faveur du «oui» à Maastricht, les dirigeants centristes peuvent en effet savourer l'élection de l'un des leurs. Outre qu'elle contribuera à détendre leur trésorerie, elle conforte, à leurs yeux, leur stratégie d'autonomie au sein de l'UDF. M. Monory a été longuement ovationné par ses amis. *«C'est un rare moment de bonheur et de plaisir pour nous tous»*, a affirmé M. Pierre Méhaignerie. Non sans émotion, le successeur de M. Alain Poher a assuré ses amis de sa fidélité en expliquant qu'il continuerait comme par le passé à participer à la vie interne du parti. *«Il ne faut pas prendre la grosse tête*, a-t-il relevé, *sinon on n'entend plus grand-chose.»* M. Monory s'est réjoui *«d'avoir fait la démonstration que le CDS n'est pas marginalisé dans l'UDF.»*

De ce succès les responsables du CDS ne retirent pas les mêmes enseignements que la plupart des dirigeants de l'UDF. Ils persistent à penser que l'UDF reste un instrument indispensable *«pour faire front au RPR»*, comme la démonstration en a été faite au Sénat. Mais en son sein le respect des identités demeure un atout précieux. *«Les groupes doivent durer, ils marchent»*, a souligné M. Bernard Bosson, secrétaire général. A l'exception notable de leur président exécutif, M. Dominique Baudis, la plupart des responsables du CDS sont partisans de maintenir cette stratégie d'autonomie. M. Monory, qui en 1988 avait pourtant jugé *«déloyale»* la création du groupe UDC à l'Assemblée nationale, semble aussi s'être ravisé. Certains de ces responsables se félicitaient même de ce que l'UDF se soit mobilisée pour leur garantir la présidence du Sénat, sans qu'ils aient eux-même concédé quoi que ce soit à l'Assemblée nationale.

«La porte de l'ouverture est fermée»

Les centristes savent qu'ils sont à la merci de toutes les représailles pour les prochaines élections législatives. De la part du RPR qui, selon les témoignages rapportés samedi de province, encouragerait des candidatures de *«faux indépendants»*. De la part de l'UDF qui accentue actuellement le chantage aux investitures. Lors du bureau politique qui a précédé ce conseil national, M. Méhaignerie a expressément exigé de ses candidats qu'ils ne se réclament que du CDS.

Sachant à quelles foudres il doit s'attendre du côté de ses partenaires de l'opposition, le CDS a eu à cœur d'étouffer prestement et fermement, sur sa gauche, toutes les sirènes de l'ouverture qui pourraient ressurgir dans l'ombre de M. Jean-Pierre Soisson. Pour M. Méhaignerie, le nouveau ministre de l'agriculture n'est qu'un *«usurpateur»*, qui a choisi *«une aventure personnelle»*. *«Nous sommes fatigués*, a-t-il ajouté, *de cette confusion volontairement entretenue. La porte de l'ouverture est fermée depuis longtemps, c'est François Mitterrand qui l'a lui-même fermée.»*

Afin de bien marquer leur détermination à ne pas accepter une ouverture qui, selon eux, ne pourra être envisagée qu'au moment de l'élection présidentielle, les centristes ont voté à main levée la décision de censurer le gouvernement sur son prochain budget en insistant sur la faillite de sa politique d'aménagement rural. Un vote acquis à l'unanimité, moins les deux voix des deux délégués de l'Yonne, le département de M. Soisson...

DANIEL CARTON

Au «Grand Jury RTL-*le Monde*»

M. Charles Millon (UDF) souhaite une «cohabitation de combat»

M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui était l'invité, dimanche 4 octobre, du «Grand Jury RTL-*le Monde*», a rappelé son opposition à la cohabitation. *«Si nous avons un socle de convictions qui est clair, net et précis, nous pourrons aller négocier avec le président de la République*, a-t-il précisé. *Si, par contre, le président de la République peut jouer de nos différences, de nos divergences, la cohabitation telle qu'on aimerait la voir ne durera pas une seconde.»*

«J'espère que nous aurons une majorité suffisante pour que le président de la République en tire toutes les conclusions. C'est la meilleure des solutions, a ajouté M. Millon. *Si le président de la République n'en tirait pas toutes les conclusions, je serais pour ce qu'on appelle une cohabitation de combat. Mettons noir sur blanc toutes les réformes que nous voulons faire, et qu'il n'y ait pas le moindre croche-patte pour empêcher ces réformes-là. Il y aura peut-être une crise. Mais cette crise, c'est le président de la République qui l'aura provoquée (...). Au moindre croche-patte, du type signature des ordonnances, nous provoquerons une crise, une vraie crise.»*

Pour le président du groupe UDF, l'opposition a désormais *«le devoir historique de réussir l'alternance»*. *«La gauche s'est effondrée, elle a perdu toute crédibilité*, a-t-il expliqué. *C'est donc la droite qui détient les clés de l'alternance. Si elle prend le risque de gâcher tous ses atouts par des politiques de compromis, par des attitudes troubles, il n'y aura plus ni gauche, ni droite pour rendre l'espérance aux Français. Dans ces conditions, toutes les aventures seraient possibles, des aventures extrémistes, farfelues, corporatistes, nationalistes.»*

Enfin, interrogé sur le projet de budget de 1993, M. Millon a estimé que *«le politique a démissionné devant le budgétaire»* et qu'il faudrait à l'avenir *«faire le nettoyage, chapitre par chapitre, des services votés»*. Prenant l'exemple du budget de l'éducation, en forte augmentation, il a ainsi affirmé : *«Ce n'est pas un problème quantitatif, c'est un problème d'organisation, d'utilisation des crédits.»*

A «L'heure de vérité» de France 2

Le nouveau président du Sénat ne sera pas un «combattant politique»

«Le rôle du président du Sénat n'est pas un rôle de combattant politique, a déclaré M. René Monory, dimanche 4 octobre, lors de «L'heure de vérité» sur France 2. *Le président du Sénat a comme mission principale de veiller à l'application stricte de la Constitution.»* Le nouveau président du Sénat s'est félicité d'autre part du système des primaires organisées au sein de l'UDF, qui a conduit à son élection. *«Tant que l'UDF est divisée, elle n'a pas de pouvoir de dialogue avec le RPR*, a-t-il souligné. *Mais à partir du moment où elle est unie, elle devient un partenaire à part entière, ce qui est profitable pour l'ensemble de l'opposition.»* Enfin, concernant le projet de budget, M. Monory a estimé que *«la grande erreur de ces dix dernières années a été de continuer à augmenter les dépenses de fonctionnement, alors qu'on avait de moins en moins de croissance»*. *«Il faut savoir si on sauvera nos pays en faisant de l'aide sociale ou en faisant de l'investissement»*, a-t-il ajouté, en proposant une stabilisation des dépenses de fonctionnement.

M. Harlem Désir lance le Mouvement Action Égalité

Le Mouvement Action Egalité, nouveau parti politique désireux de se faire le porte-voix du *«mouvement social urbain»*, a tenu, samedi 3 et dimanche 4 octobre, à Paris, ses assises constitutives. Il s'est doté d'un bureau national provisoire, présidé par M. Harlem Désir.

La génération fondatrice de SOS-Racisme, aujourd'hui trentenaire, piaffe d'impatience d'entrer en politique. Souhaitant se frotter à l'ensemble des affaires de la cité, et donc se désenclaver du milieu purement associatif, elle veut *«prendre la parole»* car les les cercles dirigeants qui, naguère, la couvaient de sollicitude la lui *«confisquaient»* plutôt. Ainsi vient-elle de se doter d'un parti de classique facture, le Mouvement Action Egalité, forme retravaillée du Mouvement tout court lancé récemment par M. Harlem Désir.

Mais si les inspirateurs de cette nouvelle démarche sont issus de la famille de SOS-Racisme – MM. Harlem Désir, Francis Terquem, Malek Boutih... – l'écho qu'ils commencent à trouver leur parvient d'autres horizons. Les fins connaisseurs du milieu n'ont pointé qu'un petit quart de «potes» parmi les trois cent cinquante participants à ces assises constitutives. Les autres sont des isolés ou des militants en déshérence, orphelins du PS, du PC ou transfuges de l'extrême gauche, comme M. David Assouline.

Si l'on en croit le projet de charte sur lequel ils ont planché, leur ambition n'est pas de *«se lancer dans une entreprise abstraite de rénovation des concepts de la politique»* mais d'*«agir»* et de *«peser davantage sur la vie municipale, nationale et européenne en présentant des candidats aux élections»*. Car il est urgent, pour les rédacteurs de cette profession de foi, de réinsuffler une *«passion civique»* à une vie politique aujourd'hui *«réduite à une guerre des chefs interminable, au sein d'appareils coupés de la société, vides de projets, d'idées et de militants»*.

Désigné à titre provisoire président du mouvement, M. Harlem Désir n'a pas été tendre avec ces partis politiques. Il a épinglé un Parti socialiste *«disqualifié par ses méthodes»* et les *«espoirs trahis»*, ironisé sur une droite qui *«joue aujourd'hui les vertus effarouchées et se découvre soudain une fibre sociale»* et promis au Front national l'épouvantable destinée de *«retourner aux oubliettes de l'Histoire qu'il n'aurait jamais dû quitter»*. Quant aux écologistes, il en a parlé avec plus d'urbanité mais en soulignant que *«le débat politique ne peut se réduire à la question des déchets ou à celle des autoroutes»*.

Le public visé par les fondateurs du Mouvement Action Egalité est clairement celui de la ville et de ses banlieues. Le projet est d'offrir un débouché politique à tous ceux qui se sont hier mobilisés pour endiguer la crise urbaine. *«Les acteurs du mouvement social urbain de ces dernières années doivent devenir les acteurs politiques de demain»*, a lancé M. Désir, qui veut *«faire entrer «l'ENA de la rue» là où ça se décide»*.

Le Mouvement peut compter pour l'instant sur une cinquantaine de comités locaux et table sur un doublement de ce potentiel dès la fin de l'année. A plus long terme, l'ambition est de se lancer dans la bataille électorale des municipales de 1995, où l'objectif du millier d'élus est d'ores et déjà fixé. Dans cette perspective, le scrutin des législatives de mars 1993 sera un *«tour de chauffe»*, selon le mot de M. Désir, puisque des candidats seront présentés mais uniquement pour commencer à s'éloigner de l'anonymat.

A ce stade, tout débat sur d'éventuelles alliances électorales est donc jugé prématuré puisque, insiste le président du Mouvement, *«nous sommes dans une logique d'affirmation»*, renvoyant à un lointain futur *«la logique de désistement»*. Il y a bien sûr des affinités avec les animateurs de l'aile gauche des Verts ou avec des «refondateurs» du PC. Mais, pour l'heure, le Mouvement veut voler de ses propres ailes.

FRÉDÉRIC BOBIN

En lançant le club Témoin

M. Delors invite la gauche à placer la « question sociale » et la « question nationale » au cœur de sa réflexion

M. Jacques Delors a présidé, samedi 3 et dimanche 4 octobre, à Lorient, à la fondation du club Témoin, mouvement de *« réflexion »* et d'*« action »* qui entend contribuer à la renaissance d'une pensée social-démocrate en France. Pour le président de la Commission européenne, la *« question sociale »* et la *« question nationale »* doivent être au cœur de la réflexion de la gauche dans les années à venir.

LORIENT

de notre envoyé spécial

Les Rencontres de Lorient organisées depuis 1985 par Démocratie 2000 ont pris, cette année, un tour inhabituel. Réservées, à l'inverse des précédentes, à des socialistes ou à des proches du PS, elles ont été marquées par la transformation de Démocratie 2000 en un nouveau club, Témoin, qui, selon son président, M. François Hollande, député de la Corrèze, *« sera un mouvement de réflexion et d'action »* et *« prendra position quand il le faudra et en tant que tel sur les choix politiques essentiels »*. Ce club, qui réunira son assemblée générale le 21 novembre, sera donc davantage qu'un lieu de discussion – sans prétendre devenir pour autant un nouveau courant au sein du PS.

La naissance de cette association a été saluée par le concours de personnalités socialistes. Aux « transcourants » des origines – groupe de socialistes quadragénaires qui refusaient, en 1985, la *« dérive des courants »*, comme M. Hollande, M. Jean-Yves Le Drian, député du Morbihan, maire de Lorient, Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, MM. Jean-Pierre Mignard ou Jean-Michel Gaillard – se sont joints, pour la circonstance, d'autres membres du gouvernement, comme M. Michel Delebarre, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Mme Martine Aubry, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes. M. Roland Dumas a adressé à M. Delors un message, dont M. Le Drian a donné lecture et dans lequel le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, affirme : *« Je serai à tes côtés si, comme je l'espère, cette réunion doit avoir une suite. »*

« Michel Rocard est un ami »

Davantage, en effet, que la naissance du club Témoin, le parrainage que lui a accordé M. Delors expliquait cet afflux et, notamment, la présence d'éminents rocardiens comme M. Tony Dreyfus, le premier jour, et MM. Charles Josselin et Louis Le Pensec, respectivement secrétaire d'Etat à la mer et ministre des DOM-TOM, venus dimanche en voisins, l'un des Côtes-d'Armor, l'autre du Finistère. Puisque le président de la Commission européenne avait expliqué qu'il ne s'agissait pas, pour lui, de mettre en place une *« écurie présidentielle »*, mais de participer à la réflexion sur la social-démocratie de la dernière décennie du siècle et des suivantes, les amis de M. Michel Rocard tenaient à souligner, par leur présence, ce que l'un d'entre eux appelle *« l'excellent climat »* qui préside aux relations entre les deux hommes.

« Michel Rocard est un ami », a confirmé M. Delors au cours d'une rencontre avec la presse, ajoutant : *« Ne l'empêchez pas de dormir par vos articles ! » « Pour l'instant, il n'y a qu'un « présidentiable », ne mélangeons pas les genres »*, a-t-il précisé au cours de la même conversation, en faisant suivre cette première ambiguïté d'une seconde : *« Nous sommes à une écurie présidentielle ce qu'une entreprise artisanale est à une multinationale*, a-t-il dit. *Il est vrai que les artisans sont, parfois, plus innovants que les multinationales, qui, alors, les rachètent... »*

Dernière indication sur la façon dont le président de la Commission européenne – qui se souvient du fiasco de son intervention au congrès extraordinaire du PS à Bordeaux, en juillet dernier, et qui en tient pour responsables deux lieutenants de M. Rocard – vit ses rapports avec l'ancien premier ministre : *« Rocard,* va bene, *mais son entourage, je m'en méfie »*, a-t-il dit.

Le thème de ces rencontres était « l'utopie démocratique », M. Delors expliquant, à l'ouverture, que *« le socialisme n'est, après tout, que l'approfondissement de la démocratie »*. Au cours d'une première table ronde, destinée à défricher les aspects généraux de la question, M. Pierre Rosanvallon, secrétaire général de la Fondation Saint-Simon, a souligné, notamment, le besoin des citoyens de passer d'une *« démocratie d'appartenance »*, fondée sur la notion de souveraineté nationale, à une *« démocratie de délibération »*, qui donne à chacun la possibilité de participer aux décisions qui le concernent. M. Paul Thibaud, ancien directeur de la revue *Esprit* et partisan du « non » au référendum sur l'Union européenne, a insisté, au contraire, sur la *« fonction politique »* de la nation, conçue comme *« le désir de participer ensemble à l'Histoire »*.

M. Jospin : les socialistes affaiblis

Ce débat a été l'occasion pour Mme Guigou de développer les principales leçons qu'elle retire des quatre mois qu'elle a consacrés à la campagne pour le référendum. Elle a observé, d'abord, que la question de la souveraineté, *« relativement circonscrite par rapport à celle de l'identité »*, s'était *« cristallisée »* sur la crainte de l'Allemagne, à travers le problème de la banque centrale européenne, mais qu'elle avait été *« exorcisée parce qu'on en a parlé »*. *« Les questions sur l'identité*, a-t-elle dit, *portaient davantage sur l'identité régionale que sur l'identité nationale. »*

Le ministre délégué aux affaires européennes a ensuite évoqué la crainte du *« pouvoir des technocrates »*, qui s'est exprimée pendant la campagne et dans le vote « non », en estimant que le remède avait été apporté par la campagne elle-même, au cours de laquelle *« les gens se sont saisis de la question européenne pour parler de tous leurs problèmes »*. Cependant, *« on ne peut pas organiser un référendum tous les quatre matins »*, et Mme Guigou ne voit de réponse à cette revendication de *« citoyenneté vivante »* que dans un retour des politiques à leur *« fonction »*, que ce soit au Parlement ou dans le cadre régional, par exemple à l'occasion de la discussion des contrats de plan qui associent la CEE, l'Etat et les régions.

Seul chef de courant socialiste invité à Lorient, M. Lionel Jospin a souligné que *« la démocratie ne peut s'épanouir sans projets »* et il a observé, à ce sujet, que dans *« le débat politique actuel* (...), *on ne parle plus des projets politiques, mais des acteurs »*. *« Les responsables de l'opposition évoquent la motion de censure, les « primaires », la cohabitation, l'anticipation des échéances électorales, et rien d'autre*, a-t-il dit. *Pas une idée de fond. »* L'ancien ministre de l'éducation nationale a reproché, aussi, à l'opposition de prétendre que *« les difficultés rencontrées dans notre pays sont la conséquence d'une « gestion socialiste »*, alors qu' *« il est aisé de démontrer* (...) *que les problèmes qui irritent beaucoup de Français* (...) *affectent tous les autres pays développés »*. Cela dit, M. Jospin n'a pas dissimulé son pessimisme. *« Nous ne pourrons sans doute pas, d'ici 1993*, a-t-il dit, *effacer complètement les causes de notre affaiblissement actuel, notamment sur le plan électoral. »*

M. Delors a plaidé, au terme des travaux, pour *« un retour en force de la politique »* afin de remédier aux maux d' *« une France ombrageuse et désenchantée, une vie démocratique pleines de rides, un Etat empêtré et contesté, une cohésion sociale en miettes »*. Le président de la Commission européenne, se référant aux clubs des années 60, a présenté Témoin comme une entreprise destinée à *« retrouver l'espoir, apporter du grain à moudre au débat public, lancer des idées nouvelles »*. *« C'est, en quelque sorte*, a-t-il dit, *un nouveau départ, une mise à plat de nos analyses et de nos certitudes, le passage de témoin à une France nouvelle, qu'il s'agit de modeler avec la participation du plus grand nombre. »* M. Delors estime que *« la question sociale »* doit être au centre de cette réflexion, parce qu'elle est *« au cœur du malaise français »*, et il a souligné que *« la question nationale demeure »*, l'Europe n'étant *« qu'un projet collectif parmi d'autres »*. *« La politique*, a-t-il dit, *doit se créer des occasions et des espaces où peut s'affirmer cette conviction que chaque Français est pris en compte et peut participer à l'œuvre collective. »*

P. J.

L'énigme

par Patrick Jarreau

LES socialistes réunis à Lorient, les 3 et 4 octobre, comme chaque année depuis 1985, ne sont pas parvenus à résoudre ce que M. François Hollande a appelé *« la question, le mystère, l'énigme Jacques Delors »*. Le député de la Corrèze, président du nouveau club Témoin, l'a confessé sans détour, dimanche matin, à la tribune, avant de laisser la parole au président de la Commission européenne. Le discours de ce dernier n'a pas contribué à dissiper le mystère.

L'énigme est double. Elle réside, pour une part, dans la popularité dont jouit M. Delors dans les sondages, qui, avec des hauts et des bas, le font apparaître souvent comme le seul candidat de gauche capable de battre M. Jacques Chirac aussi bien que M. Valéry Giscard d'Estaing au second tour d'une élection présidentielle. Plus exactement, sa cote remonte chaque fois que la gauche subit un revers, tandis que M. Michel Rocard conserve la préférence de l'électorat socialiste.

M. Delors est perçu comme une seconde chance pour la gauche lorsque le rapport des forces est par trop défavorable à cette dernière. Il incarne le rêve – ou le mythe – de la renaissance d'un centre, qui se détacherait de la droite et s'allierait avec le PS pour donner une expression politique aux convergences des deux réformismes concurrents, en France, depuis le dix-neuvième siècle, celui qui est né du catholicisme social et celui qui est issu du mouvement ouvrier laïc.

Les résultats du référendum du 20 septembre, où le vote « oui » a été dominant dans des régions marquées par ces deux traditions, sont venus à l'appui de l'idée que la construction européenne pourrait être le terrain idéal de ce rapprochement. Evoquant le vote breton, M. Jean-Yves Le Drian, député du Morbihan, maire de Lorient, a réaffirmé, samedi, le vœu des organisateurs des rencontres, qui est de *« briser les censures qui sclérosent le champ politique »*, en ajoutant : *« La politique ne pourra pas prendre le large sans passer par la Bretagne. »* M. Delors est, lui, plus prudent, car il estime qu'*« un clivage politique à propos de l'Europe n'est pas d'actualité »*. Il ne pourrait l'être, selon lui, que si la conjonction des adversaires – de principe ou de circonstance – de la construction européenne devenait assez forte pour menacer celle-ci.

Le second aspect de l'énigme tient à la personnalité de M. Delors lui-même. A soixante-sept ans, fort de plus de quarante ans de militantisme et d'action politique, artisan de la relance européenne depuis 1985, le président de la Commission de Bruxelles veut-il se lancer dans une entreprise de conquête du pouvoir en France ? A la différence de M. Rocard, il a toujours été mal à l'aise avec les appareils politiques. Tel un diacre que la cléricature attire et effraie à la fois, il accompagne la messe sans la célébrer. Les communiants de Lorient sont restés sur leur faim.

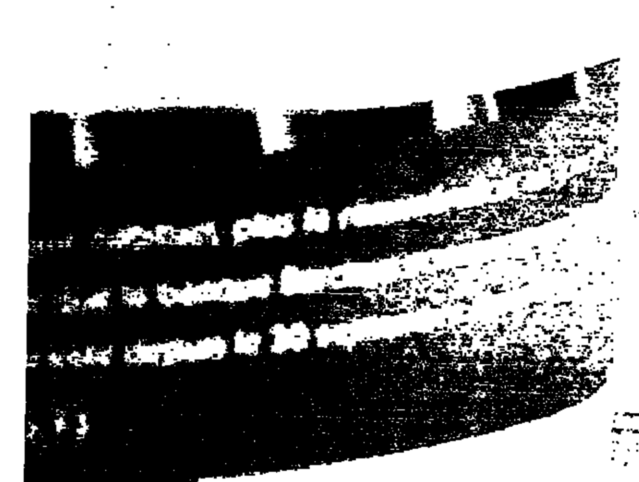
Ils étaient pourtant nombreux, animés d'un repentir sincère, prêts à tous les efforts d'autocritique pour essayer de comprendre pourquoi les socialistes, comme l'a annoncé sans hypocrisie M. Lionel Jospin, vont devoir prochainement laisser le premier d'entre eux seul face à une majorité de droite. A la différence des rocardiens réunis à Quimper fin août, ils n'ont pas fait leur examen de conscience sur le dos de M. François Mitterrand, ce que M. Delors n'eût pas admis. Leur bonne volonté ne leur aura valu pourtant, de la part de l'ancien ministre de l'économie et des finances, qu'un appel à la réflexion et au travail austère.

Faute d'une frégate mettant le cap sur l'Elysée, Témoin leur offre, sous le prestigieux pavillon deloriste, un canot de sauvetage où prendre place lorsque le navire socialiste – dont M. Laurent Fabius estime qu'il lui faudra *« quatre ou cinq ans »* pour effacer la rouille – se sera échoué. M. Delors les a prévenus : il faudra souquer ferme.

M. Fabius estime que la rénovation du PS « prendra peut-être quatre ou cinq ans »

M. Laurent Fabius explique, dans un entretien publié par *le Journal du dimanche* le 4 octobre, que la *« rénovation »* qu'il entend accomplir à la tête du Parti socialiste *« prendra peut-être quatre ou cinq ans »*. Confiant que sa fonction *« n'a rien d'une sinécure »*, le premier secrétaire réaffirme qu'il veut *« construire un grand parti social-démocrate »* sur la base des valeurs de la gauche : *« justice sociale, refus de l'exclusion, défense des libertés, partage »*.

Interrogé sur le retour au gouvernement de M. Jean-Pierre Soisson, M. Fabius souligne le *« grand talent de négociateur »* du maire d'Auxerre, qui *« sera nécessaire dans son nouveau poste »* de ministre de l'agriculture et du développement rural. En mars dernier, M. Fabius avait demandé que M. Soisson, soupçonné d'avoir été élu président du conseil régional de Bourgogne, avec des voix du Front national, se soumette à l'épreuve d'un nouveau vote, faute de quoi ce ministre ne pourrait avoir le *« soutien du Parti socialiste »*. Alors ministre de la fonction publique, M. Soisson avait préféré quitter le gouvernement.



هكذا من الاصل

CATASTROPHES

Après l'accident de l'avion-cargo d'El Al

Le gouvernement israélien n'écarte aucune hypothèse

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Accident? Attentat? Erreur de pilotage? A l'heure des condoléances et des messages de sympathie attristée, le gouvernement israélien, qui a envoyé lundi matin *les premiers* élements d'une commission d'enquête dirigée par l'ancien commandant en chef de l'armée de l'air, le général de réserve Amos Lapidot, n'écartait encore, officiellement, aucune hypothèse concernant l'accident de l'avion-cargo d'El Al, qui s'est écrasé dans la banlieue d'Amsterdam.

La direction de la compagnie d'aviation israélienne, qui a constitué sa propre commission d'enquête, dirigée par son directeur général adjoint, M. Amos Amir, demandait lundi matin aux journalistes de faire preuve de *« la plus extrême prudence »* face à toutes les spéculations qui ne vont pas manquer de se multiplier. Officiellement, c'est la première fois, dans l'histoire de la compagnie, qu'un avion commercial se serait écrasé pour des raisons purement techniques ou mécaniques.

L'avion, acquis par El Al en 1979, *« n'avait jamais eu aucun problème particulier »*, a indiqué le directeur général de la compagnie, M. Rafi Har Lev. Selon le chef d'escale israélien à Amsterdam, M. Yisraël Cherbin, l'appareil, qui était en partance pour Tel-Aviv, transportait une cargaison tout ce qu'il y a de plus *« régulière »*, à savoir 114 tonnes de textiles, de parfums et d'appareils électroniques grand public. Le sous-entendu est clair : il n'y avait pas d'armes à bord. Les trois membres d'équipage et une passagère, épouse d'un officiel de la sécurité d'El Al, sont morts sur le coup.

« Le gouvernement d'Israël, a fait savoir, dimanche soir, le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès à son homologue néerlandais, *se tient prêt à apporter toute l'assistance possible à tout moment. »* Les autorités de l'État hébreu ont notamment proposé d'envoyer sur les lieux de la catastrophe l'unité spéciale de l'armée qui avait été créée à la suite de la guerre du Liban et qui a développé certaines techniques propres pour retrouver des disparus sous des tonnes de décombres. L'unité en question avait notamment été envoyée à Mexico et en Arménie lors du tremblement de terre. Lundi matin, Amsterdam n'avait toujours pas donné son accord à cette offre israélienne.

« Je suis profondément choqué par cette horrible tragédie », a écrit le premier ministre d'Israël, M. Itzhak Rabin, à son homologue néerlandais. *« Notre cœur est avec vous tandis que nous pleurons tout autant la mort de citoyens néerlandais et israéliens. »* Le président de la République, M. Haïm Herzog, a envoyé, pour sa part, un message de condoléances à la reine Beatrix.

Lundi matin, la compagnie El Al avait maintenu son trafic ordinaire, avec cinquante-six vols passagers et cargos prévus pour la journée. Interrogé par des journalistes locaux, le ministre du tourisme, M. Uzi Baram, a fait savoir que ce *« terrible désastre »* ne devrait pas avoir d'incidence notable sur le tourisme en Israël, à condition que la thèse de l'attentat soit définitivement écartée.

PATRICE CLAUDE

Interrogations autour de deux moteurs

La catastrophe aérienne d'Amsterdam comprend plusieurs inconnues. Il faudra le dépouillement des enregistreurs des paramètres de vol de l'avion – les deux «boîtes noires» –, les enregistrements des conversations avec le contrôle aérien et ceux du radar pour comprendre ce qui s'est passé à bord d'un appareil apparemment en bon état de fonctionnement.

La cause évidente de la chute du Boeing 747 cargo d'El Al est l'incendie qui s'est déclaré, une dizaine de minutes après l'envol, dans deux réacteurs. Ce cas est *rarissime*, car les problèmes d'échauffement d'un réacteur ne se communiquent pas à son voisin. Deux hypothèses peuvent être émises pour expliquer cette simultanéité : la première est l'explosion de la turbine de l'un des deux moteurs et la projection de *morceaux de métal sur l'autre* moteur qui n'aurait pas supporté ce bombardement; la deuxième est l'ingestion de volatiles par les deux turbines.

Cette dernière hypothèse est moins hasardeuse qu'on pourrait le croire. En effet, les oiseaux migrateurs abondent en cette saison dans les parages de la mer du Nord et les dégâts provoqués *par une oie sauvage* dans les aubes d'un réacteur peuvent être considérables. Il semble tout de même anormal que l'appareil n'ait pas pu, avec deux réacteurs en marche, revenir se poser en urgence à son point de départ : un Boeing rempli de passagers *s'est déjà posé au Japon* avec un seul moteur en fonctionnement sur quatre.

On ignore si, dix minutes après l'envol – lorsqu'il a lancé son appel de détresse –, le pilote avait rentré ses volets . Sinon, l'avion était difficile à manœuvrer. Si oui, un événement supplémentaire est venu compliquer la tâche du pilote qui bataillait pour maintenir en ligne et en altitude son appareil déséquilibré par le décrochage des deux réacteurs défectueux. Une défaillance structurelle est-elle survenue dans l'aile où étaient accrochés ceux-ci? Même s'il avait bien enclenché la vidange des réservoirs pour alléger son avion, le pilote ne pouvait pas attendre beaucoup de cette procédure qui aurait nécessité une demi-heure de vol pour vider les soutes.

Al. F.

Plus de 200 morts et disparus

Suite de la première page

Le nombre des blessés s'établissait à 29, *dont deux très grièvement* atteints, selon un bilan communiqué par la mairie d'Amsterdam à une heure du matin. A ce moment, l'état d'urgence décrété en début de soirée dans les hôpitaux était levé depuis deux heures : à cette heure encore assez proche de celle de la catastrophe, les secouristes ne s'attendaient plus qu'à relever des morts ou des miraculés dans les décombres des immeubles.

D'après le registre de la population tenu à l'hôtel de ville, les immeubles touchés étaient habités par 239 personnes. Mais ce chiffre semble faible pour des «HLM» comptant chacun neuf étages et mesurant plusieurs dizaines de mètres de long! D'autant que la cité Bijlmermeer, essentiellement peuplée de milliers d'immigrés surinamiens ou antillais aux familles nombreuses, est connue pour être volontiers fréquentée par des habitants clandestins, immigrés illégaux ou personnes non déclarées par leurs hôtes.

En tout état de cause, l'accident du Boeing d'El Al pourrait bien avoir coûté la vie – outre aux quatre occupants de l'appareil, soit trois membres d'équipage et un passager – à plusieurs dizaines de personnes. La police d'Amsterdam disait d'ailleurs, dès dimanche soir, s'attendre à un bilan faisant état *« de 150 à 200 victimes »*. 90 des 239 habitants officiellement recensés occupaient les 30 appartements totalement dévastés de l'immeuble Kruitenberg. Dans l'immeuble Groeneveen, 50 appartements *ont été soufflés!*

La fouille des décombres

La journée du lundi 5 octobre devait permettre aux autorités et aux services de la protection civile *d'Amsterdam de se faire une idée* plus précise de l'ampleur de la tragédie. Dès l'aube, en dépit d'un vent violent qui a freiné la tâche des sauveteurs, un peloton de 60 secouristes a commencé à fouiller les décombres. Les pans de mur subsistant avaient été étayés au cours de la nuit par des entreprises de travaux publics. *« Les risques d'éboulement étaient trop grands »*, a expliqué le commandant des sapeurs-pompiers d'Amsterdam. Ses hommes avaient été contraints de renoncer à secourir au plus vite d'éventuels survivants, bien qu'ils se soient rendus maîtres de l'incendie moins de quatre heures après son déclenchement. Les opérations de fouille devraient durer au moins quatre jours.

Les sauveteurs ont buté sur un autre obstacle : la conduite de gaz alimentant le quartier touché a dû être déterrée pour permettre sa fermeture et l'extinction des foyers d'incendie résiduels. Mais à ces deux contre temps près, les opérations de secours semblent s'être correctement déroulées. Un centre d'accueil des victimes et des sans-abri a été très vite érigé dans un gymnase du quartier, malgré l'afflux de curieux accourus dès l'annonce de la catastrophe. La télévision et la radio ont, à plusieurs reprises, lancé des appels au public pour qu'il *« maîtrise sa curiosité »*, et bouleversé leurs programmes pour assurer une information «non-stop» sur ce drame, le plus important survenu aux Pays-Bas depuis l'inondation de la Zélande en 1953.

L'hypothèse de l'attentat

La dernière catastrophe aérienne date de 1981 : un Fokker de la compagnie néerlandaise KLM s'était abîmé dans les environs de Rotterdam à cause du mauvais temps. Quant au crash du Boeing d'El Al au-dessus d'Amsterdam, il restait encore lundi matin entouré d'un certain mystère.

Seule la chronologie des événements est établie. L'appareil avait atterri à l'aéroport Schiphol aux alentours de 15 heures, dimanche 4 octobre, en provenance de New-York. Le temps de compléter son chargement et de remplir ses réservoirs, et il avait redécollé à 18 h 22 en direction de Tel-Aviv. Mais, dix minutes plus tard, le commandant de bord signalait à la tour de contrôle *« des moteurs en feu »* et annonçait qu'il rebroussait chemin pour un atterrissage d'urgence.

Selon les déclarations d'un porte-parole de la direction de l'aviation civile, l'embrasement des moteurs du «Jumbo» ne serait pas dû à une explosion. Mais un témoin a déclaré à la radio néerlandaise qu'il avait entendu une déflagration avant de voir des flammes jaillir sous l'aile gauche de l'appareil.

Les deux moteurs, endommagés puis perdus, auraient été retrouvés à une quinzaine de kilomètres à l'est d'Amsterdam, et leur analyse pourrait permettre de lever un coin du voile sur les causes de la catastrophe. Avarie technique, sur un avion en service depuis treize ans et demi, ou attentat? L'ambassadeur d'Israël à La Haye a dit *« ne pas croire du tout à cette dernière hypothèse »*.

Il reste que l'avion amputé s'est retrouvé au-dessus de l'un des quartiers les plus denses d'Amsterdam alors que son équipage avait lancé un SOS. Lors de la conférence de presse donnée au milieu de la nuit, le maire de la capitale, M. Ed Van Thijn, a avoué qu'il ignorait si le commandant du Boeing avait respecté les procédures prévues en cas d'urgence et si celles-ci prévoyaient le dégagement des engins en péril vers les plans d'eau qui entourent la ville.

Mais il a précisé que la partie sud-est d'Amsterdam, qui est l'une des plus urbanisées, se trouvait *« dans un couloir aérien normal »*. Un couloir où, rançon du dynamisme de l'aéroport Schiphol et du développement de la ville au cours des dernières décennies, un avion passe toutes les trois minutes au dessus de la tête de plusieurs dizaines de milliers d'habitants.

CHRISTIAN CHARTIER

Les chutes d'avions sur des agglomérations

Les accidents occasionnés par la chute d'un avion (civil ou militaire) ou de débris d'avions sur des habitations sont fréquents :

– le 6 juillet 1988, un Mirage de l'armée de l'air pakistanaise s'écrase sur une zone industrielle au nord de Karachi : 14 morts, 20 blessés;

– le 7 octobre 1988, un avion civil d'une compagnie régionale chinoise heurte un hôtel dans la province de Shanxi : 42 morts et plusieurs blessés;

– le 8 décembre 1988, un avion militaire américain s'écrase sur un quartier de la ville allemande de Remscheid : 5 personnes sont tuées et 50 blessées;

– le 21 décembre 1988 a lieu l'attentat de Lockerbie en Ecosse contre un Boeing de la PanAm : 270 morts dont 11 habitants du village;

– le 3 septembre 1989, un Ilyouchine des lignes cubaines s'écrase au décollage sur un quartier proche de La Havane : 170 victimes dont 45 habitants du quartier;

– le 25 janvier 1990, un Boeing de la compagnie colombienne Avianca rate son atterissage et s'écrase dans la banlieue de New-York : 72 victimes;

– le 6 décembre 1990, un avion militaire s'écrase sur un collège dans les environs de Bologne, en Italie : 12 morts, 80 blessés;

– le 16 avril 1992, un avion de l'armée de l'air kényane tombe en flammes sur un quartier pauvre de Nairobi : 50 morts

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Dénonçant une inculpation « politique »

Les avocats de M. Henri Emmanuelli rendent public le procès-verbal de son premier interrogatoire

Les avocats de M. Henri Emmanuelli, inculpé le 14 septembre dernier de recel et complicité de trafic d'influence en sa qualité d'ancien trésorier du Parti socialiste, ont rendu public le procès-verbal de l'interrogatoire, conduit jeudi 1er octobre à Rennes, par le conseiller Renaud Van Ruymbeke dans le cadre de son enquête sur le financement illicite des partis politiques dans la Sarthe (*le Monde* du 3 octobre). Décidé à en appeler à l'opinion publique contre le magistrat rennais, le président de l'Assemblée nationale veut ainsi montrer qu'en ce qui le concerne le dossier est vide.

Pour Mes Philippe Lemaire, Patrick Maisonneuve et Gérard Welzer, qui ont distribué ce document samedi 3 octobre à la presse, le détail de cette longue séance (près de quatre heures) tendrait à prouver que le dossier est sans consistance. Tout en estimant que l'inculpation de leur client est injustifiée et que la démarche du juge est *« non pas judiciaire mais politique »*, les avocats de M. Emmanuelli n'envisagent cependant pas de déposer à son encontre une requête en suspicion légitime.

Le procès-verbal d'interrogatoire diffusé avec l'accord de M. Emmanuelli illustre surtout un dialogue de sourds entre le président de l'Assemblée nationale et le magistrat rennais. D'un côté, le conseiller Van Ruymbeke, références à l'appui, rappelle les liens historiques du PS et du bureau d'études Urba; il démontre le caractère national et l'organisation pyramidale de la collecte de fonds opérée dans toute la France, et donc la Sarthe; il souligne le rôle-clé du trésorier du PS dans cette structure et questionne, en cette qualité, *le président de l'Assemblée* nationale.

De l'autre côté, M. Emmanuelli oppose au magistrat, avec obstination, trois arguments : il ne voit pas, dans les citations et questions du juge, *« l'existence d'un lien direct et personnel »* entre sa personne et la perception de commission, lors de la passation de marchés publics dans le département de la Sarthe; il a déjà répondu à ce genre de questions en juin 1991, devant la commission d'enquête parlementaire sur le financement des partis. Enfin, il accuse le magistrat d'avoir une démarche purement politique.

Pour l'essentiel, l'ancien trésorier du parti socialiste s'en tient à cette ligne de défense, exprimée fermement dès le premier échange : *« Je me tourne vers M. le conseiller Van Ruymbeke et je lui demande s'il est à même de me produire un élément matériel prouvant ce lien direct et personnel. Si c'est le cas, je reste à sa disposition. Dans l'hypothèse contraire, je ne serai que renforcé dans ma conviction que, depuis le départ et souvent à la hâte, il ne s'agissait que d'incriminer le plus vite possible un homme, non pas en fonction de ce qu'il est, ou de ce qu'il aurait fait, mais de ses responsabilités politiques. Je demande donc à mon interrogateur de produire ces charges dont je n'ai pas trouvé trace dans le dossier. »*

Cherchant à préciser le lien entre le trésorier du PS et les commissions perçues par Urba dans la Sarthe, M. Van Ruymbeke déclare alors : *« La spécificité des sociétés du groupe Urba résulte de ce qu'elles reversaient 30 % modulables de ses recettes pour le compte du « national », que ces fonds aient été collectés dans la Sarthe ou ailleurs (...). Il apparaît que les fonds collectés dans la Sarthe pour le compte du « national » se sont fondus dans une masse indivisible. »* M. Emmanuelli rétorque : *« Je m'inscris totalement en faux contre ces assertions, qui sont totalement contraires aux déclarations que j'ai faites devant la commission parlementaire et dont j'ai versé copie au dossier. Contraires également aux déclarations de M. Monate du 6 juillet 1992, qui précisait : « J'ai géré ce groupe [Urba] et ses sociétés en toute indépendance. »*

Le juge poursuit en citant, lui aussi, des propos de M. Monate, ancien PDG d'Urba, et de M. Laignel, ancien trésorier du PS, qui soulignent, au contraire, le lien direct entre le bureau d'études et le PS. M. Laignel, rappelle M. Van Ruymbeke, a déclaré à la commission parlementaire : *« Le trésorier rencontrait régulièrement le président du groupe, M. Monate, qui l'informait du contrôle régulier de la société, mais c'est la commission du contrôle financier du PS qui exerçait le contrôle sur les finances d'Urba. »* Réponse de M. Emmanuelli : *« Votre insistance à prononcer le nom de M. Laignel, membre du gouvernement, me paraît relever d'un souci permanent de donner à cette instruction un caractère politique. »*



Dans l'un des plus grands établissements pénitentiaires d'Amérique latine

Cent onze détenus tués lors d'une mutinerie à Sao-Paulo

La mutinerie qui avait éclaté, vendredi 2 octobre, dans le centre de détention de Carandiru à Sao-Paulo s'est achevée samedi par un véritable massacre. Cent onze prisonniers ont été tués, et soixante personnes blessées, parmi lesquelles vingt-cinq policiers.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

La rébellion a commencé vendredi après-midi, dans un pavillon abritant 2 076 des 7 200 détenus de l'un des plus grands établissements pénitentiaires d'Amérique latine. La lutte entre deux chefs de bande pour le contrôle du trafic de la drogue dans le bâtiment réservé aux jeunes délinquants, a marqué le déclenchement des affrontements.

Les gardiens n'arrivant pas à contrôler les bagarres entre prisonniers, la destruction du matériel et les multiples foyers d'incendie qui se sont ensuivis, deux juges, à la demande du directeur de l'établissement, ont autorisé l'intervention des forces de l'ordre. Quelque trois cent policiers militaires du bataillon de choc, accompagnés de chiens, ont envahi la prison. La bataille rangée entre les détenus et les policiers auraient duré moins d'une heure dans une presque complète obscurité, l'électricité ayant été coupée. Les prisonniers ont fait exploser des bouteilles de gaz, et se sont battus, selon la police, avec des couteaux et une dizaine d'armes à feu en leur possession. La situation n'a été totalement maîtrisée qu'aux premières heures de la matinée de samedi.

Enquête sur l'action de la police

Pendant toute la journée des milliers de parents et amis des détenus se sont massés devant la prison afin d'obtenir des informations. Mais la destruction des archives, incluant les fichiers des personnes incarcérées, a rendu extrêmement difficile l'identification des victimes.

Les familles s'adressaient aussi *aux prisonniers*, en hurlant du trottoir ou des immeubles voisins, pour connaître le sort de leurs proches. La sécurité avait été renforcée dans *tout le quartier*, situé dans la zone nord de Sao-Paulo. Le déroulement exact de cette mutinerie, la plus violente de l'histoire brésilienne (1), est loin d'être élucidé. Le secrétaire de la sécurité publique de l'Etat de Sao-Paulo, M. Pedro Campos de Franco, n'a indiqué qu'en fin d'après-midi de samedi le bilan complet de l'affrontement, quelques minutes avant la clôture du scrutin des élections municipales qui avaient lieu ce même jour. Refusant le terme de massacre – *« Je ne veux pas utiliser cette expression »*, a-t-il affirmé – M. Pedro Campos de Franco a indiqué que l'action de la police était destinée à éviter une fuite massive de prisonniers.

Le gouverneur de l'Etat, M. Luiz Antonio Fleury, a estimé que ce drame *« résultait d'une confrontation entre des bandes rivales très bien armées »* et a déploré *« le nombre élevé de victimes »*. M. Fleury, tout en soulignant le nécessaire *« rôle répressif des forces de l'ordre »*, a aussi précisé qu'une enquête serait menée *« pour savoir si l'action de la police avait été correcte ou s'il y avait eu des excès »*. Le président de l'ordre des avocats de Sao-Paulo, M. Jose Batochio, estimant *« inconcevable qu'une supposée dispute entre délinquants fasse autant de morts »*, a assuré que la commission des droits de l'homme mènerait à bien sa propre investigation.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

(1) La surpopulation carcérale dans les établissements brésiliens – la prison de Carandiru, construite en 1961, n'était prévue que pour 3 600 détenus et en abrite le double, – les fréquentes rébellions et la ferme répression des forces de police ont déjà, dans le passé, provoqué de tels drames : en 1987 à Sao-Paulo, 30 prisonniers avaient été tués lors d'une prise d'otages. Pendant le carnaval de 1989, toujours à Sao-Paulo, 50 participants d'une tentative d'évasion ont été enfermés dans une cellule de 5 mètres carrés. 18 d'entre eux sont morts asphixiés. Lors d'une émeute dans une prison de Rio-de-Janeiro, en 1991, 25 personnes avaient été tuées.

Alors que les bâtiments n'étaient que partiellement équipés de filins

Trois hommes se sont évadés en hélicoptère de la prison de Bois-d'Arcy

Trois détenus se sont évadés, dimanche 4 octobre, de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines) grâce à l'intervention d'un complice, qui avait pris en otage un pilote d'hélicoptère. Cette opération, la quatrième selon ce scénario depuis le mois de juillet – dont l'une avait échoué, – porte à quinze le total des évasions réussies depuis le début de l'année.

Michel Lepage, quarante-cinq ans, Farid Delys, trente-cinq ans, et Didier Lunel, trente-sept ans, se trouvaient dans l'une des cours de promenade de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, en compagnie d'autres détenus, lorsqu'un hélicoptère qui venait de décoller de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole s'est posé dans la cour. Les trois hommes sont montés dans l'appareil, qui s'est ensuite dirigé vers un terrain de sport situé à Rocquencourt. Là, les trois hommes sont montés à bord d'une Toyota grise. Aucun coup de feu n'a été tiré, conformément à un règlement qui l'interdit en raison des risques d'explosion de l'appareil.

Des filins anti-hélicoptère étaient en cours d'installation au-dessus du terrain de sport de la prison, mais les cours de promenade n'étaient pas encore équipées. Ces travaux sont extrêmement lourds : pour le terrain de sport, il a fallu poser des mâts de quinze mètres de haut qui pèsent chacun une tonne afin de réduire les risques de déracinement lors de mouvements collectifs de détenus. Le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jean-Claude Karsenty, qui s'est rendu sur place dimanche après-midi, a rappelé au cours de sa visite que l'équipement en filins des prisons françaises, lancé en 1988 et accéléré en 1992 dans le cadre d'un plan d'urgence, représentait un investissement de 100 millions de francs.

Dès l'annonce de cette évasion, les syndicats de surveillants ont protesté contre *« l'insécurité »* qui règne dans les établissements. L'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP, représentant 35,3 % des surveillants), qui dénonce le *« coup de bluff de l'administration pénitentiaire concernant les mesures de contrôle des héliports »*, n'appelle cependant pas les personnels à cesser une nouvelle fois le travail. Par la voix de son secrétaire général, M. Serge Alberny, Force ouvrière (32,5 % des voix) a souligné l'urgence de mesures *« immédiates »* en faveur de la sécurité, et l'Union syndicale pénitentiaire (10,8 % des surveillants) a demandé la nomination d'un chargé de mission issu du personnel de surveillance afin d'étudier le problème des évasions.

Réussites en baisse depuis cinq ans

Trois opérations d'évasions par hélicoptère ont eu lieu depuis le mois de juillet : la première à la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, la deuxième à la prison de Ploermeur (Morbihan) et la troisième à la maison centrale de Saint-Maur (Indre). Cette dernière tentative avait échoué et le détenu avait été tué au cours d'une fusillade lors de l'hélitreuillage (*le Monde* du 10 septembre). Après une augmentation continue au cours des années 1981-1987, le nombre des évasions réussies a baissé depuis cinq ans : l'administration pénitentiaire a recensé 36 évasions en 1987, 30 en 1988, 25 en 1989, 24 en 1990, 17 en 1991 et 14 pour les neuf premiers mois de cette année – 15 depuis l'évasion de dimanche.

ANNE CHEMIN

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

Les désordres de Cabourg

Rumeurs et recours devant les tribunaux : la discorde règne dans la cité balnéaire
Son maire est au centre des polémiques sur fond d'affaires immobilières

CABOURG

de notre envoyé spécial

Cabourg n'est plus Cabourg. L'élégance n'est plus de mise sur les rivages chers à Marcel Proust. On s'y empoigne comme ailleurs. La résidence secondaire du Paris des beaux quartiers *n'était pas habituée* à pareil chahut, elle qui fait la précieuse, alanguie sur les plages du Calvados. Du 5 au 23 septembre, des banderoles incongrues ont même orné la façade du casino, bâtisse bourgeoise construite en 1907 : *« Occupé par l'ensemble du personnel pour défendre l'emploi »*. Les employés et la direction protestaient contre un arrêté du maire imposant la fermeture pour *« raisons de sécurité »*. Dans l'attente d'un jugement du tribunal administratif de Caen, l'occupation a cessé mais les portes restent closes.

Au-delà du casino, la cité tout entière bruit d'une agitation inhabituelle. Il est question d'argent, de procès, de champs de courses, d'opérations immobilières, de terrains cédés à « prix d'ami ». Et d'un maire pour le moins contesté : M. Didier Van Themsche (sans étiquette), « DVT » comme on le surnomme parfois. *« Je n'ai rien à cacher »*, lance-t-il, agacé, aux journalistes. Certains de ses administrés et le préfet du Calvados ne sont pas toujours du même avis.

Car « DVT » est bel et bien l'acteur principal de l'actuelle mêlée. Elu en mars 1989, cet homme volubile, que ses amis décrivent comme *« enthousiaste mais insaisissable »*, est surtout connu dans le monde des courses. Agé de quarante-huit ans, vice-président de la Société *d'encouragement au cheval français* (SECF, société de trot), il fréquente volontiers les vedettes du show-bizz ou de la politique (droite et gauche). Ses ambitions – il souhaiterait présider la SECF – et ses ennuis du moment lui valent tout de même des inimitiés, notamment auprès des influents propriétaires normands.

Le casino et Casa nostra

Certains Cabourgeais, eux, lui reprochent d'être atteint de *« frénésie immobilière »*. L'opposition évoque déjà un *« gouffre financier »*, cite les exemples d'Angoulême et de Briançon. Alors que M. Van Themsche a toujours prétendu que les opérations immobilières seraient *« financées par le privé »* et que la ville n'aurait pas à débourser *« un seul centime »*, le déficit de la commune s'élève à 76 millions de francs, contre 53 millions en mars 1989. En outre, la municipalité fait l'objet d'une cinquantaine de recours devant le tribunal administratif de Caen, un record pour une commune de 3 200 habitants (50 000 en été). Il n'est pas un projet qui ne déclenche une levée de boucliers. *Les adversaires du maire* et de son équipe? Des associations de riverains, l'opposition municipale ou encore le préfet du Calvados, M. Michel Besse.

Le conflit le plus en vue, celui du casino, oppose la municipalité, propriétaire des lieux, au concessionnaire, M. Roland Hubert. Ce producteur de variétés, âgé de soixante-douze ans, a été intronisé en 1971 par le maire de l'époque, Bruno Coquatrix. Le casino est ainsi devenu, en 1985, le premier du pays pour la « boule » (sa seule activité de jeux).

Or, l'endroit, qui comprend également deux discothèques et un cinéma, a vieilli. Une rénovation est devenue nécessaire. Assurant que M. Hubert n'a pas les moyens de faire face à une partie de ces dépenses – participation estimée, après bien des atermoiements, à 35 millions de francs, – « DVT » souhaite l'écarter au profit de la société Casa nostra international, propriétaire de pizzerias dans la région parisienne et de divers petits établissements de jeux en province.

Cette soudaine préférence pour Casa nostra et son président, M. André der Krikorian, suscite bien des polémiques à Cabourg. Elle intrigue d'autant plus que *M. Van Themsche n'a pas procédé*, comme l'y oblige un décret du 31 mars 1992, à une publicité au sein de la Communauté européenne. En résiliant d'autorité la concession de M. Hubert lors du conseil municipal du 13 mai, l'équipe Van Themsche a commis une autre erreur. Le préfet, estimant que la manœuvre était entachée d'irrégularités, a déposé un recours devant le tribunal administratif de Caen qui, le 9 septembre, a donné raison à M. Hubert et statuera sur le fond le 6 octobre.

Le conflit n'est pas terminé pour autant. Il porte aussi sur l'état de vétusté du casino. Le 17 août, la Commission départementale de sécurité donnait *« un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation dans les conditions actuelles »*. Du 17 août au 3 septembre, le casino est, malgré tout, resté ouvert. *« J'attendais la notification officielle. J'ai serré les fesses pour qu'il n'arrive rien »*, se souvient M. Van Themsche qui, le 3 septembre, a signé l'arrêté de fermeture.

M. Hubert ne nie pas la nécessité des travaux. Mais il s'insurge contre l'argument d'insécurité qu'il qualifie de *« prétexte fallacieux »* pour l'évincer : *« Si nos clients étaient vraiment en danger, il aurait fallu nous contraindre à fermer en début de saison et ne pas laisser des milliers de gens risquer leur vie cet été. »* Le tribunal administratif devra trancher ce litige. L'affaire serait anecdotique si elle ne s'ajoutait à d'autres dossiers, tout aussi complexes. Car les points de discorde sont légion en terre cabourgeaise.

D'abord, l'hippodrome. Dès son arrivée, M. Van Themsche a fait de *ce petit hippodrome un complexe* hippique d'envergure nationale capable d'accueillir des courses de trot du PMU. Les travaux ont été en partie financés par la SECF, *dont il est vice-président*. La commune y est également allée de sa poche. Elle a déboursé plus de 10 millions de francs pour la construction d'une salle polyvalente et l'installation de projecteurs (les courses ont lieu en nocturne). Qu'obtient-elle en retour? *Pas le* moindre centime sur les paris. La SECF paie un loyer annuel de 5 000 F. Quant à la salle polyvalente, dont la ville est propriétaire, elle est mise gratuitement à la disposition de la SECF qui l'utilise comme halle des jeux. Si, dans les soixante ans à venir, la ville voulait résilier la convention qui la lie à la SECF à propos de la salle, il lui en coûterait 27 millions de francs.

« Affaire privée » et « prix d'ami »

Autre dossier : celui de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du « Château ». Il s'agit en fait d'un terrain de camping situé en bord de mer que son propriétaire a cédé pour 16 millions de francs, le 20 avril 1992, à un investisseur parisien, la société Frank-Alexandre. M. Van Themsche assure qu'il s'agit d'une *« affaire privée »*. Certes. Mais le gérant de cette société, M. Alexandre Skowronski, est considéré comme l'un de ses proches. Il a même été son adjoint au Syndicat national des propriétaires du trot. On reste dans le milieu des courses...

En *acquérant ce terrain*, M. Skowronski savait qu'il n'était pas entièrement constructible car situé en front de mer. Mais il a déclaré faire de cette situation son *« affaire personnelle »*. *Coïncidence?* Cinq jours après la signature de la promesse de vente, « DVT » invitait son conseil municipal à transformer ce terrain en ZAC, donc à le rendre *constructible. M. Van Themsche*, dont le but est de créer à cet endroit une base nautique et un hôtel, entend passer outre la loi littorale qui protège la « bande des cent mètres » (*interdiction* de construire certains types de bâtiments à moins de cent mètres du rivage). *« Cette loi ne s'applique pas dans notre cas »*, explique-t-il. *Le préfet pourrait de nouveau s'interposer* et porter l'affaire devant le tribunal administratif.

Une autre transaction fait l'objet d'une polémique. A l'initiative du maire, la ville a vendu, en 1990, un terrain communal de 74 220 mètres carrés pour 3 millions de francs (42 F le mètre carré) à la société immobilière Investim. Selon M. Van Themsche, il s'agissait d'une *« bonne affaire »* pour la commune puisque le mètre carré vaut, d'après lui, 15 F. Or, fin 1990, une société anglaise proposait 9 millions de francs pour le même terrain. Mme Corinne Lepage, avocate de profession et chef de file de l'opposition, se demanda alors si Investim n'avait pas bénéficié d'un *« prix d'ami »*, d'autant plus que l'actionnaire principal de cette société, M. Guy Leloup, est un proche de « DVT », partageant avec lui la fréquentation assidue des hippodromes. Elle se tourna donc vers le tribunal administratif pour faire annuler la vente, estimant que la commune avait été lésée. Le tribunal *rejeta cette demande. Le* Conseil d'Etat fut saisi. Après expertise, il apparut que le mètre carré valait en réalité près de 200 F. Le 26 juin 1992, le Conseil d'Etat a autorisé les contribuables à demander l'annulation de la vente.

« DVT » a donc des interlocuteurs favoris. C'est le cas du cabinet d'architecture Péron et Dangréaux qui, avant même le premier coup de pioche, a déjà perçu 22 millions de francs pour effectuer des études sur l'aménagement du casino et du grand hôtel attenant. L'un des projets, qui prévoyait des travaux d'un montant de 90 millions de francs et mettait à mal le charme des lieux, a été rejeté sur intervention du ministère de la culture. Les architectes ont revu leur copie. Ce changement de plans a été facturé 6 181 692 F.

Du casino aux ZAC, les opposants ou le préfet se sont toujours efforcés de dénicher les failles juridiques avant l'arrivée des bulldozers. La tactique s'est révélée efficace, mais n'a pas permis d'éviter des mouvements financiers auxquels la cour régionale des comptes semble décidée à s'intéresser prochainement. Sans doute se penchera-t-elle sur les activités de la Société d'économie mixte de Cabourg et de sa région (SEMCAR), qui est intervenue dans la plupart des dossiers prêtant aujourd'hui à polémique. La commune est souvent appelée à la rescousse pour renflouer ses caisses.

« DVT » est président de la SEMCAR, ce qui est logique compte tenu de ses fonctions de maire. En revanche, son chef de cabinet à la mairie, M. Jean-Claude Letang, dont on dit en ville qu'il est le *« vrai maire de Cabourg »*, est aussi directeur général de la SEMCAR. Il est donc à la fois salarié de la commune et de la SEMCAR, ce qui est déjà plus surprenant. Le secrétaire général de la mairie, M. Alain Sacazes, est aussi dans ce cas puisqu'il est également directeur administratif et financier de la SEMCAR.

Un mystérieux « Prix d'excellence européenne »

« Nous n'avons rien à cacher. Mes deux fonctions ne sont pas incompatibles. Rien n'est illégal », certifie M. Letang, ancien collaborateur de M. François Léotard après avoir été l'adjoint de M. Michel Mouillot (maire de Cannes) du temps où celui-ci travaillait chez Ricard. Dans une lettre adressée le 19 décembre 1991 à M. Van Themsche, la cour régionale des comptes évoque déjà la question : *« Vous savez (...) que le préfet du Calvados a attiré mon attention sur le retard du dépôt de ces comptes* [les comptes du premier exercice de la SEMCAR] *et sur le déficit de l'exercice clos au 31 décembre 1990, lié à l'importance des rémunérations versées aux dirigeants et cadres salariés de la société. J'observe, en outre, que certains d'entre eux sont des fonctionnaires employés par la municipalité de Cabourg. »*

Le maire, un homme de caractère qui s'emporte lorsque ses choix sont contestés (il a fait évacuer deux fois la salle du conseil municipal), se défend d'être un *« bétonneur »* et un *« tyran »*, mais l'accumulation des dossiers fragilise sa position. *« Cabourg est au bord de la catastrophe »*, assurent les opposants. *« Ils ne proposent rien »*, rétorque « DVT » en émettant le vœu que Mme Lepage, son adversaire le plus tenace, se fasse *« psychanalyser »*. Les Cabourgeais, eux, comptent les coups, dans l'attente d'éventuelles suites judiciaires. Ils se demandent comment la ville a pu se voir gratifier, en 1990, un mystérieux *« Prix d'excellence européenne »*. Le diplôme fait bel effet, mais la commune a versé 500 000 francs pour l'obtenir.

PHILIPPE BROUSSARD

An sommaire du « Monde de l'éducation » d'octobre

Réussir à l'école

Comment devient-on bon élève? Comment se maintient-on dans le premier tiers des jeunes qui arrivent au bac sans avoir redoublé et en se faufilant dans les bonnes séries? Comment se fabriquent les « bonnes » classes? Quelles sont, dans le succès des élèves, *la part des professeurs et* celle des parents? *Le Monde de l'éducation* a mené l'enquête sur ce sujet tabou. Le soutien des familles est déterminant dans la réussite d'un élève. Mais les établissements peuvent nettement améliorer – ou aggraver – la situation. Un dossier à lire pour connaître les *grands* et les *petits* secrets de la réussite scolaire.

Halte au bizutage!

Signe distinctif des filières sélectives, le bizutage est pratiqué dans un nombre croissant d'établissements, sous des formes bien souvent indignes. Quelles sont les motivations des bizuteurs et les réactions des bizutés? Et comment y échapper? Avec de larges extraits des récentes *circulaires du ministère* de l'éducation nationale sur le sujet.

Philosophie, le texte du projet de réforme :

En exclusivité, *le Monde de l'éducation* publie le document intégral du projet de réforme des programmes et des épreuves d'examen envisagé pour la rentrée 1994, qui est soumis à la discussion des enseignants.

Le baromètre des 15-24 ans; les enseignements de Maastricht :

La campagne sur le référendum a été profitable aux ténors de la politique. Pierre Bérégovoy retrouve sa première place. Les socialistes reprennent des suffrages aux écologistes.

Le choix des mots, le poids des dicos :

Neuf dictionnaires pour jeunes *au banc d'essai. Débutants,* juniors, maxi... comment trouver volume à sa taille.

La chasse aux poux : les écoles se mobilisent.

Japon : le prix du succès scolaire.

La revue de presse internationale de l'éducation. L'actualité culturelle des enfants et des adolescents.

REPÈRES

ENVIRONNEMENT

La commune de Laruns se retire du Parc national des Pyrénées

L'ouverture prochaine d'une enquête publique portant sur le classement du Soussouéou a provoqué un nouvel accès d'humeur dans les vallées de l'Ossau, en particulier à Laruns (Pyrénées-Atlantiques). Au cours d'une séance extraordinaire du conseil municipal, vendredi 2 octobre, les élus de Laruns ont demandé le retrait des territoires de la commune de la tutelle du Parc national des Pyrénées et rejeté le projet de classement du site du Soussouéou.

M. André Fabre, maire de Laruns, a justifié cette double décision par les contraintes qui résulteraient du classement de 5 000 hectares de ce site de montagne. L'instauration d'une ZICO (zone d'intérêt communautaire) limiterait l'activité, notamment pastorale, sur tout le secteur et condamnerait le projet de liaison des domaines skiables de Gourette et d'Arrouste. – *(Corresp.)*

NUCLÉAIRE

Manifestation intersyndicale pour le redémarrage de Superphénix

Quelque 1 700 personnes ont participé à un rassemblement intersyndical organisé, dimanche 4 octobre, à Creys-Malville (Isère), à l'appel des syndicats CGT, FO, CFTC, CGC et Autonomes, pour demander le redémarrage du surgénérateur Superphénix. La CFDT, restée neutre dans le débat, était représentée par ses sections de Creys-Malville et Phénix et une partie de sa fédération gaz-électricité. De nombreux élus étaient aussi présents.

Le gouvernement avait annoncé, le 29 juin, qu'il suspendait le redémarrage de Superphénix, le temps de faire les aménagements nécessaires à la protection des installations contre les feux de sodium, et de mener à bien des études sur son utilisation comme incinérateurs de déchets radioactifs (actinides). M. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a estimé, dimanche à Creys-Malville, que cette décision *« n'est pas une concession faite à la sécurité (...). Il serait regrettable, a-t-il ajouté, que le premier ministre prenne devant l'histoire la responsabilité de sacrifier un potentiel, un patrimoine aussi important »*.

هكذا من الأصل

FOOTBALL : le championnat de France

Courbis et Bordeaux en quête de réhabilitation

En écrasant le FC Metz, 5-1, dimanche 4 octobre au Parc des Princes, le Paris SG a conservé la tête du championnat de France de football. Deux clubs le suivent désormais à un point : Marseille, qui a dominé Monaco, et le FC Nantes, vainqueur 1-0 des Girondins de Bordeaux, qui reviennent en première division après une année d'absence, en même temps que leur nouvel entraîneur, Rolland Courbis.

NANTES

de notre envoyé spécial

La mine s'est renfrognée, le débit s'est ralenti. De la verve habituelle, seul affleure l'accent marseillais. Ce soir, Rolland Courbis préfère raboter ses propos plutôt que ciseler les formules. A peine consent-il une petite saillie, pour justifier sa réputation devant les caméras : *«On me parle tout le temps de la jeunesse des Nantais,* lance-t-il, *comme s'ils ne lâchaient leur biberon que pour entrer sur le terrain.»* Sur la pelouse de la Beaujoire, le renouveau nantais vient de s'imposer à la renaissance bordelaise dans cet affrontement des puissances atlantiques, vieux classique du championnat de France qui renvoyait les deux clubs à leur splendeur passée.

Les Girondins ont perdu, et Courbis, chez qui tout commence par la parole, a choisi de corseter sa faconde. Comme s'il craignait d'en dire trop, un soir de défaite, de transformer son pouvoir de séduction en faculté d'agacer. L'homme sait que les bons mots ne suffiront pas toujours à excuser les revers du terrain. Il est surtout conscient d'être attendu au tournant de ce championnat. *«Plus que jamais,* dit-il, *mon sort est lié à des résultats»* .

L'art d'accommoder les restes

Rolland Courbis a trop hésité à accepter ce poste pour ignorer qu'il n'a pas le droit à l'erreur. Car, en juin dernier, lorsque Alain Afflelou, le président-opticien des Girondins, lui a proposé la place d'entraîneur de l'équipe, Bordeaux la bourgeoise a grincé des dents. La ville se voyait jeter à la figure ce passé qu'elle tentait de nier. La mauvaise réputation du nouvel entraîneur du club, aggravée de vilaines rumeurs, venait lui rappeler les actions répréhensibles de l'ancien président à moustache.

Car, avant que Claude Bez ne chute, avant que les Bordelais ne découvrent l'envers du décor fastueux qui les avait éblouis tant d'années, Courbis avait plongé le premier. C'était au temps où le beau Rolland se faisait artisan d'un miracle hebdomadaire. Celui du maintien en première division de Toulon, le club dont il a été manager général pendant quatre ans. Il était passé maître dans l'art d'accommoder des restes d'effectifs, une fois que les puissants voisins monégasques ou marseillais avaient *fait leur marché* dans les rangs toulonnais.

Grâce à son bagout et à ses capacités de meneur d'homme, l'entraîneur soudait les individualités les plus hétéroclites. Et pour que cette bande de copains demeure au plus haut niveau, l'ancien libero monégasque s'improvisait bricoleur de génie. Mais, en ces temps où le football français ne reculait devant rien pour financer le grand pied sur lequel il souhaitait vivre, cette débrouillardise ne pouvait s'arrêter aux strictes limites de la légalité. Pour faire vivre sa passion, Rolland Courbis ne se montrait pas très regardant : caisse noire, sociétés-écrans, fausses factures soulageaient les finances déficitaires du club.

Pendant l'hiver 1990, alors que Claude Bez est à son tour inculpé d'escroquerie, Courbis passe une centaine de jours dans une prison des Bouches-du-Rhône, en détention préventive. «Rolland le magnifique», qui vivait dans une somptueuse villa de Saint-Jean-Cap-Ferrat avec une richissime comtesse italienne, veuve d'un magnat de la presse transalpin, devient la première victime expiatoire des excès du ballon rond.

«Entre se laisser mourir de faim et voler un peu de pain pour survivre, je n'ai pas hésité, explique-t-il aujourd'hui, alors que son procès n'a pas encore eu lieu. *Je n'étais ni un saint ni le pourri qu'on a décrit.»* Rolland Courbis le flambeur, réputé pour sa passion du jeu (1), donné en exemple pour sa réussite, n'en fut pas moins obligé de quitter l'élite pour se réfugier, le temps d'une saison purgatoire, dans le club de division 3 d'En*doume,* un quartier de Marseille. Un «retour aux sources» pour ce natif des quartiers nord de la ville, pour ce Méditerranéen qui ne manque jamais une occasion de *rendre visite à sa mère vénérée.*

Une rencontre improbable

Coïncidence, les Girondins de Bordeaux traversaient, au cours de cette même saison 1991-1992, leur propre période de rédemption, en deuxième division. Claude Bez, auteur d'un trou de près de 300 millions de francs, avait à son tour connu l'opprobre des menottes aux poignets. Alain Afflelou avait repris le club avec l'avocat d'affaires Jean-Didier Lange, et aussitôt déposé le bilan pour assainir sa situation financière. Repartis sur des bases plus solides, les Girondins peuvent remonter directement parmi l'élite, et Afflelou faire appel à son vieil ami Courbis. Ce fut la rencontre improbable entre le tendre voyou méditerranéen et une ville qui n'aime pas le scandale, encore étourdie des turpitudes que l'on avait commises en son nom. *«Je n'étais pas dupe des réactions que cela allait susciter à Bordeaux,* explique l'opticien. *Ce n'est pas un personnage neutre, mais je savais qu'il amènerait beaucoup de choses positives à l'équipe. J'ai pris le risque.»*

Dans leur quête de réhabilitation, dans leur recherche de l'honneur perdu, Bordeaux et Courbis font désormais cause commune. Les Girondins, qui arborent les couleurs bordeaux et blanc, veulent effacer les maillots marine de la grande époque. Courbis veut oublier jusqu'où la passion de son club l'avait entraîné. Et, paradoxalement, c'est l'ancien Toulonnais «fort en gueule» qui joue au sage au pays de Montaigne. Avec Alain Afflelou, Courbis semble avoir trouvé un tempérament plus chaud que le sien. L'entraîneur vise une place dans les cinq premiers, alors que le président s'impatiente de participer à la lutte pour les places européennes.

La semaine dernière, Alain Afflelou s'emportait après un joueur coupable de maladresse, menaçant de le renvoyer de l'équipe et déclenchant une mini-crise au sein du club. *«Maladie de jeunesse,* tranche Rolland Courbis. *Sur le coup de la déception, il a eu la réaction d'un père de famille qui a vu son fils faire une grosse connerie.»* Rolland Courbis, lui, voudrait convaincre le public bordelais qu'il s'est acheté une conduite.

JÉRÔME FENOGLIO

(1) Quelques mois avant la découverte de la caisse noire toulonnaise, il était inculpé dans une affaire de baronnage (entente entre des joueurs et des croupiers) dans des casinos de la Côte d'Azur.

Sept buts pour Milan sans Papin

Déjà seul leader du championnat d'Italie avec un match en *retard à disputer contre la* Sampdoria de Gênes, le Milan AC s'est brillamment imposé contre la Fiorentina (7-3), dimanche 4 octobre, à l'occasion de la cinquième journée, la plus prolifique de l'histoire du *Calcio* – plus connu pour la solidité de ses défenses que pour le brio de ses attaques – avec quarante-huit buts marqués en neuf matches.

Souffrant toujours d'une amygdalite, Jean-Pierre Papin n'a pu participer à ce festival offensif. Comble de malchance pour lui, ses deux grands rivaux, le Néerlandais Ruud, Gullit, en grande condition pour son premier match officiel de la saison, et l'avant-centre Daniele Massaro, ont inscrit chacun deux buts, tout comme Marco Van Basten.

Prompte à tirer les leçons de l'intégration difficile du capitaine de l'équipe de France, la presse italienne s'interroge déjà sur l'opportunité de son transfert qui coûte 14 milliards de lires (56 millions de francs) au club milanais pour un contrat de trois ans. Le Ballon d'or 1991 n'a disputé qu'une partie de la première rencontre du championnat et le match aller du premier tour de la Coupe d'Europe des champions à Ljubljana, où il avait inscrit l'un des quatre buts de son équipe.

□ **COUPE DE L'UEFA : le PAOK Salonique suspendu.** – L'UEFA a suspendu, dimanche 4 octobre, pour deux ans des coupes européennes le club grec du PAOK Salonique à la suite des incidents qui avaient entraîné, jeudi 1er octobre, l'interruption du match retour du premier tour de la Coupe de l'UEFA contre le Paris-Saint-Germain. La commission a donné partie gagnée (3-0) au club français qui sera opposé à Naples.

□ **Le collectif des victimes de Furiani accepte l'utilisation provisoire du stade.** – Le collectif des victimes de Furiani a décidé, samedi 3 octobre, *«dans un esprit d'apaisement»*, de *«ne plus s'opposer, à défaut de toute autre solution»* à l'utilisation provisoire du stade Armand-Cesari de Bastia, où quinze personnes avaient trouvé la mort lors de l'effondrement d'une tribune provisoire, le 5 mai (*le Monde* du 7 mai).

VOILE : la Nioulargue dans le golfe de Saint-Tropez

La grande fête des maxi et des vieux gréements

La Nioulargue, qui rassemble plus de deux cents des plus beaux voiliers du monde dans le golfe de Saint-Tropez, a débuté, du 1er au 4 octobre, par les régates entre sept des bateaux qui avaient participé à la dernière course autour du monde en équipage. Troisième de ces régates gagnées par *Safilo*, skippé par Giorgio Falck, *Merit Cup* du Suisse Pierre Fehlmann, est assuré de remporter pour la troisième année consécutive la coupe du monde des maxi, dont la dernière manche aura lieu du 16 au 18 octobre à Monaco.

SAINT-TROPEZ

de notre envoyé spécial

Les légions de touristes qui défilent, l'été durant, devant les superbes yachts au pont arrière fleuri de glaïeuls ont déserté le célèbre port du littoral varois ruisselant sous une pluie d'automne. Comme chaque année à l'époque de la Nioulargue, les bateaux à moteurs ont été priés d'aller mouiller leur ancre ailleurs jusqu'au 11 octobre pour laisser le quai d'honneur aux envahisseurs venus de la mer. En douze ans, la Nioulargue, qui a repris le nom d'un haut fond situé à 5 milles de Pampelone, est devenue une institution de la vie tropézienne et l'un des plus beaux rassemblements de voiliers au monde.

Avant de se disputer cette année la Coupe de l'America, Bill Koch, avec son Maxi *Matador*, et Raul Gardini, avec *Il-Moro-di-Venezia*, faisaient partie des fidèles de ce rendez-vous original où les plus récentes créations pour la course côtoient quelques-unes des œuvres d'art de l'histoire de la voile, dont les cuivres rutilants se reflètent sur les ponts vernis. Oubliant leur âge, les gémissements de leur coque ou les craquements de leurs mâts, les vieux gréements ne se contentent d'ailleurs pas de parader à quai, mais participent pleinement à la fête en mer.

Cette année, *Endeavour*, l'un des dix monstrueux classe J construits dans les années 30 pour la Coupe de l'America, sauvé de la moisissure, longuement restauré et remis à l'eau en 1986 par Elizabeth Meyer, lointaine descendante de l'inventeur du jean à l'époque de la ruée vers l'or californien, devrait défier (le 10 octobre) *Ville-de-Paris*, le class America de Marc Pajot, conçu cinquante-sept ans plus tard. Des 12 mètres JI comme *Challenge-France*, *Columbia*, *Flica II*, *Ikra*, *Sovereign*, *Tomahawk*, *Trivia* et *Vim* viendront se mêler à cette régate, résumé de soixante ans de Coupe de l'America. Confiant dans sa seconde jeunesse, *Endeavour* aura auparavant lutté pour le trophée Louis Vuitton Tradition avec quelques-uns de ses plus prestigieux contemporains comme *Candida*, un autre classe J de 1929, restauré par Attilio Monti, un magnat de la presse italienne, *Lelantina*, mise à l'eau en 1937 et devenue la dernière grande goélette battant pavillon français, *Hallowe'en*, le cotre vainqueur de la deuxième course du Fasnet en 1926, *Esterel*, un 8 mètres JI aurique (grand-voile trapézoïdale), ou encore *Pen-Duick*, le vieux cotre (1898) sur lequel Eric Tabarly a fait son initiation.

Du 1er au 4 octobre, les vieux gréements avaient laissé la vedette aux maxi qui participent tous les quatre ans à la Whitbread, la course autour du monde en équipage. Afin de ne pas laisser ces bateaux à quai entre deux tours du monde, l'OMYA (Offshore Maxi Yacht Association), qui regroupe les skippers et les propriétaires de ces voiliers, a créé en 1990, avec le concours logistique de TAG Heuer, une Coupe du monde annuelle reposant sur la participation des Maxi à des courses transatlantiques (Grande régate de Christophe Colomb entre Gênes et Boston, *via* Cadix, Ténériffe, San-Juan et New-York, puis Québec-Saint-Malo en 1992) et à des semaines de régates à Portofino, Saint-Tropez et Monaco.

Des bateaux jumeaux

«Ces régates sont à la Whitbread ce que les critériums sont au Tour de France», explique Pierre Fehlmann, le skipper de *Merit-Cup*, qui a assuré à Saint-Tropez sa troisième victoire consécutive dans la Coupe du monde. *«Cela permet,* dit-il, *au public qui a rêvé à nos bateaux pendant la course autour du monde de les voir manœuvrer de près.»* Troisième dans les eaux varoises, le skipper suisse avait sans doute déjà un autre rêve en tête : celui du nouveau ketch qu'il fait construire pour la prochaine Whitbread, dont le départ sera donné le 23 septembre 1993 à Southampton.

Pour sa cinquième participation consécutive à la Whitbread, Pierre Fehlmann a choisi d'innover en proposant aux postiers français qui avaient disputé la dernière édition de l'épreuve à bord d'un petit *First 51* de construire cette fois deux maxi jumeaux réalisés à partir du même plan dessiné par l'architecte néo-zélandais Bruce Farr. Cette réalisation commune, confiée à la société suisse Décision SA pour le moulage des coques, puis au chantier Mag pour l'assemblage des coques et des ponts et à Bénéteau pour les finitions, devrait permettre aux deux partenaires d'économiser chacun quelque 5 millions de francs sur les frais de construction.

Dès la mise à l'eau des deux maxi au début de 1993, Pierre Fehlmann et Daniel Mallé, skippers respectifs de *Merit-Cup* et de *La Poste*, pourront surtout entreprendre un programme d'optimisation des performances à partir d'entraînements effectués en commun au large de Port-Camargue, où seront basés les deux voiliers. Cette utilisation de bateaux jumeaux pour progresser plus vite et plus sûrement dans les réglages avait été expérimentée par les Néo-Zélandais en Coupe de l'America, mais c'est la première fois *qu'elle sera mise en pratique*, sur une épreuve aussi importante que la Whitbread, par deux équipages qui, de surcroît, ne sont pas originaires du même pays.

GÉRARD ALBOUY

HIPPISME : l'Arc de Triomphe

L'aptitude et l'habitude

Un cheval français de quatre ans, Subotica, a enlevé dimanche 4 octobre le prix de l'Arc de Triomphe d'une courte encolure. Pourtant, les supporters anglais, venus en grand nombre à Longchamp assister à cette course où ils alignaient plus de la moitié des dix-huit partants, ont bien cru jusqu'à la dernière seconde que la victoire ne pouvait leur échapper.

Les pistes des grands hippodromes internationaux ont chacune un profil différent et particulier. A Longchamp, par exemple, sur les 2 400 mètres de la distance dite classique, le peloton doit d'abord monter une pente, poursuivre son parcours par de larges virages en déclivité avant *d'aborder une longue ligne droite* sélective de 500 mètres qui conduit au poteau d'arrivée. Pour se distinguer sur ce type d'itinéraire, il faut ce qu'on appelle «l'aptitude», mais aussi l'habitude.

L'une et l'autre ont manqué dimanche 4 octobre aux trois grands favoris anglais. Dr Devious, *St Jovite, qui s'étaient partagé* les principales courses de leur génération outre-Manche, et leur contemporaine User Friendly, invaincue, elle, en six sorties. Les jockeys de ces deux derniers, probablement trop sûrs d'eux, ont péché par témérité.

Partant comme à l'abordage dès le départ ou presque pour tenter de s'imposer de bout en bout. Une tactique qui leur avait réussi à Epsom notamment, mais qui, ici, se révélait suicidaire : St Jovite, quoique cravaché vigoureusement, baissait de pied à 300 mètres du but, franchi en quatrième position seulement, dépassé à la fin par un outsider, l'inattendue Vert Amande. La pouliche, elle, allait être rejointe et coiffée sur le poteau tout à la fin par le dernier assaillant, Subotica – celui-ci monté avec une extrême patience par Thierry Jarnet, *successeur d'Yves Saint-Martin.*

Le cheval appartient à M. Olivier Lecerf, qui doit son succès en partie au hasard... et à la nécessité. Il y a trois ans, quittant la présidence des Ciments Lafarge, il acceptait celle, très différente, de la Fédération des sociétés de courses en France. Pour faire plaisir à ses ouailles et soutenir l'activité hippique, il achetait, en association avec son frère et M. Paul de Moussac, une demi-douzaine de jeunes chevaux. Parmi eux, Subotica, payé 260 000 F. Il le confiait à M. André Fabre, entraîneur à Chantilly, qui le confrontait, au travail du matin, à toute une armada de rivaux de valeur appartenant aux richissimes propriétaires du Moyen-Orient.

Le jeune élève forgeait sa réputation et, l'an dernier, était très souvent présent dans les arrivées de grandes courses. Hier, il a gagné le gros lot, la gloire, 5 millions et une future carrière d'étalon. Ce fils de Pampabird et Terre de Feu est un pur produit de l'élevage français. Et même son archétype. Capable d'accélérer longtemps et en progression pendant plus de deux kilomètres. Alors que les pur-sang à la mode actuellement, ceux que l'on fabrique en Angleterre et surtout en Amérique, *sont essentiellement rapides*, parfois fulgurants, mais manquent de ténacité. Le verdict de la confrontation internationale d'hier – l'Arc de Triomphe est considéré comme un championnat du monde des pur-sang – va rasséréner nos éleveurs nationaux. Après les récentes ventes de Deauville, ils déclaraient leur activité *«sinistrée». Hier, ils ont retrouvé,* sur leur terrain et dans leur creuset, des motifs d'espérer.

GUY DE LA BROSSE

RUGBY : la tournée des Sud-Africains

Première désillusion

La première sortie internationale depuis onze ans des Springboks – les deux présidents de la Fédération sud-africaine ont, en effet, annoncé qu'ils conservaient l'appellation traditionnelle de leurs rugbymen – a tourné, samedi 3 octobre à Bordeaux, à la déconfiture. Les hommes en vert, pâle copie de leurs glorieux aînés, ont été sèchement battus, 24-17, par une sélection France «Espoirs».

Les Springboks ont semblé avoir perdu l'essentiel de leur culture rugbystique, à cause de leur longue période d'isolement forcé due à l'apartheid. Ils ont pratiqué un jeu monocorde et statique, passé de mode, et ont même été dominés dans le jeu d'avant, qui fut jadis leur grande spécialité. Et dès que le jeu s'accélérait, sous l'impulsion de Thierry Lacroix, Franck Mesnel ou des troisièmes lignes français, ils ont semblé incapables de résoudre les équations offensives d'adversaires ne comptant pourtant qu'une séance d'entraînement commune. Les Sud-Africains ont, cependant, des circonstances atténuantes.

Ils sont arrivés en France, mardi dernier, sans équipe type, dans l'inconnu. Leur tactique première a été de bâtir deux ensembles homogènes pour en tirer une synthèse en vue du premier test-match du 17 octobre. Il leur reste désormais huit matches au cours de cette tournée française, contre des sélections *a priori* plus fortes que celle qu'ils ont rencontrée samedi, pour démentir le jugement sévère du président de leur Fédération : *«Ils ne savent pas ce que c'est d'être un Springbok,* a déclaré, dépité, Danie Craven. *Attachent-ils seulement encore de la valeur au maillot des Springboks?»*

Les résultats

BASKET-BALL

Championnat de France
Nationale A
(Quatrième journée aller)

*Racing b. Lyon	77-72
*Le Mans b. Roanne	102-98 (a. p.)
Antibes b. *Châlons	76-65
Levallois b. *Montpellier	99-87
Limoges b. *Cholet	58-48
*Villeurbanne b. Dijon	82-78 (a. p.)
*Gravelines b. Pau-Orthez	95-74

Classement : 1. Gravelines et Limoges, 8 pts ; Cholet, 2 . Cholet, Antibes, Le Mans et Racing, 7 ; 7. Levallois, Pau-Orthez et Villeurbanne, 6 ; 10. Montpellier et Lyon, 5 ; 12, Dijon, Châlons et Roanne, 4.

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(9e journée)

*Lille et Lens	0-0
*Valenciennes et Toulouse	1-1
*Nantes b. Bordeaux	1-0
*Marseille b. Monaco	1-0
*Saint-Etienne et Lyon	0-0
*Sochaux b. Toulon	2-1
*Strasbourg et Nîmes	1-1
*Montpellier b. Auxerre	1-0
*Caen et Le Havre	3-3
*Paris-SG b. Metz	5-1

Classement : 1. Paris-SG, 15 pts ; 2. Nantes et Marseille, 14 ; 4. Auxerre, 12 ; 5. Saint-Etienne, 11 ; 6. Monaco, Montpellier, Bordeaux, Strasbourg et Sochaux, 10 ; 11. Metz, 9 ; 12. Caen et Lille, 8 ; 14. Lyon et Le Havre, 7 ; 16. Toulon, 6 ; 17. Lens, Valenciennes et Nîmes, 5 ; 20. 20. Toulouse, 4.

Deuxième division
(neuvième journée)
GROUPE A

*Nancy b. Rodez	3-0
*Sedan b. Mulhouse	2-1
*Valence b. Ajaccio	3-1
*Alès b. Charleville	3-0
*Nice b. Epinal	2-0
*Créteil b. Louhans-Cuiseaux	1-0
*Bastia et Perpignan (à Ajaccio)	1-1
*Cannes et Martigues	1-1

*Annecy-Istres : mardi 6 octobre.

Classement : 1. Martigues, 14 pts ; 2. Bastia, 12 ; 3. Istres, Cannes, Sedan et Mulhouse, 11 ; 7. Valence et Charleville, 9. Perpignan, Nice et Nancy, 9 ; 12. Créteil, Louhans-Cuiseaux, Alès, Ajaccio et Rodez, 7 ; 17. Annecy, 6 ; 18. Epinal, 2.

GROUPE B

Le Mans b. *Amiens	2-0
Dunkerque b. *Guingamp	1-0
*Rouen b. Châteauroux	3-2
*Angers b. Lorient	4-0
Rennes b. *La Roche-sur-Yon	2-1
*Gueugnon b. Ancenis	2-0
*Laval et Red Star	1-1
*Niort b. Tours	2-0
*Bourges et Beauvais	0-0

Classement : 1. Rouen, 17 pts ; 2. Niort, 15 ; 3. Angers, 14 ; 4. Beauvais ; 5. Rennes et Dunkerque, 11 ; 7. Red Star, 10 ; 8. Bourges, Châteauroux, Le Mans et Tours, 9 ; 12. Guingamp et Laval, 8 ; 14. Gueugnon et Amiens, 6 ; 16. Ancenis et Lorient, 3 ; 18. La Roche-sur-Yon, 2.

SPORTS EQUESTRES

Championnats de France

Le champion du monde et champion d'Europe en titre, Eric Navet, est devenu, pour la première fois, champion de France de saut d'obstacles dimanche 4 octobre à Fontainebleau sur *Roxane de Gruchy*. Il devance Hervé Godignon sur *Quidam de Revel*.

TENNIS

Tournoi de Bâle

L'Allemand Boris Becker, tête de série no 2, a remporté dimanche 4 octobre le tournoi de tennis de Bâle. Le joueur allemand a battu en finale le Tchécoslovaque Petr Korda (no 1) (3-6, 6-3, 6-2, 6-4).

Tournoi de Brisbane

Le Français Guillaume Raoux, 98e joueur mondial a enlevé dimanche 4 octobre à Brisbane le premier tournoi professionnel de sa carrière en battant en finale le Danois Kenneth Carlsen (6-4, 7-6).

□ **AUTOMOBILISME : décès de Denis Hulme.** – Le Néo-Zélandais Denis Hulme, champion du monde de formule 1 en 1967 sur une Brabham Repco, est décédé d'un arrêt cardiaque, à l'âge de cinquante-six ans, lors d'une course du championnat australien des voitures de production, dimanche 4 octobre, à Bathurst (Nouvelle-Galles-du-Sud).

□ **PATINAGE ARTISTIQUE : John Curry annonce qu'il est atteint du sida.** – Le britannique John Curry, champion olympique de patinage artistique en 1976 à Innsbruck (Autriche), a révélé, dimanche 4 octobre dans le *Mail of Sunday*, qu'il était en train de mourir du sida. Agé de 43 ans, l'ex-champion du monde à Göteborg en 1976, qui ne faisait pas mystère de son homosexualité, se savait porteur du virus VIH depuis décembre 1987. Son sida s'est déclaré au cours de l'été 1991. Après son retrait de la compétition, John Curry s'était établi aux Etats-Unis où il menait une carrière de patineur professionnel et de chorégraphe. – *(AP.)*

CULTURE

L'Etat consacrera 1 % de son budget à la culture

Chiffre symbolique et objectif atteint pour M. Jack Lang qui présentait son projet de dépenses pour 1993

La vieille revendication du 1 % déposée dès 1965 par Jean Vilar faisait partie du programme socialiste avant 1981. La barre est aujourd'hui franchie. Quelle que soit l'ampleur des changements politiques de 1993, ce chiffre symbolique sera difficilement remis en cause.

Le projet de budget du ministère de la culture pour 1993 s'élève à 13,8 milliards de francs – 11 milliards de francs, hors crédits prévus pour les grands travaux parisiens (2 800 *millions* de francs). *La* croissance de ce budget (+ 6,5 % par rapport à 1992) est plus rapide que celle des dépenses de l'Etat (+ 3,5 %).

Le ministre de la culture profite de son passage à l'éducation nationale pour donner un coup de pouce en *direction* des enseignements artistiques : la France est ici très en retard par rapport à ses voisins européens. Les crédits consacrés au développement de ces enseignements devraient atteindre 1 369 millions de francs (+11 %). Ces moyens supplémentaires devraient permettre la généralisation des classes culturelles et des ateliers de pratiques artistiques. Par ailleurs, le ministre devrait bientôt donner le coup d'envoi de l'Institut international de l'histoire des arts qui devrait regrouper l'ensemble des enseignements de 3e cycle ainsi que diverses unités de recherches. Cet institut devrait occuper une partie des locaux laissés vacants par le déménagement de la Bibliothèque nationale en *direction du quai de la Gare*, à côté de la nouvelle Bibliothèque nationale des arts et de l'Ecole du patrimoine. En outre, des programmes sont prévus pour la restructuration de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, pour les travaux des écoles nationales d'art de Limoges et du Fresnoy.

Deuxième coup de pouce en direction de la création. La croissance des moyens d'intervention en matière de théâtre devrait favoriser les centres dramatiques nationaux et les compagnies indépendantes plus que les grandes institutions. L'augmentation des crédits dans le secteur de la danse et de la musique (*le Monde* daté 4-5 octobre) a pour but de favoriser la création contemporaine et les «programmations innovantes». Pour le cinéma : revalorisation de l'avance sur recettes et concentration de l'aide à la distribution au profit des jeunes producteurs.

Jack Lang compte, enfin, poursuivre son effort dans le domaine *du patrimoine. Les crédits d'investissement* en faveur des Monuments historiques augmenteront de 88 millions de francs (+ 6,3 %). Le *Centre Pompidou bénéficiera* d'une enveloppe de 60 millions de francs pour la rénovation du bâtiment et de ses abords. Avec 102 millions de francs, les dépenses en direction de l'archéologie augmentent mais se concentrent sur des sites lourds (Mont Beuvray) au détriment des opérations plus légères. Les archives seront, en revanche, gâtées, avec l'achèvement des travaux à Roubaix du Centre des archives du monde du travail, l'ouverture à Fontainebleau d'une troisième unité de stockage et la poursuite accélérée du «plan nitrate» (52 millions de francs) destiné à transposer les collections de la cinémathèque sur les supports ininflammables.

En dehors de ces trois priorités, le ministère entend rééquilibrer les dépenses Paris-régions, au profit de ces dernières, et achever la modernisation du service public culturel (formation, nouvelles filières, mobilité accrue, informatisation des services). La réforme des statuts des personnels *relevant de la* rue de Valois doit être achevée en 1993.

E. de R.

LETTRES

Première sélection pour le Grand Prix du roman de l'Académie française

L'Académie française, qui décernera le 22 octobre son Grand Prix du roman, a procédé jeudi 1er octobre à sa première sélection.

Voici la liste des ouvrages retenus :

– *Malika*, de Dominique Bona (*Mercure de France*);

– *L'Affreux*, de Franz-Olivier Giesbert (Grasset);

– *Dans l'Orient désert*, de Francis Huré (Albin Michel);

– *La Part du diable*, de Daniel Rondeau (Grasset);

– *Charles et Camille*, de Frédéric Vitoux (Le Seuil);

– *La Démence du boxeur*, de François Weyergans (Grasset).

MUSIQUES

Le couvent des zozos

L'opérette est-elle inusable ou moribonde ?

LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT
à l'Opéra-Comique

Le public est beaucoup moins âgé *qu'on pourrait le croire. Quatre religieuses* sont assises au premier rang, c'est attendrissant. *Les Mousquetaires au couvent* font encore mouche. L'Opéra-Comique les a invités (par intermittence) jusqu'aux fêtes de fin d'année. Dans cent ans, ils y reviendront encore. Pour eux, c'est partout en France l'éternel retour.

Opérette? Opéra-Comique? Best-seller ultra-léger dont on se demande, à part trois airs, ce qui lui a valu sa longévité. Louis Varney, l'auteur, mit en musique trente-neuf livrets jusqu'à sa mort en 1908. Seuls ses bretteurs amoureux ont vécu, *sous-produits* des *Trois Mousquetaires*, ce qui leur vaut d'être toujours virtuellement populaires. Qu'une troupe s'en empare, et c'est reparti. Cancan à l'auberge des mousquetaires gris.

Après quelques mesures d'échauffement, l'Orchestre ProMelodia a de l'entrain, sous la direction de Michel Lasserre de Rozel. Directeur du Centre national d'insertion professionnelle d'art lyrique, ce chef a formé le gros de sa troupe dans son centre marseillais, aidé pour la mise en scène par Michel Dunand, «spécialiste» d'un certain opéra français dont on verra une *Lakmé* sur la même scène en *1994*. Brissac est Michel Vaissière, Gontran, Pierre Catala. Les deux compères chantent juste, ils ne sont jamais naturels. *Les nobles demoiselles (Patricia* Jumelle, Marie, Carole Clin, Louise), la cabaretière (Cécile Gallois) ont elles aussi de jolies tournures. Mais leurs gestes sont forcés, leur élocution exagérée lorsqu'elles ne chantent pas. On ne demande pas à l'opérette, genre historique en soi, de se convertir en comédie musicale, en théâtre expérimental. Mais pourquoi sa tradition s'est-elle arrêtée aux premiers films parlants mal sonorisés?

Comme toujours, il y a des vétérans pour cautionner la production et recharger les accus des petits jeunes. Lucette Raillat n'est plus *«la môme aux boutons»* (sa chanson de prédilection), mais pas encore la mère supérieure gaga qu'on voudrait lui faire jouer. Gabriel Bacquier est passé sans *transition de Pelléas et de Falstaff* à Varney. Il ne change pas, ne changera jamais. Accent de la Méditerranée, voix à peine ombrée, massif et vif-argent, cabotin et désarmant, il est l'abbé Bridaine, avec délectation, avec émotion. Les grands comiques de la fin du dix-neuvième siècle (c'en est un qui a créé le rôle) devaient lui ressembler. Il faudrait un historien des curiosités, il faudrait – révérence parler – un Villégier pour rendre à ce genre d'opérette fin de siècle son style, sa dignité. Parodiant allègrement Musset (l'abbé Bridaine d'*On ne badine pas avec l'amour*) et le Molière de *Tartuffe* (*«Le pauvre homme...»*) tout en pillant ouvertement Alexandre Dumas, l'œuvre de Varney ne pouvait, à l'époque, que s'adresser à un public «branché», capable de décrypter ces seconds degrés – et tant d'autres, dont on n'a plus la clé.

A quoi bon aujourd'hui que l'abbé Bridaine fasse son entrée sur un vélo? Est-il bien utile de faire danser les claquettes aux jeunes couventines? Rafistolée ou non, l'opérette meurt parce qu'elle n'a plus de racines intellectuelles. Il suffirait peut-être de creuser.

ANNE REY

▶ Jusqu'au 7 octobre. Puis du 17 décembre au 3 janvier, à 20 heures, matinées à 17 heures ou 14 h 30, places de 40 F à 320 F. Tél. : 42-97-58-64.

CINÉMA

Le pôle asiatique

Le cinquième Festival de Tokyo a tenté de prendre son rang parmi les grandes manifestations internationales

TOKYO
de notre envoyé spécial

Au début de chaque projection, qu'il s'agisse des compétitions «officielles» ou «jeune cinéma», du *panorama* des films japonais ou de celui des films asiatiques, une voix d'hôtesse de l'air rappelle que le Tokyo Film Festival (TIFF) est la seule manifestation compétitive reconnue en Asie par l'Association internationale des festivals. Manière de présenter avec insistance des lettres de créance qui tardent à être reconnues, aussi bien par le public et les médias japonais que par la communauté cinématographique mondiale. Les problèmes rencontrés par *le TIFF* sont *communs à la plupart* des festivals de la planète. Ils sont rendus plus flagrants par l'ampleur des ambitions affichées – *devenir l'équivalent extrême-oriental* de Cannes – et des moyens mis en œuvre. Et aggravés par l'explosion de la «bulle» de prospérité spéculative qui répandait sa généreuse manne sur le Japon jusqu'au début de cette année.

Le Festival de Tokyo présente ainsi plusieurs symptômes de schizophrénie. Faut-il montrer au public japonais le meilleur de la production mondiale, quitte à sélectionner des films déjà programmés dans d'autres manifestations, ou tenter d'attirer les visiteurs étrangers avec des inédits qui, la production mondiale et l'inflation de festivals étant ce qu'elles *sont*, *seront souvent de qualité* médiocre? Pour n'avoir pas choisi, les sélectionneurs alignaient ainsi le meilleur (*Et la vie continue*... de l'Iranien Abbas Kiarostami, récompensé à Cannes par le prix Rossellini) et le «plutôt bon» (*Actress* de Stanley Kwan vu à Berlin en février, *Strictly Ballroom*, *American Me*, *Dust of Angels*, etc., vus à Cannes) avec des films moyens, voire catastrophiques tel le *Heavenly Sin* japonais qui a ouvert le Festival.

Le jury de la compétition internationale a clairement choisi, lui, de privilégier des inédits. Et bien que présidé par le producteur Richard D. Zanuck, invité d'honneur d'une manifestation aux explicites inclinations hollywoodiennes, il a superbement ignoré les concurrents américains. Contestable (comme toujours), le palmarès manifeste au moins de véritables choix, en décernant le Grand Prix et le Prix de la mise en scène à *White Badge* du Coréen Chung Ji-young. A défaut de grande invention cinématographique, cette fresque consacrée au calvaire des trois cent mille Coréens ayant combattu au Vietnam, et aux séquelles de leur retour à la vie civile, traduit, avec d'évidentes références à *Voyage au bout de l'enfer* de Cimino, une rage sincère et un sens certain de l'efficacité.

Deux prix également (meilleure interprétation féminine pour Lumi Cavazos, meilleure contribution artistique) à une autre fresque historique, *Como agua para chocolate* du Mexicain Alfonso Arau, récit d'une idylle contrariée sur fond de révolution et d'exploits culinaires. Max Von Sydow a été nommé meilleur acteur pour son interprétation de la coproduction européenne *The Silent Touch* du Polonais Krzysztof Zanussi, *tandis que le prix du scénario* allait à l'Allemand Schtonk. Exception à la préférence donnée aux inédits, le Prix du jury attribué à *About Love, Tokyo* description incisive du sort pénible des jeunes Chinois au Japon, mais dont la réalisation inégale avait déjà déçu, à Venise, les admirateurs des *Feux de Himatsuri*, précédent film de Yanagimachi.

Bientôt Yokohama

Quant au Prix du jeune cinéma, doté de solides apports en yens, il est allé au film espagnol *Vacas*, au taïwanais *Peach Blossom Land* et à l'américain *Bob Roberts*. Autant pour les concurrents français, Jean-Jacques Beineix avec *IP 5* (sélection officielle) et Patrice Noïa avec *Au nom du père et du fils*. Mais le cinéma français – déjà très bien exporté au Japon avec une cinquantaine de films vendus cette année – devrait encore gagner en pénétration avec le Festival de Yokohama organisé en juin 1993 par Unifrance Film. Après l'ajournement de cette manifestation l'été dernier, Daniel Toscan du Plantier a effectué un aller-retour éclair à Tokyo pour assurer que le festival aurait, cette fois, bien lieu.

Parmi les cinéastes japonais, seul le singulier Fumiki Watanabe (déjà repéré à Cannes et à Nantes) paraît savoir trouver à la fois des sujets forts et un style personnel. Troisième film de ce «guérillero solitaire» (scénariste-réalisateur-acteur-producteur-distributeur...), *Zazambo* incarnait le meilleur du cinéma nippon actuel. Moins inspiré, l'ex-dessinateur de BD Takashi Ishii retrouvait pourtant, par instants, la sensualité sulfureuse du Imamura de *Profond désir des dieux* avec son *Péché originel*, tandis qu'on remarquait *Okoge* de Takehiro Nakajima pour sa façon d'aborder franchement le tabou de l'homosexualité, et qu'on notait que plusieurs films, à *défaut de grande invention de mise* en scène, portaient témoignage des problèmes de l'immigration au pays du yen.

Autre dilemme affronté par *le* Festival : le poids respectif de ses enjeux économiques et artistiques. Devenu annuel (il n'avait jusqu'ici *lieu que les millésimes impairs*), le TIFF s'est adjoint un marché du film à l'utilité suffisamment discutable pour que les organisateurs aient dû payer hébergement, billets d'avion et installations techniques aux vendeurs et acheteurs étrangers. Outre l'existence d'un grand nombre de marchés, la proximité de l'un des principaux, le MIFED, qui se tient à Milan dans trois semaines, réduit l'intérêt de ce nouveau lieu d'échanges.

Beaucoup plus que le *fruit* d'appétits cinéphiliques, le TIFF existe grâce à la convergence d'intérêts des industriels et des politiques. Très symboliquement, le générique du festival en vingt secondes d'images de synthèse montre la grande antenne de télécommunication qui domine Tokyo, puis l'Hôtel de ville, avant de plonger dans l'antre qui accueille les projections, excroissance culturelle d'un grand magasin. Nouvelle technologie, audiovisuel, politique et commerce sont les emblèmes de cette imagerie où rien n'évoque le cinéma. Le festival est d'ailleurs considéré avec circonspection par les cinéastes locaux. Si Kurosawa, dont le nouveau film est produit par le directeur du TIFF, y fait une rituelle apparition, Imamura organise une manifestation très cinéphilique dans son coin, tandis qu'Oshima, président de l'Union des cinéastes, rêve de créer un équivalent de la «*Quinzaine des réalisateurs*» *de Cannes*, où les films seraient sélectionnés par des créateurs. Mais, comme tout le monde, l'auteur de *l'Empire des sens* conclue *que «ce sera difficile, maintenant que la bulle a explosé»*.

La «bulle», ou plutôt sa disparition, a donné bien des soucis aux *organisateurs*, les *sponsors étant* devenus moins généreux. De l'avis unamine, après l'immobilier et le secteur boursier, la communication de loisir est la grande victime du changement économique. Problème affronté directement par le directeur du festival, M. Tokuma, patron d'un consortium multimédia aujourd'hui fragilisé.

Si les solutions artistiques restent à trouver, l'avenir du TIFF ne semble *pas en cause. Ses parrains* (au nombre desquels on trouve le ministère de l'industrie et du commerce extérieur, Sony ou Matsushita) ont *trop misé sur le marché des images* pour y renoncer, alors que l'essor de la haute définition, annoncé comme mirifique, s'essouffle. Et la mise sur *pied d'une zone d'échange cinématographique* asiatique reste un objectif clairement affirmé qui devrait permettre à Tokyo, sans risquer de faire *de l'ombre à Cannes ou à Berlin*, de devenir un pôle de référence, dans une région qui ne semble plus disposée à abandonner au rouleau compresseur américain la totalité de ses positions.

JEAN-MICHEL FRODON

Réponse de fourmi

TOKYO
de notre envoyé spécial

Avec *IP5*, *dont il a fallu* doubler la projection du fait de l'afflux du public, un des rares films ayant déclenché un notable élan populaire s'intitule (en français dans le texte) *les Liaisons érotiques*. Son succès est dû à ce qui passe ici pour une distribution prestigieuse : pas d'acteurs, mais un présentateur télé coté, un chanteur de rock célèbre, et une starlette de la publicité dont un album de photos de nu s'est vendu à des centaines de milliers d'exemplaires.

Entièrement tourné à Paris, le film réalisé par Koji Wakamatsu *s'ouvre sur une scène aussi* hilarante qu'instructive. Bardée de tricolore, une virago se lance, en français, dans une violente diatribe antijaponaise ponctuée d'une agressive *Marseillaise*. Grande joie des spectacteurs nippons qui n'ont ni oublié ni pardonné les déclarations peu diplomatiques d'Edith Cresson à leur endroit.

Malheureusement, passé cette minute de virulente caricature absolument hors sujet, *débute une intrigue d'un crétinisme* avéré, où l'utilisation des décors parisiens n'est plus qu'une suite navrante de clichés.

J.-M. F.

CULTURE

DANSE

Consulter, construire, consolider

Brigitte Lefèvre trace un bilan de cinq ans d'action de la délégation à la danse

En 1987, la délégation à la danse est créée, sous la tutelle de la direction de la musique. Brigitte Lefèvre, alors inspectrice principale à la danse (depuis 1985), en prend la tête. Elle vient du terrain. Danseuse à l'Opéra de Paris, elle a quitté la célèbre compagnie (en 1971) pour *« interpréter des ballets qui parlent du présent »*. Dans cette aventure, elle a un complice, Jacques Garnier (décédé en 1989). Ensemble, ils créent le Théâtre du Silence à La Rochelle, une des premières troupes à être accueillies en province. Brigitte Lefèvre – administratrice générale de la danse à l'Opéra-Garnier depuis le 10 septembre (1) – esquisse un bilan du travail effectué en cinq ans.

« Quand la gauche arrive au pouvoir, l'institution est très en retard par rapport à l'effervescence du terrain. Une première rencontre a lieu entre un ministre attentif et un milieu chorégraphique militant, volontaire, bourré d'idées et de talents prêts à se développer. En 1982, un premier train de mesures d'urgence est pris pour soutenir la création sur la base des centres chorégraphiques et des aides mis en place par Michel Guy. Les crédits gérés directement par la délégation sont de deux ordres : l'enseignement et la création/diffusion. En 1981, le premier poste s'élevait à 3,05 millions de francs, le second à 11,853 millions. Six ans plus tard, ces budgets sont respectivement de 5,5 millions et de 41,537 millions. En 1991, ils atteignent 19,991 millions et 98,60 millions. La création, par François Léotard, d'une délégation à la danse est une étape. En 1988, l'Année de la danse en est une autre. Des crédits déconcentrés sont attribués aux régions (10 millions de francs en 1992) : ce mouvement va contribuer à ancrer le développement chorégraphique. Désormais, à tous les niveaux (municipal, départemental et régional), nous rencontrons des partenaires motivés. Et qu'importe que ce soit par goût ou parce que la danse est une bonne vitrine ! »

Les centres chorégraphiques nationaux (aujourd'hui au nombre de quinze) se sont presque tous identifiés à des personnalités : Dominique Bagouet à Montpellier, Jean-Claude Gallota à Grenoble, Régine Chopinot à La Rochelle ou Karine Saporta à Caen. Arrivés à maturité dans les années 90, ces créateurs se sentent suffisamment armés pour ouvrir leur centre à d'autres chorégraphes, à des rencontres, à des chercheurs. Bientôt installé au couvent des ursulines, Dominique Bagouet, par exemple, invite Trisha Brown à créer pour sa compagnie et installe une cellule d'insertion professionnelle pour danseurs.

Des formules de contrats-missions

Depuis 1989, à côté de ces centres chorégraphiques, outils efficaces, mais parfois jugés lourds (budget global en 1991 : 40,28 millions de francs), la délégation invente des formules de contrats-missions destinées à irriguer les régions défavorisées, des résidences allant de trois mois à un an, et le statut de « chorégraphe associé à un lieu » pour trois ans. *« Ces formules souples n'existent qu'en fonction d'une demande. D'ailleurs, nous n'aurions pas avancé aussi vite si les collectivités locales n'avaient pas compris, soutenu et initié des projets chorégraphiques. François Verret, par exemple, chorégraphe associé au Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon, a voulu effectuer un travail, difficile, non spectaculaire, en milieu carcéral. Son contrat avec le TNDI s'achève. Il veut maintenant radicaliser son outil en sortant du pur circuit chorégraphique. Il souhaite créer une sorte de maison de quartier ouverte à la danse mais aussi à la parole pour lier la création à une pratique sociale quotidienne. Chaque chorégraphe est un cas à suivre. La délégation doit rester attentive aux demandes, fortifier les structures sans pour autant les ossifier. »*

Après le développement des outils et des structures d'accompagnement du spectacle vivant et, à un moindre titre, de sa diffusion, les efforts de la délégation vont se concentrer sur la formation, l'enseignement, l'amélioration du statut du danseur. *« A quoi sert de parler de création, de diffusion, de répertoire, si l'on ne se préoccupe pas de la condition sociale et économique du danseur, des lieux où il peut se former. C'est pourquoi nous avons rattaché le Centre d'information et d'orientation du danseur au Théâtre contemporain de la danse. »*

Le nombre de classes de « contemporain » a augmenté – pas assez vite – dans les conservatoires nationaux de régions et les écoles municipales. On en compte une trentaine. A La Villette, le Conservatoire national supérieur de la musique et de la danse accueille 130 élèves. A côté des deux options principales – classique ou contemporain, – l'apprentissage comporte dorénavant l'étude de la danse baroque, de l'écriture du mouvement, de la composition chorégraphique et musicale. Cette dernière matière manquant cruellement dans l'enseignement de la danse française. Une absence qui se vérifie en permanence, handicapant même les meilleurs chorégraphes.

Cheval de bataille de la délégation : la loi sur l'enseignement, qui fixe les modalités d'obtention du diplôme de professeur. Cette loi garantit la qualité des enseignants ; elle autorise un certain nombre de dispenses et d'équivalences, visant notamment les chorégraphes de haut niveau et les professeurs exerçant depuis plus de trois ans. Deux centres de formation ont été créés : l'Institut de formation des enseignements de la musique et de la danse, à Paris, le Centre de formation des enseignants de la musique et de la danse, à Lyon, le CAFEDEM à Bordeaux. *« Dans le cadre d'une meilleure intégration de la profession, je me réjouis que nos diplômes aient la même valeur qu'un DEUG universitaire. Cela permettra aussi les reconversions vers un autre métier »*, note Brigitte Lefèvre.

La délégation doit maintenant se pencher sur d'autres formes de chorégraphies. Des mesures ont déjà été prises pour les compagnies de danse baroque, comme Ris et Danceries ou Barocco. L'aide aux formes de danse traditionnelles, leur inscription dans un mode d'expression contemporain, sont à l'étude : il s'agirait de les associer aux centres de musiques traditionnelles qui, eux, existent déjà. Les compagnies de jazz aimeraient être reconnues davantage. Elles sont déjà prises en compte dans les aides aux projets, et l'enseignement de cette technique n'est pas oublié dans la loi de formation des professeurs.

Et la danse classique ? *« Le ballet classique est l'un des nouveaux enjeux de la danse*, estime Brigitte Lefèvre. *Il a toujours eu ses outils et des moyens financiers importants. Aujourd'hui, la technique classique suscite les styles les plus différents. Le travail de l'interprète n'a cessé d'évoluer depuis vingt ans. On s'interroge sur la notion de répertoire. L'expérience du Lyon Opéra Ballet est à ce titre exemplaire. Voilà un ballet capable d'inviter des chorégraphes comme Angelin Preljocaj ou Bill T. Jones à créer pour lui. »*

Cette décennie a également vu la création de la Cinémathèque de la danse, des stages du Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauvallon. Mais *« la danse devrait être plus présente à la télévision »*, estime Brigitte Lefèvre.

Autre grand chantier en perspective : la conservation du patrimoine chorégraphique sous toutes ses formes. Une étude du Conseil national de la danse en trace les grandes lignes. Selon Brigitte Lefèvre, il faut encore développer et élargir les circuits de diffusion. *« Pourquoi les chorégraphes ont-ils eu tant de succès lors des expériences menées dans les quartiers défavorisés ? Parce que la danse est une expression artistique unique dans sa manière de communiquer avec autrui. Une société qui ne donne pas à la danse la place qui lui revient s'ampute de ses forces invisibles. »*

DOMINIQUE FRÉTARD

(1) Elle a été remplacée par Anne Chiffert. Celle-ci, dernière conseillère pour la musique et la danse en Ile-de-France, était l'adjointe de Brigitte Lefèvre.

MUSIQUES

Nouvelles d'Espagne et d'Amériques

Un Festival différent, sur un thème inévitable

ALICANTE
correspondance

Dans *Nocturne de Janvier* pour orchestre, le Cubain Carlos Farinas veut, semble-t-il, raconter *« l'entrée triomphale de Fidel dans La Havane, en 1959 »*. La musique, discrète et distinguée, n'a cependant rien de triomphal. S'agirait-il d'une œuvre subversive ? Au même programme de l'Orchestre symphonique de Valence, le concerto pour alto d'un compositeur cubain de Floride, Orlando Jacinto Garcia.

Le Festival de musique contemporaine d'Alicante, huitième du nom, est soucieux des équilibres géographiques et politiques de sa sélection. Sans être à proprement parler axé sur les curiosités, il a dû assumer cette année les conséquences du thème véritable de l'édition 1992 : l'Espagne et les Amériques. Seule exception ou presque dans cette draconienne limitation : Luc Ferrari, compositeur français inclassable.

Hispanité universelle

Mais la musique de l'Amérique du Nord constituait une île dans cet océan d'hispanité universelle. Cage et Bernstein, dont la *Deuxième symphonie* – un peu de Tchaïkovski par-ci, un peu de Mahler par-là – n'ajoute rien à l'héritage prestigieux de l'auteur de *West Side Story*. L' « Américain » Varèse a été appelé en renfort. Même si ce Parisien ne fut qu'un new-yorkais d'adoption.

Côté Amérique du Nord encore, on voit un jeune compositeur faire la démonstration de son verbiage persistant et de sa démagogie précoce (*Concerto pour violoncelle*, de Ramon Ramos) ; un autre se prend très sérieusement pour Richard Strauss et lui emprunte les audaces d'il y a cent ans (Miguel Angel Coria). On vit encore les tentatives de survie d'une musique d'inspiration « hippie », issue des utopies des années 60 (le groupe canadien formé d'Alcides Lanza et Meg Sheppard).

Le rendez-vous musical d'Alicante n'est certes pas un festival de chefs-d'œuvre. Ses organisateurs en sont conscients. Cette année, la focalisation du répertoire agissait comme une loupe et entraînait parfois la présence de compositeurs d'intérêt strictement régional. Toutefois, ce genre de panorama dépourvu de parti pris esthétique (et même, dans une certaine mesure, de critères qualitatifs) est loin d'être superflu. Il invite les velléitaires à se défouler et, qui sait, à se remettre en question.

Le festival a surtout permis d'avoir une image un peu plus précise de la création musicale latino-américaine, moins connue (sauf en ce qui concerne les compositeurs qui vivent ou ont vécu longtemps en Europe) ou représentée seulement sous son aspect pittoresque. Cette musique donne d'elle-même *une image de stabilité, de relative* indifférence face aux courants que nous autres, Européens, avons le plaisir de croire universels et inévitables.

Un auditoire jeune

On relèvera bien sûr le nom de l'Argentin Alberto Ginastera mais aussi de Juan Carlos Paz, figure emblématique de la musique argentine, grand animateur et théoricien : *Concrecion* montre une sorte de dilettantisme inspiré et courageux, une vaillante ignorance des contingences. On a inclus aussi dans cette sélection, à juste titre, les œuvres de la dernière émigration espagnole (d'après la guerre civile), celles de Rodolfo Halffter ou de Julian Bautista.

La musique hispanique était naturellement représentée avec la plus grande diversité. Du vénérable Barcelonais Joaquin Homs (né en 1906) aux très jeunes (et plutôt verts) David del Puerto et Javier Santacreu. Comme le directeur du festival, Tomas Marco, ne s'est pas programmé lui-même – ça arrive ! – la génération espagnole de la pleine maturité se faisait reconnaître dans les partitions de Luis de Pablo (une inspiration véritablement poétique dans *Cancion*, où l'on pouvait admirer le grand épicurien de la sonorité et de la volute instrumentale désinvolte, le compositeur élégant dans la nonchalance feinte avec laquelle il poursuit son idée) et de Francisco Guerrero (dont le discours rude, ascétique, suggère une force jamais entièrement divulguée).

Enfin, une surprise dans ce festival, « différent » à plus d'un titre, venait du public. Un auditoire jeune (surtout aux concerts gratuits) qui ne provient visiblement ni de familles d'une grande tradition culturelle ni des classes d'un conservatoire. Un public poussé par une saine curiosité, ne refusant pas par principe ce qui ne peut être compris au premier abord. Un type de public dont ne peut se prévaloir, en France, aucune institution, même celles qui sont devenues virtuoses dans l'interprétation des taux d'audience.

COSTIN CAZABAN

هكذا من الأصل

CULTURE

Parolier de Gilbert Bécaud

Louis Amade est mort

Louis Amade, le préfet-poète, auteur de beaucoup des grands succès de Gilbert Bécaud, est mort, le 4 octobre à l'âge de soixante-dix-sept ans, à son domicile parisien.

Il semblait sortir, évidemment, tout affable et discret qu'il était, d'un conte de Daudet, le sous-préfet aux... chansons. Avec Pierre Delanoe et Maurice Vidalin, il allait former un trio de mousquetaires, complémentaire et fécond, pourvoyant ses mots à un formidable jeune pianiste électrique, Gilbert Bécaud, au début des années 50. Bécaud, le premier pour qui on allait casser les fauteuils à l'Olympia, et qui, de chacun des charmants poèmes de Louis Amade, ferait un succès repris en cœur par toute la France : *les Croix, les Marchés de Provence, L'important, c'est la rose, Quand il est mort le poète, la Ballade des baladins*... Chansons tendres, mystiques et sentimentales, ciselées.

Né le 13 janvier 1915 à Ile-sur-Têt (Pyrénées-Orientales), Louis Amade, préfet depuis 1958, avait suivi une carrière de haut-fonctionnaire. Licencié ès lettres et en droit, diplômé d'études criminelles, de médecine légale, de médecine mentale, Louis Amade avait commencé sa carrière de fonctionnaire en 1937 au cabinet du préfet de l'Hérault, puis en 1940 comme sous-préfet du Vigan (Gard), avant d'arriver, en 1947, à la préfecture de police comme chef de cabinet du secrétaire général. Il était nommé au rang de préfet en 1958 et était resté depuis à la « PP » où, même après sa retraite, en 1979, il occupait toujours les fonctions de conseiller technique auprès du préfet de police.

De famille catalane, fils d'un poète et professeur de langue et littérature espagnole à Montpellier, Louis Amade – il était également diplômé d'études supérieures de catalan et de provençal – a vu ses premiers poèmes publiés, à treize ans, dans le *Coq catalan*, un hebdomadaire de Perpignan. Il devait ensuite écrire de nombreux recueils (*Tempêtes étoilées, Vingt Ans... bonnes vacances, le Diable se noie le vendredi*), quelques romans (*la Ferme aux genêts, l'Escale avant le jour*), des contes et un *Amade raconte Bécaud*.

C'est en 1952 que Louis Amade rencontre Gilbert Bécaud, ils signeront ensemble des dizaines de chansons, une cantate, *l'Enfant à l'étoile*, et un opéra, *l'Opéra d'Aran*. Louis Amade était commandeur de la Légion d'honneur, de l'ordre du Mérite et des Arts et des Lettres, croix de guerre (1939-1945), médaille de la Résistance, croix du combattant volontaire. Il avait reçu de nombreux prix musicaux comme le Grand Prix de la chanson française et était vice-président de la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique).

□ **Mort de l'acteur Jeffrey Kaime.** – L'acteur et traducteur britannique Jeffrey Kaime est mort le 1er octobre à l'âge de quarante ans. Après avoir débuté dans le *Rocky Horror Picture Show*, il a joué dans les films de Wim Wenders, James Ivory, Jacques Demy, Raul Ruiz, Manoel de Oliveira et Chantal Ackerman. Installé à Paris, on lui doit de nombreuses traductions en français de dialogues anglais pour le cinéma et le théâtre ainsi que le sous-titrage de *Nixon in China*, l'opéra de John Adams présenté à Bobigny.

PARIS EN VISITES

MARDI 6 OCTOBRE

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 10 h 30 et 14 h 45, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Exposition Van Cleef et Arpeels », 10 h 30 et 15 h 30, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (M. Hager).

« Décors du dix-septième siècle, présentation nouvelle au Musée Carnavalet », 10 h 30, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

« Les fastes du Second Empire à l'Opéra Garnier : de la scène aux sous-sols » (limité à trente personnes), 13 h 15, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« Les Catacombes », 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (P.-Y. Jaslet).

« Du cloître des Billettes à Notre-Dame des Blancs-Manteaux », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (Sauvegarde du Paris historique).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Fauves et cubistes au Musée d'art moderne de la ville de Paris », 14 h 30, 11, avenue du Président Wilson (Europ explo).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, devant le 6, boulevard du Palais (C. Merle).

« La prison Belhomme sous la Révolution », 14 h 30, métro Ledru-Rollin, devant Monoprix (C. Merle).

« Le Musée Cognacq-Jay en l'hôtel Donon », 14 h 45, 8, rue Elzévir (Tourisme culturel).

« La Bibliothèque nationale dans l'ancien hôtel de Mazarin » (limité à vingt-cinq personnes), 15 heures, dans la cour d'honneur, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

« Le Musée Victor-Hugo dans sa maison », 15 heures, entrée du Musée, 6, place des Vosges (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Les sources de nos connaissances : Bible et archéologie », par C. Marquand (Clio).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Actualité du message de Jean Monnet et Robert Schuman », par P. Sabourin (Maison de l'Europe).

AGENDA

MUSIQUE

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CONCERTS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). La Grande Ecurie et la Chambre du roy : 20 h 45 jeu. Opéra de Tchaïkovski. Sarah Walker, Dagmar Peckova (mezzo-sopranos), Nuccia Focile (soprano), Dimitri Hvorostovsky (baryton), Neil Schicoff, Peter Straka (ténors), Alexander Anisimov (basse), Chœur de chambre de Saint-Pétersbourg, Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction). Adolf Dresen (mise en scène).

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Trio Fontenay : 19 h lun. Haydn, Schumann, Rachmaninov.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Annick Roussin, Pascal Le Corre : 12 h 30 jeu. Violon, piano. Szymanowski, Enesco.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20). Magnus Andersson : 20 h 30 mar. Guitare. Lindwall, Edlund, Rydberg, Sandberg, Zwedberg. Entrée libre.

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Ensemble vocal et instrumental Heinrich Schütz : 20 h 45 jeu. Jacques Pichard (direction). Schütz, Monteverdi, Charpentier, Zangius, Otto, Zelenka, Erlebach.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Orchestre Colonne : 17 h 30 dim. Antonello Allemandi (direction). Schubert, Mozart, J. Strauss Natalie Dessay : 12 h 45 lun. Soprano, Ruben Lifschitz (piano). Debussy, Pfitzner, R. Strauss Sviatoslav Richter, Quintette Moraguès : 20 h 30 dim. Piano. Mozart, Beethoven.

EGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Yves Severe, Christine Icart : 18 h dim. Clarinette, harpe. Rossini, Weber, Chausson, Boieldieu. Entrée libre.

EGLISE DE LA MADELEINE. Daniel Maurer : 16 h dim. Orgue. Bach, Vivaldi, Mozart, Franck, Brahms, Liszt. Entrée libre Orchestre métropolitain de Paris : 20 h 30 mar. Venera Keller (soprano), Brigitte Vinson (alto), Peyo Garazzi (ténor), Yves Faurie (basse), Carmen Moral, Denis Gautherie (direction). Beethoven, Uribe-Holguin.

EGLISE DE LA TRINITÉ. David-Noël Hudson, Christopher Wells : 12 h 45 mer. Orgue, contre-ténor. Bach, Boely. Entrée libre.

EGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). F. Eihelberger : 10 h dim. Orgue. Weckmann, Tunder. Entrée libre.

EGLISE DES DOMINICAINS (45-63-63-04). Pascal Reber : 20 h 30 mer. Orgue. Bach, Bœhm, Boely, Messiaen. Entrée libre.

EGLISE SAINT-AUGUSTIN. Orchestre métropolitain de Paris : 16 h dim. Venera Keller (soprano), Brigitte Vinson (alto), Peyo Garazzi (ténor), Yves Faurie (basse), Carmen Moral, Denis Gautherie (direction). Beethoven, Uribe-Holguin.

EGLISE SAINT-EUSTACHE. Jean Guillou : 20 h 30 mar. Orgue. Mozart, Mendelssohn, Guillou, Liszt.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre Bernard Thomas : 20 h 30 mar. Annick Massis (soprano), Cécile Eloir (mezzo-soprano), Francis Bardot (ténor), Nicolas Cavalier (basse), Chœur du Marais, Bernard Thomas (direction). Requiem de Mozart.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 13 octobre. 21 h sam., mar. Haendel, Vivaldi, Telemann.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Chœur orthodoxe bulgare : 20 h 45 sam. ; 17 h 30 dim. ; 20 h 30 mar.

EGLISE SAINT-MÉDARD. Orchestre de l'Académie de Saint-Martin de Nortorf : 15 h 30 dim. M. Deubner (soprano), C. Hiemsch (contralto), S. Unbehaun (trompette), Gunter Bongert (direction). Vivaldi. Entrée libre.

GALERIE PEINTURE FRAICHE (45-51-00-85). La Piedra Cansada : jusqu'au 11 octobre. 20 h 30 ven., sam. ; 18 h dim. Carlos Andreu (chant), François Tusques (piano).

HOPITAL SAINT-JOSEPH. CHAPELLE. Les Saveurs sonores : 18 h 45 dim. Marais, Forqueray, Boismortier, Telemann. Entrée libre.

HOTEL DE CRILLON. Melanie Jackson : 17 h dim. Soprano, Vincent Leterme (piano), Claudia Nottale (mise en scène). Mourir à force de chanter. Lieder et correspondance de Schumann et Clara Schumann.

HOTEL DES MONNAIES (42-81-23-44). Gabrielle Marcq : 20 h 30 jeu. Clavecin. Forqueray, Rameau, Couperin, Bach Ginès Sirera, Mireille Kohler : 20 h 30 mar. Ténor, piano. Massenet, Verdi, Meyerbeer.

INSTITUT NÉERLANDAIS (47-05-85-99). La Sfera armoniosa : 20 h lun. Musique du 17e siècle.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Laurence Allalah, Hervé N'Kaoua : 22 h 30 jeu. Violoncelle, piano. Mendelssohn, Franck, Beethoven, Chostakovitch Trio Paradisio : 22 h 30 lun. Beethoven, Ives.

MAISON DE L'EUROPE (42-72-94-06). Trio d'anches Onslow : 20 h 30 mer. Milhaud, Tansman, Mozart, Ibert, Tomasi.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h 30 ven. Thomas Prévost (flûte), Marek Janowski (direction). Honegger, Ibert, Milhaud Philippe Corre, Edouard Exerjean : 18 h dim. Entrée libre.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Ensemble Sirin : jusqu'au 17 octobre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim. Andreï Kotov (direction). Dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Orchestre et chœur de l'Opéra Bastille : 20 h mer. June Anderson (soprano), Myung-Whun Chung (direction). Rossini, Verdi Jeanne d'Arc au bûcher : jusqu'au 31 octobre. 19 h 30 ven., lun. Oratorio de Honegger. Isabelle Hupert, Redjep Mitrovitsa (récitants), Hamada Rie, Anne-Sophie Schmidt (sopranos), Nadine Denize (mezzo-soprano), Ian Caley, Robert Dumé (ténors), Romuald Tesarowicz (basse), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Claude Régy (mise en scène).

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h mer., dim. Musique des troubadours et des trouvères Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h ven. Musique du Moyen Age, musique française des XVIe et XVIIe siècles Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h lun. Musique au temps de Saint-Louis, musique à la cour de Bourgogne, musique élisabéthaine Ensemble d'archets européen : jusqu'au 20 octobre. 21 h jeu., sam., mar. S. Tran Ngoc (violon), Carl Brainich (direction). Les Quatre Saisons de Vivaldi.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Gisèle Fixe, Jean Tuffet, Philippe Biros : 20 h 30 sam. Soprano, violon, piano. Schuberrt, Duparc, Franck.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Bruno-Leonardo Gelber : 20 h 30 jeu. Piano. Beethoven, Brahms Laurence Ridoux : 20 h 30 ven. Piano. Chopin, Brahms, Schumann Ewa Podles : 20 h 30 lun. Mezzo-soprano, Graham Johnson (piano). Rossini, Berlioz, Lutoslawski, Rachmaninov Marc Laforêt : 20 h 30 mar. Piano. Chopin, Debussy, Ravel.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu., ven. Alison Hargan (soprano), David Rendall (ténor), Kurt Ollmann (baryton), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur de l'Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction). Britten Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 sam. Françoise Pollet (soprano), Jacques Mercier (direction). Berlioz, Messiaen, Dutilleux Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 mar. Danielle Borst (soprano), Hanna Schaer (mezzo-soprano), Ensemble vocal Audite Nova, Armin Jordan (direction). Schubert, Mendelssohn.

THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83). La Danse de Ciguri : jusqu'au 14 octobre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. Quatuor vocal Nomad, Farid Paya (mise en scène).

THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Corinne Laporte, Pascal Lerebours : 20 h 30 lun. Soprano, piano. Poulenc, Poulenc, Satie, Massenet, Saint-Saëns, Fauré, Gounod.

Périphérie

ABBAYE DE ROYAUMONT (34-68-05-50). Ensemble Synfonie : 20 h 45 sam. Chansons de trouvères.

BEYNES. LA BARBACANE (34-89-55-99). La Camerata de Versailles : 21 h sam. Philippe Grassin (violon), Amaury du Closel (direction). Haydn, Mozart.

BOULOGNE-BILLANCOURT. TBB (46-03-60-44). Chœur d'Ukraine : 20 h 30 mar. Vivaldi, Rossini, Mozart.

COULOMMIERS. THÉATRE MUNICIPAL. Trio Wanderer : 16 h dim. Christophe Gaugue (alto), Pascal Moraguès (clarinette), Michel - Garcin-Marrou (cor), Daniel Marillier (contrebasse). Beethoven, Haydn, Moscheles, Schubert. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Orchestre national d'Ile-de-France : 17 h dim. Françoise Pollet (soprano), Jacques Mercier (direction). Berlioz, Messiaen, Dutilleux.

OPÉRAS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Eugène Onéguine : 19 h 30 sam., lun. Opéra de Tchaïkovski. Sarah Walker, Dagmar Peckova (mezzo-sopranos), Nuccia Focile (soprano), Dimitri Hvorostovsky (baryton), Neil Schicoff, Peter Straka (ténors), Alexander Anisimov (basse), Chœur de chambre de Saint-Pétersbourg, Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction), Adolf Dresen (mise en scène).

HOTEL DES MONNAIES (42-81-23-44). Le Baron de Crac : jusqu'au 18 octobre. 20 h 30 mer., ven., sam. ; 15 h mer. De Christian Daumas. Musique de Haendel, Mozart, Paisiello, Nunes, Rousseau, Weyse. Mireille Julian (mezzo-soprano), Martine Midoux, Yuri Ogawa, Sandra Zeltzer (sopranos), Terence Newcombe (ténor), Frédéric Goncalves (baryton), Francis Simon (flûte), Stéphane Leach (piano, clavecin), Christian Daumas (mise en scène).

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Les Noces de Figaro : 19 h 30 sam. Opéra de Mozart. Jorma Hynni.

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Bernard Maury, F. Theberge, J.-P. Viret : 22 h 30 mer., dim. ; Aldo Romano Quartet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Paris Jazz Repertoire Orchestra : 22 h 30 lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.

AU GRAND REX (45-08-93-89). Philips Morris Jazz Génération 92 : 20 h 30 mar. Avec Nnenna Freelon (chant), Phil Woods, Jimmy Heath, Jesse Davis, Joshua Redman (saxophone), Slide Hampton (trombone), Ryan Kisor, Michael Leonard, Donald Byrd (trompette), Mike Ledonne, Kenny Barron (piano), Scott Sawyer (guitare), Christian McBride, Bob Cranshaw (basse), Lewis Nash, Kenny Washington (batterie).

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 28 octobre. 22 h 30 mer. ; Roccoco Septet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Captain Mercier : jusqu'au 26 octobre. 22 h 30 lun. ; Idrissa Diop : 22 h 30 mar.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Novos Tempos Quintet : 22 h 45 mer., jeu., vend.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Jean-Noël Dupré : 15 h 30 20 h 30 jeu. ; Alain Bellone : jusqu'au 11 octobre. 15 h 30 dim. ; Maria d'Apparecide : jusqu'au 12 octobre. 20 h 30 dim., lun.

BATACLAN (47-00-30-12). Richard Desjardins : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Le Quatuor : 20 h 30 mar. ; Carmel : 20 h 30 ven.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Alain Lamontagne : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE (48-05-00-09). Histoire d'un Faust : 20 h 30 mar. Spectacle de Roland Auzet et Véronique Bétourné. Musique de Xénakis, Jean-Louis Hourdin (mise en scène).

HOPITAL ÉPHÉMÈRE (46-27-82-82). Noir Paris : jusqu'au 31 octobre. 20 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

BALLETS

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Troupe Keli : 20 h 30 mar. Théâtre dansé kathakali.

LA CIGALE (42-23-38-00). Mortadela : jusqu'au 18 octobre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., mar.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Compagnie Schmid-Pernette : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Le Frisson d'Alice, Nathalie Pernette (chor.) Les Jaloux de la danse : 20 h 30 mar. Futae, Nadège McLeay (chor.) ; Lluna per una, Jean-Pascal Gilly (chor.) ; Cactus, Marie-Christine Gheorghiu (chor.).

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE. Compagnie Ebène : jusqu'au 14 octobre. 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; 17 h dim. Yenenga, Irène Tassambedo (chor.).

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Charlot danse avec nous : jusqu'au 30 octobre. 20 h sam., mar. ; 17 h dim. Ballet de Roland Petit. Ballet national de Marseille, Elisabeth Terabust, Luigi Bonino, Jean-Charles Verchere, Laurent Dallbert, Thierry Hauswald, David Vincendeau.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). La Bayadère : jusqu'au 31 octobre. 19 h 30 jeu., ven., lun. Ballet de Petipa. Avec Isabelle Guérin, Monique Loudières, Clotilde Vayer, Elisabeth Maurin, Elisabeth Platel, Laurent Hilaire, Charles Jude, Manuel Legris, Kader Belarbi, Nicolas Le Riche, Wilfried Romoli, Orchestre national de l'Opéra de Paris, Vello Pahn (direction), Rudolf Noureev (chorégraphie).

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-10). Ballet théâtre espagnol Rafael Aguilar : jusqu'au 25 octobre. 20 h 30 ven., mar. ; 15 h 20 h 30 sam. ; 14 h 17 h 30 dim. Carmen, Rafael Aguilar (chor.). Musique de Bizet, Sarasate.

THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Amerindia Show : 20 h 30 sam. Alfonso Urrego (chorégraphie).

Périphérie

CHATILLON. THÉATRE (46-57-22-11). Cie Cabaret des Oiseaux, Cie l'Empreinte : 20 h 45 jeu. Santha Leng, Gilles et Christine Schamber, Pal Frenak, Isabelle Cavoit (chorégraphes). Dans le cadre de Temps danse Cie Propos, Cie la Môme, Cie Aller-retour : 20 h 45 ven. Jean-Antoine Bigot, Denis Plassard, Fanny Tirel, Jesus Hidalgo (chorégraphes). Dans le cadre de Temps danse Cie l'Explose, Cie Objets-fax : 20 h 15 sam. Tino Fernandez, Ricardo Rozo, Fabienne Compet, Pedro Pauwels (chorégraphes). Dans le cadre de Temps danse.

NANTERRE. SALLE DES CONGRÈS. Ballet afro-brasileiro Claudio Basilio : 20 h 30 ven. Brasil Maracatu-Capoeira Brasil.

PUTEAUX. THÉATRE DES HAUTS-DE-SEINE (47-72-09-59). Cendrillon : 20 h 45 sam. Ballet de Prokofiev. Ballet de l'Opéra national de Riga.

RUEIL-MALMAISON. THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX (47-32-24-42). Cendrillon : 15 h dim. Ballet de Prokofiev. Ballet de l'Opéra national de Riga.

SARTROUVILLE. THÉATRE (39-14-23-77). Compagnie Sankai Juku : 21 h ven., sam. Danse Buto.

SCEAUX. LES GÉMEAUX (46-60-05-64). Compagnie Michèle-Anne de Mey : 17 h 30 dim. Sonatas 555, Michèle-Anne de Mey (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Antonio Moreno Frias, Antonio Moreno Cobo : 20 h 30 mer. Chant, Antonio Moreno Paleyo (guitare). Flamenco andalou.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Ricardo de Aliaga, Gustavo Beytelman : 22 h 30 mer., ven., sam. Musiques d'Argentine.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Madredeus : 18 h ven., sam.

ÉCONOMIE

BILLET

Les médecins et la méthode Coué

Depuis le retrait, fin juin, du projet de loi sur la maîtrise des dépenses de santé, les remboursements de la Caisse *nationale d'assurance-maladie* ont retrouvé leur rythme de progression accéléré. En août comme en septembre, la hausse a été de 0,8 % contre une baisse de 0,1 % en juin et une modeste augmentation de 0,3 % en mai. Coïncidence ? Evidemment, non.

Après avoir été mis *« sous pression » pendant plusieurs* mois par les velléités de réforme des pouvoirs publics, certains médecins libéraux paraissent considérer que l'orage est passé. Et qu'ils peuvent continuer de faire comme si la mission première de la Sécurité sociale était de financer les yeux fermés l'activité d'un corps *médical pléthorique*.

Après avoir capitulé sans gloire, le gouvernement entend en principe présenter de nouveau son projet de loi à la session d'octobre. Mais rien n'indique qu'il dispose des moyens parlementaires de parvenir à ses fins. Pour éviter une motion de censure, il doit se *« couvrir »* en *obtenant l'aval de la* Confédération des syndicats médicaux français (CSMF).

Jouant allègrement sur la proximité des élections législatives, celle-ci n'a pas l'intention de faciliter la tâche de M. René Teulade, ministre des affaires sociales. Elle va même jusqu'à affirmer que *« les honoraires des médecins ont une valeur intrinsèque »*, qui *« ne doit plus être déterminée par rapport aux moyens que se donnent les caisses pour les rembourser »*. En d'autres termes, la Sécu a le choix : augmenter les cotisations pour satisfaire les exigences tarifaires des médecins ou laisser aux malades le soin de combler la différence. Les assurés sociaux apprécieront. Quant à l'opposition, elle semble surtout préoccupée de faire tomber le gouvernement.

Dans ces conditions, les réactions outragées après les propos tenus sur les gaspillages et la *« petite délinquance »* médicale risquent de sonner creux, et l'étonnante facilité avec laquelle les gardiens de prison grévistes ont obtenu par centaines des arrêts-maladie imaginaires pour cause de *« vauzellose » ne contribue sans* doute pas à rehausser l'image de marque des praticiens libéraux.

Les dépenses de l'assurance-maladie (445 milliards de francs en 1991) ne pourront pas indéfiniment croître au rythme actuel de 6,3 % par an. Les disciples d'Hippocrate sont bien placés pour savoir que la méthode Coué n'a jamais guéri personne.

JEAN-MICHEL NORMAND

La livre sterling poursuit sa chute

L'Espagne demande une réforme technique du SME

A quelques jours du sommet extraordinaire des Douze, vendredi 16 octobre à Birmingham, plusieurs gouvernements viennent de prendre position au sujet d'une éventuelle réforme du système monétaire européen (SME). Selon le *Financial Times*, le premier ministre britannique, M. John Major, aurait accepté de mettre en veilleuse son projet de réforme du SME jusqu'après la tenue du sommet de Birmingham. Ces dernières semaines, les responsables britanniques ont fait de la réforme du SME la condition d'un retour de la livre dans le mécanisme de change (elle en est sortie le 16 septembre).

Le ministre espagnol de l'économie et des finances, M. Carlos Solchaga, a déclaré samedi 3 octobre dans un entretien accordé au *Financial Times* que *« le SME est presque totalement détruit »* : seuls des aménagements techniques importants permettraient d'assurer sa survie, nécessaire à la mise en œuvre de la deuxième étape de l'Union économique et monétaire (UEM), au 1er janvier 1994. Parmi ces aménagements, M. Solchaga suggère la création d'un fonds multilatéral de réserves européennes, qui serait utilisé lors des interventions des banques centrales sur les marchés, visant à maintenir les parités de change.

A l'heure actuelle, les banques centrales interviennent principalement sur leurs propres réserves de change, par le biais d'accords de swap (échange de devises avec promesse de rachat), ou par des prêts à court terme financés par l'intermédiaire du FECOM (Fonds européen de coopération monétaire). D'autre part, selon M. Solchaga, les Douze devraient entamer, avant même la tenue du sommet de Birmingham, des discussions sur les parités de change au sein du SME. Le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, estime pour sa part *« très grave de commencer à parler de la création d'une Europe à plusieurs vitesses, juste parce qu'on se sent sévèrement malmené par la tempête des marchés »*.

M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères, réfute pour sa part, dans une interview accordée au quotidien *les Echos*, lundi 5 octobre, l'idée d'une *« réforme circonstancielle du SME »*. Selon lui, *« les causes de la crise actuelle ne sont pas à rechercher dans le SME mais dans la situation des économies nationales »*. En revanche, afin de contrer les accusations d'« autocratisme » lancées à l'encontre de la Commission européenne, M. Dumas suggère la création d'un *« contre-pouvoir politique »*, sous forme d'un conseil des ministres réuni à Bruxelles de manière quasi permanente.

De toute évidence, les ministres de la Communauté tentent de désamorcer la spéculation relative à une éventuelle réforme du SME, alors que les marchés des changes sont toujours très agités. La livre sterling ne cesse de chuter vis-à-vis des principales monnaies européennes. Elle s'échangeait lundi 5 octobre au matin à 2,3780 deutschemarks (son plus bas cours historique) et 8,12 F contre 2,4390 marks et 8,31 F vendredi après-midi.

La peseta espagnole, qui fait toujours partie du mécanisme de change, s'inscrivait aussi en baisse lundi. Des rumeurs de relèvement des taux directeurs de la Banque d'Espagne continuaient à circuler, tandis que les autorités monétaires ont annoncé, lundi 5 octobre, avoir modifié les mesures de contrôle des changes mises en œuvre jeudi 24 septembre, maintenant des limites sur les prêts accordés en pesetas aux non-résidents.

Un an après le rapport Praderie

L'Etat consacre 1 milliard de francs aux entreprises d'insertion

Peu connues, il y a encore un an, les entreprises d'insertion se sont beaucoup développées depuis que M. Michel Praderie a remis son rapport *Entreprises et quartiers* en juillet 1991. Mme Martine Aubry, ministre du travail, qui vient de faire un bilan des actions engagées, en compagnie de M. François Loncle, secrétaire d'Etat à la ville, a cité des chiffres éloquents.

De 271, les entreprises d'insertion sont passées à 410 en 1992. Les associations intermédiaires, qui étaient au nombre de 850, sont maintenant 940. Au total, le nombre de postes a doublé et correspondent à l'équivalent de 40 000 emplois à temps plein.

A l'origine, l'Etat consacrait 72 millions de francs à ces opérations, budget qui a été doublé dès la publication du rapport Praderie, puis porté à 200 millions en 1992 et qui devrait atteindre 300 millions en 1993. Compte tenu du *soutien du Fonds social européen* (FSE), qui a décidé d'apporter 500 millions de francs, le ministre du travail a assuré qu'environ 1 milliard de francs, au total, était désormais mobilisable chaque année. Ce qui devrait permettre d'accueillir 450 000 personnes par an.

Avec le recul, toutefois, l'intérêt porté par les chefs d'entreprise et par les collectivités impressionne encore davantage. De grands groupes ont accepté de détacher des cadres à temps plein ou à temps partiel dans ces entreprises d'insertion. D'autres ont choisi de créer de telles structures qui permettent de faire retravailler des chômeurs de longue durée, à l'instar de Renault soutenant des entreprises qui adaptent ses véhicules aux handicapés.

Plusieurs dizaines, enfin, ont adhéré à la Fondation nationale pour l'insertion que préside le PDG de Darty. Peu à peu, comme dans le cas du groupe de publicité Eurocom-RSCG, on découvre que *les emplois possibles ne se limitent* pas aux activités industrielles de base. Après Lille, Roubaix, Tourcoing et Dunkerque, on compte maintenant treize villes qui ont mis en place des *« plans locaux d'insertion »* où les entreprises d'insertion travaillent en réseau, avec des offices d'HLM, par exemple. Marseille fait partie de ce groupe, ainsi que la municipalité communiste de Saint-Denis. Plus de cinquante autres plans locaux seraient actuellement en cours de montage, *preuve de l'intérêt porté à la formule* par des communes qui connaissent de forts taux de chômage.

A. Le.

M. Madelin estime que le projet Sapin sur la publicité « ne sera pas voté en l'état »

Le projet de loi de M. Michel Sapin, *ministre de l'économie* et des finances, sur la prévention de la corruption et la transparence de la vie économique, qui contient un chapitre sur la publicité, devrait être examiné par l'Assemblée nationale du 13 au 16 octobre. M. Jean-Marie Le Guen, député socialiste de Paris et un des trois rapporteurs, souhaite y *« inclure le hors médias – promotion, marketing direct, etc., – afin d'éviter un transfert de budget des annonceurs vers ce secteur, où subsisterait le droit de perpétuer toutes les rémunérations occultes »*.

Pour sa part, M. Alain Madelin, vice-président de l'UDF, juge dans l'hebdomadaire *Stratégies* du 2 au 8 octobre que ce projet, qu'il combattra, est une *« infamie »*, *« le Conseil de la concurrence étant en train de faire son métier et n'ayant pas rendu son rapport »*. Selon lui, ce projet est *« indigne, le dernier feu d'artifice d'un pouvoir finissant »*, et ne sera *« certainement pas voté en l'état »*.

Chômage : de fortes disparités départementales

Variations des taux de chômage départementaux entre 1990 et 1991
(moyennes annuelles)

En points
- +0,7 et plus
- +0,5 à +0,6
- +0,3 à +0,4
- +0,2 et moins

France: +0,5 point

Source: INSEE

En hausse de 0,5 point en 1991, l'évolution du taux de chômage national (9,5 % de la population active) masque de fortes diversités départementales, selon les résultats d'une étude de l'INSEE diffusée lundi 5 octobre.

Dans un contexte d'embauches moins favorable, ces disparités reflètent d'abord les rythmes de croissance des ressources en main-d'œuvre, que ce soit par pression démographique ou flux migratoires. Ainsi le chômage progresse-t-il le plus vite dans le couloir Rhodanien et le Midi méditerranéen, deux régions où le ralentissement de l'expansion ne peut plus absorber une main-d'œuvre en constante augmentation.

Si le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine, la Picardie semblent épargnés par la hausse du chômage, c'est en raison d'un appauvrissement de leur main-d'œuvre lié aux mises à la retraite et aux départs des plus jeunes vers des zones plus actives. Restent certaines régions (Alsace, Seine-et-Marne) qui, grâce à une activité exceptionnelle, peuvent encore absorber une main-d'œuvre toujours en croissance.

Dans « le Monde diplomatique » d'octobre

Chaos monétaire, menaces de récession

Fruit amer d'une réglementation *à tout va, qui devait engendrer la* prospérité, l'actuel chaos monétaire fragilise les Etats, la construction européenne et menace les équilibres sociaux. Feintes ou naïves, les illusions entretenues à propos de l'état de *l'économie* de l'Occident se dissipent. *Ibrahim Warde* et *Bernard Cassen* examinent les enjeux politiques de l'actuelle bourrasque monétaire dans *le* climat de l'après-référendum sur le traité de Maastricht. *Laurent Carroué* évalue *le coût de* l'unité à marche forcée de l'Allemagne. A la veille de l'élection présidentielle américaine, *Pierre Dommergues* s'interroge sur la possibilité d'inverser la spirale du déclin américain...

On lira, d'autre part, une série d'articles sur le Proche-Orient à l'heure des négociations de paix. Un ordre régional nouveau s'esquisse avec le dialogue entre *Damas et Jérusalem (Alain Gresh)*, tandis que persistent les inquiétudes suscitées par l'arme nucléaire israélienne *(Geoffrey Aronson)*. Eternels laissés-pour-compte, les Palestiniens affrontent, dans les territoires occupés, des unités spéciales particulièrement redoutables *(Annie Fiore)*.

La visite en Chine de l'empereur du Japon à la fin du mois d'octobre symbolise les changements sur la scène asiatique que confirme la décision de Tokyo *d'envoyer des soldats au Cambodge*. *Claude Leblanc* et *Philippe Le Corre* analysent les rapports entre Pékin et Tokyo et la stratégie des firmes sud-coréennes à l'égard de l'ancien Empire du Milieu.

Dans ce même numéro : Changer l'ONU *(Ignacio Ramonet)*; L'impérieuse nécessité de penser la paix en Bosnie *(Catherine Samary)*; L'Europe centrale à la recherche d'une nouvelle cohésion *(Jean-Yves Potel)*; La Grèce et l'impératif européen (Supplément); Les boucs émissaires de l'Espagne européenne *(Juan Goytisolo)*; Le Brésil contre le président Collor *(Luiz Felipe de Alencastro)*; Canada : vers la balkanisation tranquille *(Fulvio Caccia)*; Les voies incertaines de la coopération franco-africaine *(Philippe Leymarie)*; La culture américaine au service des marchands *(Herbert I. Schiller)*; Les médias et la guerre du référendum en France *(Serge Halimi)*.

Egalement au sommaire : Pour une refondation des pratiques sociales, un texte inédit de *Félix Guattari*.

► En vente chez votre marchand de journaux : 20 F.

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Après avoir cédé son affaire à Ferruzzi

M. Gilbert Ducros se lance dans la vente d'épices en surgelé

Quelques mois après avoir cédé son affaire à l'italien Ferruzzi, M. Gilbert Ducros repart, comme si de rien n'était, à la cueillette des épices et autres herbes aromatiques, qu'il entend maintenant vendre en surgelé. A soixante-cinq ans, associé à son fils Yves et à son frère Marc, il a créé à Carpentras la société Gyma – inspirée des initiales des trois associés – qui vient de prendre le contrôle de LSB (La Surgélation bretonne), une petite entreprise implantée près de Brest. Même si l'activité n'en est qu'à ses débuts, une telle initiative *« irrite »* profondément Ferruzzi et le nouveau propriétaire de Ducros *« envisage de réagir »*.

En janvier, au moment où a été vendue la firme familiale carpentrassienne, *« aucune clause particulière n'a été signée »*, précise le fondateur de l'entreprise. D'où cette décision de revenir vers le même secteur d'activité en s'attaquant cette fois-ci, sous une autre marque, à un marché naissant, celui de la surgélation des épices.

Ce désir est d'autant plus fort que M. Gilbert Ducros n'avait jamais envisagé de céder son groupe, espérant le transmettre à ses enfants. Mais, outre les difficultés financières de l'entreprise, qui auraient pu être surmontées, les écueils sont surtout venus de divergences familiales. *« Nous étions arrivés au bout de nos possibilités de travail en commun et nous avons donc décidé collectivement de vendre l'entreprise »*, explique M. Michel Ducros, l'un des deux fils du fondateur. Signe de ces désaccords, les quatre associés familiaux d'hier ne sont plus que trois dans la nouvelle entreprise appelée Gyma.

D. G.

EN BREF

□ **Les immatriculations d'automobiles ont reculé de 0,87 % en France en septembre.** – Les immatriculations d'automobile ont reculé de 0,87 % en France, en septembre, en données corrigées des variations saisonnières. En données brutes, grâce à un plus grand nombre de jours ouvrables, les immatriculations ont progressé de 3,84 % à 147 416 unités. Les constructeurs français ont réalisé une bonne performance, totalisant 60,6 % de parts de marché, contre 60,2 % de janvier à septembre, grâce à l'excellente tenue des immatriculations de Citroën (+ 15,4 %) et de Renault (+ 4,9 %). Peugeot, en revanche, réalise une contre-performance (– 9,6 %). Parmi les constructeurs étrangers, VAG (Volkswagen) et General Motors Europe (Opel) enregistrent les plus fortes progressions, avec respectivement + 47,1 % et + 62,6 %. Les groupes Fiat (– 19,5 %) et Ford (– 13,9 %) poursuivent leur retrait.

□ **Les Publications du Moniteur créent une rédaction à Lyon.** – Les publications du *Moniteur* (groupe CEP communication) viennent de créer à Lyon leur première rédaction permanente en région, confiée à M. Pierre Delohen, qui s'appuiera sur des des correspondants et des pigistes. Le groupe ouvre en outre une librairie et créée ainsi six emplois nouveaux. Il comptait jusqu'ici à Lyon un bureau commercial de deux salariés. Dans la région Rhône-Alpes, *le Moniteur du bâtiment* compte 8 553 abonnés, sur un total national de 76 054. Une politique de décentralisation rédactionnelle s'est engagée, en février, avec une nouvelle rubrique, « Le Moniteur des régions ». Elle se poursuivra par la création d'antennes à Nice, avant fin 1992, puis à Lille et à Strasbourg. – *(Bureau rég.)*

□ **L'hebdomadaire « Courrier international » fête son centième numéro.** – L'hebdomadaire *Courrier international*, lancé le 8 novembre 1990, fête cette semaine son centième numéro. Composée d'articles traduits et récrits par la rédaction (qui représente les deux tiers de la quarantaine de salariés), à travers plus de 5 000 titres de la presse internationale (*le Monde* du 6 novembre 1991), cette publication diffuse environ 65 000 exemplaires selon son éditeur et souhaite dépasser les 70 000 exemplaires à la fin de l'année. L'OJD (Office de justification de la diffusion) lui attribuait 50 000 exemplaires en 1991. Alexandre Adler, journaliste à *Libération*, spécialiste des questions de l'ex-empire soviétique, vient d'en être nommé directeur de la rédaction.

□ **Textile : feu vert de la CEE, sous conditions, à l'accord entre ICI et Du Pont.** – La Commission européenne a approuvé, mercredi 30 septembre, sous certaines conditions, l'acquisition par la firme américaine Du Pont de Nemours des activités de la société britannique ICI dans les domaines de l'acrylique et du Nylon (*le Monde* du 25 avril). Selon les conditions posées par la Commission, Du Pont devra notamment *« mettre un concurrent en mesure d'acquérir une partie significative »* de la capacité de production d'ICI en fibres de Nylon ainsi que *« les moyens de recherche concernés »*.

REPÈRES

COMMERCE

Accord Russie-Ukraine

Les chefs de gouvernement de Russie et d'Ukraine ont signé, samedi 3 octobre, des documents normalisant les relations économiques des deux pays, mises à mal depuis l'éclatement de l'ex-URSS et la création de la CEI (Communauté d'États indépendants). Un accord commercial a été passé pour 1993, prévoyant notamment la livraison de pétrole russe à l'Ukraine.

A l'issue d'un entretien avec son homologue M. Valentin Simonenko, le premier ministre russe, M. Egor Gaïdar, a déclaré que Kiev et Moscou entendaient créer des *« conditions normales »* pour la mise en circulation de la nouvelle monnaie ukrainienne, la grivna. Selon M. Gaïdar, la question de la dette extérieure de l'ex-URSS a fait l'objet d'un texte conjoint, qui remettrait en cause le principe de *responsabilité collective* des anciennes Républiques à l'égard de cette dette, pour en faire porter la charge par la seule Russie.

CROISSANCE

L'OCDE revoit ses perspectives 1992 à la baisse

La croissance des vingt-quatre principaux pays industriels ne dépassera pas 1,5 % en 1992, a fait savoir vendredi 2 octobre l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Lors d'un discours prononcé devant le Conseil de l'Europe à Strasbourg, le secrétaire général de l'organisation, M. Jean-Claude Paye, a mis en cause le niveau trop élevé des taux d'intérêt réels. Déjà, en juin dernier, l'OCDE avait révisé en baisse, de 2,2 % à 1,8 %, ses prévisions de croissance pour ses pays membres en 1992.

□ **Le Liechtenstein veut adhérer à la CEE.** – La principauté du Liechtenstein souhaite adhérer à la CEE, a déclaré, mardi 29 septembre, le prince Hans-Adam II à Vaduz. Le prince a indiqué, à l'occasion d'un symposium économique sur l'Europe, qu'il chargeait le gouvernement de déposer une demande d'entrée dans la CEE, indépendamment du résultat du référendum prévu sur le traité de l'Espace économique européen (EEE) au mois de décembre. – *(AFP.)*

□ **RECTIFICATIF.** – C'est par erreur que nous avons qualifié M. Karl Otto Poehl de social-démocrate (*le Monde* daté 4-5 octobre). Nommé président de la Bundesbank en janvier 1980 par le chancelier Helmut Schmidt, M. Poehl n'a jamais été membre d'un parti politique.

TRANSPORTS

Ouverture du tunnel sous la Manche reportée au 15 décembre 1993

Eurotunnel prévoit une augmentation de capital en 1994 ou 1995

Les perspectives d'ouverture du tunnel sous la Manche continuent de reculer. Eurotunnel, le concessionnaire de l'ouvrage, évoque aujourd'hui dans une lettre aux actionnaires une mise en service le 15 décembre 1993. Les dernières prévisions, en avril, faisaient état d'une ouverture entre le 15 septembre et le 15 novembre et les prévisions initiales tablaient sur le 15 juin 1993. Selon Eurotunnel, ces derniers retards sont imputables à TML (Transmanche Link), *le groupement des entreprises de* travaux publics responsables de la réalisation du tunnel.

Ces délais pèsent sur les prévisions de trafic et de recettes, de même que les retards déjà connus des livraisons des navettes et des TGV. Les trains de passagers ne devraient être mis en service par la SNCF et British Rail qu'au cours du printemps et de l'été 1994. Compte tenu de ces retards et des incertitudes sur la montée en puissance du trafic, Eurotunnel prévoit des revenus pour 1994 légèrement supérieurs à 5 milliards de francs, soit 1,45 milliard de moins que les revenus estimés par les consultants en décembre 1991.

Eurotunnel a dépensé à ce jour un peu plus de 57 milliards de francs sur une enveloppe disponible de l'ordre de 90 milliards de francs. *Le concessionnaire estime* qu'il disposera des fonds nécessaires jusqu'à l'achèvement des travaux mais prévoit une augmentation de capital en 1994 – ou de préférence, en *1995*, – opération évoquée au conditionnel en avril.

Le concessionnaire, en situation de défaillance potentielle au titre *de la convention de crédit*, vient d'obtenir une nouvelle dérogation des banques lui permettant de disposer de ses prêts jusqu'au 30 novembre. Pour obtenir une dérogation permettant d'aller jusqu'à l'achèvement des travaux, Eurotunnel doit présenter au syndicat bancaire sa stratégie de financement après l'ouverture du tunnel, *qui prévoit l'augmentation de capital* et un aménagement du règlement des intérêts.

Enfin, Eurotunnel a fait le point, lundi 5 octobre, sur les négociations avec TML à propos du différend financier sur les équipements fixes d'un montant initial forfaitaire de 6,2 milliards de francs. Le *concessionnaire a proposé en* décembre 1991 à TML un règlement d'ensemble de 9,8 milliards de francs, dont 960 millions sous forme d'instruments financiers (actions et obligations convertibles). Cette première offre, rejetée par TML, a été suivie d'une deuxième proposition cet été, elle aussi rejetée. Il semblerait aujourd'hui que le différend porte sur 2,5 milliards de francs, note Eurotunnel, qui vient d'être dispensé par la Chambre de commerce *international de payer 500 millions* de francs mensuels à TML comme l'y avait enjoint le comité d'experts.

MARTINE LARONCHE

La mise en service est prévue en 1999 ou 2000

M. Philippe Essig propose une « concession de travaux et de services publics » pour la réalisation du TGV-Est

Pour que le TGV-Est relie vers 1999 ou 2000 Paris à Strasbourg en 1 heure 40 à 320 km/h, M. Philippe Essig, ancien président de la SNCF chargé d'une *mission d'étude, préconise une* contribution égale des collectivités publiques – Etat et collectivités territoriales – de 5 à 6 milliards de francs pour chacune. La réalisation du projet serait confiée à un concessionnaire qui devrait assumer la majeure partie des risques financiers.

M. Philippe Essig, ancien président de la SNCF, a eu beau retourner le projet dans tous les sens, le TGV-Est entre Paris et Strasbourg a grandement besoin de l'argent public (Etat et collectivités territoriales) pour voir le jour. Chargé en septembre 1991 par M. Paul Quilès, alors ministre de l'équipement, de réfléchir à un montage juridique et financier du projet, M. Essig a remis *son rapport au ministre de l'équipement*, du logement et des transports, M. Jean-Louis Bianco.

La contribution de 3,5 milliards *promise par les régions* (Champagne, Alsace, Lorraine, et le Luxembourg) ne suffira pas à financer les 22,3 milliards de francs (1991) nécessaires à la réalisation des voies nouvelles du futur TGV-Est. M. Essig parle d'un apport de 5 à 6 milliards de francs des collectivités territoriales, *« cette dernière valeur correspondant presque à l'équilibre des comptes de la SNCF suivant ses propres demandes »*. L'Etat, note-t-il, *devra apporter autant. Une hypo*thèse haute représente au total 12 milliards de francs pour l'Etat et les collectivités territoriales, plus 1,3 milliard de francs pour la CEE.

A qui incombera la réalisation du projet ? M. Philippe Essig préconise un *« portage extérieur à la SNCF »*, qui protège mieux les comptes d'une entreprise fortement endettée face à un projet jugé peu rentable. Le choix d'une *« concession de travaux et de services publics »* a l'avantage pour la SNCF de faire peser le risque de trafic sur le concessionnaire, dont la forme juridique pourrait être une société anonyme d'économie mixte et de droit privé, associant les collectivités territoriales, ou un établissement public à caractère industriel et commercial. Le concédant pourrait être l'Etat ou la SNCF mais dans tous les cas l'exploitant sera la SNCF. Mais le Conseil d'Etat récuse la formule d'une SNCF à la fois concédant et exploitant, compte tenu de *« l'imbrication des responsabilités entre le concessionnaire et la SNCF »*.

Afin de permettre le remboursement des emprunts sans peser sur l'équilibre de la SNCF et la solidité du concessionnaire, *« l'application d'un tarif sensiblement majoré paraît inéluctable »*, note M. Essig, qui étudie deux hypothèses d'augmentation de prix par rapport aux barèmes actuels de la SNCF, de 30 % et de 50 %.

M. L.

INDICATEURS

BELGIQUE

• **Chômage : – 1,7 % en un mois.** – Le nombre des chômeurs a baissé en Belgique de 1,7 % au cours du mois de septembre par rapport au mois d'août, revenant à 418 936. Le taux de chômage par rapport à la population active s'établit à 12 % selon les statistiques publiées par le ministère de l'emploi et du travail. Par rapport à septembre 1991, l'augmentation du nombre des chômeurs est de 13,6 %

ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Selon l'Union routière de France

Les Français ont une vision pessimiste de la circulation

Dans un contexte plutôt hostile à l'automobile et au développement des infrastructures de transport, l'Union routière de France publie deux sondages SOFRES qui montrent que la situation ne va pas si mal qu'on le pense. La première enquête, réalisée auprès d'un échantillon de 1 315 personnes (dont 686 personnes occupant un emploi), montre que 79 % des Français utilisent leur voiture pour aller travailler et mettent en moyenne dix-huit minutes par trajet (vingt-deux minutes pour la région Ile-de-France). Ceux qui ont utilisé les transports en commun pour faire le même trajet ont mis en moyenne trente-cinq minutes de plus.

Ainsi, les usagers réguliers des transports en commun mettent en moyenne quarante-deux minutes pour se rendre à leur travail. En outre, 85 % des Français avouent pouvoir se garer gratuitement et sans difficulté, 12 % considèrent qu'il y a beaucoup ou assez d'encombrements sur leurs trajets domicile-travail. 83 % des personnes interrogées estiment qu'il leur serait très ou assez difficile de se passer de leur voiture, même si 60 % sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'idée qu'il faut limiter autoritairement l'utilisation de l'automobile pour améliorer la circulation en ville.

Les choses se gâtent si l'on considère la seconde enquête SOFRES réalisée du 1er au 5 septembre sur une échantillon national de 993 personnes. Il montre que l'idée que se font les Français de l'automobile et de la route ne correspond pas à la réalité. Contrairement aux résultats de la première enquête, les «sondés» pensent que les Français mettent en moyenne trente-huit minutes pour se rendre en voiture à leur travail (une heure et dix-neuf minutes pour les habitants d'Ile-de-France), 71 % pensent que les conducteurs français rencontrent beaucoup ou assez d'encombrements sur leur trajet domicile-travail, que seulement 53 % peuvent se garer gratuitement et sans difficulté.

En revanche, les personnes interrogées pensent que les Français mettent en moyenne quarante-deux minutes pour se rendre sur leur lieu de travail, ce qui cette fois-ci correspond aux résultats du premier questionnaire.

M. La.

En attendant d'être privatisées

Qantas et Australian Airlines fusionnent

Les transports aériens se restructurent en Australie : la fusion des deux compagnies publiques Qantas (internationale) et Australian Airlines (intérieure), intervenue lundi 14 septembre, est la première étape avant la privatisation de l'ensemble.

SYDNEY

de notre correspondante

Le rachat d'Australian Airlines pour 400 millions de dollars (1) a permis à Qantas de doubler sa flotte. Forte de ses 120 appareils, Qantas estime que son chiffre d'affaires devrait atteindre 5,7 milliards de dollars l'année prochaine, ce qui la placerait au quinzième rang mondial des compagnies aériennes, au lieu du vingtième actuellement. Qantas sera privatisée en deux temps : son capital devrait être cédé à des intérêts étrangers, à hauteur de 35 %, ainsi qu'à des privés nationaux, soit 49 % maximum au total d'ici à la fin de l'année.

Le reste sera offert au public dans la première moitié de 1992. Les futurs actionnaires étrangers les plus souvent cités sont Singapore Airlines et British Airways, mais aucune offre n'est officielle. La vente devrait rapporter entre 2,5 et 3 milliards de dollars. Et pour le gouvernement, un bénéfice net d'environ 1 milliard. En effet, selon le PDG de Qantas, M. John Ward, la compagnie a besoin d'*«une injection de capitaux bien supérieure à 1,5 milliard de dollars»* pour diminuer son ratio d'endettement, qui est de 77 %, ce qui se traduit par 350 millions de dollars d'intérêts annuels.

Le marché unique avec la Nouvelle-Zélande

A l'origine, le programme de privatisation prévoyait la vente séparée des deux compagnies, et seulement partielle pour Qantas. Le 2 juin, le gouvernement modifiait ses plans, justifiant ainsi sa décision : Australian Airlines, sérieusement endettée, n'aurait trouvé preneur qu'à bas prix.

Les difficultés de la compagnie domestique se sont accrues avec les premières réformes engagées sous le gouvernement travailliste de M. Hawke en octobre 1990, celui-ci ayant décidé d'ouvrir le marché intérieur, jusqu'ici réservé à Australian et à sa concurrente privée Ansett. Deux mois plus tard, un troisième exploitant, Compass Airlines, déclenchait une guerre des prix sans merci, dont il était le premier à subir les conséquences : le 20 décembre 1991, il déposait son bilan (2).

Qu'une commission d'étude (Trade Practice Commission) ait démontré que la faillite de Compass était surtout due à sa politique commerciale n'a en rien diminué sa popularité. Pour le public, la nouvelle compagnie avait été victime d'une déréglementation biaisée qui favorisait ses deux adversaires. Compass devait notamment sous-louer à prix fort l'accès aux terminaux d'aéroport contrôlés par Ansett et Australian. Au lendemain de sa nomination, le nouveau chef de gouvernement travailliste, M. Paul Keating, se trouvait confronté à une mobilisation générale de l'opinion : manifestations, pétitions, collectes de fonds pour tenter de relancer la compagnie en faillite.

Pour la première fois, l'avion était devenu accessible, certaines baisses de tarifs atteignant 60 %. En dépit de la récession, le trafic enregistrait en 1991 une progression de 29,5 %, par rapport à l'année précédente. Le boom qui en est résulté a incité le gouvernement à accélérer les réformes. De nouveaux terminaux d'aéroport seront construits, mais c'est surtout le démantèlement des barrières entre le marché intérieur et le marché international qui devrait stimuler la concurrence.

Qantas pourra ainsi vendre les sièges vacants entre les différentes escales, alors que jusqu'ici la séparation des marchés lui interdisait de transporter des passagers sur le sol australien. En compensation, Ansett est autorisée à desservir les trois villes principales de la Nouvelle-Zélande à partir de Melbourne. Air New Zealand, qui appartient pour 20 % à Qantas, a obtenu de Canberra le droit de prendre des passagers à Brisbane pour quelques vols internationaux. Le nombre de destinations et d'escales autorisées pour chaque compagnie de part et d'autre de la mer de Tasman devrait s'accroître progressivement, pour aboutir à un marché unique entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie d'ici à la fin de 1994.

SYLVIE LEPAGE

(1) Le dollar australien vaut 3,50 francs.

(2) Compass, rachetée par Southern Cross Air Lines, a repris ses vols il y a un mois.

ÉTRANGER

Malgré la persistance de difficultés sociales

L'OCDE salue «les progrès remarquables» du Mexique

Dans une étude qu'elle vient de publier, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se félicite des *«progrès remarquables réalisés par le Mexique dans la formulation et la mise en œuvre de sa politique économique au cours de la dernière décennie»*. L'Organisation, à laquelle le Mexique souhaite adhérer, insiste néanmoins sur la persistance de graves difficultés, notamment au niveau social.

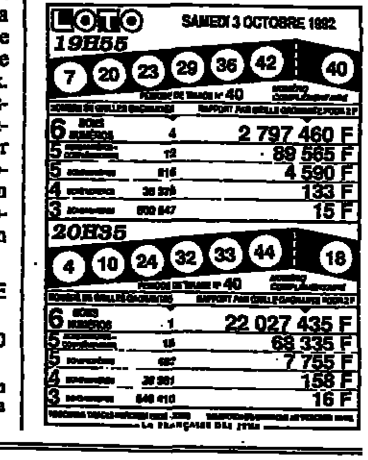
L'essentiel de l'étude porte sur le programme de stabilisation macroéconomique et des réformes structurelles mis en œuvre à la suite de la crise de 1982, un moment où le pays connut une des périodes les plus noires de son histoire. Cette période, au cours de laquelle le croissance fut brutalement stoppée, les créanciers internationaux ayant décidé de ne plus financer une dette extérieure toujours plus importante, aura marqué un tournant décisif dans l'histoire du Mexique. Son économie est désormais libéralisée et axée sur les exportations. La signature, le 7 octobre prochain, de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) devrait *«ancrer»* ce changement de cap.

Une situation ambiguë

Toutefois, le Mexique se retrouve aujourd'hui dans une situation ambiguë. Les succès de sa politique de restructuration sont incontestables, les principaux déséquilibres macro-économiques sont enrayés et l'OCDE prévoit *«un taux de croissance de 4 % pour 1992, contre 3,6 % en 1991. Un taux nettement supérieur à ce qui est prévu dans la plupart des pays membres»*.

Pourtant, de nombreux problèmes persistent : l'inflation reste supérieure à celle de ses principaux partenaires commerciaux et le déficit de la balance courante conduit à penser que l'épargne intérieure reste insuffisante. Sans oublier une dette extérieure qui, bien qu'en légère baisse, représente toujours 26,5 % du produit intérieur brut. Sur le plan social, la pauvreté rurale, les disparités de revenus et de richesses ainsi que la précarité de l'emploi s'avèrent toujours préoccupantes.

Selon l'OCDE, la période de croissance durable dans laquelle semble engagé le Mexique est nécessaire *«pour créer des emplois et atténuer la pauvreté encore très répandue»*.



LOTO — SAMEDI 3 OCTOBRE 1992

19H55 : 7 20 23 29 36 42 — 40 — Tirage n° 40

6	4	2 797 460 F
5 + compl.	12	89 565 F
5	816	4 590 F
4	36 376	133 F
3	609 847	15 F

20H35 : 4 10 24 32 33 44 — 18 — Tirage n° 40

6	1	22 027 435 F
5 + compl.	15	68 335 F
5	627	7 755 F
4	28 381	158 F
3	546 410	16 F

هكذا من الاصل

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Alors que le climat social se dégrade à Abidjan

Le premier ministre ivoirien veut maintenir «la gestion rigoureuse des dépenses publiques»

Le premier ministre de la Côte-d'Ivoire, M. Allasane Ouattara, a participé à Abidjan, jeudi 1er octobre, à un débat *«exceptionnel»* retransmis en direct par la télévision et la radio nationales. Alors que d'âpres négociations se poursuivent à Washington concernant une nouvelle aide du Fonds monétaire international (FMI) à son pays, M. Ouattara s'est déclaré *«optimiste»* et *«confiant»* dans l'avenir de la situation économique en Côte-d'Ivoire. Pourtant, à l'occasion notamment de la rentrée scolaire et du prochain lancement de la récolte de café et de cacao, le mécontentement grandit dans la capitale.

ABIDJAN

de notre envoyé spécial

Pour la première fois depuis sa nomination comme chef du gouvernement, le 7 octobre 1990, M. Ouattara a choisi de se livrer au difficile exercice de présenter aux douze millions d'Ivoiriens les grands enjeux politiques, économiques et sociaux du pays. Cette *«édition spéciale»* avait été largement annoncée par les journaux du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), la formation politique du président Félix Houphouët-Boigny, parti unique dans le pays jusqu'en mai 1990. Car il ne s'agissait pas d'une simple conférence de presse – denrée déjà rare – mais bien d'une première : interrogé par douze journalistes dont cinq de la presse indépendante ou d'opposition, M. Ouattara a accepté de passer en revue tous les aspects de la crise aiguë que traverse le pays. Et, en plus des journalistes – modèle français oblige – douze représentants de la «société civile» avaient été invités. Pendant près de quatre heures, un étudiant, un professeur, un chômeur ainsi que des hommes d'affaires et des planteurs ont pu poser leurs questions.

A l'évidence, la situation tendue que connaît actuellement le pays n'a pas été étrangère au choix médiatique fait par la Primature (siège du gouvernement). Depuis plusieurs jours déjà, les étudiants de l'université nationale d'Abidjan refusent de passer les examens de la session d'automne. Alors que la rentrée scolaire est prévue pour le 5 octobre, deux récentes mesures prises par le gouvernement agitent le campus : le transport ne sera plus gratuit pour les étudiants qui devront dorénavant payer 3 000 francs CFA (60 francs français) par mois. En outre, la possibilité presque illimitée de redoublement – phénomène appelé ici le *«parapluie atomique»* – est supprimée. Les étudiants devront donc réussir plus rapidement leurs examens s'ils veulent continuer à bénéficier des avantages matériels qu'offre la vie universitaire – logement et repas subventionnés notamment, – avantages non négligeables face à la dramatique situation de l'emploi en Côte-d'Ivoire, surtout pour les jeunes.

La fonction publique épargnée

A ce *«malaise de la jeunesse»*, auquel M. Ouattara a tenté de répondre en en appelant à la *«responsabilité de tous»* pour assumer, *«comme dans une famille, la nécessaire compression des dépenses publiques»*, s'ajoute le mécontentement des sept millions de planteurs qui attendent avec impatience que le gouvernement annonce – vers le 15 octobre – les prix garantis sur le cacao et le café, les deux plus importantes exportations du pays. La récolte va bientôt commencer, avec pour – l'instant – une certitude : les prix continuent de baisser et les petits producteurs supportent déjà depuis de nombreuses années des pertes colossales. A partir de 1984, les cours mondiaux du café se sont effondrés de 1 088 francs CFA à 175 francs CFA ; ceux du cacao de 1 007 francs CFA à 265 francs CFA !

M. Ouattara s'est déclaré *«préoccupé»* des *«difficiles»* conditions de vie des producteurs, mais, a t-il ajouté, *«le marché mondial ne dépend pas de nous»*. Le Syndicat national des agriculteurs de Côte-d'Ivoire (SYNAGDI) avait pour sa part réitéré samedi 26 septembre sa menace de grève, considérant que *«le gouvernement ne tient pas compte des planteurs»*, critique reprise par la plupart des journaux d'opposition à l'heure où les petits producteurs doivent financer la scolarité de leurs enfants. *«La gestion rigoureuse des dépenses publiques est une des seules garanties d'un retour à la croissance»*, a rappelé M. Ouattara, précisant que la dette interne de l'Etat ivoirien s'élève à quelque 1 200 milliards de francs CFA (24 milliards de francs français).

Le ministre a cependant clairement précisé qu'il n'était pas question de diminuer les salaires de la fonction publique (cent vingt mille personnes). C'est pourtant une des conditions exigées par le FMI pour donner son feu vert aux aides internationales. Dans l'immédiat, les mesures prises par le gouvernement en matière de lutte contre la corruption des agents des douanes placent la Primature devant un troisième front : les menaces de grève récemment avancées par cette catégorie de fonctionnaires.

Réagissant à la fin de la prestation de M. Ouattara, M. Laurent Gbagbo, le leader du Front populaire ivoirien (FPI), principal parti d'opposition, s'est déclaré *«choqué»* de *«l'optimisme»* du premier ministre : *«Il était le seul dans la salle à être optimiste»*, a t-il souligné tout en précisant que *«depuis le multipartisme, les gens sont aguerris et s'ils redescendent dans la rue, cette fois ce ne sera pas pour faire des cadeaux.»*

OLIVIER PIOT

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMMUNIQUÉ CONJOINT
ACCOR / WAGONS-LITS / S.I.H.S. / PLM

Les Conseils d'Administration de ACCOR, PLM, S.I.H.S., SMN et CIR ont approuvé le projet de fusion/absorption de PLM, S.I.H.S., SMN et CIR par ACCOR et ont arrêté les parités d'échange suivantes :

- *8 actions PLM pour 5 ACCOR ;*
- *3 actions S.I.H.S. pour 5 ACCOR ;*
- *1 action SMN pour 3 ACCOR.*

Sous réserve de l'approbation des commissaires aux apports et à la fusion, ces parités d'échange seront proposées aux assemblées générales extraordinaires de chacune des sociétés concernées qui se réuniront le 3 décembre 1992 pour S.I.H.S., le 4 décembre 1992 pour les autres sociétés et vraisemblablement le 15 décembre 1992 sur deuxième convocation pour ACCOR.

A l'issue de ces fusions, 1.629.920 actions ACCOR auront été remises aux actionnaires tiers de PLM, S.I.H.S. et SMN, avec date de jouissance du 1er janvier 1992. CIR étant contrôlée à 100 % par ACCOR, aucune action ACCOR ne sera émise.

Les actions créées représentent 6,77 % du capital de ACCOR porté à 24.061.233 actions. Les bénéficiaires de ces actions seront donc actionnaires de ACCOR aux niveaux suivants :

- *CIWLT (détenu par ACCOR à environ 70 %) 4,88 %*
- *Actionnaires de PLM autres que CIWLT 1,45 %*
- *Actionnaires de S.I.H.S. et de SMN autres que ACCOR 0,44 %*

ALCATEL ALSTHOM

Réuni sous la présidence de M. Pierre SUARD, le 30 septembre 1992, le Conseil d'administration d'Alcatel Alsthom a examiné le rapport sur l'activité et les résultats du premier semestre, qui a été attesté par les Commissaires aux comptes.

Résultat net en progression de 20 % au 1er semestre 1992

Le résultat net part Groupe s'est élevé à 3.115 millions de francs, en augmentation de 20 % par rapport à celui du premier semestre 1991 pour un chiffre d'affaires consolidé de 79.477 millions de francs, en augmentation de 6 % par rapport au premier semestre 1991. Il intègre le résultat du premier semestre d'Alcatel NV à hauteur de 70 % comme tout au long de l'exercice précédent, le transfert à Alcatel Alsthom des titres Alcatel NV détenus par ITT ayant eu lieu début juillet 1992.

Le bénéfice net par action de 25,60 francs est en augmentation de 11 % et le bénéfice par action totalement dilué s'établit à 24,70 francs en progression de 8 % par rapport à fin juin 1991.

Perspectives

Pour l'ensemble de l'exercice 1992, les tendances constatées à fin juin laissent prévoir une croissance du montant des ventes à taux de change constants voisine de celle observée au premier semestre. Sauf événement conjoncturel non prévu, le bénéfice par action calculé tant sur les actions en circulation que sur le capital totalement dilué devrait marquer une nouvelle progression par rapport à l'exercice précédent.

Comptes de résultat consolidés

(en millions de francs)	1er semestre 1992	1er semestre 1991	Exercice 1991
Chiffre d'affaires net HT	79.477	74.770	160.082
Résultat opérationnel	6.344	6.550	14.945
Résultat net part Groupe	3.115	2.599	6.180
Bénéfices par action (en francs)			
Bénéfice net par action	25,60	23,00	51,80
Bénéfice net par action totalement dilué	24,70	22,90	51,00

Les résultats peuvent être jugés satisfaisants compte tenu de la conjoncture dans laquelle s'est exercée l'activité du premier semestre. Le fléchissement du résultat opérationnel s'explique par la dégradation du marché des équipements privés de téléphonie, la rentabilité des sociétés récemment acquises encore inférieure à la moyenne du Groupe et la réduction temporaire du programme d'équipement téléphonique en Espagne.

Le résultat net part Groupe s'entend après la mise en œuvre de nouveaux plans de restructuration dont le coût a été partiellement financé par les cessions d'actifs immobilisés. Par ailleurs, il intègre une plus-value nette d'impôt de 437 millions de francs sur des cessions d'actions Alcatel Alsthom, qui se compare aux 630 millions de francs du premier semestre 1991.

Evolution du capital

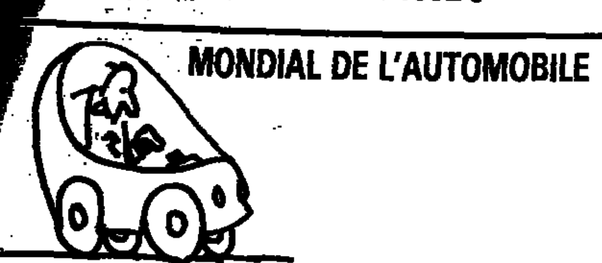
Le Conseil d'administration a constaté la création de 3.483.613 actions consécutive à la conversion d'obligations et aux levées d'options de souscription depuis le début de l'exercice ainsi qu'au paiement du dividende de 1991 en actions. Au 31 août 1992, le capital social s'élève à 5.328 millions de francs, représenté par 133,2 millions d'actions ayant toutes jouissance du 1er janvier 1992.

Cooptation d'un administrateur

Le Conseil a décidé de coopter à dater de ce jour, en remplacement de M. Guy VERDEIL décédé, M. Jacques FRIEDMANN en qualité d'administrateur de la Société.

ALCATEL ALSTHOM EN DIRECT :
- MINITEL: 36.16 Code CLIFF
- Téléphone vert actionnaires: 05 354 354

مأخذ من الأهرام



MONDIAL DE L'AUTOMOBILE

Les retombées de la formule 1

Les constructeurs ont besoin de la formule 1 et des grands prix pour mettre au point des techniques qui serviront à la voiture de M. Tout-le-monde

McLAREN *avait choisi le dernier Grand Prix de Monaco de formule 1 pour dévoiler sa première voiture* conçue pour la route : la McLaren F1. L'appellation de ce modèle résume bien les ambitions du constructeur britannique : proposer à quelque trois cents clients fortunés une sportive de luxe bénéficiant des acquis de l'écurie en plus de vingt-cinq ans de présence au plus haut niveau de la compétition automobile.

Désigné comme maître d'œuvre du projet, Gordon Murray, l'un des ingénieurs les plus talentueux de la formule 1 chez Brabham (de 1972 à *1986) puis chez McLaren (à partir* de 1987), avait reçu carte blanche pour concevoir la *« voiture de ses rêves »*. Le résultat n'a pas déçu. Sous sa livrée gris métallisé, la McLaren F1 n'a pas la beauté racoleuse des Ferrari ou des Lamborghini, les formes alourdies et rassurantes des allemandes ou l'élégance rustique des sportives britanniques d'autrefois.

Par ses deux portes articulées à l'avant et qui s'ouvrent verticalement, la McLaren F1 semble inspirée de la Diablo, de Lamborghini. L'avant, plus agressif, rappellerait plutôt la Ford GT 40. Le coupé britannique offre trois places de front avec sièges munis de harnais, mais le conducteur se retrouve en position centrale légèrement avancée. Ce qui fait l'originalité de la McLaren F1 reste pourtant jalousement caché sous la carrosserie.

Le passage à la pesée a de quoi complexer toutes ses concurrentes : 1 018 kg ! 100 kg de moins que la trop spartiate Ferrari F40. 500 kg de moins que la Diablo. Avec son moteur 12 cylindres BMW développant plus de 550 ch à 7 500 tours/ minute, la McLaren F1 présente un rapport poids/puissance de 1,8 kg/cheval, comparable à celui des motos. L'utilisation de matériaux coûteux comme la fibre de carbone, le Kevlar, le magnésium, le titane, a permis d'appréciables gains de poids.

*L'influence de la formule 1 se tra*duit également par les solutions adoptées pour améliorer la tenue de route. Concepteur en 1978 de la Brabham « aspirateur », Gordon Murray a recréé un « effet de sol » en travaillant sur la carène, un système interne à deux ventilateurs et des extracteurs à l'arrière. La gestion des flux externes et internes a été particulièrement soignée. Les suspensions sont triangulées. Les pneus dérivés des Goodyear F1 type pluie.

Le banc d'essai du sport

La McLaren F1 bénéficie surtout de systèmes de gestion électronique élaborés en formule 1 par TAG, l'actionnaire majoritaire de la société McLaren International. L'un des systèmes *gère le fonctionnement* général de la voiture, du refroidissement des freins au désembuage du pare-brise. L'autre, le moteur. Grâce à un modem, ce dernier permet même de faire un diagnostic à distance par téléphone avec l'usine. Le prix de la McLaren F1 (530 000 livres ou 4,6 millions de francs) confirme toutefois que la transposition des matériaux et des plus récentes technologies de la formule 1 sur la grande majorité des voitures de tourisme n'est pas toujours envisageable à court terme.

« La recherche actuelle en formule 1 de matériaux plus nobles mais plus coûteux (carbone, magnésium, aluminium, céramique) pour gagner du poids a, peut-être, allongé la durée qui sépare l'expérimentation en formule 1 de l'exploitation au niveau du produit, estime Bernard Dudot, le directeur technique de Renault Sport. *Pour l'instant, les débouchés de ces matériaux se limitent à l'aéronautique, aux voitures de sport ou de haut de gamme, mais l'élargissement progressif de cette gamme devrait permettre la mise en place de nouveaux processus industriels pour produire à meilleur prix. »*

Le sport automobile a déjà permis le transfert vers le produit grand public des ceintures de sécurité, des freins à disque mis au point pour Le *Mans*, de la gestion électronique des moteurs pour réduire leur consommation, d'éléments aérodynamiques, des carcasses radiales de pneus dont Michelin a démontré la supériorité grâce à la compétition. Si le moteur turbocompressé n'a pas été inventé pour la formule 1, c'est Renault qui l'y a introduit. *« Les turbos ont été créés au début du siècle pour compenser sur les avions les pertes de puissance dues à l'altitude*, explique Bernard Dudot. *En amenant le*



turbo en formule 1, nous avons démontré que cette technique pouvait être adaptée à l'automobile. »

C'est à cette initiative que Renault doit sa présence en formule 1 et son titre mondial des constructeurs obtenu cette année avec l'écurie Williams. *« Lorsque nous avons proposé à la direction générale de nous lancer en formule 1, nous n'avions pas de moteur 3 litres atmosphérique*, raconte Bernard Dudot. *En revanche, nous avions déjà un V6 de 1.5 litre puissant, fiable, auquel il suffisait d'adapter un turbo. Ce projet était plus facile à vendre. Le marketing a ensuite joué un grand rôle pour le transfert du turbo sur les voitures de série. La formule 1 avait lancé une mode. Renault a utilisé l'image du turbo en formule 1 pour produire des modèles qui n'auraient peut-être pas vu le jour. »*

Même si les retombées techniques de la formule 1 ne sont pas toujours aussi directes, Renault Sport reste un banc d'essai incomparable pour les ingénieurs de la marque. *« Tous les mois nous avons des réunions avec les spécialistes des bureaux d'études de Renault. Ils nous aident dans la définition des résistances mécaniques, des coefficients de remplissage ou des critères de combustion*, explique Bernard Dudot. *A partir de ces travaux, nous partons explorer en formule 1 des terres nouvelles. Notre mission consiste à fixer, à poser des bornes à l'intention des ingénieurs des bureaux d'études. Lorsqu'on est capable d'aller à ces limites, on peut, en revenant un peu en arrière, gagner en fiabilité et en performance pour la série. »*

La formule 1 peut, en particulier, aider les bureaux d'études de Renault à atteindre leur grand objectif pour les dix prochaines années : réduire d'au *moins 10 %* la consommation moyenne de toute la gamme. *« Notre souci rejoint celui des grands constructeurs car il est très important pour nous d'embarquer un minimum de carburant*, explique le directeur technique de Renault Sport. *Quinze litres d'essence supplémentaires représentent un handicap de 3/10 à 5/10 de seconde au tour selon les circuits et contribuent à la dégradation plus rapide des pneumatiques, surtout en début de course. »*

Les mêmes adversaires que sur les circuits

Les spectaculaires progrès enregistrés dans le domaine de la consommation ont pour origine l'apparition de l'électronique sur les moteurs turbo au début des années 80. *« Les premiers turbos étaient de vrais gouffres à carburant*, se souvient Jean-Jacques His, chef du service Etudes et développement de Renault Sport. *Les injections mécaniques d'alors fonctionnaient sur les mêmes principes que les pompes à injection Diesel connues depuis soixante-dix ans. »* Les boîtiers électroniques avaient permis de répondre aux restrictions de consommation imposées dans les grands prix (220 litres en 1984, 195 en 1986, 150 en 1988), alors que la puissance des turbos ne cessait de progresser des 520 chevaux du premier Renault en 1977 à près de 1 200 chevaux dix ans plus tard. Sur des moteurs atmosphériques tournant désormais à plus de 13 500 tours/ minute, les boîtiers peuvent, trois fois par tour, rectifier la quantité de carburant injecté et l'avance à l'allumage. A partir du 1er janvier 1993, tous les modèles de la gamme Renault disposeront d'une injection électronique.

Grâce aux mémoires embarquées, l'électronique a aussi permis aux ingénieurs de la formule 1 de parfaire leur connaissance de la combustion, depuis le dessin des chambres jusqu'au meilleur usage des carburants. *« De 1982 à 1988, la consommation des turbos était passée de 350 grammes/cheval/heure à moins de 200. Nous avions divisé par deux la consommation, tout en multipliant par deux les rendements »*, explique Jean-Jacques His. La consommation moyenne du V10 Renault pendant un grand prix est aujourd'hui de l'ordre de 66 litres pour 100 kilomètres, ce qui représente un gain de 10 % à 15 % depuis ses débuts en course en 1989.

Contrairement aux idées reçues, la recherche sur les carburants de formule 1 peut aussi contribuer à réduire la pollution. *« Notre étroite collaboration avec Elf nous permet d'accompagner, grâce au carburant, le développement de notre moteur pour augmenter ses capacités en régime. Nous avons besoin de carburants qui brûlent un maximum d'éléments dans un minimum de temps. Pour juger de la qualité de la combustion, nous mesurons les produits imbrûlés dans les échappements »*, explique Bernard Dudot. Ces mesures montrent que 200 litres d'essence commerciale libéreraient 21 kg d'hydrocarbures à l'échappement sur une formule 1 alors que cette pollution est ramenée à 15 kg avec les carburants spéciaux. Ces mêmes carburants utilisés sur une Renault 21 se traduisent, sans modification des réglages d'injection et d'allumage, par des réductions de consommation de 5 % à 10 % et de pollution de l'ordre de 30 %.

La compétition est-elle indispensable pour un grand constructeur ? *« J'en suis convaincu*, répond Bernard Dudot. *Le sport automobile doit s'intégrer dans le programme de recherche d'un constructeur. Nous ne sommes plus à une époque où il suffisait de dire qu'un produit était beau ou bon pour le vendre. Il faut le prouver. La démonstration d'un savoir-faire technique, d'une maîtrise technologique passe de plus en plus par la compétition. Les techniciens et les services commerciaux de Renault se battent contre Honda, Fiat ou Ford. Ce n'est pas un hasard si Renault Sport affronte les mêmes adversaires sur les circuits. »*

GÉRARD ALBOUY

Equipements : la politique du toujours plus

Autant que le prix, ce sont les équipements qui font la différence au moment de l'achat

LA bataille des parts de marché ne se joue plus depuis *belle lurette sur les GTI*, les turbos ou les ailerons aérodynamiques. Elle se gagne sur l'ABS, la chaîne stéréo ou le contrat d'entretien pluriannuel. Aujourd'hui, la climatisation s'impose. Demain l'« air bag », coussin gonflable qui se déploie à l'avant en cas de choc frontal violent pour protéger le visage des occupants, fera partie de la panoplie de base de tous les véhicules.

Ce n'est pas une évolution, mais bel et bien une révolution ! La vitesse et la performance pure ne sont plus les arguments dominants de la communication automobile. Le confort et l'agrément, la fiabilité et le niveau d'équipement constituent le credo nouveau. Après le kilomètre départ arrêté, la consommation réduite, voici qu'arrivent les reprises et la souplesse, les vitres et les rétroviseurs électriques. Venus du haut des gammes, les équipements de confort s'installent sur les modèles de base. L'ABS, hier apanage des grosses Mercedes, se retrouve sur des berlines moyennes à moins de 100 000 francs, en option sur des petites pour moins de 10 000 francs, et la direction assistée ne compte plus ses adeptes. Chez BMW, les luxueuses séries 5 et 7 jumellent l'antiblocage des roues au freinage avec l'antipatinage sur chaussée glissante. Volvo sur la série 400 met ce combiné, apparu sur la récente 850, à la disposition de ses clients sous le nom de TRACS, pour un surcoût de 13 000 francs.

De leur côté, les marques japonaises poursuivent leur politique du tout-compris. La disparition prochaine des quotas, qui poussaient les importateurs à ne multiplier ni les versions ni les options afin de rentabiliser au mieux des parts de marché forcément réduites, ne sonnera pas la fin de ce parti pris. Ainsi, Mazda, qui avait tenté de commercialiser des versions dépouillées de la 323, vient de faire machine arrière. La direction assistée, les glaces et les rétroviseurs électriques ainsi que la fermeture centralisée des portes sont à nouveau d'origine sur la 323 SSP. Aujourd'hui encore, les automobiles nippones, qui furent les premières, par exemple, à être dotées d'un autoradio de série, demeurent parmi les mieux équipées d'origine et présentent le plus souvent le meilleur rapport prix/équipement dans chaque catégorie.

La France est réputée pour ses exigences. Au-delà de 90 000 à 100 000 francs, les rétroviseurs et les glaces électriques, les appuis-tête arrière, les banquettes rabattables en deux parties, sont obligatoires. Tel n'est pas le cas de l'Allemagne, qui reste fidèle à ses modèles spartiates. Si, dans l'Hexagone, Ford se fait le champion des vitres électriques de série, y compris sur ses versions de base, sa politique est nettement moins généreuse outre-Rhin. Les généralistes germaniques, Opel et Volkswagen-Audi, les marques de prestige comme BMW et Mercedes, publient là-bas une impressionnante liste d'options, dont nous ne connaissons que la moitié. L'autre est montée de série !

Il est vrai que la RFA est la patrie du *Tuning*, cette fièvre de l'accessoire de carrosserie, de la « préparation » des moteurs, de l'équipement de luxe, censés personnaliser la voiture et valoriser le propriétaire. Chaque marque a son ou ses préparateurs agréés, qui transforment la moindre Golf ou la plus pataude des Audi en bombe roulante et rutilante, vitres opaques et becquet de compétition.

L'automobiliste français préfère une colonne de direction réglable pour une meilleure position de conduite, une fermeture centralisée commandée à distance, un toit ouvrant électrique, des sièges à réglages multiples ou un autoradio de qualité (60 % des voitures en sont dotées). Il demeure, par contre, opposé à la transmission automatique, qui ne couvre pas 2 % des immatriculations. Ce retard sur tous les autres pays du nord de l'Europe lui est commun avec les autres nations latines. Mais l'optimisme est de rigueur. Au même titre que les Américains, il y viendra, car c'est la solution d'avenir pour une conduite sans stress. Et parce que les deux constructeurs nationaux développent des boîtes automatiques à pilotage électronique parmi les meilleures du marché.

Les constructeurs français divisés

Les Japonais ont fait école avec leurs commandes de trappe de réservoir et d'ouverture du coffre dans l'habitacle, que les Italiens ont été les premiers à copier. Venus des Etats-Unis, les essuie-glaces à cadence intermittente ne connaissent plus d'exception en Europe. Grâce aux Japonais, on peut même désormais faire varier à la demande la fréquence de battement des balais.

Les deux marques françaises n'ont pas la même approche. Renault, pour ses « voitures à vivre », est en pointe. Dès son apparition, la petite Twingo proposera en option l'air climatisé. Juste après la Fiat Cinquecento, ce sera une « première » à ce niveau de gamme. *« 1993 sera l'année de la climatisation »*, s'accordent à dire les commerciaux de l'automobile. En *option le conditionnement* d'air vaut au moins 10 000 francs. Renault a pour objectif de ne pas dépasser 10 % du prix de la Twingo, prévu à moins de 55 000 francs. A 7 580 francs sur la seule 106 SXi du haut de sa gamme, Peugeot ne propose qu'un système de réfrigération, cousin pauvre de la climatisation.

Le groupe PSA Peugeot-Citroën poursuit avec entêtement une politique qui se caractérise par un surprenant retard à répondre à la demande. La 205 Gentry ou la nouvelle AX Exclusive, belles mais tardives répliques au succès des luxueuses Clio Baccara, ne masquent pas l'indigence du groupe de Jacques Calvet.

Au temps où le rétroviseur extérieur droit, si utile pour la sécurité en ville et sur autoroute notamment, n'était pas encore obligatoire, *il fallait monter très haut en gamme* pour l'avoir d'origine. *« Si le client le veut, il peut se le payer en plus »*, se plaisait alors à dire le PDG. Aujourd'hui, l'essuie-lave-lunette arrière, indispensable accessoire de sécurité sur les carrosseries bicorps, n'est toujours pas de rigueur. Alors, il coûte 1 150 francs en option sur la 106 XN, vendue 52 000 francs ! A 39 900 francs, la Panda 750 Pop en est tout naturellement équipée d'origine. Inconnue sur la 106, l'assistance de direction n'est adaptable sur certaines versions de 205 que depuis deux ans, comme l'ABS, qui a fait une apparition timide sur les GTI. Mais ce sont toujours des options à des prix élevés, de 3 000 à plus de 6 000 francs. Sur la ZX de Citroën, brillante et intelligente berline moyenne, l'option air conditionné supprime la boîte à gants sous la planche de bord. On ne l'avait pas prévu initialement !

Au-delà du confort que procurent les équipements, les clients sont également à la recherche d'une réelle tranquillité d'esprit. Les constructeurs européens, qui refusent obstinément de suivre les Japonais dans leur politique de garantie triennale, s'orientent vers une extension à titre onéreux de la garantie, mais avec l'avantage de couvrir l'entretien courant et les réparations. Cette formule, choisie et payée en totalité dès l'achat, ou au plus tard dans le trimestre suivant la livraison, d'une durée variable de un à trois et même cinq ans, permet de prévoir son budget automobile, d'être à l'abri d'une mauvaise surprise, et de ne jamais se retrouver privé de voiture. *« C'est un produit qui démarre bien auprès de la clientèle particulière, et pas seulement pour les entreprises »*, dit-on chez Volvo-France. Et d'ajouter : *« Nos voitures sont fiables. Dans ces conditions, pourquoi voulez vous que nous les garantissions trois ans ? »*

Les vendeurs et les concessionnaires, dont les commissions et les marges bénéficiaires souffrent de l'obligatoire ristourne qu'il faut consentir à tout acheteur d'un véhicule neuf, proposent systématiquement ces contrats d'un type nouveau et qui représentent un apport immédiat d'argent frais. Le consommateur, lui, aura plus de mal à se persuader du bien-fondé de la dépense, toujours coquette.

Pour la première fois, peut-être, le visiteur du Mondial aura tout intérêt à flaner dans les autres halls d'exposition que celui réservé à l'automobile. C'est chez les équipementiers aussi qu'il découvrira sa voiture de demain.

JEAN ROL-TANGUY

Les chevaux du confort

La puissance ne sert plus seulement à faire avancer la voiture le plus vite possible. Elle intervient d'abord comme un élément du plaisir, du confort. Mieux que la vitesse de pointe, les reprises, la souplesse du *moteur, sa capacité à favoriser* une conduite coulée sans avoir recours trop souvent au changement de vitesses, jouent un rôle désormais prépondérant.

Aussi, le nombre des chevaux sous le capot ne va pas en diminuant. Au contraire. Le poids n'est plus l'ennemi que l'on a combattu naguère jusqu'à la caricature. La Safrane Baccara V6, porte-drapeau de Renault, pèse 200 kg de mieux que sa devancière, la 25 V6 Turbo Baccara. L'équipement, qu'il soit de *série ou monté en option*, pèse lourd, consomme une part non négligeable de l'énergie produite par le moteur et donc du carburant. Le confort et le plaisir sont à ce prix.

ÉQUIPEMENT/PUISSANCE THÉORIQUE UTILISÉE*

Pot catalytique : 5 % de la puissance du moteur.

Climatisation : 3 500 watts.

Réfrigération simple : 200 W.

Ventilation/aération : 160 W.

Dégivrage de lunette arrière : 200 W.

Direction assistée : 1 500 W.

Vitres électriques : de 200 à 400 W.

Sièges chauffants : de 200 à 400 W.

Condamnation centralisée des portières : 250 W.

Sièges à réglage électrique : de 60 à 120 W.

Phares antibrouillard : 120 W.

Téléphone de bord : 100 W.

Toit ouvrant électrique : 80 W.

Allume-cigare : 60 W.

Autoradio K7 laser : 35 W.

Rétroviseurs électriques dégivrants : 15 W.

Amortisseurs réglables : 14 W.

Eclairage des commandes dans l'habitacle : 15 W.

ABS antipatinage : de 6 à 12 W.

(*) 736 watts = 1 cheval-vapeur.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 5 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4750	C.N.E 3%	4845	4821	4820	- 0 52
840	B.N.P. T.P.	816	810	810	- 0 74
895	Cr.Lyon T.P.	875	868	864	- 1 26
1651	Renault T.P.	1626	1615	1622	- 0 25
1670	Rhone Poul T.P.	1590		.	
1010	Saint Gobain T.P.	1028	1028	1020	- 0 78
796	Thomson T.P.	801	800	785	- 2 00
590	ACCOR	540	540	527	- 2 41
740	Air Liquide	715	705	701	- 1 96
655	Alcatel-Alsthom	617	607	590	- 4 38
1540	Als. Superm.	1490	1480	1450	- 2 68
240	A.L.S.P.I.	236 20	240 50	235 10	- 0 47
410	AGF Ste Centrale	376	379	370	- 1 60
110	Avenir H. Média	103 80	103 50	103	- 0 77
825	Axa (ex Cie Midi)	734	735	724	- 1 36
164	Bafip	155	155	155	
93	Bail-Equipem.	90 20	90	93 95	+ 4 16
675	Bail Investiss.	645	645	650	+ 0 78
380	Bancaire	335	335	335	
680	Bazar H.-V.	653	664	664	+ 0 15
1250	Berger (M.)	1270	1215	1210	- 4 72
395	Bertrand Faure	395	390	370	- 6 33
800	Bic	801	800	799	- 0 25
1060	B.I.P.	1025	1030	1025	.
190	BIS	189 60	185	180 10	- 5 11
375	B.N.P. (CI)	339	335	337	- 0 59
650	Bolloré Tech.	520	508	508	- 1 94
3220	Bongrain	3100	3150	3000	- 3 23
510	Bon-Marché	491	494 90	489 70	- 0 26
515	Bouygues	496	490	485	- 2 22
93	BP France	89	88	88 05	- 1 07
995	B.S.N.	970	976	960	- 1 03
1100	Canal Plus	1048	1040	1027	- 2 00
205	Cap Gem.S.	184	180	173 20	- 5 87
177	Carnaudmetalbox	181	177	175 90	- 2 82
2170	Carrefour	2130	2135	2079	- 2 39
140	Casino	146 50	145 80	144 90	- 1 09
88	Casino ADP	91 50	91	90	- 1 64
445	Castorama D.I.	407 60	407 60	402	- 1 37
192	C.C.F.	185 90	185	181 20	- 2 53
37	CCMC Ly	35	35	35	.
360	C.D.M.E.	353	350	345	- 2 27
135	C.E.G.I.D.	155	153	152	- 1 94
60	Centrest (Ny)	59	60	61	+ 3 39
325	C.E.P. Comm.	292	296	290	- 0 68
90	Cerus	89 90	88	87	- 3 23
850	Cetelem	815	815	800	- 1 84
225	CF Im.	218 50	219	219	+ 0 23
270	CGI Info.	238	232	235	- 1 26
990	C.G.I.P.	898	889	888	- 1 11
630	CGP	634	...	..	....
1230	Chargeurs S.A.	1283	1252	1228	- 4 29
290	Christian Dior	278	280	280	+ 0 72
520	C.I.C.A. (M)	552	552	540	- 2 17
360	Ciments franç.	345	325	320	- 7 25
595	Clarins	555	550	540	- 2 70
370	Club Méditer.	355	350	339 10	- 4 48
785	Colas	765	752	746	- 2 48
192	Cpt. Entrep.	190	190	183	- 3 68
1080	Compt. Mod.	1089	1078	1045	- 2 25
225	CPR (Paris Rés.)	212 60	214	211	- 0 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
865	Créd. Foncier	806	820	795	- 1 36
385	Crédit Loc France	282	273	279	- 1 06
500	Cr Lyon (CI)	463 50	455	453	- 2 27
1000	Crédit Nat.	990	988	981	- 0 91
360	CSEE	350	348	345	- 1 43
3050	Damart	2930	2901	2901	- 0 99
385	Dassault Aviation	356 50	355	355	[illegible]
164	Dassault Electro	158	155	152	
1640	De Dietrich	1617	1610	1582	- 2 16
65	Dév.R.d.C.Ed.	60	61	61	+ 1 67
81	Dév R Sud-Est	73	74	74	+ 1 37
290	D.M.C.	287 10	287	280	- 2 47
385	Docks France	385	372	375	- 2 73
140	Dynaction	149 50	150	149	- 0 33
2070	Eaux (Gle)	1985	1992	1955	- 1 51
800	E.B.F.	790	790	790	
390	Ecco	388	390 20	392	+ 1 03
365	Elf Aquitaine	327 50	322	321	- 1 98
1140	ElfSanofi/ExSanofi	1033	1050	1027	- 0 57
245	Erap-Elf (Certif)	229	229	229	
630	Eridania-Béghin	620	617	608	- 1 94
395	Essilor	392	392	387	[illegible]
188	Essilor Int. (DP)	186	182	182	- 2 15
750	Esso	714	710	710	- 0 56
1130	Eurafrance	1031	1030	1020	- 1 07
530	Eurocom	499	499	499	.
81	Eurodisneyland	67 40	64 50	62 50	- 7 27
805	Europe 1	815	840	840	+ 3 07
35	Eurotunnel	35 30	30 50	30 75	- 12 9
1450	Exor	1450	1450	1450	
102	Finextel	103	104 90	103	
285	Fives Lille	273 50	265	260	- 4 94
3290	Fromager. Bel.	3260	3245	3245	- 0 46
1950	Gal.Lafayette	1950	1950	1940	- 0 51
385	G.A.N.	329	325	315	- 4 26
495	Gascogne (B)	458	445	441	- 3 71
1170	Gaz et Eaux	1115	1140	1110	- 0 45
680	Géophysique	680	680	678	- 0 29
695	Groupe André SA	693	690	685	- 1 15
510	Groupe Cité	468	461	461	- 1 07
380	GTM-Entrep	349 90	340	346	- 1 11
1390	Guyenne-Gasc.	1355	1390	1355	
110	Hachette	115 70	114 60	115 20	- 0 43
445	Havas	394	398	377 70	- 4 14
275	Idia	278	270	270	- 2 88
300	Imétal	310	301	307	- 0 97
115	Immob. Phénix	112	111 80	108	- 3 57
86	Ingénico	78	77	74	- 5 13
7400	Inst. Mérieux	7450	7450	7400	- 0 67
385	Interbail	380	385	380	.
585	Intertechnique	550	550	549	- 0 18
835	J. Lefebvre	800	790	751	- 6 13
475	Klépierre	460	460	465	+ 1 09
665	Labinal	652	652	652	.
290	Lafarge	271 60	268 60	265	- 2 43
270	Lebon	260	260	260	.
4260	Legrand	3824	3800	3734	- 2 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2150	Legrand (DP)	2130	2105	[illegible]	[illegible]
260	Legris Industries	256	250	[illegible]	[illegible]
540	Locindus	635	636	650	[illegible]
3940	L.V.M.H.	3635	3550	[illegible]	[illegible]
525	Lyon. Eaux/Dumez	495 50	500	492	[illegible]
27	Majorette Ly	60	61	61	+ 1 67
275	Mar. Wendel	271	[illegible]	[illegible]	[illegible]
183	Matra	167	164 90	[illegible]	[illegible]
75	Métaleurop	58	58 50	[illegible]	[illegible]
31	Métrologie In.	30 80	31	31	[illegible]
195	Michelin	190 70	182	[illegible]	[illegible]
156	Min. Sacig (Mai)	156 10			
52	MMB	53 90			
111	Moulinex	103	104 50	100	[illegible]
755	Navig. Mixte	700	700	700	
719	Nord-Est	114 50	114	113	[illegible]
205	Nordon (Ny)	152	153	153	[illegible]
76	Olipar	73			
1300	Oréal	937	900	[illegible]	[illegible]
355	Paribas	314	311	304	[illegible]
177	Pechiney Int.	178	174 90	[illegible]	[illegible]
263	Pechiney (CIP)	278	275	[illegible]	[illegible]
455	Pernod Ricard	395 40	393	[illegible]	[illegible]
590	Peugeot	495 10	490	482	[illegible]
320	Pinault	335	326	[illegible]	[illegible]
750	Plastic-Omn.	760	755	750	[illegible]
230	Poliet Ex Lamb Fr	200	210	[illegible]	
770	Primagaz	775	770	[illegible]	[illegible]
650	Printemps	650			
555	Promodès	558	560	535	[illegible]
400	Radiotechn.	355	349	[illegible]	[illegible]
5680	Redoute (La)	5630	5620	[illegible]	[illegible]
156	Rémy Cointreau	153 60	154 90	[illegible]	[illegible]
550	R. Poulenc CIP	535	530	[illegible]	[illegible]
52	Rochette (La)	50	49 90	48 50	[illegible]
420	Roussel Uclaf	403	425	[illegible]	[illegible]
2760	R. Impér. Ly	2730	2780	[illegible]	[illegible]
155	Sade (Ny)	160	152	150	
2020	Sagem	2079	2089	[illegible]	[illegible]
545	Saint Gobain	496	485	[illegible]	[illegible]
1110	Saint Louis	1065	1080	[illegible]	[illegible]
1150	Salomon Ly	1330	1330	[illegible]	[illegible]
280	Salvepar (Ny)	282			
1410	S.A.T.	1496			
215	Saut. Chât.	216	212	211	[illegible]
950	Saupiquet (Ns)	930	930	[illegible]	[illegible]
615	Schneider	540	540	[illegible]	[illegible]
13 50	SCOA	13 45	13 50	[illegible]	[illegible]
310	Scor s.a.	310			
415	S.E.B.	381	383	373 90	[illegible]
370	Sefimeg	387	395 80	385	- 0 52
119	Selectibanque	119 50	120	118 10	[illegible]
153	Sextant A.	135	139	125	- 7 45
650	S.F.I.M.	680	590	652	- 4 05
170	S.G.E.	157 50	157	153 50	- 2 54
395	Simco	393	395	389	- 1 02
590	Sk. Rossignol	620	580	573	- 6 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
[illegible]	Sligos	345	344	345	
[illegible]	Société Géné.	516	501	502	- 2 71
45	[illegible]	44 20			
[illegible]	[illegible]	51 15	52	50 50	- 0 66
[illegible]	[illegible]	550	541	541	- 0 96
[illegible]	[illegible]	70 30	70 10	72	+ 2 42
[illegible]	Sogerap	375	379	372	- 0 80
[illegible]	Sommer-Allib.	1112	1110	1080	- 2 92
[illegible]	Sophia	380	375	378	- 0 53
[illegible]	Sovac	790	785	779	- 1 52
[illegible]	SPEP	250	250	245 10	- 1 96
[illegible]	Spie-Batignol.	256	256	252 50	- 1 37
[illegible]	Strafor Facom	639	635	618	- 3 29
[illegible]	Suez	231	225	225	- 2 16
[illegible]	Synthélabo	1065	1065	1015	- 4 78
[illegible]	Thomson CSF	120 90	121 90	118 80	- 1 74
[illegible]	Total	204 70	200	200 10	- 2 25
[illegible]	[illegible]	138	137	132	- 4 35
[illegible]	Truffaut Fr	157	153	155	- 0 64
[illegible]	U.A.P.	367 50	370	362	- 1 50
[illegible]	U.F.B. Locab.	210	210	207	- 1 43
[illegible]	[illegible]	175	173	172 90	- 0 05
[illegible]	[illegible]	492 70	485	492 20	+ 0 02
[illegible]	[illegible]	400	412	415	+ 3 75
[illegible]	[illegible]	735	735	735	
[illegible]	Unibail	370	362	370	
[illegible]	Valeo	680	675	662	- 2 65
[illegible]	Vallourec	142	142	137 10	- 3 45
[illegible]	Via Banque	203 80	199	190	- 6 82
[illegible]	Worms et Cie	236	225 10	231	- 2 12
[illegible]	Zodiac	1127	1115	1090	- 3 28
[illegible]	Elf Gabon	925	900	910	- 1 62
[illegible]	Amax	84	82 20	81	- 3 57
[illegible]	Amer. Barrick	143 50	143 70	143 70	+ 0 14
[illegible]	Amer. Express	103 10	103	101 50	- 1 55
[illegible]	A.T.T.	210	204	204	- 2 86
[illegible]	Anglo Amer. C	102 60	94 20	87	- 15 2
[illegible]	Amgold	190	180	170	- 10 5
[illegible]	Banco Santander	160	150	152 10	- 4 94
[illegible]	B.A.S.F.	710	700	683	- 3 80
[illegible]	Bayer	880	854	855	- 2 84
44	Bethlehem Pc	42 60			
22	Buffelsfont.	21 20	21 60	20 60	- 2 83
111	Chase Manh.	108	106 20	105	- 2 78
2140	Daimler Benz	1950	1875	1870	- 4 10
57	De Beers	52 10	53 90	50	[illegible]
2220	Deutsche Bank	2155	2137	2113	- 1 95
1150	Dresdner Bank	1160	1165	1151	- 0 78
48	Driefontein	40	39 50	39 30	- 1 75
245	Du Pont-Nem.	230	222	225	- 2 17
225	Eastman Kodak	213	208 60	209 10	- 1 83
10 50	East Rand	10	9 90	9 65	- 3 50
22	Echo Bay	29 50	29 50	29	- 3 01
130	Electrolux	153	150	148 50	- 2 94
111	Ericsson	96	96	91	- 5 21
325	Exxon Corp	308	303	298 50	- 3 08
205	Ford Motor	186 20	181	181	- 2 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
31	Freegold	27	26 10	24	- 11 1
14	Gencor	12 65	12 25	12 15	- 5 45
355	Gén. Elect.	369	364	359 80	- 2 49
170	Gén. Motors	150	142 90	145 60	- 2 53
305	Gén. Belgique	306	290 50	291	- 4 59
35	Gd Metropol.	32	30 80	30	- 6 25
45	Guinness	45	42 30	43	- 4 44
19	Hanson PLC	17 65	17 25	15 55	- 7 28
11	Harmony Gold	10 75	10 50	10	- 6 98
330	Hewlett Packard	260 20	256 50	256	- 1 61
[illegible]	Hitachi	29 60	29 15	29 25	- 1 18
650	Hoechst	771	770	750	- 2 72
65	Homestake	64	64	63 80	- 0 31
102	I.C.I.	92 20	89 50	90 50	- 2 90
425	I.B.M.	380	374	374 50	- 1 34
320	I.T.T.	318	318 50	315 70	- 0 72
162	Ito Yokado	153 30	154	152 30	- 0 65
49	Matsushita	43 25	43 15	43	- 0 52
325	McDonald's	213 30	210 50	209 25	- 2 05
235	Merck	208	206	203	- 2 40
510	Minnesota M.	482	472 60	472 50	- 2 94
35	Mitsubishi	34	34	34	
325	Mobil Corp	320	308	305	- 4 69
315	Morgan J.P.	[illegible]	234 30	234 30	- 2 90
3870	Nestlé	3800	3751	3730	- 1 84
176	Norsk Hydro	116 50	116	110 10	- 5 49
70	OFSI	61 90	61	58 50	- 5 49
1420	Petrofina	1407	1425	1398	- 0 76
440	Philip Morris	405	400	389 60	- 3 30
71	Philips	66 20	62	64 15	- 3 01
55	Placer Dome	55	55 20	55 20	- 1 42
245	Procter Gamble	241	235 20	235 20	- 2 41
165	Quilmes	157 30	155	155	- 1 46
15	Randfontein	12 60	12 05	12 80	+ 1 59
250	Rhône Poul. Rorer	222	220 60	220	- 0 90
445	Royal Dutch	432 10	421 60	431	- 1 62
52	R.T.Z.	51	48 75	46 50	- 8 82
13	Saat & Saatchi	12 50	12 45	11 60	- 7 20
20	St Helena	18 40	18 30	17	- 7 61
345	Schlumberger	330 50	324	322 60	- 2 33
46	Shell transp.	46 20	43	43	- 6 93
2000	Siemens	1925	1915	1882	- 2 22
175	Sony	151	155 10	155 20	- 2 60
74	Sumitomo Bank	67 80	66 20	63 85	- 5 83
155	T.D.K.	136	127 30	126	- 7 35
50	Telefonica	45	44	44 10	- 2 00
25	Toshiba	23	22 70	22 30	- 3 04
570	Unilever	558	557	553	- 0 90
250	Unit. Techn.	234 30	231 60	227 60	- 2 86
163	Vaal Reefs	144	140	137	- 4 86
1060	Volkswagen	970	930	910	- 6 19
275	Volvo	226	220	215	- 4 87
79	West Deep	67	65 05	61 90	- 7 61
395	Xerox Corp	370	362 60	362 30	- 2 08
107	Yamanouchi	99 40	100 80	98 90	- 0 50
4 35	Zambia Cop	3 95	3 92	3 67	- 7 09

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	...	...
10,80% 79/94	101 50	0 91
Emp.Etat 13,4%83	103 88	10 58
Emp.Etat 12,2% 84	100 08	12 10
10,26% mars 86	103 70	5 81
OAT 10% 5/2000	107 70	3 58
OAT 9,9% 12/1997	104 30	8 03
OAT 9,8% 1/1996	102 02	6 66
PTT 11,2% 85	105 20	8 67
CFF 10,30% 86	102 10	6 56
CFF 10,25% nov 90	106 50	5 72
CNA 10% 1979	100 80	5 63
CNB Bques 5000F	96 80	2 24
CNB Paribas 5000F	96 45	2 24
CNB Suez 5000F	...	2 24
CNI 1/82 5000F	97	2 24
CNT 9% 86	.	4 01
CRH 10,90% déc.85	107 75	7 50
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1050 20	.
Ceros	....	.
Alcatel 6% janv 89	586	.
Ly. Eaux cv 6,5%	761	.
Thoms cv 9,2% 86	...	

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr	1531	1531
Arbel	450	440
Bains C.Monaco	903	948
B.Hypoth.Europ.	319 10	.
B.N.P. Intercont.	325	325 10
Bénédictine	2235	
Bidermann Intern.	470	..
Blanzy Ouest	1265	...
B.T.P.	39 60	38
Cambodge	980	950
Carbone Lorraine	363	379
Case Poclain	4 05	
C.B.C.	260	253
C.E.G.F. (Frigo)	630	630
Centenaire Blanzy	338	
Ceragen	38	..
Champex Ny	44 50	44 50
CIC (CIP)	148	148
C.I.M.	611	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2850	..
Comiphos	481 10	480
Cie Industrielle	3700	..
Cpt Lyon Alemand	316	320
Concorde	520	504
Constr. Mét. Prov.	14	..
Crédit Gén. Ind.	72	...
Cr Universel (Cie)	370	...
Darblay	650	650
Degremont	1720	1719
Delmas Vieljeux	1897	.
Didot Bottin	538	550
Eaux Bassin Vichy	2901	2900
Ecia	300	295
Ent. Mag. Paris	4200	4200
Eridania-Béghin CI	470	475
Fidei	372 30	372 80
Finalens	299 80	
F.I.P.P.	69 55	
F.N.A.C.	1849	1761
Foncière (Cie)	440	437
Fonc. Lyonnaise	530	..
Foncina	315	
Fougerolle	750	.
France I.A.R.D.	418	..
France SA (La)	1391	1320
From. Paul-Renard	2050	...
Gaumont	414	400
Genefim	242 50	240
Gévelot	463	..
G.F.C.	320	318
Groupe Victoire	815	785
G.T.I. (Transport)	197	195
Immobail	310	300
Immobanque	540	540
Im. Marseillaise	4600	
Invest (Ste Cle)	3100	3050
Lambert Frères	.	
Lille Bonnières	864	864
Locafrancaise	515	.
Louis Vuitton	632	
Louvre	2100	2023
Lucia	365	
Machines Bull	23 20	23 10
Mag. Uniprix	178	178
Magnant	640	640
Métal Déployé	380	380
Mors	64	
Navigation (Nle)	179	181
Optorg	266	280
Oréal (CI)	475	469 90
Origny-Desvroise	600	580
Palais Nouveauté	1235	
Paluel Marmont	560	550
Parfinance	160	157
Paris France	238	238
Paris Orléans	192	192
Parthéna Invest	277 10	264

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pathé Cinéma	.	..
Piper Heidsieck	1100	..
Porcher	420	...
Promodès (CI)	370	351 50
Publicis	570	550
Rochefortaise	110 30	110
Rosario	125 20	129 30
Rougier	164	170
S.A.C.E.R.	440 10	442
S.A.F.A.A.	211	
S.A.F.I.C. Alcan	153	157
Saga	370	355
Saint Dominique (F.)	107	107
Salins du Midi	515	539
Savoisienne M.	145	..
S.C.A.C.	685	....
Sénalia	396	385
S.Etud.Part. (M)	140	.
Sfic	513	518
Servim	91	93
S.I.P.H.	130	130
S.M.C.I.	100	.
Sofal	551	..
Soffo	215	.
Sofical	1000	980
Sofinam (ex Sazam)	66 50	65
Sofragi	2001	.
Soudure Autogène	651	604
Sovabail	310	
Stern	518	
Taittinger	2120	2005
Testut-Aequitas	221	.
Tour Eiffel	211	
Ufiner	1001	1000
Vicat	460	460
Viniprix	1500	1500
Virax	125	
Maroc Sté Brasserie	232 80	

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	.
Akzo Nv Sco.	411	
Alcan Aluminium	80 10	82 60
American Brands	238	.
Arbed	420	.
Asturienne Mines	84 10	...
Banco Popular Espa	425	
B Règlements Int.	22600	22550
Can Pacifique	60	55 90
Chrysler Corp	111 10	
C.I.R.	6 80	
Commerzbank	800	
Dow Chemical	261 80	256 60
Fiat	13	
GBL (Brux Lamb)	399	.
Gevaert	1000	
Glaxo Holdings Ltd	72	70 50
Goodyear Tire	289 60	
Grace and Co (WR)	179	
Honeywell Inc	256	.
Johannesburg	59 50	
Koninklijke Pakhoed	80 70	.
Kubota	21 30	.
Midland Bank	39	
Noranda Mines	77	
Olivetti priv	6 20	
Pfizer Inc	358 70	345
Ricoh	22	
Robeco	263	251 80
Rodamco NV	125 10	125 70
Rolinco	269 80	267 60
Saipem	5	
Sema Group	22 35	
SKF Aktiebolaget	59	
Tenneco Inc	170 20	
Thorn Electrical	63	
Toray Ind	27 20	
West Rand Cons	4 60	

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	310
Calophos	75	
C.G.H. Cogenthor	8	
Coparex	560	575
Drouot Assurances		
Electro-Banque		
Europ. Accum.	81	77 50
Europ Soudres Ind	12 20	
Gachot S.A.	48	
Guy Degrenne	352	
Lecteurs du Monde	155	
Nicolas	1050	
Particip. Perrier	322	
Quadrant	40	
Rorento N.V.	224 70	224
St-Gobain-Emballage	1711	1732
S.E.P.R.	2050	
S.M.T. Goupil	0 61	
S.P.R. act. B	250	251
Waterman	1150	

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 5/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 846	.....	4 5	5
Ecu	6 658	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 090	......	326	346
Belgique (100 F)	16 397	......	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 170	......	289	309
Italie (1000 lires)	3 848	......	3 5	4 1
Danemark (100 krd)	87 230	......	82	90
Gde.Bretagne (1 L)	8 311	......	8	8 8
Grèce (100 drachmes)	2 621	......	2 3	3
Suisse (100 f)	385 100	......	374	394
Suède (100 krs)	89 700	......	86	94
Norvège (100 k)	83 080	......	79	87
Autriche (100 sch)	48 057	......	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 794	......	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 795	......	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	3 887	......	3 6	4
Japon (100 yens)	4 033	......	3 8	4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/10
Or fin (kilo en barre)	54000	53600
Or fin (en lingot)	54800	54100
Napoléon (20f)	314	313
Pièce Fr (10 f)	300	.
Pièce Suisse (20 f)	319	315
Pièce Latine (20 f)	314	315
Souverain	414	415
Pièce 20 dollars	1760	1820
Pièce 10 dollars	950	950
Pièce 5 dollars	540	.....
Pièce 50 pesos	2020	2020
Pièce 10 florins	316	321

SICAV (sélection) 2/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	179 30	174 50
Améri-Gan	8631 55	8376 49
Amplitude	593 27	575 99
Associc	1128 35	1128 35
Aurec Futur	398 54	388 82
Aurecic	1040 19	1009 88
Avenir Alizés	1698 16	1664 86•
Axa Capital	172 96	167 92
Axa Court Terme	8205 94	8205 94
Axa Cro Ex Dr Inve.	948 50	821 84
Axa Ep Fr Ex Agepargne	760 06	737 92
Axa Europe	120 64	117 13
Axa Investments	98 67	95 80
Axa NP	101 17	98 22
Axa Ob Fr Ecrans	142 89	138 53
Axa Ob m Ex Mu U Se	124 96	121 32
Axa Prem Ex Agepargne	117 14	113 73
Axa Sel Ex Dr Sele	142 64	138 49
Axa Valeurs PER	117 07	113 66
Cadence 1	1055 18	1034 49
Cadence 2	1043 42	1022 96
Cadence 3	1035	1014 71
Capimonétaire	6492 46	6485 97
Capital Sig	6554 33	6425 91
Capitacic	1347 10	1327 19
Cipecs	1349 42	1315 53
Comptavalor	3627 12	3621 69
Convertimmo	318 12	311 88
Credinter	411 58	399 59
Crédit Mutuel Capital	1310 92	1285 27•
Créd Mut Ep Cour T	688 31	688 31•
Créd Mut Ep Indus	92 82	90 34•
Créd Mut Ep J	71746 68	71746 68
Créd Mut Ep long T	187 82	182 79•
Créd Mut Ep Monde	1070 06	1041 45•
Créd Mut Ep Quatre	1086 99	1057 79•
Cycle	1296 09	1264 48
Drouot France	815 05	791 31
Drouot Sécurité	209 31	202 24
[illegible]	1041 46	1011 13
[illegible]	121 67	118 13
Ecureuil Capitalisation	2623 12	2597 15
Ecureuil Géovaleurs	2256 13	2190 42
Ecureuil Investiss.	143 97	139 78
Ecureuil Monepremière	69358 48	69358 48
Ecureuil Monétaire	40956 80	40656 80
Ecureuil Trésorerie	2507 23	2507 23
Ecureuil Trimestr.	2014 45	1994 50
Elancic	104 37	101 33
Energia	251 32	239 92
Epacic	3721 35	3721 35
Eparcourt-Sicav	4425 11	4414 07
Epargne Associat.	26108 72	25811 44
Epargne Capital	10998 26	10889 37
Epargne Croissance	1563 05	1540 68
Epargne Obligat.	198 11	192 81
Epargne Première	14662 78	14563 63•
Epargne-Unie	1207 36	1177 91
Epargne Valeur	410 97	399 97
Euro Cash cap	8243 79	8243 79•
Eufinvest cap	595 55	569 48•
Euro Solidarité	1046 36	1036
Europ Leaders	961 56	933 55
[illegible]	1087 51	1061 08
Euro Gan	5831 58	5607 29
Europe Nouv.	491 09	466 82
Fonsica	14904 85	14904 85
Francegan	9318 12	8959 79
France Garantie	266 30	265 77•
France Obligations	480 09	475 31
Francic	439 89	427 08•
Francic Pierre	53 63	50 90
Francic-Régions	1128 86	1095 97

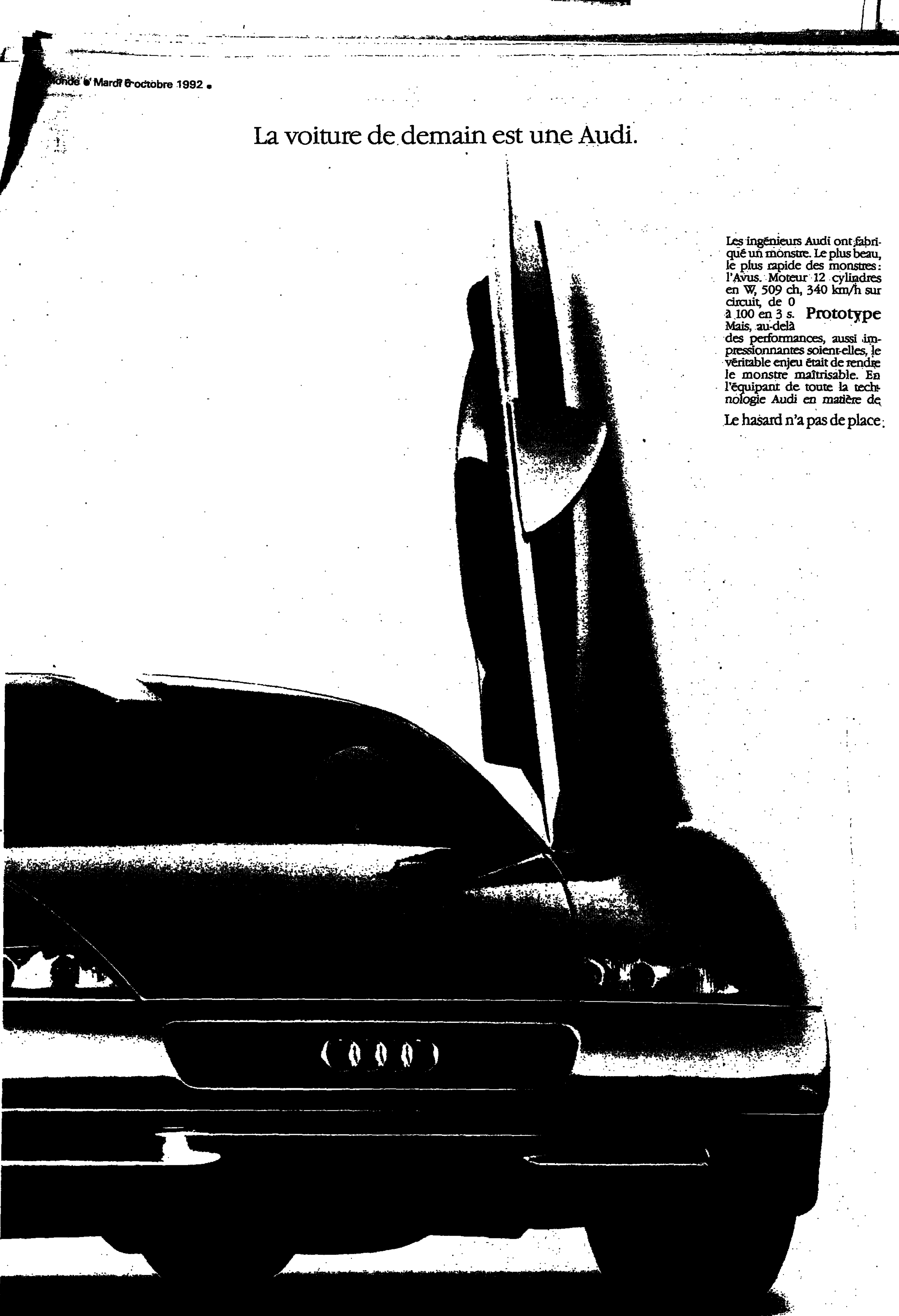
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	36 36	36 36
Fructi-Capi	43 23	42 59
Fructidor	238 91	233 41
Fructifrance action C	865 78	844 66
Fructifrance action D	845 85	825 22
GAN Rendement	5165 20	5088 87
Gestilion	15214 11	15138 42
Gest Associations	163 18	159 59
Horizon	1168 98	1132 99
HLM Monétaire	14397 55	14397 55
Indust Fse Court T	1518 97	1518 97•
Interépar	106027 52	102939 34
Interoblig.	13632 27	13364 97
Intersélection Fce	501 19	491 36
Japacic	136 58	132 60•
Jeunepargne	290 51	286 22
Latitude	2324 37	2320 89
Leum C T	12952 22	12952 22
Leum L.T.	6514 18	6324 45•
Lion Association	11537 09	11537 09
Lion Institution	30330 32	30254 58
Lionplus	1004 28	984 59
Lion Trésor	2167 83	2146 37
Lion 20 000	27048 45	27048 45
Livret Bourse Inv	534 19	519 63
Livret Portefeuil	661 52	642 25
Méditerranée	156 16	151 61
Mensuel CIC	10115 36	10075 21
Monedan	70337 11	70327 11
Mone J.	37445 08	37445 08•
Monévalor	84707 22	84707 22
Mutualité dépôts	13817 24	13789 66
Natio Court Terme	293479 00	293479
Natio-Epargne	18142 33	17962 70
Natio-Ep. Retr.	119 73	116 53
Natio Epargne Trésor	8000 68	7984 71
Natio-Fran index	945 38	920 08
Natio-Immo	1046 42	1018 41
Natio-Inter	1383 94	1356 63
Natio-Monétaire	26091 41	26091 41
Natio-Opportunités	992 42	965 85
Natio-Patrimoine	1294 28	1259 64
Natio-Perspectives	981 52	955 25
Natio-Placements	65935 36	65935 36
Natio-Revenus	1030 26	1020 06
Natio Sécurité	12435 50	12435 50
Natio-Valeurs	826 81	804 68
Nippon-Gan	4276 46	4111 98
Nord Sud Dévelop	1578 32	1575 17•
Obli-Associations	155 91	154 37
Oblicic-Mondial	2583 78	2545 60
Oblicic-Régions	1041 46	1026 07
Oblifutur	2854 30	2823 71
Oblig. très cate	179 11	176 46
Oblilion	1346 89	1323 55
Oblisécurité Sicav	13341 04	13341 04
Oracion	952 36	925 13
Orvalor	5758 94	5626 41
Paribas Capitalisation	1527 51	1505 03
Paribas Opportunités	116 38	111 64
Paribas Patrimoine	544 08	521 50
Patrimoine Retraite	227 52	223 06•
Pervalor	598 45	586 72
Placement A	1419 77	1391 93•
Placement J	7462 32	7447 43•
Placement M.	69229 71	69091 53•
Placement Nord	884 07	866 74•
Plénitude	130 88	127 07
Poste Croissance	22411 77	22389 33
Poste Gestion	68016 25	68016 25
Première Oblig.	10870 53	10859 67
Prévoy. Ecureuil	113 01	111 89
Prv Associations	30367 33	30367 33•

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Proficus	945 87	922 80
Quartz	124 40	121 37
Réalvalor	659 46	646 53
Remacic	161 23	158 85
Revenus Trimestr.	5299 64	5247 17
Revenu-Vert	1154 72	1126 56
St Honoré Vie & Santé	938 75	896 18
St Honoré Bons du Tr.	11588 64	11530 89
St Honoré Global	220 27	210 28
St Honoré Invest.	732 05	698 85
St Honoré Pacifique	524 12	500 35
St Honoré PME	478 36	456 67
St Honoré Real	15456 37	15394 79
Sécuricic	1797 51	1797 51
Sécuri-Gan	13188 50	12929 90
Sécuritaux	1435 05	1435 05
Sicasden	715 42	704 85
Sicav Associations	1902 12	1902 12
SFI-CNP Assur	614 32	596 43
S.G. Fr. opportunités	1091 51	1070 11
Sicav 5 000	419 49	408 26
S.I. Est	1216 96	1181 51
Silvafrance	673 12	655 10
Silvam	370 79	360 87
Silvarente	209 81	205 70
Silvinter	396 65	386 03
S.N.I.	1054 71	1023 99
Sogenfrance	1075 17	1054 09
Sogépargne	324 99	318 62
Sogevar	905 19	887 44
Sogester	1176 65	1153 58
Soleil Investissements	541 70	520 87
Solstice	2198 38	2192 90
State Street Act. Eur	2344 65	8062 46•
State Street Act. Fce	9925 07	9639 87•
St. Str. Act. Japon	9877 19	9543 18•
State Street Emer. Mkt	10259 39	9861 34•
St. Street OAT Plus	10451 27	10246 34•
Stratégie Actions	806 81	775 78
Stratégie Rendement	1447 52	1401 56
Technocic	966 21	938 07
Techno-Gan	5302 18	5098 25
Thésora	676 20	669 50
Trésor Plus	1319 44	1306 38
Trésor Trimestriel	1034 53	1024 29
Trésoricic	134329 96	134323 96
Trilion	5110 32	5044 74
UAP Investissement	399 75	385 30
UAP Actions France	561 59	541 29
UAP Act. Sélect.	582 11	561 07
UAP Aecificandi	502 52	484 36
UAP Alteh	196 11	189 02
UAP Alto Sicav	159 99	154 21
UAP Moyen Terme	143 34	138 16
UAP Première Cat.	11030 62	10631 52
Uni-Associations	126 53	126 53•
Uni-Foncier	1131 48	1102 88
Unifrance	554 70	541 17
Uni-Régions	1272 39	1241 36
Univar	243 10	243 10•
Univers Actions	1142 41	1114 55
Univers Obligations	1726 28	1684 16
Valorg	2109 81	2107 70
Valréal	56021 35	54993 85

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

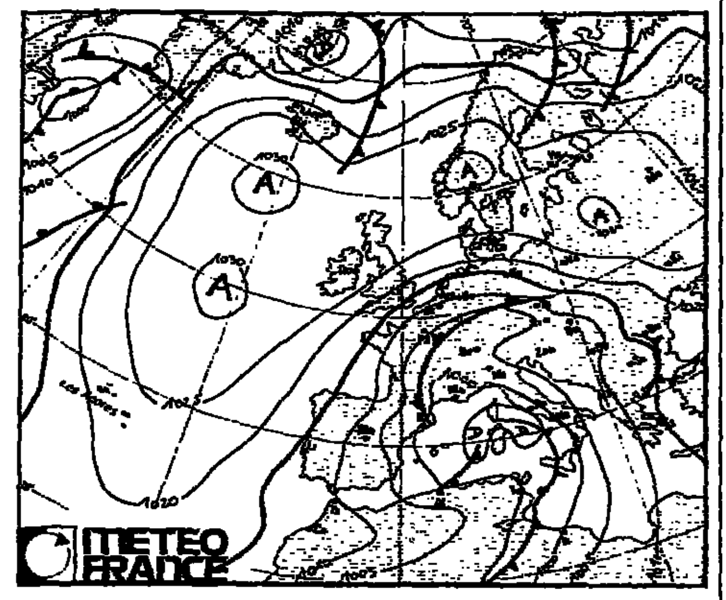


هكذا من الاصل

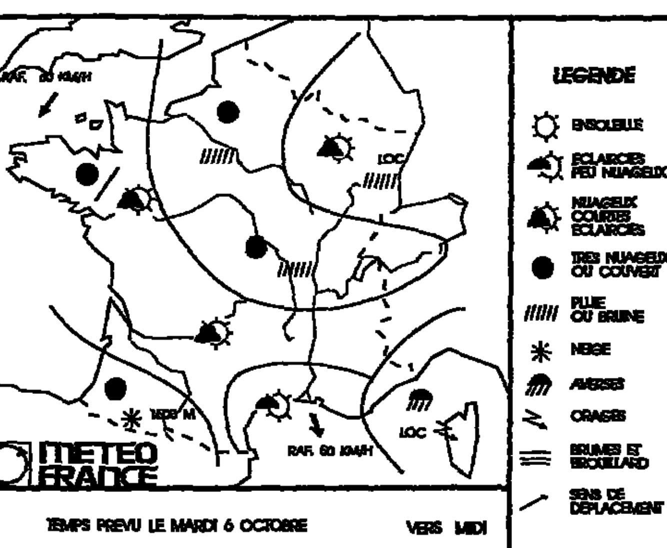


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 6 OCTOBRE 1992



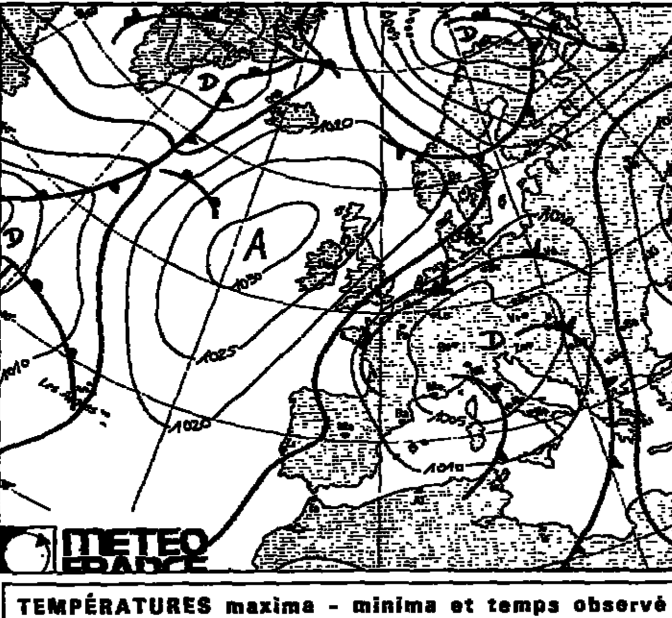
Fraîcheur, pluie et vent sur une grande partie du pays. – *Le matin, le* temps sera couvert et pluvieux sur le *quart nord-est du pays, à la frontière* belge, à la Bourgogne et à la Franche-Comté. Sur l'extrême Sud-Est et la Corse il y aura quelques orages. De la Bretagne aux côtes atlantiques jusqu'au sud-Aquitaine, il pleuvra faiblement. Les éclaircies seront belles sur le golfe du Lion. *Sur le reste du pays*, le ciel restera très nuageux avec localement quelques faibles pluies.

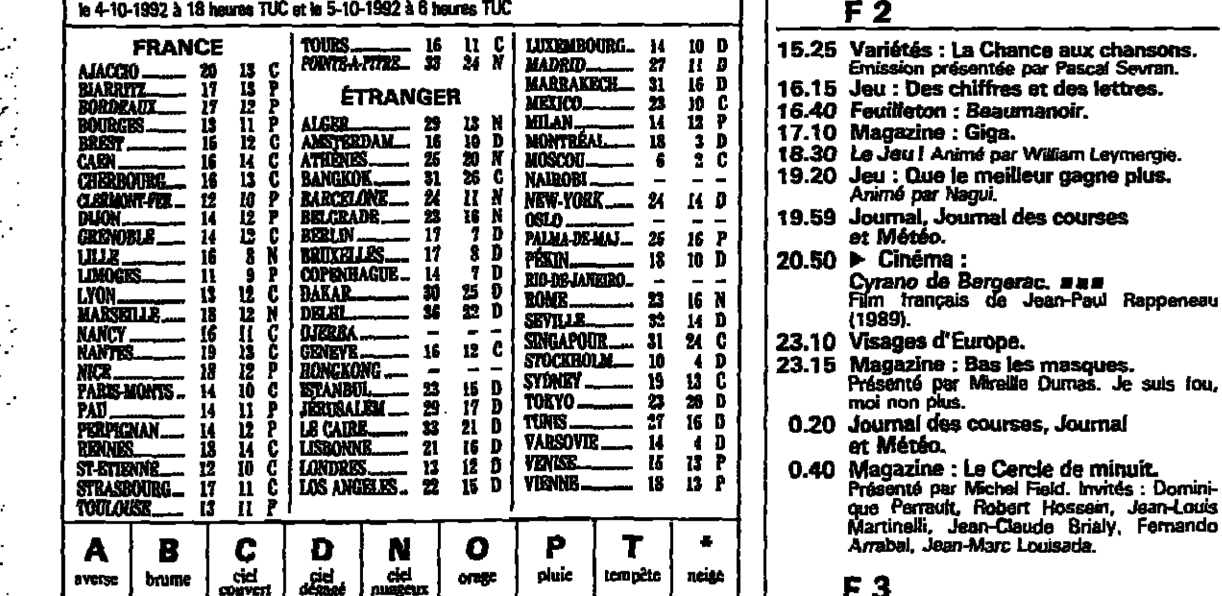
L'après-midi, de l'Alsace-Lorraine à la Franche-Comté, les nuages seront abondants, avec de la pluie intermittente. Du Nord au Centre, à la Bourgogne, jusqu'au Jura et au nord des Alpes, il pleuvra avec de la neige au-dessus de 1 500 mètres sur les Alpes. Sur le Sud-Aquitaine et les Pyrénées, il pleuvra, avec de la neige au-dessus de 1 500 mètres. *Sur le Sud-Est et la* Corse, le temps sera instable avec des *orages. Ailleurs, de la Bretagne-Normandie* au Poitou jusqu'aux régions sud, le ciel restera très nuageux. Le soleil prédominera sur le golfe du Lion avec de la tramontane soufflant à 50 km/h en rafales. En Manche, le vent soufflera à 60 km/h en rafales et dans *l'intérieur, sur le nord du pays*, à 40 km/h.

Les températures minimales seront de l'ordre de 8 à 10 degrés sur la moitié nord et de 9 à 11 degrés sur la moitié sud.

L'après-midi, les températures seront fraîches avec 12 à 14 degrés sur la moitié nord et 14 à 16 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 20 degrés sur le pourtour méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 7 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 5-10-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-10-1992 à 18 heures TUC et le 5-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	20	13	C
BIARRITZ	17	13	P
BORDEAUX	17	12	P
BOURGES	13	11	P
BREST	16	12	C
CAEN	16	14	C
CHERBOURG	16	13	C
CLERMONT-FER.	12	10	P
DIJON	14	12	P
GRENOBLE	14	12	C
LILLE	16	8	N
LIMOGES	11	9	P
LYON	13	12	C
MARSEILLE	18	12	N
NANCY	16	11	C
NANTES	19	13	C
NICE	18	12	P
PARIS-MONTS.	14	10	C
PAU	14	11	P
PERPIGNAN	14	12	P
RENNES	18	14	C
ST-ETIENNE	12	10	C
STRASBOURG	17	11	C
TOULOUSE	13	11	P
TOURS	16	11	C
POINTE-A-PITRE	33	24	N

ÉTRANGER			
ALGER	29	13	N
AMSTERDAM	16	10	D
ATHÈNES	25	20	N
BANGKOK	31	26	C
BARCELONE	24	11	N
BELGRADE	23	16	N
BERLIN	17	7	D
BRUXELLES	17	8	D
COPENHAGUE	14	7	D
DAKAR	30	25	D
DELHI	36	22	D
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	16	12	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	23	15	D
JÉRUSALEM	29	17	D
LE CAIRE	33	21	D
LISBONNE	21	16	D
LONDRES	13	12	D
LOS ANGELES	22	15	D
LUXEMBOURG	14	10	D
MADRID	27	11	D
MARRAKECH	31	16	D
MEXICO	23	10	C
MILAN	14	12	P
MONTRÉAL	18	3	D
MOSCOU	6	2	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	24	14	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	25	16	P
PÉKIN	18	10	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	23	16	N
SEVILLE	32	14	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	10	4	D
SYDNEY	19	13	C
TOKYO	23	20	D
TUNIS	27	16	D
VARSOVIE	14	4	D
VENISE	15	13	P
VIENNE	18	13	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

De Patrick Sabatier et de quelques grosses ficelles

A quoi ressemble une idole de *l'audimat tombée de la* roche Tarpéienne ? On scrutait le visage de Patrick Sabatier, interrogé par Michel Denisot sur Canal Plus, avec l'intérêt malsain du brave public du gibet de Montfaucon, ou des badauds des accidents de la route. Etonnant renversement. Sabatier construisit son succès en exhibant plein cadre les larmes des pauvres gens, larmes de joie ou de surprise. Ce *sont ses sanglots à lui*, aujourd'hui, que l'on guette.

Que pense-t-il du système qui le jette comme un vieux citron ? De cette nouvelle télé, celle qui s'est affranchie de l'antique savoir-vivre du service public et qui, comme la Révolution française, court plus *vite que ses enfants et finit toujours* par les dévorer, guillotinant *un Sabatier aujourd'hui, et demain* un Dechavanne, emportée par la *course aveugle du toujours plus ?* Il n'en laissa rien voir, pour ne pas *insulter l'avenir. Le désarroi et la* rage se dissimulaient sous le fard *de la douleur digne.* Restait le spectacle de l'irruption soudaine *de la défaite, dans l'univers du carton-pâte*, de l'échec, et son rictus *si peu télégénique.* La télévision fait son miel de la surprise, de la *révolte, de l'enthousiasme*, de la colère, de l'effort. Mais l'échec ? Mais l'amertume ? Malheur aux vaincus !

« Le public a changé », assura Etienne Mougeotte, vice-président *de TF 1 au cours de la même* émission, pour expliquer l'éviction *de Sabatier, sans malheureusement* poursuivre sa pensée. Auto*risons-nous à le faire pour lui. Oui*, le public a changé dans un sens *inattendu. Il est incroyablement* plus habile que ne l'imagine TF 1 à *déjouer les bons gros pièges* qu'on lui tend. Même s'il reste sur *son fauteuil, par plaisir ou par* habitude, il n'est plus dupe. Si vite *que coure TF 1, le public* court toujours plus vite qu'elle. A la vue de Sabatier dégoulinant d'ostensible bonté, quel spectateur n'avait pas à l'esprit sa marionnette cupide des « Guignols » de Canal Plus ?

TF 1 soupçonne si peu l'intelligence des spectateurs *que ses* ficelles semblent de plus en plus épaisses. Lorsque la chaîne privée entretient artificiellement le suspense de la soirée du référendum en faisant croire jusqu'à vingt-deux heures à une possible victoire du « non », un esprit sensé peut-il seulement concevoir qu'elle s'estime certaine de l'impunité ? Tout l'indique pourtant. Est-ce là ce que voulait dire Etienne Mougeotte ? L'occasion ne lui fut pas donnée de le préciser, seul regret d'un « Télés dimanche » par ailleurs passionnant.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : *▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.*

Lundi 5 octobre

TF 1

20.45 Variétés : Stars 90. Emission présentée par Michel Drucker. Avec Yves Lecoq, Popeck, Valérie Lemercier, Muriel Hermine, Mecano, C. Jérôme, Richard Clayderman, Christophe Deschamps, David Dexter, Dany Brillant, Alejandro Sanz.

22.40 *Magazine : Durand la nuit.* *Présenté* par Guillaume Durand. Débat sur l'actualité des quinze derniers jours ; Variétés : les Nuls, Christophe Lambert, Keziah Jones.

0.00 *Magazine : Minuit sports.* VTT ; Automobile ; Surf.

F 2

20.50 Jeu : Fort Boyard. Animé par Patrice Laffont et Valérie Pascale.

22.10 Visages d'Europe.

22.15 *Magazine : Savoir plus.* *Diagnostic.* Présenté par Martine Allain-Régnault et François de Closets. *Le cœur et les vaisseaux.* Invités : professeur Beaufils, cardiologue à l'hôpital Lariboisière ; professeur Apfelbaum, nutritionniste à Bichat ; professeur Douste-Blazy, cardiologue ; Jean Marnière, témoin.

23.35 Journal et Météo.

23.50 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invités : Patrick Erouart Siad, auteur d'*Océanie* ; Hughes Calvet, avocat ; Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann, auteurs de *Les juges parlent* ; Mᵉ Matagrin et Mᵉ Lyon-Caen ; Manu Dibango.

F 3

20.45 Cinéma : Frantic. ■■ *Film américain de Roman Polanski (1987).*

22.50 Journal et Météo.

23.15 ▶ Océaniques. Le Portugal. 3. Pessoa, monsieur Personne, de Jean Antoine.

0.05 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

0.50 Musique : Portée de nuit. 1ᵉʳ mouvement de la *Sonate en ut mineur* K 457, de Mozart, par Alexei Lubimov, pianoforte.

CANAL PLUS

20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Dick Tracy. ■■ *Film américain de Warren Beatty (1990).*

22.15 Flash d'informations.

22.20 Le Journal du cinéma. L'actualité des films d'art et essai et des festivals.

22.25 Cinéma : Prospero's Books. ■■ Film franco-britannique de Peter Greenaway (1991) (v.o.).

0.25 Cinéma : Re-Animator 2. □ Film américain de Brian Yuzna (1989).

ARTE

20.40 *Cinéma : La Famille.* ■■ Film italien d'Ettore Scola (1986).

22.40 *Court-métrage : Anomalie.* De Benno Trautman.

22.50 *Téléfilm :* Himmelsheim ou la Maison du ciel. De Manfred Stelzer.

M 6

20.45 Cinéma : Assistance à femme en danger. □ Film américain de Jerry London (1986).

22.35 *Téléfilm : Un jour, un mur.*

0.20 Magazine : Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. Corse 22 août 1975 : le drame d'Aléria. Avec Philippe Alfonsi, Gabriel Gilly, Marcel Lorenzoni, Aimé Pietri, Ours-Louis Sarochi, Edmond *Siméoni, Jean-Pierre Susini.*

21.30 Avignon 92. Grands drames, d'après *Thomas Verbogt (Pays-Bas).*

22.40 La Radio dans les yeux. *Avec Eric Audinet (Une difficile expédition).*

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Coda. *Musiques* américiennes (jusqu'au 9 octobre).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Barcelone) : Concerto pour clavecin et cinq instruments, L'Amour sorcier, Prologue de l'Atlantide, de de Falla, par l'Orchestre de la Radio-Télévision *nationale d'Espagne, dir. :* Antoni Ros-Marba ; Chants des bateliers de la Volga, Le Rétable de maître Pierre, de de Falla, par l'Orchestre du Théâtre Liure, dir. : Josep Pons.

22.30 Espace libre.

23.09 Ainsi la nuit. Par Maguy Lovano. Œuvres *de Soler, Blasco de Nebra, Usandizaga, de* Falla, Granados.

0.33 L'Heure bleue.

Mardi 6 octobre

TF 1

15.25 Feuilleton : Hôpital central.

16.15 Club Dorothée.

17.25 Jeu : Une famille en or.

17.55 Série : Hélène et les garçons.

18.25 Feuilleton : Santa Barbara.

18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! *Présenté par Christophe Dechavanne.*

19.50 Divertissement : Le Bébête Show.

20.00 Journal, Tiercé et Météo.

20.45 Cinéma : L'Arme fatale 2. ■ Film américain de Richard Donner (1989).

22.45 Les Films dans les salles.

22.50 Cinéma : La Loi de Murphy. □ *Film américain de John Lee Thompson* (1986).

0.40 Magazine : Le Club de l'enjeu.

F 2

15.25 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran.

16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.

16.40 Feuilleton : Beaumanoir.

17.10 Magazine : Giga.

18.30 Le Jeu ! *Animé par William Leymergie.*

19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus. *Animé par Nagui.*

19.59 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 ▶ Cinéma : *Cyrano de Bergerac.* ■■■ Film français de Jean-Paul Rappeneau (1989).

23.10 Visages d'Europe.

23.15 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Je suis fou, moi non plus.

0.20 Journal des courses, Journal et Météo.

0.40 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invités : Dominique Perrault, Robert Hossein, Jean-Louis Martinelli, Jean-Claude Brialy, Fernando Arrabal, Jean-Marc Louisada.

F 3

15.30 Série : La croisière s'amuse.

16.20 Magazine : Zapper n'est pas jouer.

17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.

18.55 Un livre, un jour. *La Pyramide*, d'Ismaïl Kadaré.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

20.06 Jeu : Hugodélire.

20.15 Divertissement : La Classe.

20.40 INC.

20.45 Les Aventures de Tintin. Le Temple du soleil, de Stéphane Bernasconi.

21.40 Magazine : Faut pas rêver. Mongolie : *le Naadam, entre ciel et steppe, de Corinne* Glowacki et Philippe Bigot ; Etats-Unis : le joueur de bucket, de Philippe Lallet et Philippe Marchais ; France : la boule du fort, de Jean-Noël Roy et Michel Benjamin.

22.35 Journal et Météo.

23.05 Téléfilm : *La Malédiction de Marialva.* D'Antonio de Macedo.

0.30 *Continentales.* L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

16.05 Cinéma : Le Mystère von Bülow. ■■ Film américain de Barbet Schroeder (1990).

18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.

18.50 Le Top.

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Invitée : Mathilda May.

20.00 Sport : Football. *Championnat de France* de D 1 : Nîmes-Montpellier.

22.30 Flash d'informations.

22.35 Cinéma : La Maison Russie. ■ Film américain de Fred Schepisi (1990). Avec Sean Connery, Michelle Pfeiffer (v.o.).

0.35 Cinéma : La Femme d'à côté. ■■■ *Film français de François Truffaut (1981).*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Macadam. Echoes of a *genius. Miles Davis en Europe, d'Ulli Pfau.*

17.55 Documentaire : *Miles Davis and Friends.* De Renaud Le Van Kim (rediff.).

19.00 Documentaire : La Gloria City. De Sergio Nunez.

19.20 Documentaire : El Megano. De Julio Garcia.

19.45 Documentaire : Un Dia Fui. De Guillermo Centeno.

19.55 Série : Monty Python's Flying Circus. De John Cleese, Terry Gilliam, Terry Jones, *Graham Chapman, Eric Idle et Michael Palin.*

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique. Le travail. Soirée proposée par Jacques Baynac et Pierre-André Boutang.

***20.45 Documentaire :* Il était une fois le travail** (1ʳᵉ partie). De Jacques Baynac et Jean-Denis Bonan.

21.35 Débat. Invités : Marcel Donati et Willi Hoss.

21.45 Cinéma : La Comédie du travail. ■ Film français de Luc Moullet (1987).

23.25 Documentaire : Interview d'Alexandre Yakolev.

***23.35 Documentaire :* Il était une fois le travail** (2ᵉ partie).

0.20 Débat.

M 6

14.50 Magazine : Destination musique.

17.15 Jeu : Zygopolis.

17.35 Série : Campus Show.

18.05 Série : Booker.

19.00 Série : Les Routes du paradis.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Madame est servie.

20.35 Divertissement : *Le Mardi c'est permis.* Présenté par Amanda McLane.

20.45 Téléfilm : Retour à la jungle. De James Hill.

22.30 Cinéma : Philadelphia Experiment. ■ Film américain de Stewart Raffill (1984).

0.10 Magazine : Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'IFREMER.

21.30 Trève en Alsace. Des enfants de l'ex-Yougoslavie entre deux feux.

22.40 Les Nuits magnétiques. La prison au féminin pluriel. 1. De face et de profil, clichés *en noir et blanc.*

0.05 Du jour au lendemain. Avec Vassilis Alexakis *(Avant).*

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert Alegrias pour piano et orchestre, de Gerhard ; Rhapsodie portugaise pour piano et orchestre, de Halffter ; Nuits dans les jardins d'Espagne pour piano et orchestre, de de Falla ; *Symphonie nº 4*, de Marco, par l'Orquestra Sinfonica de Tenerife, dir. : Victor Pablo Perez ; sol. : Guillermo Gonzalez, piano.

22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Chanteurs espagnols du début du siècle.

23.09 Ainsi la nuit. Quatuor pour guitares en ut majeur op. 21, de Carulli ; Quatuor à cordes nº 1 en ré mineur, de de Arriaga ; Duo pour *pianoforte et harpe op. 29, de Woelfl ; Canciones negras*, de Montsalvatge.

0.33 L'Heure bleue. *Actualité des clubs de* jazz, concerts et festivals, par Philippe Carles.

Le Monde

La préparation des élections législatives

M. Marchais doit composer pour préserver les positions locales du Parti communiste

Le PCF voit dans le retour de M. Jean-Pierre Soisson au gouvernement une nouvelle preuve de *«l'alliance entre le PS et une partie de la droite»* et *l'Humanité* du lundi 5 octobre en conclut que *«le gouvernement remanié se prépare à aggraver la politique d'austérité et de chômage dans le cadre du traité de Maastricht»*. La question des alliances à gauche aux prochaines élections législatives et les démarches parallèles suivies par M. Charles Fiterman et les autres contestataires contribuent toutefois à freiner la direction du parti dans sa tentation de censurer le gouvernement.

S'ils épousaient purement et simplement le ressentiment de leur base militante, les dirigeants du Parti communiste n'hésiteraient pas un seul instant à renverser le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Aujourd'hui encore moins qu'hier. La réintégration de M. Jean-Pierre Soisson aux fonctions ministérielles leur fournit un argument supplémentaire, si l'on en juge par la teneur des commentaires que le quotidien du PCF y consacre depuis samedi. Il n'y est question que du décalage existant entre cette péripétie et ce que le quotidien du PCF appelle *«le message du 20 septembre»* en renvoyant aux déchirures de la société française révélées par l'ampleur du «non» au référendum. *«Sourds à l'avertissement»*, titrait lundi *l'Humanité* en visant les tenants du pouvoir.

Il y a même fort à parier que dans l'hypothèse d'une nouvelle motion de censure visant la politique agricole du gouvernement, dont M. Soisson sera désormais responsable, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, élu rural de l'Allier, serait le premier à sonner la charge, alors qu'il n'avait fait que suivre la droite sur ce terrain en mai dernier.

M. Georges Marchais n'est pourtant pas enclin à précipiter les échéances. Il mise au contraire sur la nouvelle, qu'il organisera du 1er novembre au 20 décembre dans l'ensemble du pays pour engranger les dividendes politiques qu'il espère retirer de sa ligne protestataire. Mais il doit surtout composer avec ses contestataires au moment où ceux-ci s'engagent dans la préparation des législatives sans dévier de leur ligne rénovatrice. M. Charles Fiterman ne sera pas le seul à solliciter les suffrages des électeurs avec la volonté de rassembler à gauche sans se soucier de recevoir ou pas l'investiture officielle du PCF.

Pour l'instant, seul M. Brard...

Le précédent municipal de Saint-Denis, où, en 1991, les «refondateurs» locaux, emmenés par M. Marcelin Berthelot, ont imposé à la tête de la municipalité le dauphin choisi par celui-ci, M. Patrick Braouzec, contre l'avis de l'appareil du parti, n'est sans doute pas étranger au réalisme dont fait preuve, ces temps-ci, le secrétaire général du PCF : *«Nous aurons besoin de tous les communistes, sans exception»*, déclarait-il la semaine dernière devant le comité, à l'adresse du secrétaire fédéral de la Loire, qui venait de critiquer la déclaration de candidature de M. Fiterman dans la quatrième circonscription de ce département.

S'il ne veut pas dilapider les dernières chances de voir les communistes conserver un groupe au sein de la nouvelle Assemblée nationale, en 1993, et, ensuite, la direction des municipalités conquises à l'époque de l'union de la gauche, M. Marchais n'a pas le choix : il devra avaler la couleuvre qui consistera pour M. Fiterman et les députés «refondateurs» sortants, MM. François Asensi, Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis), Jacques Brunhes (Hauts-de-Seine), Guy Hermier, Jean Tardito (Bouches-du-Rhône), Robert Montdargent (Val-d'Oise), à se poser en candidats d'une *«entente démocratique pour des changements politiques et sociaux réels»*, qui choisiront *«l'étiquette qui correspondra le mieux à cette orientation avec les soutiens les plus larges»*, selon l'expression employée par l'ancien ministre des transports, le 1er octobre, au micro de Radio Shalom.

Or M. Fiterman – surtout lui qui revient dans la Loire après une longue absence – et les autres «refondateurs» ont encore besoin de temps pour négocier des appuis du côté des Verts, qu'ils ont tendance à privilégier dans leurs contacts avec les écologistes, et avec les socialistes critiques, même lorsqu'ils sont personnellement bien implantés dans leurs fiefs communaux. Ils n'ont donc pas intérêt, eux non plus, à des législatives anticipées qui résulteraient des manœuvres de la droite au Parlement.

Pour l'instant, M. Brard est le seul des députés communistes à se déclarer ouvertement prêt à censurer le gouvernement au terme de la discussion budgétaire, *«pour faire écho au mécontentement légitime des Français»*, si le premier ministre n'apporte pas au projet de loi de finances des *«correctifs substantiels, en particulier dans les domaines du logement, de l'emploi et de la fiscalité»*.

Mais la question doit revenir sur le tapis, mardi après-midi 6 octobre, au cours de la réunion hebdomadaire du groupe communiste de l'Assemblée nationale, et rien ne dit que le maire de Montreuil ne fera pas des émules parmi les autres contestataires, de plus en plus portés à revendiquer, au nom de la cohérence, le bénéfice de la «clause de concience».

ALAIN ROLLAT

□ M. Poperen pense que les communistes ne voteront pas la censure. – M. Jean Poperen, ancien ministre des relations avec le Parlement, a déclaré, dimanche 4 octobre, sur Radio-J, que *«le bon sens est tout de même assez partagé»* et que les députés communistes ne voteront pas la motion de censure que la droite entend déposer contre le gouvernement. *«Ceux qui se réclament de la gauche joueraient la politique du pire, prendraient une très lourde responsabilité vis-à-vis de la gauche dans son ensemble»*, a-t-il expliqué, et, dans la perspective des prochaines élections législatives, *«ce ne serait pas facile de parler de désistement républicain après avoir abattu ce gouvernement»*.

M. Waechter juge possible l'élection de députés écologistes

M. Antoine Waechter, porte-parole des Verts, a jugé possible, dimanche 4 octobre, l'arrivée de quarante à cinquante députés écologistes à l'Assemblée nationale, au lendemain des prochaines élections législatives. *«Avec un pôle écologiste à 17, à 18, voire à 20 %, comme on le voit aujourd'hui dans les sondages, il est possible d'avoir une représentation équilibrée à l'Assemblée nationale»*, a-t-il affirmé.

Invité du «Forum RMC-*l'Express*», l'ancien député européen a rappelé que *«dans un grand nombre de circonscriptions, les écologistes font jeu égal avec les autres formations politiques»* et qu'à l'occasion d'un second tour ils pourraient récupérer *«sans l'ombre d'un accord, 90 % de l'électorat socialiste ou 80 % de l'électorat centriste»*.

M. Waechter a estimé, d'autre part, que les négociations en cours avec Génération Ecologie devraient déboucher sur un accord avant l'assemblée générale de son mouvement, prévue en novembre prochain à Chambéry. Selon les informations communiquées au cours du week-end aux délégués du conseil national interrégional des Verts, il ne subsiste plus, en effet, que trois divergences principales, qui portent sur l'abandon de la force de frappe, la filière électronucléaire et le programme autoroutier.

Parallèlement aux groupes de travail chargés d'aboutir à un accord programmatique, les délégations des Verts et de Génération Ecologie sont convenues, lors de leurs retrouvailles le 30 septembre, d'examiner la situation dans chacune des circonscriptions législatives et de recenser la liste des candidats uniques qui pourraient y être investis. Dans certaines régions, du reste, les groupes locaux des deux formations ont anticipé sur un accord national et se sont déjà réparti les circonscriptions.

J.-L. S.

Au Tadjikistan

Les partisans du président déchu menacent la capitale

Les «gens de Kouliab», comme on appelle la coalition pro-communiste des opposants au gouvernement de Douchanbé – lequel regroupe des démocrates et des islamistes – poursuivent leur avance vers la capitale. Des milliers de personnes fuient devant les troupes fidèles à l'ancien président Rakhmon Nabiev, contraint à la démission le 7 septembre.

De violents affrontements se sont déroulés samedi 4 octobre dans la région de Kourgan-Tioubé, tombée la semaine dernière aux mains des *«gens de Kouliab»*. Selon des réfugiés rencontrés à Kouibichev, une ville située à quatre-vingts kilomètres au sud de Douchanbé par l'envoyé de l'agence Reuter, les troupes pro-communistes seraient déjà parvenues à Nourek, à 40 kilomètres de la capitale. Elle pourraient s'emparer de la centrale électrique qui alimente Douchanbé. Des dizaines de milliers de personnes ont déjà fui Kourgan-Tioubé, où se trouve un régiment de l'armée de la Communauté des Etats indépendants (CEI), récemment renforcé par une unité russe. Les habitants de la région, dont beaucoup soutiennent les clans musulmans et le nouveau gouvernement de Douchanbé dirigé par le président par intérim, M. Akbarcho Iskandarov, affirment que les troupes russes aident les forces favorables à M. Nabiev.

Les forces de la CEI, envoyées sur place au début du mois de septembre à la demande de M. Iskandarov, étaient censées respecter une stricte neutralité et s'opposer aux livraisons d'armes en provenance d'Iran ou d'Afghanistan. – *(Reuter, AFP.)*

Le pape dénonce les persécutions antichrétiennes au Soudan

Jean-Paul II vient de recevoir sept évêques du Soudan. Dans son discours, il s'en est pris aux autorités de Khartoum, dénonçant *«le grave danger que représente la tentation de construire l'unité d'une nation sur une seule religion et culture, en appliquant aux non-musulmans la loi islamique»*.

Déjà, dans une lettre adressée à M. Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies, le 26 août dernier, des évêques du Soudan, du Kenya, d'Ethiopie, d'Ouganda, du Malawi, de Tanzanie et de Zambie avaient dénoncé les persécutions commises au Soudan contre les chrétiens.

Prévoyant notamment la liberté de culte et d'expression, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples – ratifiée par le Soudan – *est complètement bafouée, pour amener les chrétiens à se convertir à l'islam»*, souligne la lettre des évêques. Ceux-ci demandent à l'ONU de *«mettre en demeure le Soudan de remplir ses obligations envers tous ses citoyens, indifféremment de leur religion, de leur race et de leur langue»*.

EN BREF

□ L'enquête sur l'attentat contre le DC 10 d'UTA : le juge d'instruction pourrait se rendre en Libye. – Le juge français Jean-Louis Bruguière, chargé de l'enquête sur l'attentat contre un DC 10 de la compagnie UTA (cent soixante et onze morts, le 19 septembre 1989), pourrait se rendre en Libye afin d'interroger quatre Libyens soupçonnés d'être responsables de cette opération. Cette information, révélée par le quotidien égyptien *Al-Ahram* dans son édition du samedi 3 octobre a été confirmée par M. Amr Moussa, ministre égyptien des affaires étrangères. Celui-ci a précisé que la France avait accepté que l'enquête sur les quatre Libyens ainsi que leur éventuel procès aient lieu en Libye même.

□ Un membre présumé de l'ETA arrêté en France. – Un Basque espagnol, présenté comme un membre important de l'organisation séparatiste ETA, a été arrêté, samedi 3 octobre, à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques). Alberto Aldana Barrena, quarante ans, originaire de la province de Biscaye, se trouvait en situation irrégulière en France. Il a été arrêté vers 6 heures par la police de l'air et des frontières d'Hendaye, au domicile de sa compagne. Selon la police espagnole, il pourrait appartenir à la section d'ETA chargée de l'organisation des attaques terroristes.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «L'Economie» folioté 31 à 36 et 43 à 46

Le numéro du « Monde » daté dimanche 4-lundi 5 octobre a été tiré à 514 800 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences-Médecine » : cent ans de tremblements

A l'occasion du centenaire des premiers enregistrements de séismes lointains, des spécialistes d'une vingtaine de pays ont fait le point, à Strasbourg, sur les progrès de la sismologie.



Le Monde

La Bourse au guichet



Une idée fait son chemin : réserver dans les agences bancaires un « coin Bourse » qui permettrait aux six millions de petits actionnaires de gérer plus activement leur portefeuille et, qui sait, d'en attirer d'autres.

page 32

Les agences photo empêtrées



Un conflit entre l'agence Gamma et ses photographes à propos de la couverture sociale risque, en s'étendant, de remettre en cause l'équilibre financier fragile de cette profession qui a ses lettres de noblesse en France.

page 33

Les milieux financiers et l'immobilier



Après avoir alimenté la spéculation immobilière, les banques aggravent aujourd'hui la déflation, explique Paul Fabra. Il est à craindre que leurs erreurs ne soient au bout du compte payées par les contribuables.

page 44

L'ECONOMIE

Chers catalogues

Les Trois Suisses
La Redoute
la Camif et les autres dépensent des fortunes pour leurs « best-sellers » semestriels

DE quoi faire rêver plus d'un patron de presse. Avec une diffusion qui dépasse les cinq, six, voire sept millions d'exemplaires, les catalogues généraux de vente par correspondance sont de véritables « best-sellers » de librairie : à peine parus, on se les arrache, d'autant qu'ils sont installés tout près de la caisse, au meilleur endroit. La fabrication de ces monstres de papier n'est pas une mince affaire. Un catalogue, c'est 43 000 tonnes de papier pour La Redoute (1 236 pages, 2 kg, 8 millions d'exemplaires); 12 000 tonnes de papier pour Les 3 Suisses (1000 pages, 1,6 kg, 6 millions d'exemplaires); 8 500 tonnes pour la Camif, la société de vente par correspondance réservée aux fonctionnaires (900 pages, 2,2 kg, 14 millions d'exemplaires)...

Cette entreprise d'envergure demande aux sociétés de vente par correspondance une organisation sans faille, et mobilise en permanence une centaine de personnes chez les plus grands. *« Les consommateurs ne sont pas conscients du travail de bénédictin que représente un catalogue. La couleur de chaque pochette de tailleur est pensée pendant des semaines »*, explique Emile Poullet, directeur du catalogue à La Redoute.

Pascale Krémer

Lire la suite page 33



Allemagne : la crise des deux ans

Le 3 octobre 1990, les deux Allemagnes étaient officiellement réunies. Dans l'euphorie. Cela durera cinq ans, personne n'en souffrira et aucun impôt nouveau ne sera levé, promettait le chancelier Kohl. Deux ans plus tard, le bilan est amer. L'Ouest paye plus de 510 milliards de francs par an pour financer la reconstruction et la privatisation des nouveaux Länder. L'Est découvre le chômage. Et le décollage prévu n'est pas au rendez-vous, faute d'investissements privés et de compétitivité industrielle. Pour forcer la croissance, il faudra de l'argent, toujours plus d'argent...

Lire page 34 les articles de Sophie Ghérardi et d'Eric Le Boucher

L'insolente santé du tabac

Accusées de tous les maux, les cigarettes sont partout combattues. Pourtant les fabricants ne se sont jamais si bien portés. Bénéfices et rentabilités record, les géants du secteur ne cessent de se renforcer. Mais l'avenir est incertain

OCTOBRE 1492, Christophe Colomb aborde les premières îles au large des côtes américaines. A son arrivée, les indigènes l'accueillent en lui offrant, outre des fruits, une plante inconnue, jaunâtre, sèche et parfumée : le tabac. De voyage en voyage, les explorateurs espagnols et portugais entasseront dans les cales de leurs caravelles ces grandes feuilles odorantes pour les ramener en Europe. La fumée se propage alors dans le Vieux Monde.

Après cinq siècles d'engouement est venu le temps du rejet. Depuis plusieurs années, le tabac, quel qu'il soit, est accusé de tous les maux. Venues d'outre-Atlantique, les campagnes antifumeurs se multiplient au nom de la protection de la santé de l'amateur de cigarettes et de son entourage. Le consommateur et le fabricant sont tous les deux visés par cette offensive, dont l'intensité varie selon les pays. Progressivement, l'espace réservé aux volutes de fumée dans les lieux publics ou au travail se restreint, tandis que la publicité pour les différentes marques est sévèrement limitée quand elle n'est pas interdite. Sans parler des procès.

« La consommation mondiale annuelle, évaluée à 5 500 milliards de cigarettes, est stable depuis quatre ans, affirme Jean-Paul Truchot, délégué général du Centre de documentation et d'information sur le tabac (CDIT), *mais la situation est contrastée. Les ventes ont baissé de 15 % en cinq ans aux Etats-Unis (580 milliards de cigarettes en 1991) et augmenté d'autant sur le premier marché du monde qu'est la Chine (2 832 milliards). »* Dans la Communauté européenne, la consommation est stable (605 milliards) alors qu'en Europe de l'Est, marché estimé à 750 milliards de cigarettes – dont 310 milliards pour l'ex-URSS, – la situation est très contrastée selon les pays.

PLEINE FORME • Et pourtant, dans cet environnement pour le moins hostile aux fumeurs, les fabricants de cigarettes restent en pleine forme et même augmentent leurs profits, tout en vendant la quasi-totalité de leurs productions dans les pays les plus industrialisés.

A voir leurs comptes, l'activité tabac laisse rêveur. Non seulement les bénéfices progressent chaque semestre, mais la production, et la vente, de cigarettes se révèle une activité plus rentable que la moyenne. Elle permet en effet souvent à un fabricant de dégager une marge représentant 10 % de son chiffre d'affaires, un niveau très élevé comparé aux autres secteurs d'activité. Le numéro deux mondial de l'agroalimentaire et numéro un du tabac, l'américain Philip Morris, tire près des deux tiers de ses profits des ventes de Marlboro, la cigarette la plus vendue au monde, alors que sa branche tabac ne couvre que 42 % de son activité globale. Même performance pour R.J.R Nabisco, dixième groupe mondial agroalimentaire et numéro trois de la cigarette. Le fabricant des Winston, Camel et Salem dégage 70 % de ses bénéfices totaux du tabac pour des ventes qui ne représentent qu'un peu plus de la moitié de son activité.

Cette rentabilité n'a pas échappé aux prédateurs. L'homme d'affaires franco-britannique Jimmy Goldsmith a voulu s'attaquer au conglomérat BAT (British American Tobacco) en 1989. Cette OPA géante a échoué de justesse. Mais les dirigeants en ont été quittes à réorganiser le groupe. Ils ont conservé uniquement les secteurs les plus rentables, au premier rang desquels... le tabac, où BAT est numéro deux mondial en exploitant de multiples marques comme John Player, Kent, Lucky Strike, Benson and Hedges...

Cette rentabilité apparemment miraculeuse s'explique pourtant facilement. Enfants chéris des boursiers quand ils sont cotés, les fabricants justifient d'abord leurs performances financières par la simplicité même du produit qu'ils réalisent. *« Une cigarette c'est toujours un tube cylindrique rempli de tabac avec un filtre au bout »*, entend-on chez les différents transformateurs.

Dominique Gallois

Lire la suite page 36

MODE D'EMPLOI

FINANCES

La Bourse au guichet

En s'alliant avec des banques pour créer des comptoirs spécialisés dans les agences, la Société des Bourses françaises part à la recherche du petit actionnaire

Si les banques, au grand dam de nombreux intermédiaires, ont fait depuis longtemps leur entrée dans la profession boursière en prenant des participations significatives dans les sociétés de Bourse, le contraire ne s'était jamais produit. En signant une charte de partenariat avec six réseaux bancaires régionaux pour créer des *« points Bourse »* dans les agences, la Société des Bourses françaises (SBF-Bourse de Paris) a lancé une opération pilote qui doit faire tache d'huile parmi les réseaux bancaires.

Le constat était simple : vous a-t-on jamais proposé au guichet d'une banque autre chose que des OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) « maison » pour la plupart? Vous a-t-on déjà incité à acheter telle ou telle action cotée, en vous vantant les mérites, les possibilités de croissance, le potentiel de développement de l'entreprise? Fort rarement.

SIX MILLIONS • Selon le montant de votre épargne, la durée de son immobilisation ainsi que le degré de risque, on vous propose des sicav monétaires, des produits à taux garantis ou autres fonds communs de placement. A cela plusieurs raisons : le prescripteur est financièrement intéressé à ces produits « maison », dont la commercialisation est, de surcroît, bien maîtrisée. Ces produits ont aussi l'avantage de ne pas troubler le sommeil du guichetier, car ils comportent peu de risques alors que l'investissement direct engage beaucoup plus la responsabilité du prescripteur à l'égard du client.

D'autres paramètres moins mercantiles ont également retenu l'attention de la SBF. Il existe en France, selon une étude vieille d'un an menée conjointement par la Commission des opérations de Bourse, la Banque de France et la SOFRES, six millions d'actionnaires individuels. Un chiffre non négligeable qui traduit l'attrait incontestable du placement en actions et l'importance de ces petits actionnaires sur le marché.

Mais deux millions seulement sont « actifs », c'est-à-dire achètent et vendent. Il faut donc, comme dit Jean-François Théodore, président de la SBF, *« dissiper le malentendu selon lequel notre marché boursier ne serait pas adapté aux besoins des actionnaires individuels »* : si déroutante soit-elle, la modernisation de la Bourse, notamment le marché en continu, n'a jamais remis en cause *« les principes directeurs »* du marché français, garantissant à tous les donneurs d'ordres une égalité de traitement absolue. De fait, la télématique et l'informatique permettent aujourd'hui au « petit actionnaire » d'intervenir pratiquement comme un professionnel sur le marché et, élément non négligeable, ont réduit sensiblement le coût des transactions. Aujourd'hui, un ordre de Bourse ne revient pas plus cher que l'achat de sicav en actions.

Ne pouvant intervenir directement sur le marché, la SBF a cherché le moyen d'entrer en contact avec ces « petits porteurs ». Elle s'est tournée vers les banques, avec lesquelles a été conclue une convention de partenariat. Le lancement du plan d'épargne en actions (PEA) a fourni une occasion propice.

Pour mettre en pratique cette convention, préférence a été donnée aux régions. Une opération-pilote est menée dans les régions de Lyon, Nancy, Lille, Nantes et Toulouse avec les Banques populaires, la société nancéenne Varin-Bernier, les Caisses régionales de Crédit agricole, le Crédit du Nord et la Banque Courtois. Celles-ci réserveront dans chaque agence un espace spécifique, baptisé « point Bourse ». En contrepartie, la SBF assurera la formation des personnels et leur fournira les moyens matériels nécessaires, notamment un écran Chronoval pour suivre les cours des valeurs en direct ainsi qu'une documentation permettant d'expliquer le fonctionnement du marché boursier ou la façon d'obtenir le meilleur rendement de son portefeuille. L'actionnaire potentiel devrait, en principe, trouver là un interlocuteur capable de le guider dans le dédale du marché et le maniement des actions.

Si l'on en croit les banquiers, il n'est plus nécessaire de disposer de sommes importantes pour pouvoir intervenir en Bourse. Selon Richard Klein, directeur du développement de la Banque populaire de Lyon, des clients possédant une épargne de l'ordre de 30 000 à 50 000 francs disposeront, pour composer et gérer leur portefeuille, de services comparables à ceux dont bénéficient des clients plus fortunés, notamment des analyses financières faites par les banques sur les entreprises – car il n'est toujours pas question pour la plupart des agences de se lancer dans le conseil... Aux Banques populaires, par exemple, les clients pourront faire leur choix parmi 200 valeurs suivies, les unes figurant dans l'indice CAC 40, d'autres au second marché.

A terme, si l'idée fait son chemin, les actionnaires encore « non actifs » devraient reprendre le chemin de la Bourse et, pourquoi pas, en entraîner d'autres dans leur sillage. Les banques offriraient un service supplémentaire, rémunérateur dans l'avenir, et permettant déjà d'employer à de nouvelles tâches des agents disponibles, sans avoir à supporter le coût de leur conversion. A condition que le « service » apporté au futur actionnaire soit réel... En tout cas, un échec poserait de sérieuses questions sur les motivations du petit actionnaire, dont le « profil » est toujours inconnu.

François Bostnavaron

HUMEUR • par Josée Doyère

Bakchich aérien

VOUS avez entendu ça, sur vos radios? Air France, notre bien-aimée compagnie nationale, incite ses clients occasionnels ou potentiels à choisir de préférence ses avions plutôt que ceux de ses concurrents étrangers. Normal. Mais cette incitation est assortie d'une carotte : si vous le faites, en adhérant à « Fréquence Plus » (une association ad hoc spécialement créée pour la circonstance), vous engrangerez des points qui vous vaudront... des billets gratuits pour vos vacances (selon un barème assez compliqué). Encore normal, direz-vous. Le parfumeur du coin, le disquaire, pratiquent eux aussi une politique de fidélisation, à base de carte, où plusieurs achats vous valent un objet supplémentaire et gratuit. Ce n'est rien d'autre que la version moderne du « treize à la douzaine » des marchés d'autrefois.

Là, il y a un « plus ». Qui voyage le plus souvent? Les responsables d'entreprise, patrons ou cadres supérieurs. Normal. Qui paye les billets d'avion? L'entreprise, privée ou publique. Normal encore. Qui bénéficie du billet gratuit « pour les vacances »? Mais le voyageur lui-même. Ah bon. S'il est propriétaire de son entreprise, pas de problème. S'il est salarié – même de haut niveau – il se transforme en représentant d'Air France, à son propre profit... et l'on veut croire qu'il n'agit pas ainsi contre l'intérêt bien compris de son employeur. Mais enfin, humain, trop humain, il peut céder à la tentation.

Et le tentateur, c'est une compagnie nationale. Voyons, voyons, pour le Petit Larousse, la « corruption », c'est le fait de *« soudoyer quelqu'un pour qu'il agisse contre son devoir »*. Bien sûr, l'objectif de cette « campagne de fidélisation » n'est pas de faire agir l'intéressé contre son devoir, mais, par ricochet, cela peut l'y inciter. Et moi, ça me chiffonne.

A Air France, on plaide les nécessités de la concurrence. *« Nous, nous n'offrons que des kilomètres à parcourir, et pas des manteaux de fourrure ou des voitures, comme outre-Atlantique, ce qui est interdit en France. »*

Mais enfin! C'est au bas mot le bakchich institutionnalisé. Naguère le prince Bernhard des Pays-Bas avait eu quelques ennuis, accusé qu'il était de s'être laissé « lockheeder » avec un peu trop de complaisance (1). En France, aujourd'hui et maintenant, le Parlement va se saisir d'un projet de loi « moralisateur » pour clarifier le financement des partis politiques, et par ailleurs la corruption tombe sous le coup de la loi.

Je voudrais bien qu'on m'explique la différence entre le fait pour une boîte de BTP de construire une cabane à lapins, un garage ou une maison (suivant l'importance du contrat escompté) pour l'adjoint au maire chargé des permis de construire, le fait pour un industriel d'acheter hors de prix un encart publicitaire dans un journal électoral et le fait pour une compagnie aérienne d'offrir des kilomètres à tel directeur d'une banque nationalisée chargé des relations internationales. J'avoue que la différence me semble ténue.

Ce qui manque en fait au BTP – et à d'autres, parce que le « petit cadeau bakchich » est beaucoup plus répandu qu'on ne pense, dans notre beau pays – c'est d'en faire la publicité à la radio! ■

(1) *Le Monde* du 31 août 1976, entre autres.

LA COTE DES MOTS

Aguichage

Pour séduire greluchons et roquentins, c'est-à-dire jouvenceaux et patriarches, les filles d'Eve jouent – entre autres – des accroche-cœur, ces boucles de cheveux collés à plat sur la tempe. Moins usuel sans doute, le mot *guiches* désigne ces mêmes mèches de cheveux plaquées sur le front ou les tempes des enjôleuses... Et c'est ce *guiche(s)* qui, peut-être, est à l'origine du verbe *aguicher*, « provoquer, exciter, agacer » (et, par extension, « attirer, allécher »), via *agacher*.

Pour stimuler l'appétit des consommateurs, les techniciens de la mercatique pratiquent, eux, l'*aguichage*, un terme qui hélas, pour l'instant, semble encore supplanté par l'anglicisme *teasing* (de *to tease*, au figuré : « harceler, taquiner, asticoter » ...). On rencontre aussi *teaser* : « publicité mystère », et *teaser campaign* : « campagne de teasing ». En communication publicitaire, l'*aguichage* consiste à exciter la curiosité et l'intérêt des acheteurs potentiels, voire du grand public, en ne délivrant qu'au « compte-gouttes » les messages révélant le lancement d'un produit nouveau, l'apparition d'une nouvelle marque, etc. La campagne d'*aguichage* se déroule donc en principe sur plusieurs semaines, par voie d'affiches et de panneaux, à la radio, à la télévision...

Les premières affiches, les premiers messages radiodiffusés ou télévisés ne révèlent... rien! C'est le principe de ce style de campagne publicitaire, en effet, dont les auteurs, lors de ces premiers messages, ont recours à des formulations propres à installer le mystère, le suspense, et, par conséquent, à susciter l'intérêt. Le public se retrouve ainsi, par exemple, devant des panneaux ne comportant qu'un ou des logos obscurs, un signe de ponctuation, un unique mot suivi de points de suspension, un dessin ésotérique... La gamme est large quand l'imagination est au pouvoir! Ce premier – et hermétique – message est nommé *aguiche*. Avec cette dernière précision, nous vous aurons tout... dévoilé, ou presque, sur l'*aguichage*!

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

PIERRE BÉRÉGOVOY : « LE FRANC NE SERA PAS DÉVALUÉ ». Le 27 septembre, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », le premier ministre a notamment déclaré qu'il n'entendait pas mener *« une politique sociale à crédit »*, ni relancer d'une manière prématurée l'activité (*le Monde* du 29 septembre).

1 % DE CHOMEURS EN MOINS AU MOIS D'AOUT. Les chiffres du ministère du travail, le 28 septembre, établissent à 2 881 100 le nombre de demandeurs d'emploi en données corrigées (30 300 chômeurs de moins qu'en juillet). Le taux de chômage, calculé selon les normes du BIT, recule pour se situer à 10,2 % (*le Monde* du 29 et du 30 septembre).

PLAIDOYER DES DOUZE EN FAVEUR DE L'UNION MONÉTAIRE. Les ministres des finances de la Communauté européenne, réunis à Bruxelles, le 28 septembre, ont réaffirmé, dans le communiqué publié, leur attachement à l'Union économique et monétaire et au traité de Maastricht, dont ils considèrent la ratification comme prioritaire (*le Monde* du 30 septembre).

LE PROJET DE BUDGET 1993 PRÉSENTÉ EN CONSEIL DES MINISTRES le 30 septembre. Les dépenses de l'Etat retenues atteignent 1 367,2 milliards de francs, soit une augmentation de 3,4 % par rapport au budget de 1992. Le recul des recettes générales de l'Etat est de 2,8 %, soit de 34,5 milliards de francs par rapport à la loi de finances 1992. Le déficit budgétaire prévu atteint 165,4 milliards de francs, presque le double du chiffre retenu dans la loi de finances initiale pour 1992, qui était de 89,9 milliards. Ce projet est construit sur l'hypothèse d'un taux de croissance pour l'année prochaine de + 2,6 % (contre + 2,1 % en 1992) et du maintien d'une inflation faible (2,8 % en 1993 comme en 1992). La priorité à l'éducation nationale est confirmée avec 281,4 milliards de francs (+ 7,2 % par rapport à 1992) et la création de dix mille emplois (*le Monde* du 29 septembre, du 1er et du 2 octobre).

LES MARCHÉS FINANCIERS SONT RESTÉS NERVEUX. La lire et la livre ont de nouveau été attaquées le 30 septembre et le 1er octobre tandis que le dollar restait proche de ses plus bas niveaux historiques face au deutschemark et au yen (*le Monde* du 2 octobre).

MARDI 6 OCTOBRE. Brighton (Grande-Bretagne). Congrès annuel du Parti conservateur (jusqu'au 9 octobre).
Paris. Projet de loi sur la réforme du code de procédure pénale à l'Assemblée nationale (jusqu'au 8 octobre).
Paris la Défense. « Forum-expo » *Liaisons sociales* en présence de Mme Martine Aubry (jusqu'au 8 octobre).

MERCREDI 7 OCTOBRE. San-Antonio (Texas). Signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

JEUDI 8 OCTOBRE. Bonn. Le traité sur l'Union européenne (traité de Maastricht) soumis en première lecture au Parlement.
France. Ouverture de l'enquête d'utilité publique sur le tracé du TGV Méditerranée.
Paris. Mondial de l'automobile à la porte de Versailles (jusqu'au 18 octobre). Présentation de la nouvelle Renault « Twingo ».

VENDREDI 9 OCTOBRE. Bonn. Conférence ministérielle extraordinaire sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.
Bichkek (CEI). Réunion conjointe des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEI.

SAMEDI 10 OCTOBRE. Bruxelles. Entretiens CEE-USA sur le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), à propos du commerce mondial (jusqu'au 11 octobre).
Paris. Rassemblement national du syndicat CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens).

DIMANCHE 11 OCTOBRE. Cameroun. Election présidentielle anticipée.
Roumanie. Deuxième tour de l'élection présidentielle.
Rome. Réunion du conseil national de la Démocratie chrétienne (jusqu'au 12 octobre).
Géorgie (CEI). Elections législatives.
Etats-Unis. Débat télévisé mettant face à face George Bush et Bill Clinton, deux des trois candidats à l'élection présidentielle.

LUNDI 12 OCTOBRE. Stockholm. Attribution du prix Nobel de médecine ou de physiologie (le 13 : économie; le 14 : physique et chimie; le 16 : paix, à Oslo).
Séville. Fermeture de l'Expo 92.
Pékin. Visiste d'Etat du président égyptien Hosni Moubarak (jusqu'au 16 octobre).

COURRIER

Défense de la Lettonie

L'article du 22 septembre 1992 signé Marie-Agnès Crosnier, sur la situation économique en Lettonie, appelle une clarification. L'auteur semble regretter que la Lettonie, en quittant la sphère soviétique, se soit coupée de son *Hinterland*, qui lui garantissait matières premières et débouchés, et grâce auquel elle jouissait *« d'atouts économiques certains »*. Il faut tout d'abord demander de quelle coupure il s'agit. De même que le Benelux n'est coupé ni de l'Allemagne, ni de la France, les contacts avec les anciennes Républiques de l'Union soviétique font partie de la réalité quotidienne. Cette même réalité montre par contre l'état désolant de cet *Hinterland*, avec lequel l'aboutissement de tout accord commercial est sujet à des impondérables au caractère parfois presque irrationnel. C'est ainsi que le premier ministre de Lettonie, Ivars Godmanis, a été obligé de constater que les accords établis au début de cette année avec la Russie se sont soldés par un échec. Le premier élément de ces accords, par exemple, était une livraison de carburant qui n'arriva pas comme convenu. C'est donc plutôt la déliquescence de l'économie et des transports de Russie qui explique pourquoi, entre autres, l'approvisionnement énergétique est en effet précaire pour cet hiver. Quoi qu'il en soit, attribuer une quasi-paralysie des échanges avec le reste de l'ex-URSS à *« la politique des changes instaurée le 8 août dernier »* est proprement injuste envers les efforts fournis par l'État letton. Il serait plus judicieux de parler des difficultés de l'ex-URSS à établir des relations commerciales sans relations de domination.

Quant à la perte de débouchés, faut-il vraiment regretter la réduction d'activité de l'industrie d'armements – plus de 60 % des industries ex-soviétiques ? Et quelles industries! L'implantation de ces industries en Lettonie, contre toute raison économique, a été en grande partie une œuvre à but colonisateur. Elles importaient des matières premières, que transformait une main-d'œuvre elle-même importée, pour exporter les produits finis! Désormais, la qualité de ces produits est des plus insuffisantes à l'heure où les frontières se sont ouvertes aux produits occidentaux. Reste une industrie sans objet, restent des immigrants dont, pour beaucoup, la seule loyauté était celle de leur propre bien-être à un régime impérialiste qui ne respectait pas les logiques régionales et ne considérait que celle d'une planification absurde. Restent maintenant des immigrants potentiellement sans travail, qui représentent une charge sociale pénible pour le petit État letton.

Rolands Lappuke
Münster (Allemagne)

Les agences photo empêtrées

Un conflit banal entre une agence et ses photographes sur le mode de rémunération et les conditions de couverture sociale met en cause la situation d'un secteur particulièrement sensible et l'image même d'une profession

C'est un *conflit social a priori* banal, entre un employeur et ses salariés. Mais il risque de bouleverser toute une *profession singulière*, la photographie de presse, un secteur culturel, médiatisé, où la France est en pointe, car les trois principales agences mondiales, Gamma, Sygma et Sipa, particulièrement en cause, sont installées à Paris.

Tout est parti de l'agence Gamma et d'un désaccord entre les photographes permanents – une vingtaine – et leur employeur sur les modalités de rémunération. Si les ventes de photos en France sont payées en salaires, et les auteurs, par conséquent, affiliés au régime général de la sécurité sociale, les ventes à l'étranger, qui représentent, en moyenne, les deux tiers environ de leur revenu, apportent, elles, des droits d'auteur avec cotisation au régime des artistes et auteurs, l'Agessa (Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs).

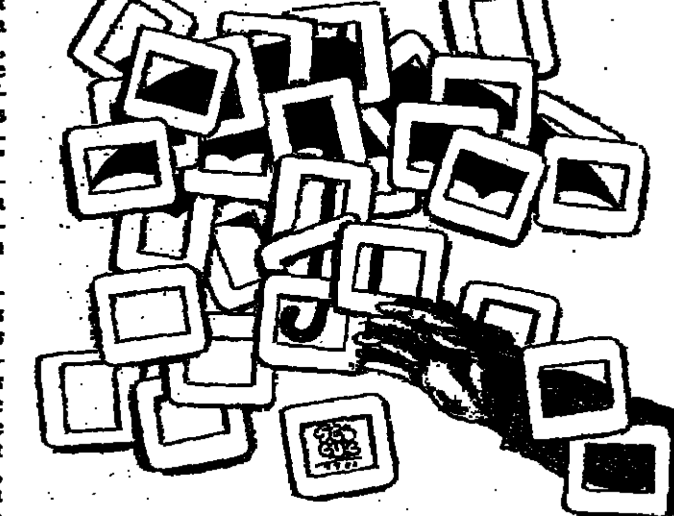
Ce système a été mis en place en 1986 à Gamma. Tous y avaient intérêt : l'agence, qui verse seulement 1 % de charges patronales sur les ventes à l'étranger, contre 45 % pour la partie française payée en salaires ; les photographes, qui paient aussi moins de cotisations ; les journaux clients, enfin, qui paient moins cher les photos. Mais récemment, les photographes se sont rendu compte que cela réduisait leur « couverture » sociale (treizième mois, congés payés, indemnités de licenciements, retraite, etc.). Devant le refus de Gamma de les payer intégralement en salaires, ils ont attaqué l'agence devant le tribunal des affaires de sécurité sociale, le 10 décembre 1991.

LIMPIDE ● Le code du travail est en effet limpide : Gamma est une agence de presse, ses photographes, détenteurs d'une carte professionnelle, sont des journalistes, et doivent être rémunérés comme tels. L'agence a donc peu de chances de ne pas être condamnée par le tribunal, le 16 novembre prochain. Avec les procédures d'appel et de cassation, elle peut gagner deux ans. Mais déjà l'affaire agite la profession : le litige touche une quinzaine d'agences, qui travaillent plus ou moins avec la presse, et un millier de photographes. De deux façons différentes, selon la situation des agences et des photographes. D'un côté, les grandes agences dont l'activité est en majorité liée à la presse, essentiellement Gamma, Sygma et Sipa, qui dominent le marché, avec des chiffres d'affaires allant de 83 à 100 millions de francs en 1991. Leurs photographes, *qui ont* une sorte d'« obligation de résultat » et prennent souvent des risques (la guerre en Yougoslavie par exemple), *ont intérêt à être payés en* salaires – et le demandent.

Comment, cependant, payeront-elles les 45 % de charges patronales ? *« Nous n'en avons pas les moyens »*, répond Jean Monteux, directeur de Gamma. *« Nous devrons fermer boutique »*, affirme Hubert Henrotte, directeur de Sygma. De fait, si ces agences ont connu une bonne année 1991, grâce à la guerre du Golfe, Sygma et surtout Sipa sont en situation précaire : la première s'achemine vers un exercice déficitaire en 1992 comme en 1989 et 1990, la seconde a connu le déficit deux années de suite (13 millions de francs en 1991 pour un chiffre d'affaires de 83 millions).

Augmenter le prix des photos ? *« Impensable »*, affirment tous les observateurs. Sauf pour quelques magazines, le budget images des journaux est fragile, *surtout dans la période de crise* actuelle. Faire payer les photographes eux-mêmes, en réduisant le pourcentage qu'ils touchent sur les ventes d'images ? Ce serait une rupture du contrat de travail, impossible sans négociation avec des syndicats – que l'on n'envisage pas pour l'instant. Les agences pourraient chercher d'autres portes de sortie : réduire l'équipe « permanente » – *« la vitrine »*, – trop coûteuse, en faisant appel surtout à des photographes installés dans des pays étrangers où la législation est plus souple... Quelle que soit la solution, elle pourrait entraîner des turbulences.

> **Certains envisagent d'abandonner leur statut d'agence de presse.**



La situation des autres agences – Magnum, Rapho, Vu, Editing... pour en citer quelques-unes – est tout autre. Beaucoup plus petites, avec un chiffre d'affaires tournant autour de 10 millions de francs, elles travaillent beaucoup moins pour la presse, selon des proportions variables – elles ne suivent pas l'actualité au jour le jour – et paient les photographes uniquement en droits d'auteur. Pourtant elles bénéficient aussi du statut d'agence de presse (pas de taxe professionnelle, avantages fiscaux). Bref, *« elles touchent le beurre et l'argent du beurre »*.

IRRÉGULIER ● Une situation irrégulière, mais qui correspond à la philosophie de ces agences, comme de la quasi-totalité de leurs photographes, *qui se conçoivent* en effet comme des « auteurs ». *« Je ne veux pas être le patron des photographes et eux ne le veulent pas non plus »*, affirme Marc Grosset, directeur de Rapho. Et Michel Setboun, photographe à Rapho, résume la pensée de ses confrères : *« En optant pour le statut d'auteur, je gagne plus d'argent, mais je suis moins bien couvert par la sécurité sociale. C'est mon choix. J'ai abandonné la carte de presse. Mais je me considère aussi comme un journaliste. S'il le faut, j'irai m'installer dans un pays qui accepte ma spécificité. »*

Pour ces agences, de surcroît, le paiement en salaires est quasiment impossible : *« Notre marge bénéficiaire est de 1 % à 2 %. S'il faut supporter 45 % de charges patronales, on fermera »*, dit Marc Grosset, qui est aussi responsable du Saphir, principal syndicat d'agences photographiques. A Magnum, Patrick Zachmann souligne que *« les photographes sont actionnaires de l'agence. Nous payerions donc nous-mêmes les charges patronales, et nous n'aurions plus que 30 % à 35 % du montant des ventes. Intenable »*.

Pour continuer à payer les photographes en droits d'auteur, des agences comme Magnum ou Rapho envisagent donc d'abandonner leur statut d'agence de presse pour celui d'agences d'illustration. Le ministère de la culture penche pour cette solution. Mais ce changement serait une *sorte de* révolution culturelle : *« Agence d'illustration, ça fait coloriage »*, tempête le photographe Guy Le Querrec, de Magnum : qui peut nier, en effet, que l'agence des Cartier-Bresson, Raymond Depardon, Sebastiao Salgado, Joseph Koudelka ou Bruno Barbey soit un pilier du journalisme photographique ? *« Ce qui est grave avec l'application du code du travail, c'est l'abandon de la notion d'auteur dans la presse »*, explique Patrick Zachmann.

Mais syndicats et organisations professionnelles comme l'Association nationale des journalistes-reporters photographes (ANJRPC) ou l'Union des photographes créateurs (UPC) s'arc-boutent : puisqu'elles sont des agences « d'auteurs », qu'elles abandonnent le statut d'agence de presse ; l'application stricte des textes aura *« l'avantage de clarifier la multitude de statuts fiscaux et sociaux que l'on retrouve dans cette profession »*, dit Roger Pic, président de l'UPC.

INVESTISSEMENTS ● Les enjeux ne s'arrêtent pas là. Le secteur est en pleine mutation, et déjà des financiers ont fait leur entrée dans des entreprises jusqu'ici familiales. En 1990, le groupe Oros Communication a pris 60 % du capital de Sygma. Le fonds d'investissement Schroder a racheté 47 % de Gamma, ce qui a permis à celle-ci de multiplier par vingt son capital et de racheter plusieurs agences spécialisées (Giraudon, Stills, Explorer, Spooner) (*le Monde* du 2 mars 1991), mais au détriment de la relation de confiance entre les photographes et la direction, qui avait fait son succès dans les années 70 : *« Nous sommes devenus des pions »*, affirme Francis Apesteguy, photographe.

Des problèmes auxquels d'autres risquent d'être confrontés. *« Quand on connaît les investissements auxquels nous devons faire face dans l'archivage et la transmission électronique des photos, la situation fragile des petites agences, les concentrations d'entreprises et les risques de monopoles, il y a, derrière ce problème de droits sociaux, un vrai enjeu qualitatif »*, résume François Hébel, de Magnum.

En tout cas, l'« affaire Gamma » a déjà fait quelques victimes : depuis octobre 1991, une quarantaine de photographes affiliés à l'Agessa ont été avisés par cette dernière que le fait de travailler pour une agence de presse les obligeait à se tourner vers le régime général de sécurité sociale.

Des photographes – aux points de vue opposés – qui s'interrogent sur leur statut. Des agences en proie à des difficultés. *« Les belles années sont derrière nous »*, avoue Hubert Henrotte. Les uns et les autres se tournent aujourd'hui vers les pouvoirs publics dans l'espoir d'un assouplissement de la législation. Mais les points de vue divergent au sein des ministères intéressés (culture, travail, affaires sociales). Comment à la fois appliquer la loi, protéger les photographes, et ne pas mettre en péril les agences ? L'équation est-elle insoluble ?

Michel Guerrin

Chers catalogues

Suite de la page 31

Charles Mainguet, directeur de la communication à la Camif, renchérit : *« Il y a un travail énorme de gestion des sous-traitants, qui ne sont pas loin de la centaine : agences de mannequins, photographes, photograveurs, imprimeurs... »*

La conception d'un catalogue, enfant chéri de la VPC, dure neuf mois. Dès le mois d'octobre, quatre mois à peine après la sortie du catalogue hiver précédent, les sociétés de VPC se mettent au travail pour le catalogue automne-hiver de l'année suivante, qui paraît en juin (1). Première opération : déterminer le nombre de pages attribuées aux différents types d'articles vendus. Mode homme, femme ou enfant, mobilier, hi-fi, jouets... Au sein même de ces rubriques, il faut choisir la surface réservée aux différents styles : « citadin », « sportswear », « jeans », par exemple, pour la mode féminine.

Un travail de réflexion très délicat, mené conjointement par les services de communication, de marketing, et par les acheteurs. Dans les réunions de travail, on évoque l'*« évolution des socio-styles »* (plus simplement, des styles de vie), et le *« profil des clientes »*. L'architecture générale du catalogue se dessine. Une construction subtile, assure Emile Poullet : *« Le catalogue doit avoir un rythme, ne pas lasser, alterner les différents types de modes, les produits petits prix et ceux de grande qualité. »* De janvier à mars, les acheteurs choisissent les produits. Au prorata de leurs espérances de ventes, ils déterminent ensuite avec les maquettistes la place qu'ils occuperont dans le catalogue et le nombre d'articles présentés par page. Des maquettes très détaillées sont conçues, qui ne laisseront plus la moindre liberté aux photographes : la position très exacte du mannequin est prévue.

Début avril, toutes les sociétés de VPC se retrouvent en Floride, à Miami. C'est là que le plus souvent les photos sont réalisées, même pour les catalogues automne-hiver. Le voyage est un peu cher, mais la ville est dotée de laboratoires photo fort bien équipés, les paysages sont variés et le beau temps garanti. Pas question en effet d'immobiliser les équipes de photographes et de mannequins (ces derniers sont payés 10 000 F la journée en moyenne) dans l'attente du retour des beaux jours.

GROS MAGAZINES ● Arrive enfin la phase industrielle. Une véritable course contre la montre, de la fin mars au mois de juin. Pour « coller » au plus près à l'actualité de la mode, les sociétés de VPC repoussent en effet le plus possible cette dernière étape. Pour accélérer l'impression du catalogue, elles ont toutes recours à plusieurs imprimeurs (quinze pour La Redoute), en France, mais surtout à l'étranger (Allemagne, Italie, Pays-Bas). Les différents cahiers du catalogue sont brochés, puis envoyés dans les bureaux de poste pour les clients fidèles. Les autres lecteurs l'achèteront en librairie ou dans les kiosques. *« Le coût de la fabrication d'un catalogue général équivaut à celui de la construction d'un hypermarché »*, évalue René Julié, directeur du catalogue aux 3 Suisses. *« Il représente 8 % du chiffre d'affaires de La Redoute »*, précise Emille Poullet.

Un investissement aussi lourd ne laisse pas place à l'erreur. Le catalogue doit être au goût des clientes, attirer l'œil des néophytes dans les librairies sans pour autant décevoir les plus fidèles. Depuis une quinzaine d'années, les catalogues se sont donc mis à la page. *« Ils ont longtemps eu une image vieillotte. Mais, aujourd'hui, les sociétés de VPC ont toutes des agences de communication intégrées très efficaces, qui étudient de très près les évolutions de la société »*, commente Anne Lardeur, rédactrice à la rubrique mode de *Marie-Claire*.

Les progrès ont été tels que les catalogues ressemblent de plus en plus à de gros magazines de mode. Avec leurs stars : cette saison, la championne olympique Marie-Josée Pérec et le top-model Linda Evangelista posent pour La Redoute ; Les 3 Suisses, de leur côté, ont obtenu la collaboration de Patrick Dupond, de deux danseuses étoiles et des petits rats de l'Opéra de Paris.

Les créateurs les plus en vogue présentent leur collection d'hiver, et des concours d'un genre nouveau ont fait leur apparition : La Redoute a organisé dans son dernier catalogue printemps-été un concours pour visiter Euro Disney, Les 3 Suisses ont mis en compétition cet hiver les jeunes stylistes européens. Les couvertures des catalogues ne présentent plus de produits, mais de plus en plus souvent un visage de femme en gros plan. Françoise Meura, directrice de la communication chez Quelle, reconnaît que le catalogue Quelle *« tend à se rapprocher du magazine féminin »*. *« Nous mettons désormais quelques lignes en couverture sur les points forts du catalogue. Nos mannequins, populaires et sexy, sont proches de ceux de* Femme actuelle, *de* Voici *ou de* Maxi, *qui ont le même lectorat que nous. Et pour que les clientes retrouvent le même univers dans nos catalogues que dans ces journaux, nous mettons les mannequins dans des situations de fête ou de séduction. »* Même à La Redoute, on convient qu'*« il est normal que les catalogues ne soient pas trop éloignés de ce que les clientes lisent d'habitude »*.

Malgré tout, les catalogues ont d'autres contraintes que les magazines de mode. Tout esthétisme gratuit est banni : il faut montrer clairement les articles. *« On doit bien sûr faire rêver, mais attention au décalage entre rêve et réalité. Le moindre écart, et les clientes nous retournent les produits »*, avertit Emile Poullet. Il est vrai qu'une fois diffusé, contrairement aux magazines, le catalogue ne fait que commencer sa longue vie. Ce sont les commandes qui lui assureront ensuite une rentabilité.

Pascale Krémer

(1) Le catalogue printemps-été sort à la mi-décembre et sa conception débute en avril.

Allemagne : la crise des deux ans

Deux ans après l'unification, le 3 octobre 1990, la déception domine à l'Est de l'Allemagne. En dépit d'injections massives de fonds publics, la croissance piétine, le chômage s'aggrave et l'investissement privé reste insuffisant

FRANCFORT
de notre correspondant

A deux pas de la porte de Brandebourg, côté Berlin-Est, le magasin de motos Yamaha trône comme un symbole. Deux ans après la chute du mur, la transformation la plus apparente, c'est ces boutiques privées ouvertes au pied des immeubles. De jour, leurs couleurs tranchent dans l'univers gris, poussiéreux et tristement délabré des villes de l'ancienne RDA. De nuit, elles font des taches de lumière.

La seconde transformation visible est le nombre de chantiers. Sur les autoroutes, il faut zigzaguer entre les travaux. Ici, on refait le *réseau d'eau potable, de téléphone*, de gaz, d'électricité. Là, on réhabilite les immeubles. Les voies de chemin de fer, les ponts, les tunnels sont reconstruits un à un.

Il se crée plus de dix mille commerces par mois. La Treuhandanstalt, l'office chargé de la privatisation des combinats d'Etat, a réalisé les trois quarts de sa tâche. Dans l'agroalimentaire, tout a été vendu. La Treuhand veut avoir achevé son travail à la fin de 1993 *(lire ci-dessous)*.

Pour 1993, le pessimisme est de mise étant donné le ralentissement à l'Ouest.

Et, pourtant, l'*Aufschwung Ost* (le redressement de l'Est), peine. Plus dur, plus long et beaucoup plus coûteux que prévu. Le chancelier Kohl, aux beaux jours de la démolition du mur, avait fait trois belles promesses : cela durera cinq ans, personne n'aura à en souffrir, *aucun impôt ne sera levé*. Aucune des trois ne sera tenue. Pis, à l'Ouest monte la grogne de devoir payer et encore payer. A l'Est monte la désillusion de découvrir que le capitalisme apporte surtout le chômage. L'Allemagne unifiée se construit un nouveau mur : celui du ressentiment.

RESSENTIMENT • Les statistiques sont mauvaises. Le chômage touche officiellement 1,2 million de personnes dans les nouveaux Länder, soit 17 % de la population active (contre 6,5 % à l'Ouest). Mais il faut ajouter les salariés qui bénéficient du chômage partiel ou des programmes de formation – ce qu'on appelle en France le «traitement social du chômage», – soit près d'un million de personnes. De plus, beaucoup de personnes âgées et de femmes ont été contraintes de rentrer *à la maison (les femmes par* la fermeture des nombreuses crèches). Au total, la population active a été ramenée de 9,5 millions à 6,2 millions. Un salarié sur trois vit de prestations sociales, et dans certaines régions la proportion dépasse même les 50 %. Un terreau sur lequel poussent la xénophobie *et les violences contre les immigrés* venus d'Europe de l'Est.

Et la situation ne va pas en s'améliorant. L'Etat va transférer cette année d'Ouest en Est la somme gigantesque de 150 milliards de deutschemarks, plus de 510 milliards de francs, soit un gros tiers du budget français ! De quoi couvrir le paiement des immenses chantiers d'infrastructure, des prestations sociales, du traitement des fonctionnaires et des nombreuses subventions. Pourtant l'investissement privé prend mal le relais. A vrai dire, il est difficile d'en mesurer l'amplitude exacte, puisque les firmes ne sont pas tenues à déclaration, mais l'institut munichois IFO évalue l'investissement privé à 24 milliards de deutschemarks cette année (après 12 milliards l'an passé). Cela reste insuffisant vis-à-vis des besoins.

PESSIMISME • Conséquence : la croissance ne repart pas. Au début de l'année, les instituts de prévision *tablaient sur une reprise de 10 % du* PNB de l'Est en 1992. Ce devait être enfin le décollage, après les dix-huit premiers mois d'unification durant lesquels la production industrielle s'était effondrée des deux tiers. Les économistes révisent aujourd'hui leurs estimations à 2 % ou 3 % de croissance sur l'année. *«Nous restons au creux de la vague»*, explique Bernhard Seidel, de l'institut berlinois DIW. Seuls le bâtiment-travaux publics et l'agroalimentaire repartent. Mais tous les autres secteurs sont encore en piqué. On se demande même si le textile, le cuir, la fonderie ou la chimie, qui assurent les gros bataillons de l'emploi industriel, ont encore un avenir.

Pour 1993, le pessimisme est de mise, étant donné le ralentissement à l'Ouest. L'institut HWWA de Hambourg compte tout de même sur une croissance du PNB de 7 % à 8 %. Mais, même à ce rythme-là, il faudra plus de vingt ans pour que le niveau de richesse de l'Est rattrape celui de l'Ouest.

Principal frein à l'investissement, unanimement reconnu : le problème du droit de propriété. L'erreur remonte à la chute du mur, *lorsque le gouvernement décide que* les anciens propriétaires expropriés après la guerre par le régime communiste doivent recouvrer leurs droits (en plus des juifs expropriés avant-guerre par les nazis). Cette décision de nature idéologique provoque un afflux de demandes (deux millions dont seulement le dixième *à pu être traité), qui engorgent* des tribunaux déjà ralentis par leur propre passage au droit ouest-allemand et par l'épuration des anciens fonctionnaires. Toute la machine judiciaire est débordée : les enregistrements d'entreprises comme les autorisations de construire.

En mars 1991, sur insistance de la Treuhand, le gouvernement change d'orientation et donne une priorité à l'investisseur sur le propriétaire (celui-ci doit investir autant et créer des emplois, faute de quoi il ne recouvre pas son bien mais touche une indemnité). Puis, *en juillet de cette année, une pro*cédure de traitement accéléré est mise en place. Mais, outre qu'elles compliquent encore les dossiers, ces réformes ne permettent pas de débloquer la situation. Le marché immobilier, par exemple, reste figé. Il n'y a pas d'offre faute de certitude sur le droit du vendeur. Les hôtels manquent toujours et, du coup, leurs prix sont très élevés malgré leur inconfort. Les cadres de l'Ouest qui acceptent, malgré les difficultés, de venir travailler à l'Est, ne peuvent pas se loger. Encore moins faire venir femme et enfants.

Deuxième erreur, celle-ci plus pardonnable : la surévaluation du potentiel industriel de l'Est. Les usines sont complètement dépassées et il faut, en général, les refaire intégralement. En outre, le commerce avec les pays de l'ancien COMECON représentait les deux *tiers de leurs débouchés extérieurs* : il s'est littéralement effondré.

DÉCOLLAGE • Troisième erreur : la décision, sous la pression des syndicats, de mettre les salaires de l'Est à niveau avec ceux de l'Ouest en quatre ans environ. Les syndicats craignaient une délocalisation des usines vers l'Est si le coût du travail y était maintenu durablement plus bas. C'est le contraire qui se produit : le salaire horaire, revalorisé, atteint désormais les deux tiers de celui de l'Ouest, mais la productivité n'y est que du tiers. Le travail est donc plus cher en moyenne à l'Est qu'à l'Ouest. Il le dépasserait même de 50 % dans l'industrie manufacturée, selon l'institut IW de Cologne... Allez attirer des investisseurs dans ces conditions-là ! Ils préfèrent soit rester en Allemagne de l'Ouest; soit se délocaliser en Tchécoslovaquie *toute proche où les salaires sont* sept fois moins élevés.

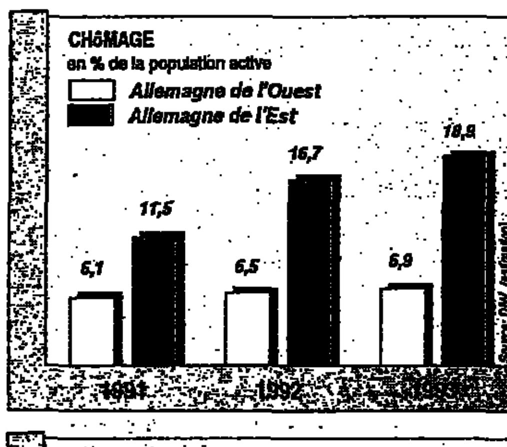
«L'Allemagne de l'Est doit produire sur place», affirme le secrétaire d'Etat à l'économie du Land de Saxe-Anhalt. Pour lui comme pour tous les hommes politiques de l'Est, seul le développement industriel peut assurer le décollage du pays. La classe politique, unanime, réclame donc un renforcement des mesures d'aide et des subventions accordées aux firmes qui investissent. Et elle dénonce, avec inquiétude, les interventions de la Commission européenne qui cherche, comme c'est son devoir, à en limiter l'ampleur. Le différend porte en particulier sur les secteurs anciens comme les chantiers navals et la sidérurgie, où les firmes étrangères se plaignent d'une concurrence déloyale.

Le patronat allemand de l'Ouest est également convaincu que *«seuls les investissements privés assureront le redressement de l'Est»*, comme le dit l'association des industriels (BDI). Pour les promouvoir, il faut, demande-t-il, minorer les transferts sociaux – dont le poids pèse sur la compétitivité de l'économie ouest-allemande – pour majorer et concentrer les aides sur l'industrie à l'Est. Il faut aussi, demande le BDI, réfléchir à une minoration de la TVA *à l'Est afin d'y renforcer la* demande. Surtout, il faut y ralentir la progression des salaires.

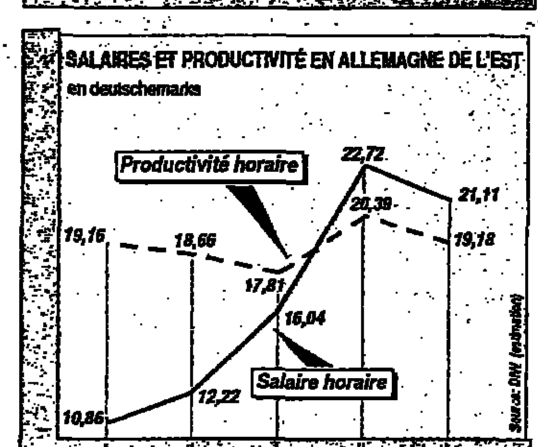
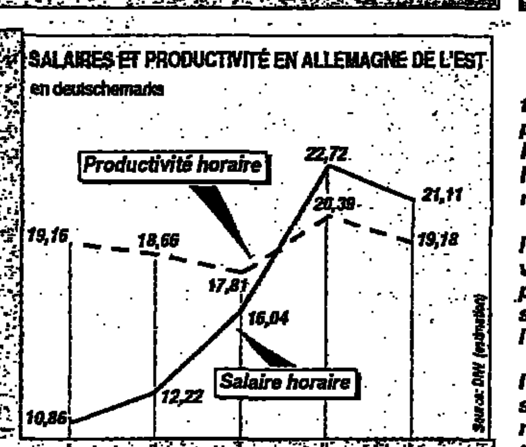
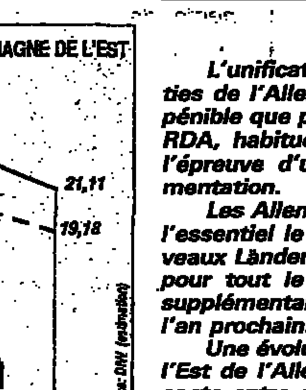
Des trois promesses du chancelier, aucune ne sera tenue : il faudra vingt ans pour remettre les nouveaux Länder à niveau, une «génération» de travailleurs sera sacrifiée, et le contribuable de l'Ouest va devoir, à nouveau, passer à la caisse. La forme que prendra le nouveau prélèvement est encore en débat. Le chancelier Helmut Kohl parle d'un *«pacte de solidarité»*. Il reste, bien sûr, que l'Allemagne parviendra à s'unifier, mais les joies de l'ouverture du mur le 9 novembre 1989 et celles de l'unification un an plus tard semblent bien loin.

Eric Le Boucher

L'inégalité en chiffres



IMPÔT SUR LE REVENU, moyenne par habitant
en deutschemarks
Allemagne de l'Ouest
Allemagne de l'Est
1 005
3 676
1 508
Source : DIW (estimation)

L'unification économique des deux parties de l'Allemagne se révèle beaucoup plus pénible que prévu. Les anciens citoyens de la RDA, habitués à l'emploi garanti, subissent l'épreuve d'un chômage en très forte augmentation.

Les Allemands de l'Ouest assument pour l'essentiel le coût du renflouement des nouveaux Länder, mais les impôts augmenteront pour tout le monde : plus de 1000 francs supplémentaires par personne en moyenne l'an prochain.

Une évolution inquiétante pour l'avenir de l'Est de l'Allemagne est la divergence croissante entre salaires et productivité : les premiers ont tendance à augmenter rapidement, tirés par ceux des Länder occidentaux, alors que la seconde reste à la traîne.

La privatisation à marche forcée

En deux ans la Treuhandanstalt, l'organisme chargé de privatiser le patrimoine industriel, commercial et foncier de l'Etat est-allemand, a vendu 9 000 entreprises publiques. Un véritable exploit mais d'un coût financier et social redoutable

BERLIN
de notre envoyée spéciale

BIRGIT BREUEL a mis au chômage, en deux ans, au moins sept cent mille personnes dans l'ancienne RDA. Là-bas, beaucoup ne le lui pardonnent pas. Mais la présidente de la Treuhandanstalt, cette société chargée de privatiser le patrimoine industriel, commercial et foncier de l'Etat est-allemand, ne trahit aucune émotion. Pourtant peu de métiers sont aussi écrasants et risqués que le sien : son prédécesseur, Detlev Rohwedder, a été assassiné par un groupe terroriste. Face à la tâche gigantesque qu'elle est en train d'accomplir, les critiques des uns, les félicitations des autres paraissent bien anecdotiques. Cette femme de cinquante-cinq ans, ex-ministre chrétien-démocrate de Basse-Saxe, présente son bilan d'une voix basse et rapide, dans le décor d'une absolue sévérité de l'immeuble berlinois de la Treuhand, l'ancien ministère de l'air du III[e] Reich. C'est ici que fut proclamée, en 1949, la République démocratique allemande, c'est ici qu'on procède à sa liquidation.

La Treuhand a reçu par la loi du 17 juin 1990 quelque 8500 entreprises et 25 000 commerces, employant 4 millions de personnes – près de la moitié de la population active, – à charge pour elle de les privatiser dans les meilleures conditions : il s'agissait de jeter au plus vite les bases d'une économie de marché. A fin septembre 1992, pratiquement tous les commerces ont été vendus ; parmi les entreprises à privatiser, dont le nombre avait augmenté du fait du démembrement des combinats, 1 800 ont été fermées, 9 000 ont été privatisées totalement ou en partie et 3 800 restent dans le portefeuille de la Treuhand. Si le rythme actuel de trente firmes vendues par jour se maintient, sa mission sera bientôt achevée.

ASPHYXIE • *«Nous avons commencé sans rien : ni bureaux, ni téléphone, ni personnel, ni statistiques, ni méthode de travail»*, rappelle Birgit Breuel. Rien sauf de l'argent, beaucoup d'argent. Les six premiers mois de son existence, la Treuhand a dû, tout en recrutant des cadres à marche forcée, dresser un état des lieux des entreprises, en l'absence de toute comptabilité aux normes occidentales.

Il lui fallait aussi faire les fins de mois de centaines de firmes littéralement asphyxiées par le choc de la réunification monétaire : il en a coûté entre 25 et 30 milliards de marks (entre 85 et 104 milliards de francs), mais le danger très réel d'une faillite générale de l'économie de la RDA a pu être écarté. Avant de procéder aux privatisations, deux immenses problèmes devaient être résolus : celui de la propriété et celui de l'endettement. Le choix de la restitution des biens à leurs anciens propriétaires menaçait de tout bloquer. Il a fallu qu'une loi autorise la Treuhand à aller de l'avant (trois millions de *litiges sont en attente devant* les tribunaux !).

L'existence des entreprises était en outre menacée par un endettement estimé à 120 milliards de marks, sans rapport avec leur valeur réelle. Il était impossible d'effacer ces dettes concentrées auprès de la banque centrale, car celle-ci était à son tour engagée vis-à-vis des épargnants est-allemands. La Treuhand a donc procédé au cas par cas : une partie des dettes est laissée aux repreneurs d'entreprises, moyennant des avantages fiscaux, le reste est assumé par la Treuhand, c'est-à-dire le contribuable.

Le rythme des privatisations est allé en s'accélérant au fil du temps, jusqu'à atteindre le chiffre de 604 pour le mois d'août 1992. Le plus facile est parti d'abord : petits commerces, d'un côté, grands réseaux de distribution d'énergie, banques, assurances, de l'autre. La Treuhand, alors, a été accusée de favoriser les grands groupes ouest-allemands, bafouant ainsi les principes anticartels, et au mépris de l'égalité proclamée entre investisseurs nationaux et étrangers.

La mauvaise *conjoncture mondiale* complique la tâche de la Treuhand.

Si favoritisme interallemand il y a eu, cela n'a pas duré longtemps : très vite, on s'est aperçu que le flux d'investissements vers les nouveaux Länder ne répondait pas aux espoirs et la Treuhand a entamé une campagne très active à l'étranger pour attirer des capitaux.

Parmi les 9 000 entreprises privatisées à ce jour, un peu moins de 500 ont été achetées par des sociétés étrangères. Environ 1700 entreprises seulement ont été reprises par des Allemands de l'Est (20 000 si l'on tient compte du petit commerce) : la crainte de voir tous les centres de décision industriels se déplacer à l'Ouest n'est pas sans fondement.

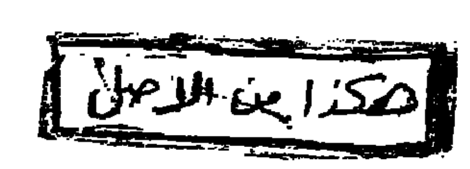
QUATRE CRITÈRES • Pour la vente des entreprises, la Treuhand tient compte de quatre critères : le projet industriel, le prix proposé, le nombre d'emplois garantis et le montant d'investissements prévus. A ce jour, 1,3 million d'emplois ont ainsi été «garantis» et les promesses d'investissements s'élèvent à 151,3 *milliards de marks*.

Les chiffres, pour impressionnants qu'ils soient, ne disent pas tout. Ni le désespoir de ces villes industrielles où le taux de chômage atteint 30 à 40 %, ni l'aspect désolé de ces usines conçues pour 10 000 salariés où les quelques centaines de rescapés semblent flotter. Mais même les dizaines, les centaines de milliards de marks injectés par l'Allemagne de l'Ouest ne peuvent compenser l'effondrement des marchés de l'ancien Comecon qui faisaient vivre l'industrie est-allemande. Aujourd'hui, des voix s'élèvent pour dénoncer la gestion de la Treuhand : elle se serait plus préoccupée de privatiser que d'assurer la survie économique de «ses» entreprises. Les 3 800 firmes et les 700 000 salariés qui relèvent encore de sa responsabilité, seraient victimes d'un sous-investissement et d'une carence de gestion chroniques. En outre, il n'y aurait pratiquement plus de nouvelles offres.

Birgit Breuel rejette catégoriquement l'idée que les entreprises restantes, qui représentent 48 % des effectifs industriels des Länder de l'Est, soient invendables (il y a par exemple dans le lot une fabrique de wagons parfaitement rentable). Mais elle admet que la mauvaise conjoncture mondiale lui complique la tâche. Selon une indiscrétion rapportée par *Die Zeit*, elle aurait, devant le groupe parlementaire CDU-CSU, avoué que 20 à 30 % des promesses de maintien des emplois ne seraient pas respectées par les repreneurs. *«Si un investisseur préserve ses propres intérêts au mépris de ses engagements, nous n'hésiterons pas à le poursuivre en justice»*, prévient toutefois Birgit Breuel.

La machine Treuhand, terriblement coûteuse – 30 milliards de marks de déficit annuel, – suit sa trajectoire telle une locomotive. *«A la fin de l'an prochain,* dit sa présidente, *la très grande Treuhand n'aura plus de raison d'être. Quand nous avons commencé, en 1990, nous pensions en avoir pour vingt ans.»*

Sophie Ghérardi



هكذا من الأصل

La Thaïlande rebondit

Investissements, exportations, tourisme ont redémarré : l'économie thaïlandaise n'a pas souffert de la crise politique. Dans un climat de confiance retrouvé un vaste programme d'équipement devrait faciliter le développement du pays

Si le gouvernement constitué par Chuan Leekpai, nommé premier ministre le 23 septembre (*le Monde* du 25 septembre), dix jours après les élections générales en Thaïlande, est stable, la croissance économique devrait retrouver le rythme rapide des années passées. *L'économie a mieux encaissé que prévu la crise provoquée par la répression brutale des manifestations en faveur de la démocratie.*

BANGKOK
de notre correspondant

QUAND, en mai dernier, des foules avaient commencé à se rassembler à Bangkok pour protester contre l'arrogance du pouvoir militaire, les milieux d'affaires s'étaient inquiétés. Ils avaient carrément frémi lorsque l'armée avait tiré sur les manifestants qui demandaient le renvoi du premier ministre de l'époque, le général Suchinda Krapayoon. Et ils n'avaient commencé à respirer que lorsque le roi était descendu dans l'arène, le 20 mai, pour tenter de mettre fin à la crise (*le Monde* du 23 mai).

A l'initiative des Japonais, les investissements et crédits étrangers ont repris. Les banques ont rétabli leurs prêts dès le mois de juillet sans en durcir les termes.

La situation était préoccupante. La crise politique intervenait *alors que, surtout depuis la* guerre du Golfe, des clignotants *commençaient à s'allumer.* Pendant quatre années consécutives, *1990 compris, ce royaume de* 55 millions d'habitants avait été en tête pour la croissance économique, avec un taux dépassant en moyenne 10 % par an. En 1991, on avait constaté un certain ralentissement (7,5 %). Le tourisme, principale source de devises, avait marqué le pas : 5,1 millions de visiteurs cette année-là, après le record de 5,3 millions en 1990. Le flux des investissements étrangers s'était ralenti : 2 milliards de dollars contre 2,5 milliards l'année précédente.

Les affrontements de mai y ajoutaient un nouvel élément : le risque politique. Du coup, le taux de croissance de 8 % prévu pour 1992 avait donc été révisé à la baisse : en juin, les officiels ne *parlaient plus que d'une fourchette de 6,7 % à 7,4 %. Ils se sont montrés pessimistes, ou trop* prudents, car la reprise a été plus rapide que prévu. Le gouvernement intérimaire d'Anand Panyarachun, nommé en juin par le roi, a fait le nécessaire pour rétablir un climat de confiance.

SÉRÉNITÉ • Surtout, l'économie a prouvé, encore une fois, qu'elle ne manquait pas de ressort. A la veille du scrutin du 13 septembre, *Phisit Pakkasem*, secrétaire général du National Economic and Social Development Board, estimait déjà que le taux de croissance *serait, cette année, de 7,6 %*, et, à moins de troubles politiques *que la formation du gouvernement* Chuan Leekpai ne laisse pas *entrevoir, on peut penser que ce* rythme de croissance devrait au moins être maintenu en 1993.

Le secteur touristique, le plus sensible, aborde avec une relative sérénité la prochaine saison (novembre à mars). Le nombre des visiteurs devrait égaler en 1992 celui de l'année précédente. Les recettes seront un peu inférieures (4,28 milliards de dollars, contre 4,48 milliards en 1991) car, pour relancer ce secteur, de gros efforts de promotion ont été entrepris dès le mois de juin. En juillet-août, les hôtels de première catégorie ont retrouvé un taux d'occupation moyen de 55 %, contre 20 % à 30 % au lendemain de la brutale répression de mai. La confiance aidant, investissements et crédits étrangers ont repris, à l'initiative des Japonais, premiers investisseurs en Thaïlande ces dernières années ; les banques ont rétabli leurs prêts dès le mois de juillet sans en durcir les termes.

INFRASTRUCTURES • Surtout, la croissance des exportations est restée soutenue : elle a dépassé 16 % pendant le premier semestre de 1992 (alors que les importa*tions devraient baisser de 29 %* cette année, selon les estimations *actuelles). Les raisons en sont la* masse des investissements étran*gers (surtout depuis 1987)*; le caractère plus compétitif des pro*duits thaïlandais,* notamment grâce au contrôle de l'inflation, ramenée à 5,7 % en 1991 contre 6 % en 1990 et, selon les projections, à 4,7 % cette année ; une diversification récente des produits exportés et des marchés auxquels ils sont destinés avec l'ouverture sur le Proche-Orient, l'Europe de l'Est, l'Indochine et les pays de l'ASEAN (Association des Etats de l'Asie du Sud-Est, qui regroupe, outre la Thaïlande, Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et Singapour).

«Bébé tigre», économie nouvellement industrialisée, la Thaïlande a encore de sérieux handicaps. Le revenu annuel moyen par tête y reste inférieur à 2 000 dollars *et ce chiffre cache de fortes* disparités de revenus. Le niveau *de vie est quatre fois plus élevé à* Bangkok et dans ses environs industriels que dans le Nord-Est encore sous-développé et où vivent 40 % de la population.

Les infrastructures n'ont pas suivi la forte expansion économique, provoquant des goulets d'étranglement, notamment dans le domaine des communications. Les encombrements de la capitale l'empêchent de devenir un centre régional de services, et un tremplin pour la reconstruction des Etats de l'ancienne Indochine. En outre, le royaume n'a pas suffisamment formé de cadres. Enfin, le développement, parfois sauvage, s'est réalisé au détriment de *l'environnement, ce qui nuit aussi* au tourisme.

Les planificateurs thaïlandais ont, cependant, commencé à corri*ger sérieusement le tir*. En l'espace de cinq ans, par exemple, la mise en service de trois millions de lignes téléphoniques va plus que doubler la capacité des télécommunications. On a entamé deux *grands programmes routiers pour* décongestionner Bangkok, *en attendant que la grande métropole* soit dotée, à l'horizon 2000, de *réseaux de transports collectifs* (ferroviaires et aériens) et que de *nouvelles autoroutes la relient* aux provinces voisines qui s'industrialisent rapidement.

Cent mille diplômés sortent chaque année des universités cinq fois plus qu'il y a deux décennies *mais 20 % seulement* ont une formation scientifique ou technologique.

Enfin, dans le secteur du tourisme, des fonds ont été récemment dégagés et une cam*pagne lancée pour dépolluer des* stations balnéaires qui, comme Pattaya, *ont perdu beaucoup de* leur attrait.

FORMATION • Les universités ont mis les bouchées doubles, mais leurs efforts se heurtent encore à deux obstacles : la faiblesse relative du budget de l'éducation nationale (de 3 % à 3,5 % du PNB, contre de 6 % à 7 % dans la Malaisie voisine) et la pérennité d'un système de formation peu adapté aux besoins de l'économie en techniciens de haut niveau, experts-comptables ou gestionnaires. Cent mille diplômés sortent chaque année des universités et collèges universitaires thaïlandais, cinq fois plus qu'il y a deux décennies, *mais 20 % seulement* ont une formation scientifique ou *technologique.*

A moyen terme, l'expansion *devrait bénéficier également de la* progression soutenue de la consommation et des investissements internes, qui compensent, en grande partie, la décroissance relative, depuis deux ans, des *investissements étrangers.* En outre, les deux gouvernements *successifs dirigés par Anand* Panyarachun – celui que les géné*raux avaient mis en place après le* coup d'Etat de février 1991 et le gouvernement *intérimaire* de ces quatre derniers mois – ont pris des mesures d'assainissement fiscal et financier qui commencent à porter des fruits. Les réserves de devises de l'Etat atteignent une vingtaine de milliards de dollars, ce qui correspond à six mois et demi d'importations.

Le fait que le nouveau premier ministre Chuan Leekpai, un politicien à la fois intègre, réaliste et habile, se soit engagé à poursuivre l'œuvre économique de son prédécesseur laisse penser qu'après avoir *réussi son industrialisation* la Thaïlande peut désormais *envisager une diversification de* son économie en tentant d'offrir *services, capital et technologie, et* entamer la troisième phase de son développement.

Jean-Claude Pomonti





هكذا من الاصل

L'insolente santé du tabac

Suite de la page 31

Une matière première unique, le tabac, nécessitant peu de traitements, et l'absence de modifications au cours de la production permettent de construire des machines de plus en plus performantes. A cela s'ajoutent des emballages et paquets faciles à fabriquer et qui varient peu, eux aussi. Si, dans les années 70, la cadence était de 2 500 à 3 000 cigarettes par minute, elle est actuellement de 8 000 à 10 000 et des tests sont en cours pour doubler ce rythme.

La simplicité de production n'exclut toutefois pas d'importants programmes de recherche pour s'adapter aux nouveaux goûts plus légers ou aux normes rigoureuses de teneur en goudron et nicotine selon les pays. Mais une fois conçue, une nouvelle cigarette peut être vite amortie en raison des cadences de production et de l'ampleur des marchés. Encore faut-il que la commercialisation suive.

Le principal investissement des fabricants concerne donc la promotion de leurs produits. Il est considérable, quelle que soit la taille du marché visé, pour pouvoir s'imposer, vu le nombre de concurrents. A titre d'exemple, en France, pas moins de 700 références de cigarettes, cigares, tabacs à pipe et à rouler sont proposées par les buralistes.

Mais, paradoxalement, la lutte antitabac apporte dans ce domaine une aide inattendue aux plus grands groupes. L'objectif pour chaque fabricant est d'augmenter sa part dans un gâteau qui, chaque année, s'amenuise. En restreignant la publicité de façon plus ou moins draconienne pour toutes les marques, les Etats donnent en réalité une prime aux firmes les mieux implantées dans leurs pays ou aux marques les plus connues! Laissant ainsi aux géants le loisir d'investir les zones où la consommation se développe, et où les règlements sont moins stricts, comme l'Europe de l'Est ou l'Asie...

TROP GROS • A vrai dire, jusqu'ici, la seule limite à l'expansion des « majors » du tabac semble être précisément... leur taille! Devenu trop gros depuis que son fameux cow-boy, dans les années 50, a repris en main la Marlboro, auparavant destinée aux femmes, Philip Morris s'est ainsi tourné, au milieu des années 80, vers l'industrie alimentaire. Il a acquis alors Jacobs Suchard et Kraft General Foods. *« Il n'y avait aucune justification pour se diriger vers des activités moins rentables que le tabac*, raconte Michael D. Horst, vice-président des affaires extérieures du groupe, *si ce n'est que le marché est devenu un oligopole qui nous empêche de racheter d'autres firmes. Or notre objectif est de croître pour investir nos profits et garantir à nos actionnaires une augmentation du dividende. »* Même si *« la diversification est, pour l'instant, plutôt un boulet en terme financier »*, le choix de l'agroalimentaire se justifie par la similarité des réseaux de distribution de ces produits.

Même raisonnement chez RJR Nabisco, même si, rappelle Jacques Leclerc, vice-président-directeur général de RJR Tobacco, le groupe n'a pas encore de problème de taille dans le tabac et s'il a toujours été plus ou moins dans le secteur de l'alimentation. Et ce, même avant qu'il ne fusionne avec Nabisco en 1985 : *« Notre stratégie est celle de la grande distribution, car quelles que soient les crises les gens continuent de manger. »* La situation est différente pour le conglomérat sud-africain Rothmans International qui, à côté de ses cigarettes (Dunhill, Peter Stuyvesant), se développe dans le luxe (Cartier). Mais là aussi le rendement reste moins bon.

La diversification touche aussi les groupes européens de taille moyenne. Un instant tenté par un tel dessein, à l'image de la firme familiale allemande Reemstma, présente dans le café, l'entreprise publique française SEITA (Gauloises, Gitanes...) a pour sa part renoncé à une telle orientation après l'avoir envisagée en 1989.

DIVERSIFICATION • De son côté, le français Bolloré (Camélia, Job, Sprint...) mène en Afrique francophone *« une politique d'intégration verticale »*, explique Pierre Imbert, président de Tobaccor et de Coralma International, en installant à proximité de ses usines de cigarettes des imprimeries pour les différents emballages. Le groupe fabrique également sur place les filtres et s'intéresse tant à l'amont qu'à l'aval de la production, étant à la fois agriculteur, planteur et présent dans les réseaux de distribution.

A court terme donc, les campagnes antitabac n'ont pas atteint, c'est le moins qu'on puisse dire, la rentabilité des « majors » de la cigarette. Mais, à long terme, il en va différemment. Grands ou petits, diversifiés ou pas, s'attaquant ou non aux nouveaux marchés, la préoccupation de tous les fabricants est la même : quels seront à terme les impacts de la lutte antitabac qui se développe sur trois plans, la publicité, les taxes et la justice. *« Les différentes enquêtes menées à ce sujet sont contradictoires, exactement comme les sondages lors des dernières élections »*, affirme un des professionnels du secteur.

Les restrictions de publicité, lorsqu'elles sont draconiennes comme en France, en Italie, au Portugal ou dans certains pays d'Europe du Nord, suscitent le plus d'inquiétudes. *« La cigarette est un produit de toujours, et celui qui veut commencer un jour à fumer ne choisit, par l'intermédiaire de la publicité, que tel ou tel type de cigarettes »*, affirme Michael Horst. Pour lui, les campagnes médiatiques pour telle ou telle marque n'incitent pas à fumer, elles aident au choix, la décision ayant été prise avant. Et de citer l'exemple du bloc de l'Est : *« Dans ce marché jusqu'ici hermétiquement fermé à la publicité, le taux de fumeurs est plus élevé qu'en Europe. »*

TRANSGRESSION • Pour les fabricants de cigarettes, unanimes, l'interdit a plusieurs travers. Il risque de stopper l'amélioration du produit puisque personne ne pourra en parler, et il peut déclencher une guerre des prix à la baisse entre les différents groupes, le tarif devenant le seul argument de vente. Seules une fois encore, les grands marques connues pourront s'en sortir, vivant sur une notoriété précédemment acquise. Mais combien de temps perdure une image? Personne à ce jour n'en sait rien.

A cela s'ajoute un effet pervers : la transgression. Dans certains pays d'Europe du Nord, où la publicité pour les cigarettes a été totalement proscrite, la consommation s'est stabilisée ou a même augmenté légèrement... A l'inverse, aux Etats-Unis où, sans être interdite, la publicité est limitée, la consommation baisse régulièrement de 2,5 % chaque année depuis dix ans.

La tentation d'étendre l'interdiction de la publicité à la Communauté européenne semble cependant difficile car des pays comme la Grèce, les Pays-Bas ou le Danemark, grands producteurs de cigarettes, y sont hostiles, sans parler des Anglais et Allemands, qui pratiquent chez eux la limitation volontaire des campagnes en accord avec les fabricants. *« De plus, actuellement, aucun marché n'est vraiment clos, car les gens voyagent »*, affirme Jacques Leclerc, qui s'insurge contre la réglementation française. Ainsi, Citroën a été condamnée par le tribunal de Quimper, le 20 septembre, à enlever les chameaux (Camel) figurant sur ses ZX du rallye Paris-Pékin.

> **La lutte antifumeurs passe aussi par l'augmentation des taxes destinées au budget des Etats.**

La lutte antifumeurs passe aussi par l'augmentation des taxes destinées au budget des Etats. Ces dernières, qui représentent déjà en moyenne entre 40 % et 75 % des prix d'un paquet (70 à 75 % en Europe), sont utilisées comme des armes pour décourager le consommateur. Les conséquences sont parfois troublantes. Au Canada, une telle mesure a perturbé le réseau de distribution et diminué la collecte des impôts indirects. Les frontaliers sont allés acheter leurs cigarettes aux Etats-Unis et ceux qui habitaient plus loin se sont mis à cultiver eux-mêmes, le tabac, comme la marijuana dans les années 70.

En Europe, la forte fiscalité pesant sur les cigarettes en Hollande, au Danemark et en Allemagne a entraîné un transfert de consommation vers un produit moins taxé, donc moins cher : le tabac à rouler. Près de la moitié de la consommation des Pays-Bas vient de la cigarette faite à la main et elle atteint les 30 % au Danemark. De l'autre côté du Rhin, elle représente déjà 7 % du marché global. Un nouveau type de produits est même apparu : le kit à monter soi-même avec, d'un côté, un tube de papier vide doté d'un filtre et de l'autre un rouleau de tabac à introduire.

CONTREBANDE • Autre danger provenant des différents types de fiscalité (proportionnelle en Europe du Sud et fixe dans le Nord) : les disparités de tarifs. Dans la Communauté européenne, le prix d'une même cigarette varie dans une proportion de 1 à 2,5 et le compromis fiscal préconisé à Bruxelles ne devrait pas permettre d'atténuer cette différence. Or une telle disparité pourrait inciter un développement de la contrebande lors de l'ouverture des frontières, le 1er janvier prochain, un dérapage nuisible tant aux pays qu'aux fabricants.

Forts de l'expérience des Etats-Unis, où une différence de prix de 5 % entre Etats peut entraîner un déplacement des achats, certains professionnels ont fait des calculs stupéfiants. Une Estafette chargée de trois tonnes de paquets peut gagner de 200 000 francs pour un trajet court (achat au Luxembourg, écoulement en Belgique) à 1,3 million pour un trajet long (achat au Portugal et écoulement au Danemark)...

Enfin, pendant longtemps a plané sur les fabricants de tabac le risque d'être condamnés à indemniser les fumeurs atteints de cancers. Une telle possibilité semble toutefois écartée depuis la décision de la Cour suprême des Etats-Unis au mois de juin. Les juges avaient à se prononcer sur un procès à rebondissements, lancé en 1983 par une fumeuse atteinte d'un cancer et qui poursuivait trois firmes de tabac pour ne pas l'avoir avertie du danger qu'elle courait. Morte l'année suivante, la procédure fut relancée par ses enfants et son mari.

Le 24 juin, la Cour a décidé, à sept voix contre deux, que seules pourraient être poursuivies les firmes possédant mais ne divulguant pas des informations sur les risques pour la santé de leurs produits. Saluée dans un premier temps par les associations de non-fumeurs, cette nouvelle entraîna une chute immédiate des cours des grandes firmes de cigarettes à Wall Street.

Déjà les analystes voyaient les procès s'accumuler, et la belle rentabilité de leurs actions s'effondrer : sous le poids des indemnités futures à verser, les profits seraient partis en fumée! Une contre-offensive conjointe des avocats et des directions financières des grands groupes, prouvant que ce jugement leur était favorable, permit de redresser la barre.

L'interprétation était mauvaise et les cours des actions remontèrent aussitôt. Côté cœur, les boursiers américains, devenus des non-fumeurs virulents, ont dû être dépités par un tel arrêt. Mais côté portefeuille, ils ont respiré en pensant aux dividendes qui devraient encore leur être copieusement versés.

Dominique Gallois

Au nom de l'indice

« Les hausses de prix du tabac en France, c'est toujours Kafka mâtiné d'Ubu, quelque soit le gouvernement », raconte Hélène Bourgois, directeur du Groupement des fournisseurs communautaires de cigarettes (GFCC), en évoquant la course d'obstacles qu'il faut mener pour tenter d'obtenir un relèvement des tarifs des cigarettes. *« Et ce parce que le tabac pèse dans l'indice des prix et qu'une augmentation pourrait faire frétiller le quatrième chiffre après la virgule. »* Si tous les fabricants se plaignent des trop rares hausses de tarifs, et de leurs faibles niveaux – inférieurs de 20 % à 30 % à la moyenne européenne, – seules les firmes étrangères ont porté l'affaire devant les tribunaux au nom de la liberté des prix. La SEITA ne pouvait décemment se joindre à eux et attaquer son propre actionnaire. Ainsi, depuis dix ans, les importateurs de cigarettes mènent une offensive contre l'Etat français, l'accusant de ne pas se mettre en conformité avec la directive communautaire de 1972 sur la liberté de fixation des prix. Par deux fois, des arrêts de la Cour européenne de justice en 1983 et en 1988 ont jugé incompatibles les textes français de 1976 selon lesquels *« les prix de vente au détail sont fixés par arrêté du ministère de l'économie et des finances »*.

Plus récemment, au mois de février, le Conseil d'Etat a confirmé ces arrêts déclarant l'Etat responsable de l'illégalité de décisions prises à l'encontre des producteurs de tabac. Fort de cette confirmation, le 12 juillet, la cour administrative d'appel de Paris a condamné l'Etat à dédommager les plaignants. Depuis, l'été est passé et rien n'a bougé. Ni les prix ni les dédommagements.

D. G.

La SEITA préfère les blondes

Avec 12,4 milliards de francs de chiffre d'affaires la Seita a dégagé l'an dernier un maigre bénéfice de 152,8 millions de francs, dû en grande partie il est vrai à d'importantes provisions constituées en vue de la fermeture de deux usines et d'un éventuel déménagement à Angoulême. Mais même sans ces réserves, l'entreprise est encore loin des performances financières des majors du tabac. Toutefois, le redressement est en cours. La stratégie développée dans les années 80 porte ses fruits, à savoir une reconversion dans les cigarettes blondes et une accélération des ventes à l'exportation, où les profits sont plus élevés.

Après l'ouverture des frontières de la Communauté européenne aux marchandises dans les années 70, la SEITA a été confrontée à une désaffection du consommateur pour le tabac brun. D'un coup, sous l'effet de cette évolution des goûts, la firme a vu ses parts de marché se restreindre et ses blondes (Royale), peu prisées, délaissées au profit des américaines. A ce jour, la part de la SEITA est tombée à un peu moins de la moitié du marché français – estimé globalement à 97,1 milliards de cigarettes.

Dans le même temps, la firme a entièrement restructuré son appareil industriel pour s'adapter à la nouvelle demande de produits blonds et légers, qui représenteront bientôt, grâce à ses deux marques fétiches, les deux tiers de son activité. Amorcés au milieu des années 80, les effets commencent à se faire sentir. *« Nous sommes la juxtaposition de deux entreprises »*, raconte Guy Dutreix, directeur général adjoint : *« d'un côté nous gérons un produit brun qui décline et dont la technologie a dépassé sa phase de maturité, de l'autre nous avons une entreprise qui explose, le tabac blond où nous investissons. »* Cette année, pour la première fois de son histoire, *« la marge brute de l'entreprise sera supérieure pour les produits blonds à celle des produits bruns »*.

DEUXIÈME RANG • Si sur le marché français des cigarettes blondes, la SEITA est revenue au deuxième rang, l'accent est mis sur l'exportation. Les prix du tabac étant très bas en France, en raison de leur poids dans l'indice des prix, la rentabilité du paquet vendu dans l'Hexagone est faible. D'où l'attrait pour l'étranger, où un même paquet se vend 20 à 30 % plus cher. La firme a donc créé une direction internationale qui réalise à ce jour 20 % du volume des ventes. *« A l'étranger, les Gauloises et Gitanes ont une image forte »*, explique le directeur de cette division, Charles Lebeau *« Elle vient des événements de mai 68, et représente dans les esprits la France frondeuse et intellectuelle »*, ajoute Xavier Dufour, directeur du développement.

Sur un marché européen où la publicité est très restreinte, une marque forte est un atout nécessaire mais pas suffisant. Encore faut-il pouvoir pénétrer les nouveaux marchés. Faute de moyens financiers, l'entreprise française s'est fait souffler la firme tchèque Tabbak au profit de Philip Morris. En revanche elle a pu, en association avec l'allemand Reemstma, reprendre le fabricant slovène Tobacna.

« Nous ne sommes pas une simple dépendance du ministère du budget, nous sommes devenus une entreprise à part entière », affirment les responsables de la SEITA conscients de l'image ambiguë de leur firme qui est perçue surtout comme une vache à lait. Son soutien à l'équipe Ligier en formule 1 fait grincer des dents même au sein de l'entreprise. Le montant de l'aide, qui avoisinerait les 100 millions de francs, pourrait être consacré au développement. Cette contribution forcée montre l'ambiguïté des pouvoirs publics. D'un côté ils interdisent toute publicité pour le tabac et de l'autre ils s'en servent à leur convenance.

D. G.



du tabac



SEITA préfère les blondes

Mondial de l'automobile

Le retour de la petite voiture et le culte de la puissance



Le Mondial de l'automobile qui se tient à Paris, porte de Versailles, du 8 au 18 octobre promet d'être à plus d'un titre un événement. Ce Salon, qui se place en tête des grands rendez-vous européens des amateurs de mécanique avec Francfort et Genève, marquera l'entrée en force du pot catalytique sur nos voitures, confirmera, ensuite, le renouveau tout aussi spectaculaire de la petite automobile avec la « Twingo » de Renault et enfin consacrera l'irréversible recherche de la puissance sous le capot des véhicules haut de gamme, malgré des perspectives de circulation de plus en plus étroites.

Pour la première fois un bâtiment sera réservé aux 4×4, qui ont pris de nos jours leur place dans le paysage routier. Evidemment, les voitures de collection seront présentes, les équipements, les utilitaires et autres véhicules industriels seront exposés. Une aire sera ouverte aux voitures d'occasion. En outre, cette année, un festival cinématographique sur le thème « Des autos et des hommes » – le slogan du Salon lui-même – se tiendra dans l'enceinte de l'exposition. Parallèlement, deux salles de projection parisiennes, le George-V et la Rotonde, ouvriront du 7 au 13 octobre leurs écrans à des films consacrés à l'automobile.

Avant les trois coups du marché unique

Au 1er janvier 1993, les barrières protégeant l'automobile européenne de sa rivale nippone commenceront à disparaître. Les Douze auront sept ans pour se préparer à une concurrence sans merci

C'ÉTAIT il y a deux ans. Jour pour jour, ou presque. Le 1er octobre 1990, dans le cadre magnifique du Musée de l'automobile à Pantin, dans la banlieue parisienne, le gratin des constructeurs européens fait front commun et dénonce d'une même voix le péril jaune. Péril pour l'industrie européenne, péril pour l'équilibre de la balance commerciale, péril pour l'emploi...

On ne saura que plus tard qu'il s'agissait d'une journée de dupes, d'un unanimisme de façade (1). Des mois durant, Jacques Calvet, PDG de PSA Peugeot-Citroën, ménera sa propre croisade, l'ensemble des constructeurs européens préférant « composer » avec l'envahisseur et laisser, le 17 juillet 1991, la Commission de Bruxelles conclure, pour sept ans, un accord d'autolimitation des importations d'automobiles japonaises en échange d'un abandon des quotas nationaux protégeant encore certains pays de la Communauté. Jusqu'au 1er janvier 1993, date d'entrée en vigueur du marché unique, l'armada nippone ne doit pas dépasser 1,3 % des ventes en Italie, 3 % en France, 12 % en Grande-Bretagne et, sans doute, 15 % en Allemagne.

Le Mondial de l'automobile ne verra pas, cette année, de grand-messe unanimiste. Tous auront à l'esprit les contours imprécis de cet accord d'autolimitation dont dépend directement la santé des constructeurs, des équipementiers et des sous-traitants d'un secteur pesant 7 % de l'emploi industriel et 8,5 % de la valeur ajoutée des Douze. Une récente étude des groupes de recherche Ludvigsen Associates et Euromotor évalue à 150 000 le nombre d'emplois que les fabricants automobiles européens devraient supprimer pour ramener leurs coûts et leurs prix à la hauteur de ceux de leurs concurrents nippons.

PRATIQUE

Le Mondial de l'automobile sera ouvert, porte de Versailles à Paris, du jeudi 8 octobre au dimanche 18 octobre de 10 h à 22 h.

Les bâtiments 1, 2, 5, 6, et 8 seront consacrés aux voitures particulières et à leurs équipements, aux tout-terrains, aux véhicules utilitaires légers, aux matériels radiophoniques et téléphoniques, aux voitures d'occasion et de collection.

Les bâtiments 3 et 4 seront réservés aux véhicules industriels et de nouveau à certains équipements.

Le prix d'entrée est fixé à 40 francs. Bien que les parkings aient été triplés cette année en surface, on ne saura jamais assez conseiller aux visiteurs de prendre le métropolitain pour se rendre à l'exposition.

Combien de survivants ?

C'est dire l'importance du rythme et de l'ampleur de l'ouverture du marché communautaire. C'est dire l'importance des « zones grises » d'un accord constitué, en réalité, de deux déclarations séparées. Comment apprécier la promesse des Japonais de ne pas exporter, en 1999, plus de 1,23 million d'automobiles dans un marché communautaire évalué à 15,1 millions d'unités ? Quelle sera alors la production des usines nippones en Europe ? Pas plus de 1,2 million de véhicules par an, comme l'affirme la Commission de Bruxelles ? Beaucoup plus, comme le redoutent ceux qui estiment à 815 000 le nombre de véhicules montés, dès 1995, en Grande-Bretagne, en Espagne, aux Pays-Bas ou encore en Allemagne ? Les constructeurs du Vieux Continent s'octroyeront-ils le tiers de la croissance à venir de leur marché, comme l'assurent les responsables français ?

Faute de pouvoir répondre, les patrons de l'automobile européenne devront se contenter de faire bonne figure. Et de balayer d'un revers de main l'inévitable question : combien d'entreprises survivront-elles à cette chronique d'une invasion annoncée ? Qui de PSA Peugeot-Citroën, Renault, Fiat ou Volkswagen figurera encore parmi les premiers rôles, à l'aube du vingt et unième siècle ? L'exemple des Etats-Unis est là pour rappeler que nul n'est à l'abri.

1970 : les « Big Three » – General Motors, Ford et Chrysler – affichent une insolente supériorité, abandonnant aux constructeurs nippons 9 % du marché. 1991 : les voitures du Soleil-Levant raflent plus du tiers des ventes, si l'on inclut les modèles nippons fabriqués outre-Atlantique et proposés sous les noms des trois grands constructeurs d'outre-Atlantique. La percée japonaise est d'autant plus foudroyante qu'elle s'accompagne de pertes abyssales pour GM, Ford et Chrysler – plus de 7 milliards de dollars, – ainsi que d'un déclin accéléré de leurs positions sur un marché lui-même en net repli (8,1 millions d'automobiles vendues l'an dernier pour 11,4 millions en 1986).

Après Chrysler, GM en tire les conséquences, annonçant la fermeture, avant 1995, de 21 usines et la suppression de 74 000 emplois (*le Monde* du 20 décembre 1991). L'avenir ? Indéchiffrable. Les premiers mois de 1992 ont été marqués par un redressement sensible des « Big Three », qui ont reconquis 1,6 point de part de marché. Leurs efforts de productivité et leurs investissements colossaux commenceraient-ils à payer ? « *Je suis convaincu que le voyage, apparemment désastreux, de George Bush à Tokyo en janvier s'est en réalité soldé par de nouveaux engagements japonais* », affirme un officiel français. Les Américains ne voient pas encore le bout du tunnel.

Au Mondial – le dernier avant la nouvelle donne européenne, – les Européens sauront qu'ils en abordent, en ordre dispersé, le début. Le dos au mur. Sans possibilité de porter le fer sur un autre continent. Déjà faibles, leurs ventes au Japon déclinent. Aux Etats-Unis, elles ne représentent plus que 4 % du marché. Une misère que les exportations de voitures de prestige – longtemps une exclusivité européenne – ne parviennent plus à masquer depuis que Mercedes, BMW, Jaguar, Volvo et Saab et se sont fait éjecter du marché par les Lexus (Toyota) ou Infiniti (Nissan).

Retours en forme

Le groupe britannique Vickers, qui cherchait à se débarrasser de Rolls Royce, vient d'y renoncer faute de trouver un repreneur. Porsche joue sa survie, qui vient d'annoncer la suppression de 1 850 de ses 8 000 emplois. Repris par Ford, Jaguar a renoncé à une indépendance que Lancia et Alfa Romeo (groupe Fiat) ont depuis longtemps perdue. Saab a cédé 50 % de son capital à General Motors. Après avoir paru voler au secours de Renault, Volvo donne le sentiment de compter sur le français pour éviter la noyade. « *Seuls, Mercedes et BMW échappent à cette logique de rapprochement*, constate un concurrent. *Mais avec les coûts salariaux les plus élevés d'Europe et des usines assez peu automatisées, la question est désormais posée.* »

Partis plus tôt, les quatre grands constructeurs généralistes ont mis, en revanche, les bouchées doubles. Depuis des mois, l'allemand VAG (Volkswagen, Audi) joue l'« effet de taille », relançant sa filiale espagnole SEAT, raflant Skoda à la barbe de Renault en Tchécoslovaquie. Tirées par la Golf, les ventes du groupe dépassent 16 % du marché européen. Un taux jamais atteint. Une croissance trop rapide ? Certains le pensent. La marque Volkswagen perdrait de l'argent – 700 millions de deutschemarks, affirmait un récent numéro du *Spiegel*. « *Il serait aussi hasardeux de prétendre que l'ogre Volkswagen va périr d'avoir été trop gourmand que d'enterrer prématurément les constructeurs latins, trop dépendants de leur marché national* », note Thierry Gandillot (1).

Des latins, Renault affiche aujourd'hui un brillant retour en forme. C'est lui qui fera l'actualité du Mondial avec sa Twingo (*lire page 38*). Lui encore qui vient d'annoncer 5,44 milliards de francs de bénéfices au premier semestre quand le groupe en perdait 12,5 en 1984 et affichait 62 milliards de francs d'endettement l'année suivante. Lui toujours qui renoue avec les 30 % de part de marché, après être passé de 39 % (il y a dix ans) à 26,8 % l'an dernier. Lui enfin qui a remporté le championnat du monde des constructeurs. PSA Peugeot-Citroën est entre deux eaux, porté d'un côté par le succès de ses exportations en Europe, handicapé de l'autre par l'incapacité persistante de Citroën à décoller sur le marché français. En sept mois, les ventes de la marque aux chevrons n'y ont-elles pas baissé de 7 % ? Quant à Fiat, qui représentait encore, en 1989, 14,9 % des ventes en Europe, il n'en pesait plus que 12,7 % l'an dernier. Même son fief, l'Italie, paraît sur le point de lui échapper.

Le Japon dans une mauvaise passe

Pourtant, Fiat, comme tous ses concurrents européens, a de la chance. Pour la première fois en effet l'automobile japonaise ne débarquera pas au Mondial toute-puissante. Toyota, Nissan, Honda comme l'ensemble des constructeurs nippons marquent le pas. Déjà leurs résultats annuels, clos au 31 mars, étaient médiocres. Mais ceux de l'exercice en cours s'annoncent plus mauvais encore. En août, pour ne citer que cet exemple, la production d'automobiles japonaise a chuté de 12,7 % (par rapport au même mois de l'année précédente), revenant à 790 678 unités. Son plus bas niveau depuis... dix-huit ans. La raison ? L'effondrement du marché japonais, en recul (– 15,3 %) pour le seizième mois consécutif. Les constructeurs nippons sont frappés de plein fouet par le marasme qui étreint l'archipel. Mais aussi par une baisse des exportations (– 5 %), aux Etats-Unis, où le recul des ventes est aggravé par la chute du dollar.

Pour Nissan, le deuxième constructeur de l'archipel, la potion s'annonce particulièrement amère. Pour la première fois depuis 1946, le groupe prévoit des pertes. Au moins 15 milliards de yens (600 millions de francs), ont prévenu ses dirigeants, en mettant en place un plan de redressement sur trois ans. Quatre mille emplois seront supprimés et 15 % des investissements prévus d'ici à 1996 seront abandonnés. L'équivalent de 8 milliards de francs. Honda, moins touché pourtant, annonce son retrait de la formule 1, après dix années de présence et six titres mondiaux.

« *La situation des petits constructeurs, comme Daihatsu, Subaru ou Suzuki, est plus incertaine encore*, commente un spécialiste du marché japonais. *Ils s'étaient spécialisés dans la production de voitures de moins de 1 000 centimètres cubes – les fameuses midgets cars – que les habitants de Tokyo pouvaient conduire sans être propriétaires d'un garage. Avec la suppression il y a deux ans et demi de cette mesure, c'est la principale motivation d'achat de midgets qui a disparu.* » En quelques mois, Daihatsu, filiale de Toyota, a dû renoncer au marché américain ; Isuzu est passé sous le contrôle complet de General Motors, son président est désormais... américain.

Difficile de dire si cette mauvaise passe se traduira par l'accentuation de la pression japonaise sur le Vieux Continent. Ou, au contraire, par un répit. Un répit qui pourrait, de toute façon, être de courte durée. Déjà, les constructeurs coréens préparent leur débarquement. Surgie *ex nihilo* en quelques années, l'industrie automobile du pays du Matin calme a produit 1,5 million de véhicules l'an dernier. Et en a exporté 378 000. Déjà, Hyundai, Kia, Ssangyong et Daewoo (en train de divorcer d'avec General Motors) ont fait connaître leur appétit pour la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Pologne. Avant de viser la France.

PIERRE-ANGEL GAY

(1) *Cf. la Dernière Bataille de l'industrie automobile européenne*, de Thierry Gandillot, aux éditions Fayard.

La bataille des « petites »

Avant deux ans, tous les constructeurs européens auront renouvelé leurs petites cylindrées Contre les Japonais et au nom d'une nouvelle conception de l'automobile

PEUGEOT a, depuis l'an dernier, la 106. Citroën dessine le modèle qui succédera à son AX. Fiat vient de lancer sa Cinquecento. Volkswagen travaille avec Swatch, le célèbre horloger suisse, sur un projet de « Swatchmobile ». Sa filiale Seat conçoit, dans le même temps, avec Suzuki, la remplaçante de la Marbella. Ford peaufine la petite sœur de la Fiesta. Et la Twingo de Renault est d'ores et déjà assurée d'être l'événement du Mondial de l'automobile.

Si le calendrier des lancements est respecté, les six grands constructeurs généralistes européens (Volkswagen-Audi-Seat, Fiat, Peugeot-Citroën, Renault, General Motors-Opel, Ford-Europe) auront d'ici deux ans renouvelé leur offre de petites cylindrées.

Rien à voir avec un toilettage « cosmétique ». Les Corsa, Fiesta, Super 5, 205, Polo et autres vénérables « petites » lancées au début des années 80, voire pour certaines au milieu des années 70, auront fait leur temps. Des modèles historiquement datés. Des conceptions de l'automobile venant tout à coup à péremption, ont estimé, avec un bel ensemble, les constructeurs. Une obsolescence, affirment-ils, contre laquelle les rhabillages les plus subtils et les plus achevés se révèlent inefficaces.

Discours marketing ? Sans doute. Dans tous les pays industrialisés, les taux d'équipement des foyers en premier véhicule dépassent désormais allègrement la barre des 75 %. Les marchés automobiles sont parvenus à maturité.

La stratégie nippone

Déclasser une génération de véhicules, vendre du « révolutionnaire », c'est d'abord aiguillonner le désir de renouvellement. *« Une automobile n'est pas un réfrigérateur qu'on remplace quand il est cassé. Les motifs de renouvellement sont complexes. C'est un achat lourd. La situation financière des ménages, le niveau de leur endettement, l'état de leur trésorerie, pèsent, bien sûr. Mais d'autres facteurs, beaucoup plus subjectifs, interviennent aussi »*, expliquait récemment le PDG de Renault, M. Louis Schweitzer.

Lutter contre la banalisation de l'automobile est donc devenu une priorité. Et la petite cylindrée constituerait le terrain d'action le plus efficace. *« La petite voiture est vraiment quelque chose de très particulier. C'est un investissement très affectif*, estime Mme Marie-Françoise Zeller, responsable des services marketing et études clientèle chez Peugeot. *Elle ne peut plus être fade. En achetant un véhicule haut ou milieu de gamme, les automobilistes cherchent, avant tout, à afficher un statut social. La petite, elle, joue sur un registre totalement différent : celui de la personnalité et du caractère. »* Rien de bien nouveau *a priori* si l'on songe que, au fil des ans, la possession d'une 2 CV, est devenue un signe distinctif évident, voire un acte de snobisme. Mais cette familiarité avec l'automobile qu'ont réussi à créer les heureux concepteurs de la fameuse Citroën ou, dans un autre registre, ceux de l'Austin Mini relevait du coup de génie ponctuel. Aujourd'hui, elle s'intègre dans des stratégies rigoureusement planifiées.

Le créneau des petites cylindrées représente un bon tiers des immatriculations de voitures neuves en Europe. De l'avis des constructeurs européens, ce segment restera relativement protégé durant les sept années à venir.

L'accord automobile CEE-Japon négocié l'an passé organise l'ouverture du marché européen aux importations nippones jusqu'au 31 décembre 1999. A cette date, la liberté des échanges sera totale. Durant la période transitoire, en échange de la levée des quotas officiels qui protégeaient certains marchés nationaux, les importations japonaises seront surveillées, leur montée en régime progressive avec un plafond fixé à 1,23 million d'unités pour un marché européen évalué à 15,1 millions de véhicules en 1999. Dès lors, estiment les observateurs, les constructeurs nippons choisiront de « remplir » le niveau d'exportations qui leur est assigné avec des berlines haut de gamme à forte marge. L'offensive sur les petites cylindrées serait d'autant différée... Un souci en moins pour les constructeurs européens, qui avaient tout à craindre des Nippons en ce domaine.

Congestion des grandes agglomérations, saturation de l'air par les gaz d'échappement, insurmontables difficultés de stationnement : ces contraintes pèsent sur le développement de l'automobile au Japon depuis longtemps. Les constructeurs nippons ont donc développé toute une gamme de *midget cars*, véhicules de très petite cylindrée (660 centimètres cubes maximum) dont les ventes ont été dopées par la législation en matière de stationnement.

La logique des années 90

Les acquéreurs de *midgets* étaient dispensés de l'obligation imposée à tous les automobilistes nippons dans les grandes villes de posséder un emplacement de parking. Ce « privilège » a été supprimé le 1er janvier 1990. Les fabricants japonais pouvaient être tentés de réorienter leur production locale sur la grande exportation. Telle ne semble pas être leur intention.

Pour autant, les Européens restent sur leurs gardes. A l'image d'un Renault qui a singulièrement étoffé son offre de petites cylindrées, au point de faire coexister trois modèles (la Super 5, dont la production continue, la Clio, lancée en 1990, et la nouvelle Twingo) dans la même catégorie.

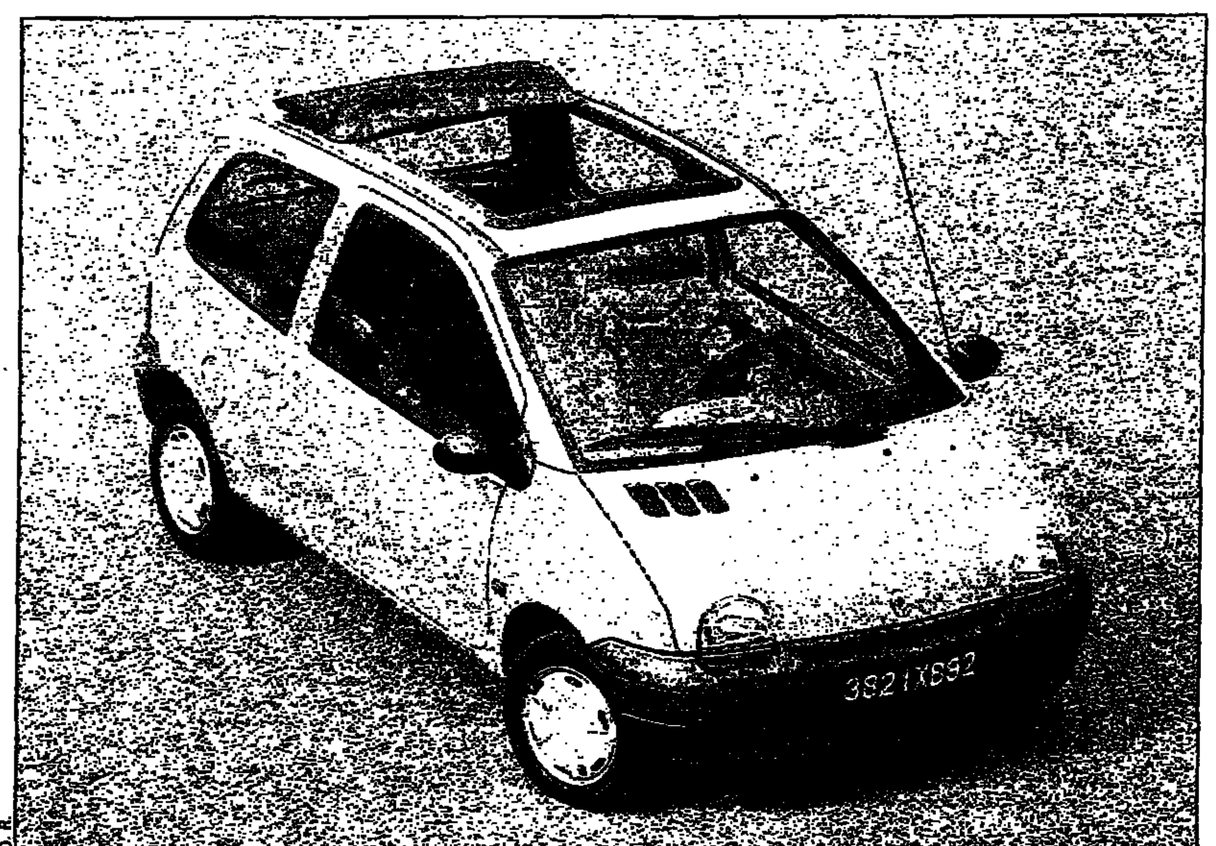
Occupé à remonter en gamme, à concevoir des berlines de qualité, le constructeur hexagonal n'a pas pour autant délaissé la catégorie dite économique et inférieure. La Clio visait à créer la rupture, à casser l'image « rustique » de la petite voiture française. Le pari a été gagné si l'on en juge par son succès remporté en Allemagne.

Le modèle Clio est intéressant car inclassable. La logique de croissance des années 80 est respectée. La Clio est plus grande que la Super 5, elle-même plus longue que la Renault 5. Comme la Peugeot 205 surclassait en centimètres la 104. Aujourd'hui, les petites ont résolument cessé de grandir. La 106 Peugeot est passée sous la barre des 3 mètres 70, tout comme la Cinquecento de Fiat. Avec sa Twingo, le constructeur français entre plus franchement dans la logique des années 90 : dimensions lilliputiennes, meilleure utilisation de l'espace grâce à l'aspect compact, nouveaux matériaux, effet mode. Les petites sont devenues vraiment petites et « branchées ». Volkswagen avec la voiture Swatch devrait pousser cette évolution à son terme.

CAROLINE MONNOT

La Twingo contre les idées reçues

Petite à l'extérieur et spacieuse à l'intérieur, joujou et vraie voiture la nouvelle Renault se montre audacieuse et sage à la fois



NUL doute que la Twingo, pour laquelle Renault a choisi le Mondial de l'automobile comme lieu de naissance, va bouleverser quelque peu les idées reçues en matière de petite automobile. M. Raymond H. Lévy, qui vient de quitter la tête de l'entreprise et qui n'aura pas pu, à quelques semaines près, lancer lui-même la bouteille de champagne sur sa caisse futuriste, avait réclamé de l'audace pour ce nouveau modèle de voiture à la française. Nous sommes servis.

Tout comme l'Espace – de Renault encore mais avec Matra – avait su prendre dès le départ une place privilégiée dans le domaine des véhicules familiaux à grande contenance pour un volume extérieur raisonnable, la petite voiture conçue à Boulogne-Billancourt ne manquera pas de donner, plus tard, à d'autres constructeurs, des idées. Dans un marché européen qui a vu mettre en circulation quatre millions d'automobiles de petit gabarit l'an dernier, il vaut mieux, pour un « généraliste » et dans la perspective des grandes batailles qui s'annoncent, précéder la concurrence que la suivre. C'est ce que fait avec ce modèle très original la marque au losange.

La Twingo est un monocorps de 3,43 m de long pour 1,63 m de large, ce qui est exceptionnel pour un petit véhicule. Sa hauteur (1,42 m) l'est tout autant. Les voies sont plus larges (1,41 m) à l'avant qu'à l'arrière (1,37 m) et l'empattement (2,34 m) représente près des deux tiers de la longueur totale de la voiture, ce qui met, véritablement, les roues aux quatre coins du châssis. Cette disposition ajoute à l'originalité de la silhouette marquée par un capot très court frappé de deux phares en demi-lune, et par un pavillon plus bas à l'arrière qu'à l'avant. On aura compris que ces caractéristiques répondent en priorité au souci de fournir un maximum de place aux passagers et à leurs bagages, sans pour autant casser l'harmonie d'un dessin rassurant.

A l'intérieur, la Twingo apparait tout aussi accueillante, ce qui n'empêchera pas les critiques tant à l'égard des formes naïvement conviviales et rondes de la planche de bord fendue par un cadran à affichage digital que des couleurs suaves qui peuvent avoir été choisies pour elle et pour la sellerie. Elles ne seront pas sans rappeler à certains les crèmes glacées de leur enfance. Les bambins aimeront.

Ce qu'aimeront encore plus les parents, c'est la place disponible à bord, les nombreux bacs de rangement et surtout la banquette arrière montée sur glissière et pliable par moitié, qui fait passer le volume du coffre du simple au double ou presque. Tout peut s'escamoter et les sièges devenir éventuellement lits.

La Twingo, qui pourrait passer pour un beau joujou des temps modernes, est en fait une vraie voiture dont l'équipement, par ailleurs, apparaît complet.

Un projet de 3,7 milliards de francs

Vitres teintées, lunette arrière chauffante, essuie-glace monobalai à pantographe, appui-tête, allume-cigare, montre sont au rendez-vous, mais la direction assistée ne semble pas prévue. Dommage pour un véhicule dont la première vocation, en dépit d'un moteur de 1 239 cm³ ouvert à la route (5 CV fiscaux pour 40 kWh, soit 55 ch à 5 300 tours), reste urbaine. En revanche, la climatisation sera disponible sur option comme le toit ouvrant, seules entorses au principe retenu par le cahier des charges qui a voulu que le modèle soit livré pour moins de 55 000 francs, avec un seul moteur dépollué, une seule carrosserie (à trois portes) et un seul niveau d'équipement.

Il a fallu trente-trois mois pour mettre sur le papier puis au point, enfin en pré-production, la Twingo. Et 3,7 milliards de francs, ce qui semble, au regard d'autres lancements, plutôt peu. Il est vrai que la nouvelle venue, qui sera fabriquée à Flins (800 exemplaires par jour) et en Espagne, à Valladolid (400 par jour), utilisera pour l'essentiel les outils de production installés pour la Clio.

Cette nouvelle petite Renault qui ne sera distribuée qu'au début de 1993 va trouver sur sa route, si l'on s'en tient au moins au gabarit, un certain nombre de concurrentes. De la 106 de Peugeot (disponible désormais en 4 portes) ou de l'AX de Citroën à la Y10 de Lancia, restylée et raffinée, certaines se sont installées avec plus au moins de succès sur le marché. La Fiat Cinquecento, qui aurait pu être la plus dangereuse des petites étrangères (3,27 m de long), connaît des difficultés de production en Pologne, et la toujours jeune Mini de Rover (3,11 m) vieillit tout de même. Le terrain semble donc *a priori* favorable à un succès commercial de cette nouvelle venue qui devrait plaire, malgré les audaces de son style. Renault, par les temps qui courent, n'est-il pas du côté des gagneurs ?

CLAUDE LAMOTTE

La Swatch-mobile se fait attendre

Swatch espère rééditer dans la voiture le succès obtenu dans l'horlogerie

« JE ne comprends pas votre impatience. On croit que M. Nicolas Hayek va produire une voiture en deux ans et demi, alors que les constructeurs mettent de cinq à sept ans pour sortir un nouveau modèle. » Le président de SMH (Société de micro-électronique et d'horlogerie), auréolé du succès de la montre Swatch – 100 millions de pièces vendues en neuf ans, – se défend avec vigueur d'avoir pris du retard sur son projet de Swatch-mobile. Pourtant, annoncée en 1990 à l'horizon de trois ou cinq ans, la sortie du nouveau produit est repoussée aujourd'hui à 1996.

Le projet : une petite voiture urbaine, innovante, bon marché, écologique et surtout provocatrice, produite en grande série en Europe, voire en France. Avec pour partenaire Volkswagen, avec qui SMH a créé en 1991 une société commune, basée à Bienne (Suisse), où on tente de marier la rigueur allemande et l'inventivité des ingénieurs sans cravate de M. Hayek. Une alliance qui assure à la future Swatch-mobile un système de distribution, un service après-vente et une marque enregistrée dans tous les pays. Ce qui n'empêche pas le PDG de SMH d'envisager une collaboration avec Matra pour l'ingénierie de détail, c'est-à-dire le passage du prototype à la production. Cette collaboration ne semble pourtant plus d'actualité : *« Nous avons eu des contacts avec M. Hayek au début de l'année 1992*, précise M. Philippe Guédon, PDG de Matra-Automobiles, *il était intéressé par nos chaînes de montage de carosserie en plastique, ces contacts nous n'en avons plus aujourd'hui, car nous avons d'autres projets avec Renault. »* De bonnes intentions, mais dont la concrétisation se fait attendre, à l'heure où les grands constructeurs mondiaux travaillent sur des projets voisins et présentent à tour de rôle dans les salons des prototypes de voitures électriques urbaines.

« C'est inutile de montrer des fausses voitures ou de simples carrosseries qui ne verront jamais le jour. Nous ne présentons pas de prototypes, car nous ne sommes pas prêts, ajoute M. Hayek. *Nous essayons plusieurs systèmes de propulsion en Suède et en Suisse, mais nous n'en avons pas encore choisi un ; la batterie électrique pose des problèmes difficiles à résoudre. »* C'est sans doute pourquoi le président de SMH parle parfois de moteur hybride (propulsion électrique relayée par un moteur classique) ou de quatre moteurs électriques (un dans chaque roue). Evidemment, le choix du mode de propulsion est fondamental : électrique signifie production en petites quantités dans un marché qui n'existe pas pour l'instant, alors que le moteur mixte ouvrirait à SMH les portes de la grande série.

M. Nicolas Hayek refuse également de préciser ses intentions sur le prix – qui devra être bas, – le processus de production ou la carrosserie. C'est pourtant dans ce dernier domaine que Swatch pourrait surprendre. Le moteur électrique est en effet plus solide que celui à explosion : le consommateur, qui gardera donc son véhicule plus longtemps, devrait être sensible à des possibilités de modification du « look » de sa voiture ou de certains éléments de carrosserie. C'est une direction dans laquelle travaillent aussi les ingénieurs de Peugeot.

Le cocktail réussi par Swatch dans le domaine des montres, grâce à son credo en trois points (haute qualité, bas prix et provocation), a-t-il une chance de réussir dans l'automobile ? Dans le téléphone et les lunettes, ses deux premiers essais de diversification, les résultats sont moins convaincants. Or la construction automobile est autrement plus difficile. La réussite ou l'échec du nouveau projet sont d'autant plus délicats à prédire que le président de SMH entretient un flou calculé autour de son projet et fait circuler de faux prototypes.

« Des idées que l'on tue »

Seule certitude, le sauveur de l'horlogerie suisse a déjà réussi l'un de ses paris : faire réagir l'industrie traditionnelle. Car, au-delà de la technique, l'originalité de M. Hayek réside surtout dans un appel vibrant à la résurrection de l'industrie européenne et nord-américaine, qui baisse les bras face à l'agressivité commerciale des Japonais. Son arme : de petites équipes d'ingénieurs très motivés et une absence totale de complexe. *« Nous attaquons l'automobile avec des idées nouvelles*, assure M. Hayek, *alors que dans les grandes structures les réactions contre les changements sont très violentes. Il y a des idées que l'on tue chez les constructeurs automobiles. Moi, j'ai créé une culture d'entreprise où on écoute les gens. »*

La perspective de donner une leçon à une vieille industrie barricadée derrière ses quotas d'importation et frileuse devant le défi de l'automobile de l'an 2000 plaît manifestement à M. Hayek. D'autant plus que certains constructeurs ne cachent pas leur scepticisme devant cet horloger qui se pique de produire des voitures. Le président de SMH a pourtant beau jeu de souligner qu'il a passé une moitié de sa vie à la tête de Hayek Ingeniering SA, un cabinet de conseil qui travaille pour Mercedes ou Volkswagen. Ce faisant, il prend un risque : victime d'un succès médiatique prématuré, le projet pourrait arriver un peu tard, car les constructeurs « classiques » semblent avoir déjà un tour de roue d'avance sur lui.

MICHEL LEFEBVRE

A la recherche d'une voiture enfin urbaine

Automobilistes, élus, sociologues, entreprises de travaux publics et constructeurs tentent de mieux faire cohabiter l'automobile et la ville. Dans le désordre

TOUT le monde le proclame : nous vivons la fin de la voiture-passion. Désormais, l'automobiliste ne souhaite pas tant se valoriser au volant de son véhicule, mais plutôt disposer grâce à celui-ci d'une mobilité et d'une liberté optimales. Malheureusement pour lui, le succès même de l'automobile exclut cet idéal, notamment en ville. Le patron de Volkswagen, M. Daniel Goedevert, exprime parfaitement – dans son livre *Des voitures et des hommes* (1) – la crise actuelle : la voiture *« bouleverse la physionomie des villes et des zones très peuplées, et elle nuit à la qualité de la vie. Ce jugement est en grande partie fondé. Que celui qui le trouve trop grossier aille rouler entre 7 heures et 9 heures ou entre 16 heures et 18 heures dans les métropoles allemandes, françaises ou italiennes ! »* Si la voiture et la ville veulent survivre, l'une et l'autre, il leur faut trouver – et vite – un *modus vivendi* qui passe par la maîtrise de l'automobile.

La situation ne tient pourtant pas à un accroissement du nombre des déplacements, contrairement à l'opinion répandue. Selon des chiffres de l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS), la mobilité des Français n'augmente plus et reste fixée à une moyenne de 3,5 déplacements par jour. En revanche, la répartition entre les modes de transport a été bouleversée au cours des trente dernières années : les deux-roues, qui étaient le mode de déplacement dominant, ont laissé la place à une voiture individuelle s'adjugeant jusqu'à 60 % du total des transports. Si le temps de déplacement quotidien moyen ne varie guère (70 minutes en Ile-de-France et 50 minutes dans le reste de la France), la distance parcourue a doublé et atteint 25 kilomètres par jour.

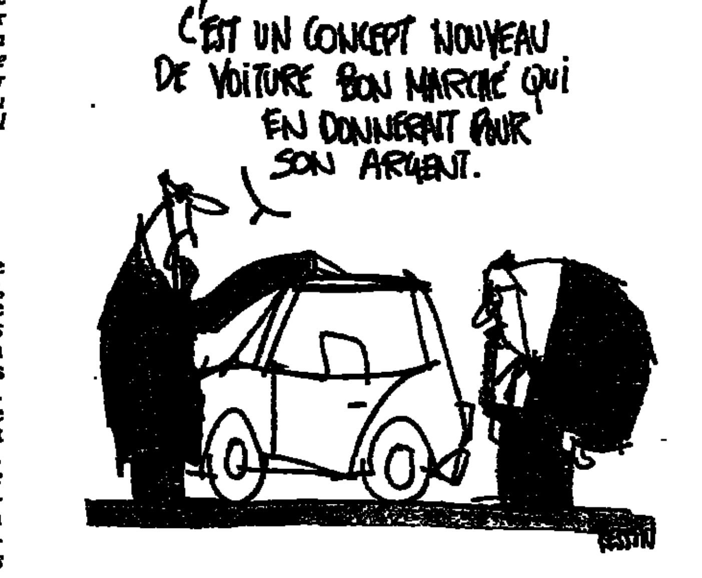
C'est la baisse des prix des produits automobiles qui a donné, à partir de 1986, un fantastique coup d'accélérateur à l'usage de la voiture, car on sait que le budget « voiture » des ménages évolue autour de 15 % du revenu. Entre les baisses de TVA, la chute du prix des carburants après le contrechoc pétrolier, la diésélisation du parc et les avantages fiscaux de l'essence sans plomb, c'est quelque 40 milliards de francs de dépenses qui ont été évités aux automobilistes. Il n'est donc pas étonnant que ceux-ci aient usé et abusé d'une voiture devenue bon marché, que les maires aient laissé les promoteurs immobiliers construire de plus en plus loin du centre, obligeant à recourir plus fréquemment encore à l'auto, etc. Le résultat est audible tous les matins et tous les soirs sur les ondes : *« Il y a 9 km de bouchon sur le boulevard périphérique intérieur... 12 km de bouchons sur l'autoroute de l'Est... Vous roulez au pas sur 7 kilomètres jusqu'au tunnel de Fourvière. »*

Trois modèles de cité

Les inconvénients de ces excès ne sont pas réservés aux automobilistes, qui gaspillent, en Europe, 15 % de leur temps de transport dans les embouteillages. Les villes aussi en pâtissent et se trouvent déformées par l'usage de l'automobile. L'INRETS a défini trois modèles de cité en fonction de leur urbanisme et de leurs relations avec la voiture. *« Nous trouvons tout d'abord le modèle californien,* explique M. Jean-Pierre Orfeuil, chef de la division économie de l'espace et de la mobilité à l'INRETS. *L'espace n'y a pas d'histoire ; on n'hésite pas à déménager dès qu'un problème se pose et on s'installe n'importe où, comme le prouve l'implantation du secteur tertiaire dans les banlieues. Il existe peu ou pas de centres forts. En France, cet urbanisme se retrouve dans la région Poitou-Charentes. »* L'automobile y est reine.

« Il y a ensuite le modèle rhénan. Dans ces cités, la forte empreinte de l'histoire ne permet pas de faire n'importe quoi. Il existe de fortes contraintes urbanistiques et les investissements sont de qualité. Les centres-villes demeurent des lieux de socialité reconnus où les transports en commun dominent. Munich, Nuremberg, Strasbourg ou Lyon appartiennent peu ou prou à cette catégorie. »

Reste le troisième modèle urbain : le saint-simonien. *« L'espace y est très ségrégatif,* poursuit M. Orfeuil. *On ne mélange pas les activités de loisirs, l'habitation et les zones d'emploi. On y bâtit de grands objets urbains comme la Défense ou Euro Disney. Il faut beaucoup se déplacer. Paris est le prototype de ce modèle. »* La ville « saint-simonienne » ne choisit pas vraiment – on le verra plus loin – entre le laxisme et le volontarisme, entre la voiture et les transports en commun.



Face aux dégâts provoqués par l'automobile, les réponses et les parades s'élaborent dans le désordre et les contradictions. La réaction de l'opinion publique française demeure, à cet égard, caricaturale : gagnés par la mode « verte », les Français aspirent au calme et rêvent de centres réservés aux piétons et aux cyclistes, mais ils ne veulent pas entendre parler d'une régulation du trafic par les prix.

Ils préfèrent une franche interdiction qu'ils savent pertinemment pouvoir assouplir de leur propre chef ! Ils sont hostiles aux nouvelles voies rapides à proximité de leur domicile, mais réclament ailleurs des infrastructures à cor et à cri...

Il n'est donc pas étonnant que les élus naviguent à vue pour ne pas déplaire au conducteur-électeur. A Paris, ville saint-simonienne par excellence, la politique du maire, M. Jacques Chirac, et de la préfecture de police est tout à fait pro-automobile. Des axes rouges ont été définis où le stationnement est totalement interdit pour faciliter l'écoulement du trafic. Les tarifs du stationnement payant dans les rues demeurent moins élevés que ceux des parcs souterrains. On pourchasse sans excès les 100 000 véhicules qui *se trouvent en stationnement* interdit aux heures de pointe. Les bus ne bénéficient pas d'une priorité aux feux.

Mais Paris sait que moins d'un sur deux de ses habitants possède une voiture. Aussi y entend-on simultanément un discours écologique impeccable. *« Nous arrivons à un moment où il faut faire des choix,* déclare M. Patrick Trémège, conseiller UDF de Paris et adjoint de M. Jacques Dominati, délégué aux problèmes de circulation et des transports. *Il n'est plus possible de tout donner à la bagnole. Et contrairement à ce qu'on dit, telle n'est pas la politique de M. Chirac. Je suis chargé du volet complémentaire des axes rouges où sera concentrée la circulation. Le 1er janvier 1993, deux quartiers de Paris serviront de zones-tests où la circulation de transit sera dissuadée de façon qu'elle se cantonne sur les grands axes. Nous allons également créer dans le 13e arrondissement des chemins verts, de jardins d'HLM en parcs publics, pour encourager la marche qui est le mode de locomotion le plus naturel. Enfin, pendant le week-end, nous neutraliserons des voies pour que les enfants puissent y apprendre à rouler à vélo ou y jouer au ballon. »*

Il faut donc cacher l'automobile. Les entrepreneurs de travaux publics en sont d'accord, car ils y trouvent leur intérêt. Ils ont multiplié en Ile-de-France et à Lyon les projets de voirie souterraine baptisés Icare, Laser ou Muse, dont la caractéristique est de promettre la fin des embouteillages contre le paiement d'un péage de 3 francs par kilomètre parcouru.

Les parades des industriels

Les spécialistes de la circulation, eux, préféreraient obliger les automobilistes à des choix économiques qui leur sont aujourd'hui épargnés tant la voiture est subventionnée. *« Circuler a un coût,* explique M. Pierre-Yves Texier, responsable au département Analyse et régulation du trafic de l'INRETS. *Une voiture exige 15 mètres carrés de voirie en permanence et quand on sait le prix du mètre carré au rond-point des Champs-Elysées, l'addition peut être lourde. L'idéal serait de diminuer le coût de la possession d'une auto mais d'élever le coût de son usage pour faire prendre conscience à l'usager qu'il fait perdre du temps à tout le monde en pénétrant sur le boulevard périphérique déjà saturé. Mais il n'y a pas de réponse unique et l'on pourrait aussi faire payer plus ceux auxquels profite le déplacement, comme les commerçants ou les employeurs... »*

Ce sont les industriels de l'automobile qui ont été les plus malins. Oh ! pas pour révolutionner quoi que ce soit. Juste pour agir sur les petits pourcentages qui font les gros problèmes. *« Restons humbles,* dit M. Rémi Deconinck, responsable du Produit avancé, chez Renault. *Nous, constructeurs, ne pouvons peser que sur ce qui nous concerne et non sur les politiques d'infrastructures ou sur le rythme de renouvellement du parc. Notre but, c'est la mobilité accrue pour les individus : nous étudions donc des micro-voitures qui n'amélioreraient certes pas le débit, mais qui faciliteraient le stationnement. Nous travaillons sur Carminat, système de navigation et de guidage pour que l'automobiliste ne soit plus bloqué par le laitier déchargeant sa cargaison au milieu d'une rue de Paris. »*

Certains dossiers avancent : le 23 octobre, les pouvoirs publics sélectionneront dix villes pour les équiper de bornes de recharge des voitures électriques. Cinquante véhicules électriques seront affectés à la ville de La Rochelle dans un an. D'autres idées demeurent à l'étude, comme la voiture banalisée, qui pourrait être disponible dans les centres-villes pour les porteurs de carte à puce et utilisée comme une voiture de location à l'heure. Chez les plus futuristes des ingénieurs, on travaille sur un véhicule qui cumulerait les avantages de la voiture et des transports en commun, piloté par son conducteur mais aussi capable de rouler automatiquement en convoi à 10 km/h lorsque le charroi ou le parcours l'exigeront.

Il faudra peut-être attendre, pour proposer cette ultime amélioration, que l'automobiliste achève de se lasser du volant et que la voiture entre dans son âge adulte où elle sera un mode de transport confortable et performant, mais enfin utilisé avec raison et à bon escient.

ALAIN FAUJAS

(1) Editions de Fallois.

Les « électriques » font des étincelles

Le véhicule électrique pourrait être la panacée pour soigner un aspect de la pollution. Reste à régler quelques problèmes du côté de l'électronique et des moteurs

EN novembre 1974, dans un rapport destiné au comité interministériel d'action pour la nature et l'environnement, l'ingénieur général des ponts et chaussées Saulgeot estimait que 10 % du parc automobile français serait électrifié en 1990. Visionnaire, l'ingénieur général Saulgeot l'était assurément. Mais force est de reconnaître qu'il s'est quelque peu trompé sur les dates.

Très tôt pourtant, ce type de véhicule a fait, pourrait-on dire, des étincelles. Avec la *Jamais-Contente* qui franchit le cap des 100 kilomètres à l'heure un jour de mai 1899. Avec l'ingénieur Grégoire qui, en 1942, parcourut, sans recharger ses batteries au plomb, 250 kilomètres à 42,32 km/h au volant d'une CGE-Tudor.

Mais, en dépit de ces prouesses, la voiture électrique n'a pas encore envahi notre vie quotidienne. Elle avance à petits pas. Presque timidement. Mais sans doute plus fermement que dans le passé tant il est vrai que l'intérêt pour ce type de véhicules n'est plus seulement dicté par les conséquences des tensions sur les marchés pétroliers. Cette fois, les industriels de l'automobile semblent vraiment engagés dans l'aventure. Treize cents véhicules de ce type circulent au Japon. Plusieurs centaines en Suède et en Allemagne. Huit cents autres sillonnent les rues de quelques cités françaises. Certains sont proches des voiturettes comme la Lyra de Microcar alors que d'autres sont des véhicules à part entière.

Véhicules utilitaires Peugeot J-5 et Citroën C-25 dont quelque 250 à 300 exemplaires roulent tant en France (Lyon, Montpellier) qu'à l'étranger (Hongkong) au sein de flottes appartenant à des collectivités, des administrations ou des entreprises. Véhicules utilitaires Renault Express ou Master, en nombre à peu près équivalent, qui ont fait, dès 1986, leurs premiers tours de roues dans la ville de Châtellerault. Plus de 500 000 kilomètres ont été ainsi parcourus par une cinquantaine de Master.

La volonté des deux constructeurs français de se lancer dans la production en série de véhicules électriques dès 1994-1995 est donc cette fois bien présente. Mais de là à imaginer que cette « explosion » va conduire à remplacer rapidement les véhicules à moteur diesel ou essence par des véhicules électriques, il y a un pas qu'il faut se garder de franchir. *« Dans l'immédiat,* explique M. Jean-Yves Helmer, directeur de la division automobile PSA Peugeot-Citroën, *le véhicule électrique sera pour nous un véhicule urbain. »*

Les coûteuses vertus du cadmium-nickel

Une opinion que partage M. Claude Delarue, chef du département énergie de substitution de Renault, qui estime que *« les premiers véhicules électriques diposant d'une autonomie suffisante pour traverser la France ne seront pas, au mieux, disponibles avant une vingtaine d'années ».* Le temps que soient développées de manière industrielle ces fameuses piles à combustible qui fournissent une énergie propre aux engins spatiaux habités.

En attendant ces nouveaux progrès, le véhicule électrique, à défaut d'offrir une autonomie supérieure à 90-100 kilomètres, se contente donc de jouer la carte du silence de fonctionnement et de l'absence d'émissions polluantes. Deux atouts qui ne peuvent laisser indifférents les maires des grandes villes où les trajets quotidiens ne dépassent pas 40 à 50 kilomètres. De tels parcours peuvent paraître modestes, mais il a fallu les formidables progrès accomplis par les batteries pour les rendre possibles.

Par les vieilles batteries au plomb d'abord, qui, sous les efforts conjugués de quelques industriels, comme la Compagnie européenne d'accumulateurs et ses filiales Chloride et Sonnenschein, ont considérablement amélioré leurs performances. La médaille a pourtant ses revers. Ces batteries sont lourdes (1 200 kg pour un Master et 400 kg pour un Express) et leur temps de recharge est relativement long (entre six et huit heures pour une autonomie de 60 kilomètres). En revanche leur prix est « relativement bas » : de l'ordre de 15 000 francs pour un véhicule utilitaire.

Dès lors en effet que l'on veut améliorer les performances, disposer d'une autonomie de l'ordre de *100 kilomètres et d'accélérations* plus vives, force est de se tourner vers un autre couple électrochimique : cadmium-nickel. Ces batteries sont capables de supporter de nombreux cycles (2 000), des recharges rapides dans des conditions particulières (une à deux heures) et des températures de fonctionnement plus basses.

Bref, presque la panacée si l'on exclut le prix très élevé (60 000 francs) d'un ensemble de ces batteries pour un véhicule utilitaire. De plus, ce couple électrochimique est d'autant plus intéressant que la France, *via* la société Saft, leader mondial dans ce domaine, a une belle partie à jouer pour imposer cette solution et industrialiser cette filière de manière à ramener le coût de ces batteries à seulement deux fois celui des accumulateurs au plomb.

Un programme de développement entre l'industriel et les constructeurs automobiles français a d'ailleurs été lancé pour aboutir rapidement sur ce point et mettre dans un premier temps sur le marché des cadmium-nickel à maintenance réduite (1994) et dans un second des batteries totalement étanches. L'avenir du plomb et du cadmium-nickel apparaît donc dans l'immédiat bien tracé, comme en témoigne, en plus des véhicules déjà commercialisés, la mise sur le marché annoncée de voitures électriques destinées aux particuliers comme la Clio de Renault en 1994, la 106, présentée voici deux semaines à Florence, et l'AX de Peugeot-Citroën, attendue pour 1995.

Ce léger décalage entre la présentation des prototypes et la sortie des premiers véhicules de série peut surprendre. Car, si les batteries ont fait d'incontestables percées, le reste de la chaîne de motorisation a aussi besoin de faire des progrès.

Ne sont en fait disponibles que des moteurs industriels à courant continu mal adaptés dont on pense qu'ils seront demain remplacés par des moteurs à courant alternatif. Deux techniques sont actuellement en compétition : le moteur *brushless* monté sur le prototype Elektro-Clio de Renault et sur la petite Zoom de Matra-Renault et le moteur asynchrone qui permettra de s'affranchir de la présence dans le véhicule d'une boîte de vitesses et dont chacun s'accorde à dire qu'il sera, en dépit de la complexité de son électronique de commande, la solution de demain.

« Les produits existants nous offrent donc une cote mal taillée, note M. Delarue. *Il nous faut les améliorer, développer des produits dédiés, et faire baisser les prix de l'électronique de commande de ces systèmes de propulsion. »* D'autant que ce dernier chapitre, constate M. Helmer, *« représente 20 % environ du coût du véhicule électrique et que les composants disponibles sont pour l'essentiel d'origine japonaise. »*

Une électronique encore chère

C'est ainsi, par exemple, que PSA vient d'investir 1 milliard de francs dans un programme auquel sont associés Leroy-Somer pour les moteurs, la Sagem pour l'électronique et Saft pour les batteries. Objectif : ramener le prix d'une AX ou d'une 106 électrique (1) à celui du modèle thermique équivalent, ce qui représente un effort important lorsque l'on songe que le surcoût des *premiers véhicules utilitaires* dépassait de 30 000 F celui des diesels. Selon les responsables de PSA, une telle baisse pourrait être obtenue avec une production de 50 000 véhicules par an. Mais cela suppose des incitations fiscales de la part de l'Etat pour orienter le client vers ces nouvelles automobiles, ce qui, de toutes les façons, ne pourra être, au mieux, atteint avant la fin du siècle.

D'ici là, les constructeurs vont s'efforcer de développer des voitures électriques spécifiques, plus légères et mieux adaptées à leur nouveau mode de propulsion. C'est la raison d'être de la Zoom de Renault, de la Citela de Citroën et du programme Elegie visant à la mise au point pour 1995, avec Renault, Siemens et ABB, d'un véhicule urbain spécifique privilégiant les accélérations et dotées d'une autonomie accrue de 50 % grâce à l'utilisation de batteries d'un nouveau type.

Plusieurs couples électrochimiques semblent prometteurs. En particulier la filière sodium-soufre développée par ABB, mais qui a le double inconvénient d'être pour le moment hors de prix (140 000 francs pour les batteries de la E-1 de BMW) et de ne fonctionner qu'à haute température (environ 300 °C). Nul doute que de telles conditions d'utilisation posent de réels problèmes de réglementation.

Mais ne désespérons pas. Le temps aura raison de ces petits obstacles et le sodium-soufre trouvera un jour sa place, à moins que d'autres couples électrochimiques comme les nickel-hydrure ou les batteries au lithium ne débouchent rapidement. Mais, à l'horizon d'une vingtaine d'années, peut-être plus, nul doute que l'une des plus vieilles piles connues, la pile à combustible, ne s'impose définitivement. Finis alors les problèmes d'autonomie puisqu'il suffirait, selon le type de pile utilisé, de s'approvisionner à la pompe pour faire le plein d'hydrogène ou de méthanol.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

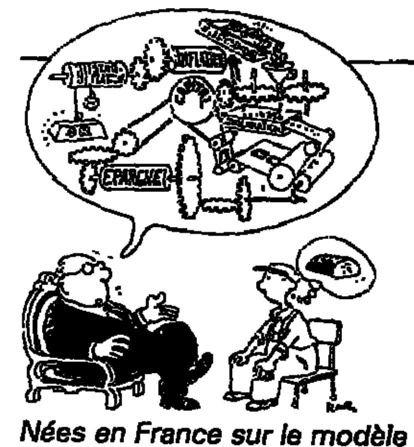
(1) Les batteries de tous ces véhicules seront louées. Le propriétaire devra, à l'achat, verser une caution importante pour ces batteries, de l'ordre de 5 000 francs par exemple, ce qui le conduira, « plus naturellement », à rendre ses batteries usagées dans un centre de récupération et de recyclage.

هكذا من الاصل

ondes

DOSSIER

Les technopoles



Nées en France sur le modèle de la Silicon Valley californienne au début des années 70, les technopoles, réseaux constitués d'industries de pointe, d'universités et de laboratoires de recherche, sont aujourd'hui à un tournant de leur histoire.
Le concept initial de parc à la campagne « intelligent », excentré des agglomérations, s'efface au profit de celui de « dynamique urbaine » comme à Montpellier. Objectif : injecter le « virus » technopoles dans le tissu urbain pour le rendre à son tour intelligent et éviter le risque de dégénérescence des cellules expérimentales isolées.
Une évolution quasi inéluctable, comme l'attestent les difficultés de la pionnière, Sophia-Antipolis, confrontée en 1990 à de graves problèmes d'infrastructures liés à son propre succès.
Parallèlement, telle des araignées, les technopoles étendent leur toile en se regroupant au niveau régional, comme dans le Sud-Est avec la route des Hautes Technologies, et en entamant leur internationalisation. Car la France, aussi gloutonne de technopoles qu'elle soit, n'est pas seule dans son cas. Selon la délégation à l'aménagement du territoire (DATAR), on comptait en effet, en 1990 près de 180 parcs à travers l'Europe. S'appuyant sur le programme européen Sprint, consacré à l'innovation et au transfert de technologies, une action pilote de coopération entre les sites de Bari (Italie), de Séville (Espagne) et de Montpellier a commencé dernièrement, donnant un relief particulier à l'Europe des régions.
Au fil des années, les technopoles sont donc devenues un moteur de développement économique pour les collectivités locales. Toutes les régions françaises sont aujourd'hui concernées. Si sa réalité économique et sa dynamique sont incontestables, le concept ne fait donc pas l'unanimité chez les hommes de l'art. En tout état de cause, son application n'a pas réglé, comme par un coup de baguette magique, tous les problèmes de l'économie régionale...

Dossier préparé par Catherine Lévi

Quelles sont leurs caractéristiques ?

■ Nées dans la mouvance de la célèbre Silicon Valley, avec Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes) et les zones de Meylan, près de Grenoble (Isère) et de Nancy-Brabois (Meurthe-et-Moselle), les technopoles se sont multipliées sur le territoire, tout en diversifiant les modèles économiques et les formes institutionnelles. On en compte aujourd'hui une quarantaine dont dix fonctionnent à plein régime.

> « **Une technopole ne se décrète pas, elle se mérite** »
>
> *Henri Curien, ministre de la recherche et de l'espace.*

Une technopole est toujours le fruit de la rencontre entre des industries de pointe souvent d'une même spécialité (biotechnologies, par exemple), des universités, des laboratoires de recherche et des responsables locaux. Quelles que soient les combinaisons, le principe est toujours le même : favoriser le dialogue, *l'échange et la mise en commun de* moyens (travail en réseau), en réunissant sur le même site ces différents acteurs. *Cela afin de créer « une fertilisation croisée »* (selon l'expression de Pierre Laffitte, fondateur de Sophia-Antipolis), génératrice de croissance, d'innovation technologique et de création d'emplois.

Pour faire vivre le réseau, les régions mettent en place les infrastructures nécessaires : routes, télécommunications, et services généraux (hôtellerie, banque, tennis, etc.) De leur côté, les responsables de technopoles assurent le fonctionnement quotidien : promotion, recherche d'entreprises, animation, montage de dossiers ANVAR pour l'innovation, etc. La technopole de Nancy-Brabois par exemple organise, pour l'animation, des petits déjeuners à thème, possède pléthore de services généraux, comme un club hippique, et dispose d'une structure spécialisée pour les créateurs d'entreprise... ■

Quelle est leur utilité ?

■ *A priori* tout le monde semble gagnant. Les entreprises bénéficient d'un environnement « high-tech » agréable et propice à leur développement, qui a fait le succès de Sophia-Antipolis. Elles peuvent mettre en place des partenariats technologiques avec l'université et la recherche. Par exemple, sur la technopole de Toulouse, Elf Biologie Sanofi a confié à une chercheuse de l'université un travail sur un sujet « pointu » sortant de ses compétences habituelles, la même chercheuse trouvant auprès de l'industriel les moyens matériels pour continuer ses propres travaux. Les conditions paraissent donc idéales pour débloquer le traditionnel cloisonnement du système français entre entreprises, recherche et formation.

Manifestant leur volonté de ne pas être écartées des grands axes de la vie économique, les collectivités territoriales (villes, groupements de villes) trouvent aussi une configuration favorable à leur développement. Ainsi, les vieilles régions industrielles disposent d'un outil de reconversion et de changement d'image de marque comme Metz, Nancy ou Saint-Etienne. Dans un autre contexte, René Monory, président du conseil général de la Vienne, explique à propos du Futuroscope de Poitiers : *« Nous n'avions aucune chance de rattraper les autres départements français, sauf à créer un choc psychologique qui nous différencierait des autres. »*

Les technopoles s'intègrent aussi dans une recherche d'aménagement du territoire équilibré et répondent donc aux préoccupations de la DATAR. Elles évitent notamment que le potentiel de recherche et d'innovation reste concentré dans les grands groupes et sur la région parisienne. Enfin, les emplois créés par les technopoles sont tout bénéfice pour l'Etat qui peut ainsi économiser ses deniers.

Dans les sept technopoles les plus avancées, hormis Paris-Sud, estime *l'Atlas des technopoles* (Sophia-Antipolis, Nancy, Meylan, Rennes, Lyon, Toulouse et Montpellier), plus de 1 500 entreprises se sont installées, 35 000 emplois ont été implantés par création ou délocalisation, et près de 4 000 hectares réservés pour les accueillir. ■

Quelles sont leurs difficultés ?

■ Si la recette est séduisante, la mayonnaise, elle, est difficile à prendre et peut finir parfois par mal tourner... *L'investissement de départ pour la région est toujours très élevé : d'après les experts, de 100 millions à 1 milliard de francs sur dix ans. Les projets démarrent toujours lentement, et parfois piétinent.* Saint-Etienne, par exemple, a bien du mal à structurer un projet de développement cohérent. Et il faut plusieurs années avant de mesurer les retombées.

Par ailleurs, il ne suffit pas de créer une technopole pour régler les vieux antagonismes entre acteurs. *Les démêlés Etat-régions* se sont focalisés sur les technopoles. A telle enseigne que la DATAR, pourtant concernée au premier chef, est restée de longues années absente de la scène. A Toulouse, par exemple, les critiques ont fusé : Etat et pouvoir régalien d'un côté, manque d'intérêt pour les questions économiques de la part des élus de l'autre. L'histoire des technopoles est aussi jalonnée de querelles entre projets rivaux au sein d'une même région comme dans le Sud-Est entre Marseille et Aix-en-Provence. La région parisienne s'étant elle-même structurée « en technopole géante », elle maintient toujours son avance...

Mêmes nuances à apporter au tableau côté industriels. En 1990, le bilan de la Datar rapportait que sur la ZIRST (Zone *pour l'innovation* et les *réalisations scientifiques* et techniques) de Meylan (Isère), régnait un climat de concurrence aiguë, la *protection de la confidentialité des résultats* devenant un problème majeur au sein des PME innovatrices.

Des technopoles peuvent également être victimes de leurs succès, comme Sophia-Antipolis, où le développement des équipements collectifs et des infrastructures a pris du retard sur la croissance du parc, avec les risques d'asphyxie qui en découlent.

Enfin, les difficultés économiques aidant, de nombreuses municipalités n'ont pas hésité à rebaptiser abusivement de simples zones industrielles du label de technopoles pour attirer des entreprises et donc créer des emplois. Cette concurrence – jugée malhonnête et nuisible – a incité les « vraies » à se regrouper au sein d'une association France technopoles qui a déposé la marque. ■

Quel impact économique ?

■ Il n'est pas facile de mesurer l'impact économique réel des technopoles. Sur ce point, partisans et adversaires de la formule se renvoient dos à dos. Grand sujet de discorde : la création d'emplois sur les sites. Celle-ci tient-elle, par exemple, à la présence de grandes entreprises ayant délocalisé une partie de leurs activités ou à leur propre dynamique ? C'est le problème posé par Meylan (Isère), où un tiers des emplois a été créé par deux entreprises : Merlin Gerin et le Centre national d'études des télécommunications.

> « **Dans les technopoles, on innove au niveau des technologies, mais aussi des pratiques économiques et relationnelles entre acteurs de culture différente et souvent... concurrents** »
>
> Philippe Loesch, conseiller développement technopoles.

Autre question : peut-on dire qu'une technopole n'est pas créatrice d'emplois si elle *enregistre au cours d'une année des* flux de sortie supérieurs aux flux d'entrée ? C'est le cas de Rennes qui annonçait, fin *1989, 920 emplois créés et 1 280 transférés.*

La querelle concerne également leur impact régional. Les uns arguent qu'elles créent une dynamique régionale et les autres, *a contrario*, qu'elles instaurent une région à deux vitesses, avec, d'un côté, des pôles sur-équipés et, de l'autre, des « déserts ».

Un choix, jugent-ils, d'autant moins justifié que le développement des nouvelles technologies de l'information va à l'encontre de telles concentrations. D'autres s'opposent même au concept de « ségrégation high-tech », estimant qu'on est en train de recréer les régions de mono-industries d'hier. Un aménagement du territoire rétrograde. Pas simple... ■

LEXIQUE

TECHNOPOLE : zone d'activités économiques où travaillent des industries de pointe, des centres de recherche et des universités, qui se structurent entre eux de multiples façons selon le principe du travail en réseau. Chaque technopole française a ses propres caractéristiques (voir typologie).

PARC TECHNOLOGIQUE : la plupart du *temps sous-ensemble d'une* technopole, il est composé d'entreprises à vocation « haute *technologie », mais ne possède ni* laboratoires de recherche ni universités. Par exemple, le parc de la *Vatine à Rouen réunit une soixantaine* d'industriels spécialisés en biotechnologie végétale, informatique, électronique, etc.

PARC SCIENTIFIQUE : il intègre des entreprises de pointe et des laboratoires de recherche, mais ne comprend pas d'universités. C'est le cas d'Agropolis, l'un des parcs scientifiques de la technopole de Montpellier.

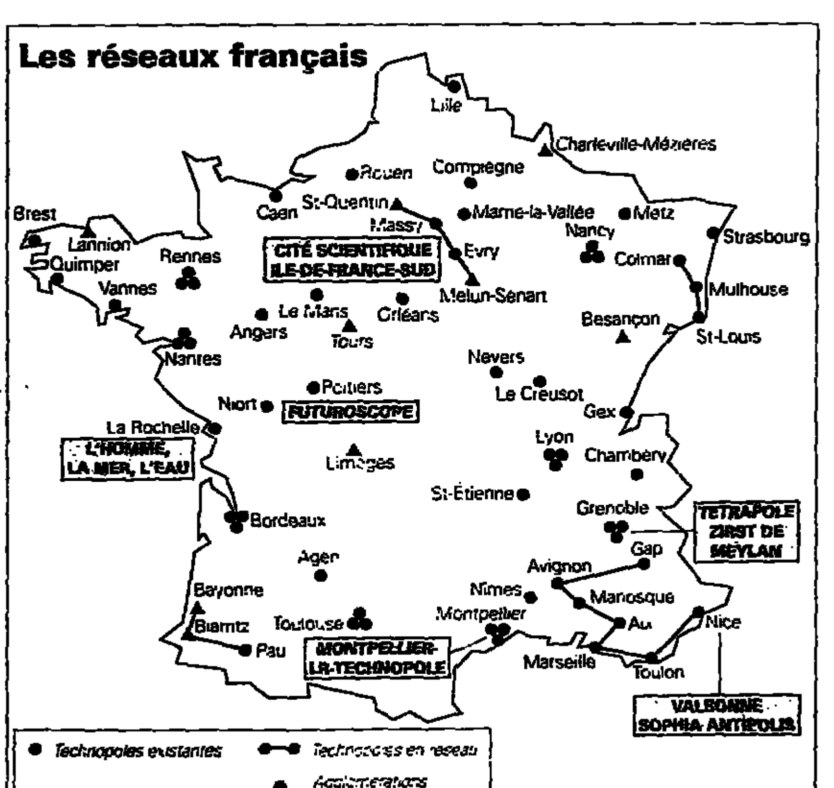
PÉPINIÈRES : ce sont des immeubles à loyer *modéré équipés de services* communs, en informatique notamment, où sont hébergées des entreprises en création. Exemple : le Centre européen d'entreprises et d'innovation de la technopole de Nancy-Brabois.

TECHNOPOLES MULTIPOLAIRES : elles s'organisent autour de plusieurs *pôles géographiques et thématiques* comme Bordeaux Technopolis : Montesquieu (génie biologique et médical), Bordeaux Technowest (aéronautique et spatial), Bordeaux Unitec (matériaux nouveaux, électronique), Bordeaux (négoce, finances).

VILLES ET AGGLOMÉRATIONS TECHNOPOLES : la technopole *est intégrée dans la ville, comme* au Mans.

ESPACE TECHNOPOLITAIN : il regroupe différentes technopoles à l'échelle régionale, comme la Cité scientifique Ile-de-France sud, ou la route des Hautes Technologies, dans le Sud-Est, ou, à l'échelon international, l'axe Montpellier/Séville/Bari.

Les réseaux français



En dehors de celles indiquées sur la carte, la France compte trente-quatre technopoles d'importance (existantes ou encore en projet) : « Villeneuve-d'Ascq Technopole », à Lille, « Zone de haute technologie de Moulin-Leblanc », à Charleville-Mézières, « Université technologique de Compiègne », à Compiègne, « Parc technologique de la Vatine », à Rouen, « Technopole de Caen-Normandie », à Caen, « Cité Descartes », à Marne-la-Vallée, « Brest Iroise », à Brest, « Pôle d'innovation de Quimper-Atlantique », à Quimper, « Rennes Atalante », à Rennes, « Parc d'innovation de Bretagne-Sud », à Vannes, « Atlanpole », à Nantes, « Angers Technopole », à Angers, « Le Mans Technopolis », au Mans, « Orléans Innov'espace », à Orléans, « Porte océane », à Niort, « Bordeaux Technopolis », à Bordeaux, « Hélioparc Pau-Pyrénées », à Pau, « Agropole », à Agen, « Toulouse Technopole Labège », à Toulouse, « Parc d'activités scientifiques et techniques Georges-Besse », à Nîmes, « Agroparc », à Avignon, « Aix Europole », à Aix-en-Provence, « Technopole de Château-Gombert », à Marseille, « Toulon Var Technopole », à Toulon, « Micropolis », à Gap, « Saint-Etienne Technopolis », à Saint-Etienne, « Savoie Technolac », à Chambéry, « Lyon Technopolys », à Lyon, « Technoparc du pays de Gex », à Gex, « Bourgogne 2000 », au Creusot, « Magny-Cours », à Nevers, « Nancy-Brabois Innovation », à Nancy, « Parc d'innovation d'Illkirch », à Strasbourg, « Metz 2000 », à Metz.

TYPOLOGIE

Bâties sur le même principe de base (réseau), les technopoles françaises prennent néanmoins des formes très diverses. Voici quelques exemples représentatifs de cette variété.

– **Sophia-Antipolis, la pionnière.** Inaugurée en 1969, avec l'objectif de réconcilier croissance économique et qualité de la vie, elle se présente sous forme d'un parc de 2 300 hectares, entouré d'une très large *ceinture verte. Conçue sur le principe du* site unique, en dehors de l'agglomération de Nice, elle compte plus de 800 entre*prises et organismes s'intéressant en particulier* aux domaines suivants : informatique, électronique, télécommunications, *santé et énergie.*

– **Paris-Sud, la géante.** Rassemblant à elle seule 43 % du potentiel recherche-développement *français elle abrite des* grandes écoles prestigieuses (HEC, Supélec, Polytechnique, ENSIAA, etc.), et relie un *réseau de technopoles et de sites, en particulier* les agglomérations d'Evry, Massy, Saint-Quentin et Melun-Sénart. Points *forts : informatique, électronique*, biotechnologies, énergie, automobile, aéronautique, mécanique et instrumentation de pré*cision.*

– **Grenoble, la mutante.** La Zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques de Meylan est *formée*, côté entreprises, de PME de l'informatique et de l'électronique. Elle est l'un des maillons d'un tétrapôle en cours de constitution, destiné à entraîner un développement économique plus global de Grenoble et de l'Isère.

– **Montpellier, l'exhaustive.** Cinq pôles d'activité (agro-alimentaire, médical, informatique, *télécommunications, tourisme*-loisirs), 6 universités, 12 grandes écoles, 450 entreprises et 25 centres de recherche sont *répartis dans différents parcs qui font* vivre toute l'agglomération au rythme « technopolitain ».

– **La Rochelle, la *maritime*.** *L'eau*, l'agro-alimentaire, la francophonie, tels sont les trois piliers de cette technopole qui baigne dans l'informatique.

– ***Poitiers, l'originale.*** *Le Futuroscope* ne revendique pas le titre de technopole. Pourtant, il en possède tous les ingrédients : un parc de loisirs scientifiques, une aire de formation consacrée aux technologies audiovisuelles, une zone d'activité et de puissants moyens de communication.

BIBLIOGRAPHIE

■ *Vingt technopoles, un premier bilan*, DATAR, la Documentation française, 130 F, 214 pages, octobre 1990.
■ *Annuaire France Technopoles*, Francom 1992
■ *Atlas international des technopoles*, DATAR, Syros Alternatives, 390 F, 236 pages, quatrième trimestre 1991.
■ *Géographie des technopoles*, Georges Benko, Masson Géographie, 1991.
■ *La fièvre des technopoles*, Jacques de Certaines, Syros Alternatives, 1988.

OPINIONS

CHRONIQUE • par Paul Fabra

Les milieux financiers et l'immobilier

C'EST l'ensemble du système monétaro-financier qui est, directement ou indirectement, *touché par la déflation qui frappe* de plein fouet l'immobilier. Redoutant un effondrement du marché, les banques s'efforcent par tous les *moyens de le soutenir. Ce faisant*, elles risquent, au détriment de l'économie tout entière, de pousser à son paroxysme une crise qui est largement la conséquence de leur action passée. Sans les crédits qu'elles ont, sans compter, octroyés aux promoteurs et acheteurs de 1986 à 1990 (comme naguère aux emprunteurs latino-américains...), jamais la spéculation à la hausse n'aurait pu se développer comme elle l'a fait durant cette période.

La France n'est pas seule dans ce cas. Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, dans les pays scandinaves, la situation est au moins aussi grave. *Mais l'économie* mixte qui caractérise notre pays a ses règles particulières de silence. Les responsabilités étant partagées entre le *public et le privé, les compères choisissent de* se taire aussi longtemps que cela est possible. Le défaut de transparence sera payé par le *public. Un éminent* (et *jeune*) *banquier* de la place a fini, toutefois, par manger le morceau. Font froid dans le dos les chiffres que vient de citer André Lévy-Lang, président de Paribas. Les engagements dans l'immobilier des banques (privées et nationalisées) ainsi que des organismes publics et para-publics avoisineraient les 500 milliards de francs, soit 150 à 200 milliards de plus que les estimations datant de septembre 1991.

A Stockholm, les plus grandes banques et compagnies d'assurances sont virtuellement en faillite après avoir, pendant la dernière *décennie*, participé frénétiquement à un boom boursier et *immobilier sans précé*dent dans le calme royaume. Le très libéral *et très conservateur* gouvernement de Carl Bildt se voit contraint de procéder à leur nationalisation de fait pour éviter le pire. Le taux du marché monétaire reste désespérément accroché à 40 %, bien que la couronne ne soit plus directement menacée. A Paris, le taux au jour le jour est encore de 15 %. La crise récente des monnaies n'aurait-elle pas révélé un mal plus profond? La déflation immobilière n'en serait-elle pas *la manifestation* la plus immédiatement dangereuse?

Le plus préoccupant dans la progression de *l'en-cours bancaire, c'est l'ampleur du phéno*mène de rétention qu'elle implique. Etant donné l'arrêt brutal des nouvelles opérations, l'aug*mentation ne peut avoir qu'une cause* : les multiples stratégies défensives des établissements prêteurs ou «porteurs» visant toutes à empêcher l'épreuve de la mise en vente d'un parc immobilier pléthorique (pour les bureaux notamment). Les méthodes peuvent être différentes. Elles aboutissent au même résultat.

Ou bien la banque a récupéré, dans le patrimoine du débiteur défaillant, le gage qu'elle y détenait, mais elle le garde en stock, en attendant des jours meilleurs. Dans ce cas, l'établissement financier, de prêteur s'est mué en actionnaire. Le hic est qu'il s'agit d'un action*naire avec très peu de fonds propres. La diffi*culté est aggravée par les exigences d'une convention internationale en cours d'application par les établissements financiers. Obligation leur est faite d'augmenter la proportion de leur capital par rapport au total de leurs actifs («ratio Cooke»). En s'arc-boutant sur leur patrimoine immobilier, les banques diminuent d'autant leur capacité à étendre leurs affaires, par exemple en prêtant aux PME.

Ou bien, et *c'est probablement* le *cas le* plus fréquent, la banque créancière s'est résignée à porter à bout de bras tel promoteur, telle *société immobilière endettée auprès d'elle jus*qu'au cou. Là encore, il s'agit d'éviter une augmentation de l'offre d'immeubles sur un marché *déjà déprimé. Pour écarter cette terrible* éventualité, l'établissement prêteur est disposé à accorder des délais, non seulement pour le remboursement du principal – «restructuration» de la dette, – mais aussi pour le versement des intérêts. Non acquittés à la date à laquelle ils auraient dû l'être, ceux-ci s'ajoutent au capital. D'où l'accroissement de l'en-cours.

Dans les deux hypothèses, l'établissement prêteur s'est substitué à son débiteur. Cela lui coûte cher. Pour financer l'opération de «portage» (pour une fois, le jargon de la profession dit bien ce qu'il veut dire), les établissements financiers empruntent eux-mêmes au taux de 10 %, plus depuis deux semaines. La ponction faite ainsi sur les ressources existantes est en soi un facteur permanent de tension sur le marché monétaire (qu'on devrait appeler «marché *des créances à court et moyen terme*»). C'est ici que l'on voit la déflation nourrir la déflation au risque de provoquer une rupture.

En *immobilisant* des fonds afin de soutenir leur clientèle privilégiée – celle qui était à la pointe de la spéculation – les banques assèchent le marché des capitaux. Voudraient-elles prêter aux innombrables entreprises viables *mais aujourd'hui menacées par la récession qu'elles ne le pourraient pas* : leur ratio engagements/capital serait dépassé. Le prétexte est tout trouvé pour refuser de prendre de nouveaux risques. Mais ce respect des règles prudentielles est plus formel que réel. *Ses* conséquences sont contraires au but recherché. Pour tout dire, cette sagesse est illusoire et anti-économique.

Faire crédit aux entreprises industrielles et commerciales, fondamentalement saines, dont il *vient d'être question serait beaucoup moins ris*qué que de s'enferrer dans l'immobilier pourri. Celui-ci est surgi de terre quand on préparait *fébrilement*, dans l'attente du grand marché intérieur européen de la radieuse année 1993, le Grand Paris, le Grand Londres, le Grand Stockholm des affaires. On ne se remettra sans doute pas de sitôt de cette factice euphorie.

Il est une autre implication de l'action des banques dont il convient de tenir compte pour mesurer la gravité de la situation créée par leurs tentatives, probablement vaines, d'éloigner d'elles les retombées de leur course aveugle aux profits les plus faciles pendant les années de la reprise. A la fin de la dernière *décennie*, les banques *en étaient arrivées* à prêter aux promoteurs 90 % de leurs besoins *de financement (voir notre chronique* «Déflation et capital», *le Monde du 15 septembre)*. Les commissions et les taux étaient calculés au vu d'études de rentabilité fondées sur l'hypothèse explicite que les prix de vente, pendant les dix-huit à vingt-quatre mois précédant l'achèvement des travaux, auraient monté de 30 % à 40 %. C'est, *grosso modo*, le pourcentage de baisse enregistré à l'occasion des rares transactions qui ont encore lieu depuis la fin de 1990.

NICOLAS GUILBERT

L'effet naturel de *la stratégie défensive suivie* le plus généralement (avec de courageuses exceptions) est d'accentuer le caractère non liquide du *marché. Pas moyen d'échapper à l'inexorable* logique des crises de déflation (contraction brusque du crédit suivi par une chute des prix) *nées des excès en sens contraire perpétrés* pendant la période antérieure : pour que la machine reparte, il faut remettre en mouvement les liquidités prises au piège.

OR le gel des actifs immobiliers dans les actifs bancaires débouche sur ce paradoxe : il existe d'un côté un vaste parc de bureaux et d'appartements sous-utilisés et de l'autre une demande solvable insatisfaite. Les termes de la solution ne sont pas difficiles à définir. *Pour débloquer la situation*, il faut que les vendeurs potentiels acceptent de vendre aux nouvelles conditions du marché. C'est seule*ment à cette condition qu'on pourrait obtenir* une saine détente des taux d'intérêt.

Cette solution «logique» n'a, aux yeux des *professionnels, qu'un inconvénient : elle risque* fort d'entraîner pour les propriétaires subrogés d'insupportables pertes. Leurs craintes sont certainement justifiées. Mais on voit aussi à quelle impasse elles les mènent, et, à leur suite, l'économie tout entière. Voilà pourquoi, il est sans doute temps que les autorités responsables se préoccupent sérieusement du problème. Certains professionnels préconisent une réévaluation des bilans. La dernière remonte à l'année *1976. Les plus-values latentes qu'une telle opé*ration dégageraient sur une période aussi longue pourraient permettre d'éponger des moins-values plus récentes. Cette méthode est-elle vraiment appropriée? Sans doute vaut-elle d'être mise à l'étude.

A trop tarder, le gouvernement risque d'être acculé à une solution à la japonaise (ou à ses avatars scandinaves) : la prise en charge par l'Etat d'une partie des créances irrécouvrables accumulées par le système bancaire. En clair, cela consiste à faire supporter par le contribuable l'aventureuse gestion des banques. Une seule chose est certaine : le réflexe d'abstention que la crise inspire aux banquiers et aux compagnies d'assurances peut se justifier à l'échelle de chaque établissement pris en particulier; à partir du moment où il se généralise, le résultat ne peut être pour tous que désastreux.

LIVRES

Dans les coulisses des banques

Yves Grafmeyer regarde vivre une population des guichets aux centres administratifs. Une description précise d'un milieu spécifique touché à son tour par l'évolution technique

LES GENS DE LA BANQUE
d'Yves Grafmeyer.
PUF, coll. «Sociologies», 284 p., 188 F.

DANS le sillage des classiques de Michel Crozier (*le Phénomène bureaucratique* et *le Monde des employés de bureau*), dont les recherches *remontent* (déjà!) à une trentaine d'années, Yves Grafmeyer s'intéresse aux *«gens de la banque»*. Son poste d'observation : la Société lyonnaise de banque, membre du groupe CIC, première banque régionale avec un réseau d'environ 300 agences réparties sur le quart sud-est de la France. De nombreux entretiens ont permis à l'auteur de construire un questionnaire très pointu *«destiné à repérer comment s'organisent dans le milieu étudié les rapports entre les origines (sociales et géographiques), les cursus scolaires, les carrières et les représentations associées à la banque et à ses métiers»*.

Un travail de fourmi comme *les aiment les sociologues de ter*rain. L'auteur ne cherche pas à faire briller des idées générales à partir de la masse de documentation qu'il a recueillie, mais à rester au plus près des données quantitatives et qualitatives retenues. C'est sûrement moins séduisant pour le lecteur pressé mais plus sérieux.

CURSUS • On reste d'abord à l'extérieur de l'entreprise, le chercheur s'employant à analyser les *positions sociales des parents*, les alliances, les lieux de résidence du personnel. Puis il repère comment s'opèrent l'entrée dans la banque et les étapes du cursus. *«Massivement, les employés sont des jeunes des deux sexes... Les gradés sont en majorité des femmes et les cadres sont surtout des hommes.»*

Comment se traduisent les *mutations du secteur bancaire sur* le collectif de travail? Les années 70-80 marquent un tournant déci*sif* : c'est à ce moment-là seulement que se manifestent les effets de la *crise rencontrée six ans plus* tôt par la plupart des autres activités économiques, car le pouvoir d'achat des ménages continue de croître, et – ce qu'on appelle d'un affreux néologisme – leur *«bancarisation»* se poursuit.

C'est à l'heure même où l'aggravation des risques industriels finit par se répercuter dans la *sphère financière* que l'apparition de nouvelles technologies oblige les banques à opérer des choix décisifs en matière d'investissements. Au milieu des années 80, les banques effectuent environ 18 % des dépenses de la France en informatique, alors qu'elles ne représentent que 3 % de son PIB. La modification des tâches doit se *faire rapidement* avec les *tensions* que l'on sait, auxquelles s'ajoutent plus tard celles qui précèdent la diversification des activités bancaires, le développement des fonctions d'accueil et de conseil à la clientèle.

Le travail en agence, *«modèle réduit de l'entreprise»*, manifeste bien la distinction entre commerce *et administration, le guichet et* l'arrière-guichet, ce dernier tendant à s'étoffer par rapport à la *«vitrine»*. Bien sûr, l'agence est insérée dans un réseau d'unités connectées à un centre. Notation intéressante : la déconcentration de l'équipement informatique peut se traduire aussi bien par une réelle décentralisation des procédures et des décisions que par un renforcement du poids de l'ordinateur central et de ceux qui en assurent le contrôle.

Les images de la profession sont un peu brouillées du fait de la diversité des métiers exercés. Aux questions posées sur les inconvénients et les avantages du travail, les intéressés appuient beaucoup plus sur les avantages : sécurité de l'emploi, possibilité de faire carrière (la formation professionnelle *interne* très poussée remédiant souvent au bas niveau des diplômes à l'entrée), les rémunérations et les avantages *spéciaux*, l'intérêt du travail, les contacts humains. Sur le chapitre des inconvénients, un fort contingent n'a pas répondu (40 %) et de faibles pourcentages notent *«le travail peu intéressant»* (16 %), les rigidités bureaucratiques (13 %), les conditions de travail (8 %).

Qu'est-ce qui change dans la carrière? D'abord une incitation plus forte à la mobilité : *«Il s'agit à la fois d'assurer les reconversions imposées par les changements technologiques, de réduire les cloisonnements et d'améliorer la qualification des personnes.»* Ces nouvelles contraintes affectent les salariés de façon très inégale selon leur origine géographique, mais *«rester dans la localité, c'est pratiquement renoncer à faire une carrière dans la banque»*.

SORTIS DU RANG • Sur le chapitre des titres, des grades, des postes, on perd un peu pied tellement la spécificité bancaire s'affiche ici avec le nombre de ses cadres *«sortis du rang»*, plus important qu'ailleurs, les mélanges de classifications à l'ancienneté et *au mérite*, les rotations entre les commerçants et les administratifs, etc. Des vues intéressantes dans les réponses à la question : *«Quel moyen vous paraît le meilleur pour obtenir de l'avancement?»* Les uns parlent de *«performances»*, les autres de *«conscience professionnelle»*, de l'importance des diplômes. Mais un fondé de pouvoir ne discerne pas vraiment de profil de carrière. *«Dans l'industrie*, dit-il, *on avance souvent sur un seul rail, alors que nous sommes une gare de triage.»*

Un ouvrage fouillé où il marque pourtant deux choses essentielles à nos yeux : le chiffrage des salaires, des primes et autres avantages, et les rapports du personnel avec les syndicats. Les *«gens de la banque»* n'ont-ils jamais entendu parler de la défense professionnelle? Sans doute n'existe-t-il pas d'Arlette Laguiller dans chaque agence, mais enfin...

Pierre Drouin

NOTES DE LECTURE

CENT MILLIONS DE FRANÇAIS CONTRE LE CHÔMAGE
de Robert Fossaert et Michel-Louis Lévy.
Stock, 150 pages, 85 F.

Un petit livre qui se lit d'une traite. Un grand sujet qui nourrira les passions. Les auteurs n'ont pas froid aux yeux. Le chômage est la plaie vive de la France et les remèdes échouent. Pourquoi ne pas encourager l'immigration afin de parvenir à doubler notre population en quatre-vingts ans, l'espérance d'une vie humaine? Provocation? Pas du tout. L'ouvrage est fortement argumenté. La France doit combattre son déficit de *natalité*, elle a besoin de plus de consommateurs, il lui faut revivifier ses régions trops vides d'hommes, ce qui permettra de relancer la croissance et d'offrir de nouveaux emplois.

Il ne s'agirait pas d'ouvrir les *frontières «à tout va»*, mais de régler les apports nouveaux en quantité (croissance de la population de 0,9 % par an au lieu de 0,5 % actuellement) et en qualité. Les étrangers ne venant pas des pays du Marché commun devraient, autant que possible, être choisis dans les pays de départ (multiplication des consulats), *et les immigrés clandestins* refoulés, au mieux en accord avec les gouvernements dont ils dépendent, aux termes de traités de coopération multipliés.

Cette médecine (*«Les immigrés, une chance pour la France»*, avait déjà dit Bernard Stasi) n'est pas exclusive d'autres remèdes contre le chômage : création d'un *service civique national*, diminution des charges sociales des entreprises par la fiscalisation, en *une vingtaine d'années, des coti*sations maladie et famille, partage du travail.

Une courageuse prise de position qui n'ignore pas les obstacles psychologiques, mais qui, sur certains points, paraît délibérément optimiste. Le pouvoir d'achat des nouveaux venus sera-t-il de nature à stimuler la croissance? Leur formation sera le plus souvent à la charge du pays d'accueil. Mais en ces temps de morosité, un souffle de générosité, voire d'utopie, fait du bien.

P. D.

UN VIEUX BARBU DANS LA CHAUDIÈRE
de Charles Dusnasio.
Ed. La Digitale, Baye (29300 Quimperlé), 122 pages, 85 F.

Dix *livres* savants sur la condition ouvrière en apprendront moins peut-être que ce bouquin d'un peu plus de cent pages dû à la plume d'un ancien salarié «de base» d'une industrie nantaise d'appareils de chauffage, mais qui a une longue expérience militante (dans les mouvements de jeunesse, dans le syndicalisme CGT des métaux). L'ouvrage est percutant, drôle, bourré d'informations et de scènes vécues, voire de citations de grands auteurs.

Qu'est-ce qui fait marcher ce qu'il appelle *«le bastringue productif»*? Là, c'est encore le bon vieux *taylorisme avec ses* cadences, sa hiérarchie tatillone, mais aussi ses pannes et ses incidents multiples réduits par le système D des travailleurs. L'attitude des ouvriers vis-à-vis de l'usine? On va *«au chagrin»* quand on va au travail, mais on aime ces machines, l'ambiance et cette *«affectivité sociale»* irremplaçable. *Les rapports* avec la direction? Il faut aller vers la gestion participative.

Charles Dusnasio aime citer cette phrase de Marx qu'il lisait dans la *Critique de l'économie politique* dont, nous dit-il, il masquait la couverture à l'atelier par le traité de galvanoplastie de chez Dunod : *«Les matériaux de l'économie sont faits de l'active et agissante vie des hommes.»*

P. D.

L'ÉCONOMIE BRITANNIQUE DEPUIS 1945
de Véronique Riches.
La Découverte, Coll. «Repères», 123 pages, 45 F.

Le *«déclin britannique»* est un thème qu'on aborde volontiers en France (avec le reste de rosserie qui anime encore les relations entre deux ex-puissances). Mais c'est trop souvent sur des données imprécises, datées, voir carrément erronées.

La lecture de cet ouvrage concis et pertinent comble les lacunes et permet de *comprendre*, par exemple, les vicissitudes de la livre sterling. Depuis un demi-siècle, la gestion du change a été pour la Grande-Bretagne *«un véritable casse-tête»*. Réagissant au coup par coup, en abusant de l'*arme des taux d'intérêt*, les autorités monétaires ont contribué à accentuer le comportement cyclique des consommateurs et, au bout du compte, à déprimer l'investissement productif national.

Que penser de l'expérience des *années Thatcher? Les* contradictions de cette période sont ici exposées avec clarté : si les Britanniques ont en quelques années rattrapé le niveau de consommation des autres grands pays européens, ils se sont retrouvés au bout du compte piégés par des taux d'intérêt particulièrement élevés. Les carences du système éducatif, l'amenuisement de la base productive, le creusement des écarts sociaux et régionaux laissent au début des années 90 une Grande-Bretagne structurellement affaiblie.

S. Gh.

Comment éviter les turbulences monétaires

Sauver le SME

par ANDRÉ GRJEBINE (*)

LE SME n'est plus viable dans sa forme actuelle. La spéculation a forcé la livre sterling et la *lire à sortir du SME, l'Espagne a dévalué* la *peseta* avant de rétablir un contrôle des changes, mesure également appliquée au Portugal et en Irlande. Si les attaques contre le franc *ont échoué, ce n'est sans* doute que partie remise. Contrairement à ce qui a été affirmé, il n'y a pas de partage des tâches entre la Bundesbank et ses partenaires. Certes, les banques centrales des pays à monnaie forte interviennent pour soutenir les monnaies attaquées, mais elles s'empressent ensuite de demander le remboursement *de leurs* créances, soit *directement*, soit *par* l'intermédiaire du Fonds européen de coopération monétaire (FECOM). La charge de la *stabilité monétaire pèse donc exclusivement sur les* pays dont les monnaies sont attaquées.

Il conviendrait, au contraire, de considérer que les pays excédentaires sont au moins aussi responsables des déséquilibres que les pays déficitaires, et que ces derniers n'ont donc pas à rembourser aux pays excédentaires les réserves que ceux-ci accumulent. Pour ce faire, il suffirait de décider que les banques centrales des pays membres détiennent désormais leurs actifs non plus quasi exclusivement en *dollars, mais principalement* en écus ou en monnaies des pays de la Communauté. Après tout, n'est-ce pas le mécanisme qui a joué en faveur des Etats-Unis ?

L'argument selon lequel le gonflement des réserves de la Bundesbank en devises européennes ne serait pas acceptable en raison de son impact expansionniste ne tient pas. La Bundesbank pourrait, en effet, stériliser les liquidités créées à la suite d'achats de devises en réduisant d'autres formes de création monétaire comme elle l'a souvent fait dans le passé. L'impact déflationniste recherché par les autorités monétaires serait alors limité à la seule Allemagne, alors qu'actuellement celle-ci fait supporter le poids de sa politique désinflationniste à ses partenaires. Rien n'interdirait, par ailleurs, à une banque centrale « victime » d'entrées de capitaux excessives de prendre des mesures à l'encontre de ces entrées.

Cela dit, en règle générale, il est souhaitable qu'une plus grande rigueur dans un pays déficitaire soit compensée par une relance dans le pays excédentaire. *Faut-il rappeler que, dans le système de* l'étalon-or, si les sorties d'or qui affectaient un pays déficitaire réduisaient sa masse monétaire et donc sa croissance, en revanche, un excédent extérieur provoquait l'appréciation de la monnaie et une relance de l'économie excédentaire. Il rendait ainsi plus difficile les exportations et favorisait les importations et, plus généralement, la satisfaction du marché intérieur. Actuellement, les pays excédentaires contrecarrent le plus souvent ces mécanismes. *Ils surenchérissent* sur les politiques d'austérité de leurs partenaires et renforcent les tendances mondiales déflationnistes. Tel qu'il fonc*tionne actuellement, le SME est donc plus déflation*niste même que l'étalon-or.

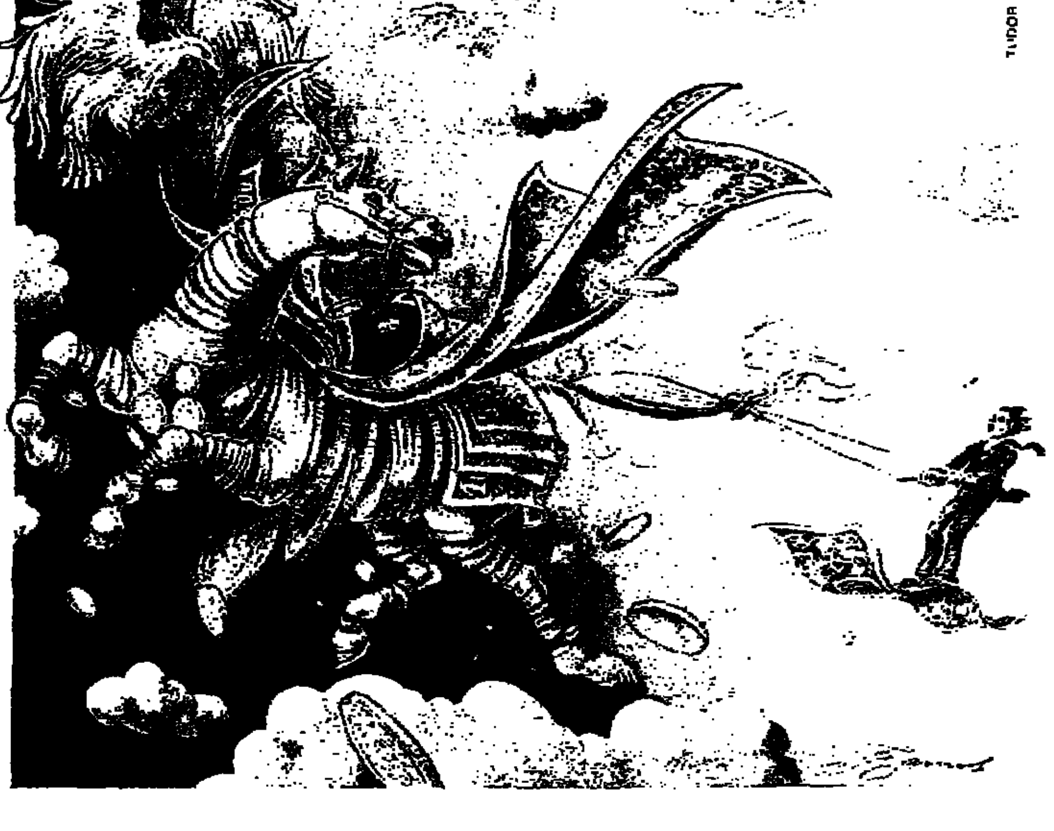
Plus grande symétrie

En 1987-1988, M. Balladur, alors ministre de l'économie et des finances, avait plaidé auprès de ses collègues européens en faveur d'une telle « européanisation » des réserves de change des banques centrales. Il n'a pas été entendu, faute d'avoir une position de rechange. L'objection généralement faite à une telle proposition est qu'elle consisterait à obliger les pays à monnaie forte à financer indéfiniment les déficits de leurs partenaires. C'est pourquoi cette réforme devrait être assortie d'une deuxième règle, selon laquelle, au-*delà d'un certain seuil d'accumulation de réserves* de change, les pays excédentaires seraient astreints à réévaluer leur monnaie, la perte de réserves de change contraignant déjà les pays déficitaires à dévaluer la leur. Cette seconde règle permettrait de tirer les conséquences de la crise monétaire, laquelle a rappelé, qu'il n'est pas possible de maintenir durablement un taux de change contre nature. Or il était clair que la lire et la livre étaient surévaluées par rapport aux performances économiques de l'Italie et du Royaume-Uni.

Il paraît d'autant plus justifié d'établir une plus grande symétrie au sein du SME que l'Allemagne *est largement bénéficiaire de ce système sans* lequel l'appréciation de sa monnaie aurait été et serait beaucoup plus forte. La seule alternative à cette réforme consisterait à faire participer le franc à une zone mark élargie. Cette perspective, actuellement envisagée, pourrait être amorcée par un nouveau statut de la Banque de France qui assurerait son indépendance et renforcerait par là même sa crédibilité, et par un resserrement des marges de fluctuation à 1 % seulement entre le franc et le mark.

Cette fuite en avant ne serait pas sans risques graves pour notre économie. La France s'épuiserait à *suivre la politique* de la Bundesbank qui nous condamnerait à la déflation en raison de taux d'intérêt excessivement élevés – absolument pas *adaptés à notre* situation, – et parce que la surévaluation du franc compromettrait notre compétitivité alors que notre équilibre extérieur est déjà très fragile. Une telle évolution pourrait conduire à terme à un éclatement de l'Union monétaire, d'abord parce qu'on voit mal comment les pays faibles qui ne bénéficieraient plus du soutien de leurs partenaires pourraient un jour regagner le « noyau dur », d'autre part parce que, selon toute vraisemblance, les autorités françaises ne pourraient pas imposer durablement de tels sacrifices à leur peuple.

(*) Economiste à la Fondation nationale des sciences politiques, Centre d'études et de recherches internationales. Dernier ouvrage publié : *la Politique économique ou la maîtrise des contraintes*, Points-Seuil, 1991.


TUDOR BANUS

La crise qui a ébranlé le système monétaire européen au cours des dernières semaines n'est pas définitivement enrayée. Tôt ou tard les attaques de la spéculation reprendront, et le franc, qui seul a réussi à résister à la tourmente, risque d'en faire à nouveau les frais.

Pour résoudre le problème, estime André Grjebine, il faut créer un réel partage des tâches entre les différents Etats européens et ne pas laisser les pays dont la devise est attaquée défendre seuls la stabilité monétaire. Afin de contraindre *les pays à monnaie forte* à prendre réellement leur part du fardeau, il suffit d'obliger toutes les banques centrales à détenir leurs actifs non en dollars *mais en devises européennes*, et d'astreindre les pays excédentaires à réévaluer leur monnaie au-delà d'un certain seuil d'accumulation de réserves de change.

S'agissant du franc, les attaques récentes n'étaient pas justifiées par la situation économique actuelle de l'Hexagone, soulignent Gilles Saint-Paul et Carlos Winograd, mais par l'anticipation d'un changement de politique. La crédibilité de la devise française repose en fait sur la pérennité de ses liens avec le mark, et tout relâchement, réel ou supposé, de ces liens déclenche aussitôt des attaques. Pour renforcer *réellement le franc, la France devrait accroître* l'indépendance de sa banque centrale et fixer, par loi, un plafond pour le déficit public, de *façon à rassurer définitivement les milieux* financiers.

Sauver le franc

par GILLES SAINT-PAUL
et CARLOS WINOGRAD (*)

Les marchés de devises ont connu au cours des semaines dernières des attaques spéculatives contre les monnaies « faibles » du SME : livre, lire et peseta. Le franc français a été également l'objet de *pressions qui ont rendu nécessaire une intervention* massive de la Banque de France et de la Bundesbank. On peut s'interroger sur l'origine de ces pressions. Elles sont généralement dues à une reconnaissance par les marchés d'une situation peu saine devant conduire à une perte de réserves et un abandon inévitable des parités : mauvaise compétitivité due à des différentiels d'inflation persistants, déficits budgétaires répétés conduisant à un excès de création monétaire, etc. Cependant, contrairement à *l'Italie – qui souffre d'un problème budgétaire endé*mique – et à la Grande-Bretagne – qui est entrée dans le SME avec une compétitivité faible, – la France jouit d'une *situation fondamentalement* saine. Le différentiel d'inflation avec l'Allemagne a été éliminé : le taux allemand est aujourd'hui supérieur au taux français. La désinflation s'est traduite par une nette amélioration de la balance des paiements depuis 1989.

La situation des finances publiques est également favorable puisque le déficit public est estimé à 2,3 % du PIB. En Allemagne, au contraire, la réunification s'est révélée coûteuse en termes de déficit *budgétaire et d'accélération de l'inflation. Au total*, l'état des finances publiques en Allemagne, sans justifier l'alarmisme des responsables de la Bundesbank, *est moins sain qu'en France. On peut donc se* demander si la spéculation contre le franc possède le moindre fondement. C'est en tout cas dans le sens d'une réponse négative que vont les déclarations récentes de Helmut Schlesinger, président de la Bundsbank, et de Theo Waigel, ministre allemand des finances.

Cependant, le comportement des marchés n'est pas aussi irrationnel qu'on pourrait le croire au vu des performances de l'économie française. Les événements des deux dernières semaines ont contribué à ébranler la confiance dans le maintien des parités. D'une part, la sortie de la lire et de la *livre du SME et la dévaluation de la peseta ont créé* un « précédent », après une période de cinq ans sans réalignement. D'autre part, la courte marge du *« oui » lors du référendum fragilise le processus de* convergence vers l'union monétaire, rendant moins improbable un abandon de l'alignement du franc sur le mark.

Une crédibilité importée

Bien que les politiques monétaires et budgétaires qui ont été menées depuis 1985 soient largement compatibles avec le niveau actuel du franc, celui-ci est avant tout déterminé par les « anticipations » sur ce que seront ces politiques dans le futur. Dans la perspective d'un maintien de ces per*formances, le franc n'a rien à craindre. Mais les ten*sions que l'on vient d'observer nous indiquent que, pour les opérateurs sur les marchés des changes, ces performances sont « conditionnelles » au maintien du franc dans le SME à des parités fixes. Désinflation et orthodoxie budgétaire étaient en effet les corollaires inévitables de cette appartenance, puisque toute divergence avec la politique allemande doit se traduire, *in fine*, par une perte de réserves et une attaque spéculative devant forcer un réalignement. Le système monétaire européen, en accroissant les coûts d'une politique inflationniste, est ainsi un facteur de crédibilité des autorités françaises.

*Pour les marchés, l'anticipation d'un affaiblisse*ment des liens avec le mark se traduit par une pression à la baisse sur le franc ; un éventuel divorce est *donc perçu, à tort ou à raison, comme impliquant un* relâchement des politiques monétaires et budgétaires – ce qui révèle en fait le caractère largement importé de la crédibilité française.

La santé actuelle de l'économie française est donc une condition nécessaire, mais non suffisante, pour garantir la stabilité du franc. Dans la perspective d'un éclatement ou d'un assouplissement du SME (comme par exemple un élargissement des bandes de fluctuations ou une accélération des réalignements), *il peut être souhaitable de renforcer la* crédibilité de la politique monétaire française par des moyens institutionnels. De tels moyens pourraient être :

- L'autonomie de la Banque de France, avec par exemple des gouverneurs irrévocablement nommés pour cinq ans, et cela même si la réputation de discipline ne s'acquerra qu'au cours du temps et au vu du comportement des gouverneurs successifs désignés par le pouvoir public.
- *Le vote d'une loi au Parlement – adoptée par* une large majorité, par exemple, les deux-tiers – fixant, pour une période de plusieurs années, un *plafond pour le déficit public, de manière à exclure* la possibilité de monétisation de la dette, y compris par des gouvernements issus de l'alternance.

Il est à noter que de telles mesures satisferaient aussi bien les tenants de l'indépendance monétaire de la France que les partisans de l'Union monétaire européenne. Pour les premiers, elles renforceraient la crédibilité du franc dans le cas d'un abandon volontaire du SME. Pour les seconds, elles permettraient de satisfaire aux critères de convergence de Maastricht et de réduire les risques d'attaque spéculative et d'éclatement du SME.

(*) Economistes au Département et laboratoire d'économie théorique et appliquée (DELTA).

L'ECONOMIE

C O N J O N C T U R E

L'Europe s'enlise. Après les pronostics annonçant des mois durant une reprise dont on ne décèle toujours aucun signe précurseur, les secousses financières de ces derniers jours pourraient bien avoir consumé les dernières chances de la voir apparaître d'ici à la fin de l'année. Au tableau (noir) de la conjoncture européenne, tous les ingrédients sont en effet réunis pour précipiter la chute de la production :

– la dépréciation du dollar érode la compétitivité des exportateurs européens, sans pour autant apporter l'espoir d'un regain de croissance aux Etats-Unis, tant les importations mondiales restent amorphes;

– les perspectives de la demande intérieure se dégradent de mois en mois à mesure que la situation de l'emploi se détériore et que les plans

INDICATEUR • La production industrielle

La déprime s'entretient

d'investissement des entreprises sont revus à la baisse. Résultat : après des mois de réduction, les stocks pèsent encore sur les trésoreries et les effectifs sont jugés trop lourds;

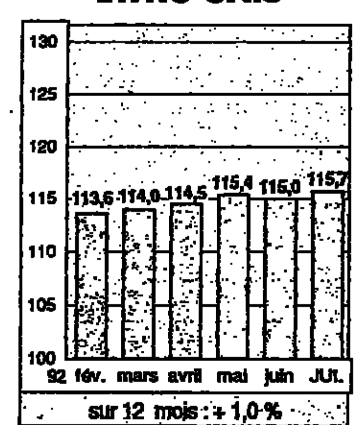
– les turbulences financières, outre le trouble qu'elles sèment, suffisant pour paralyser un peu plus le comportement des agents économiques, ont éliminé les dernières marques de confiance et entraîné un durcissement considérable des conditions de crédit.

Ce sombre diagnostic n'épargne aucun pays d'Europe. L'Italie et la Grande-Bretagne, malgré le surcroît de liberté monétaire qu'elles s'accordent en reprenant leur indépendance à l'égard du SME, ne sont pas mieux loties que les autres.

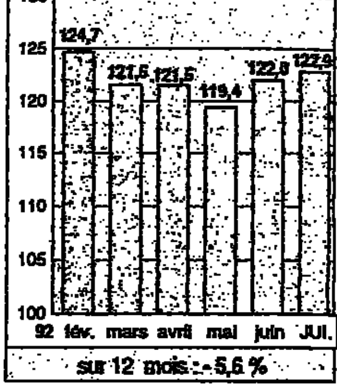
Tout juste auront-elles évité que leur conjoncture intérieure ne se dégrade davantage encore, mais il est peu probable, compte tenu de l'environnement extérieur, qu'elles trouvent dans la dévaluation de leurs monnaies de quoi relancer leurs économies. L'achèvement de la construction européenne s'engage bien mal.

	92 fév.	mars	avril	mai	juin	JUI.	
ALLEMAGNE	123,2	121,3	120,4	120,5	117,9	non communiqué	sur 12 mois (juin) : - 5,0 %
FRANCE	113,4	113,2	114,8	113,1	112,7	non communiqué	sur 12 mois (juin) : - 0,5 %
GRANDE-BRETAGNE	106,0	105,3	105,8	104,7	104,7	105,7	sur 12 mois : - 1,4 %
ITALIE	119,6	119,2	112,6	117,7	114,2	114,9	sur 12 mois : + 0,2 %





JAPON



Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1985. Sources nationales.

RÉGION • L'Asie du Nord

Combattre la crise

ALORS que les économies occidentales naviguent à vue en espérant la fin de la dépression, l'Asie du Nord y échappe pour l'essentiel, ou se donne les moyens de la combattre en grand.

Le plan de redressement japonais est le plus important jamais mis en œuvre, avec une enveloppe de 10 700 milliards de yens (1) équivalant à 15 % du budget de l'Etat. Pour rassurer le Kabuto-cho, les autorités ont d'abord permis, le 18 août, aux banques de décharger leurs bilans des moins-values boursières, et promis de les aider à racheter leurs actifs immobiliers dépréciés. Résultat : l'indice Nikkei est remonté de 26 % en dix jours.

Les mesures de relance adoptées le 28 août comportent surtout des travaux publics (pour les trois quarts de l'enveloppe), des prêts aux PME et des incitations fiscales aux investissements, aidées par un taux d'escompte à 3,25 %. Mais, alors que la part de la consommation des ménages dans le PNB a chuté de 60 % à 56 % depuis 1986 (contre 64 % dans la CEE et 68 % aux États-Unis), le gouvernement a refusé les remises d'impôts réclamées pour la doper, bien que les prix restent sages à + 2,3 % en rythme annuel. Sans doute réserve-t-il cette mesure pour les législatives de 1993...

Les autorités ont décidé d'agir car l'agence du Plan diagnostiquait un ralentissement de l'économie pour le vingt-deuxième mois consécutif, et les entreprises prévoient pour 1992-1993 des profits en baisse de 20 % en moyenne – et jusqu'à 65 % pour la sidérurgie. Mais le Japon échappe toujours aux conséquences les plus déstabilisantes de la crise. Le taux de chômage reste à 2,1 %. La cohésion intacte de l'administration et du monde des affaires permet d'organiser le sauvetage des établissements financiers les plus touchés. Les excédents commerciaux ont atteint au premier semestre un nouveau record de 62,8 milliards de dollars, en progression de 42,7 %. L'exercice budgétaire 1991-1992 a dégagé un excédent de 1 500 milliards de yens. Sauf si la montée du yen se poursuit jusqu'à gêner les exportations, la croissance devrait atteindre 2,5 %.

A Taïwan, elle pourrait monter jusqu'à 8 %, tirée par une consommation robuste : les ventes d'automobiles ont augmenté de 13 % au premier semestre. Le principal souci reste l'inflation, alimentée par les dépenses du plan d'infrastructures 1992-1997 et par la tension extrême sur le marché du travail (1,3 % de chômeurs seulement). La Banque centrale a dû revenir à une politique monétaire stricte, en relevant le taux de base à plus de 9 %.

Le commerce poursuit son rééquilibrage géographique. La part des Etats-Unis dans les exportations est tombée de 48 % en 1986 à 29 %, celle de la CEE passant de 10 % à 18,4 % et celle de la Chine – *via* Hongkong – de 8 % à 16,3 %. Non sans problèmes : l'excédent commercial a diminué d'un cinquième au premier semestre. Mais Taïwan enregistre encore un excédent commercial mensuel moyen de 900 millions de dollars, et ses réserves de devises couvrent quinze mois d'importations...

Les investisseurs restent néammoins sur la réserve. La Bourse se traîne (– 9 % en juillet). L'investissement ne représente que 22 % du PNB, contre près de 40 % en Corée et plus de 30 % au Japon, reflétant un développement fondé d'abord sur des PME à faible intensité capitalistique.

En Chine, les réformes s'accélèrent. Sur 740 prix industriels encore contrôlés par l'Etat, 593 ont été libérés au 1er septembre. Un décret a précisé les conditions pour déclarer en faillite, fermer ou réorganiser les entreprises d'Etat : 1 700 ont été touchés au premier semestre, contre 1 000 en 1991. Les 4 000 entreprises à capitaux étrangers qui se sont établies ont investi 6,4 milliards de dollars au cours du seul premier trimestre, contre 12 milliards pour toute l'année dernière. Tirée par les zones économiques spéciales et le secteur privé (10 % de la production industrielle contre 7 % en 1991), la croissance pourrait avoisiner 10 %.

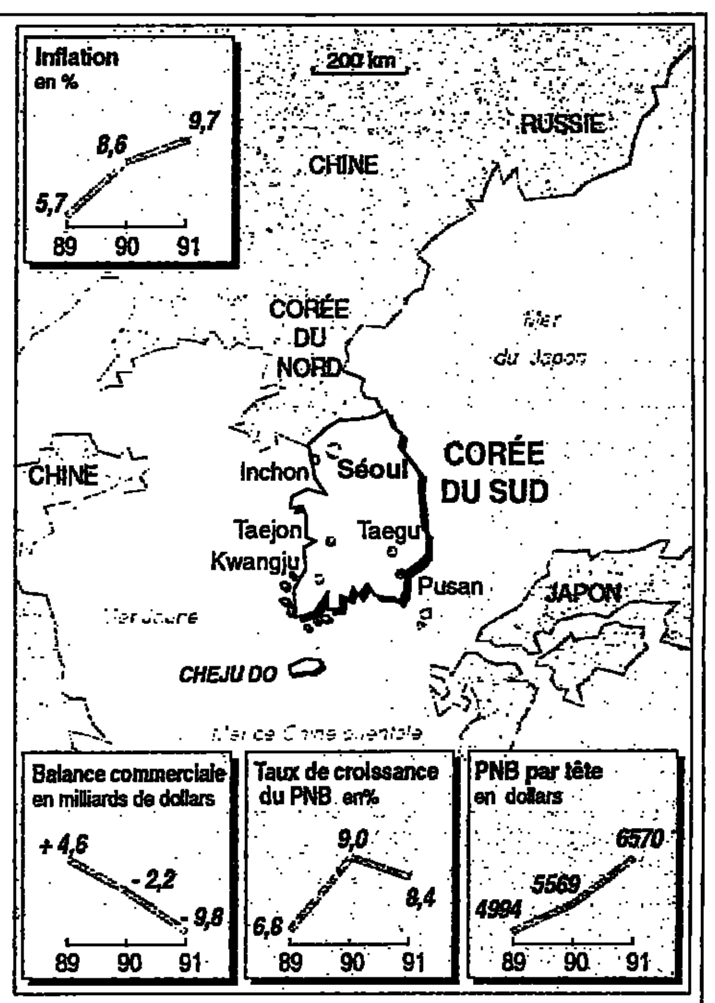
Après une pointe à 12 % en avril, l'inflation semble retomber autour de 5 % en rythme annuel. Un résultat étonnant qui s'explique par de bonnes récoltes, mais aussi par l'arrivée sur le marché de quantités croissantes de biens et par les possibilités offertes pour éponger l'épargne par 250 000 entreprises municipales et des millions de coopératives qui proposent des participations au public.

Plus que les prix, le chômage semble être le danger majeur. On recense déjà 7,5 millions de chômeurs urbains, et la réforme des entreprises d'Etat menace des millions d'emplois. Toutefois, le pouvoir paraît assez fort pour garder la situation sociale sous contrôle, en pariant qu'une croissance accélérée générera assez tôt des emplois nouveaux.

Pour sa part, Hongkong semble parier sur le succès des réformes. L'indice boursier a gagné 42 % en cinq mois, et n'a décéléré en juin que pour repartir en septembre. La croissance devrait atteindre 5 % (contre 3,9 % en 1991). La consommation progresse de 15 % en rythme annuel et l'investissement est actif, aidé par des taux d'intérêt en baisse. L'inflation s'assagit : 9 % en rythme annuel contre 12 % en 1991. Le principal élément d'incertitude est à Washington, où les réticences du Congrès à reconduire la clause de la nation la plus favorisée au bénéfice de la Chine pourraient provoquer une crise qui ferait perdre à la colonie jusqu'à 4,5 milliards de dollars de revenus sur ses activités de transit, et 0,7 point de croissance.

Jean-Marie Bouissou

(1) 100 yens valent 3,95 francs



PAYS • La Corée du Sud

La marche au nord

L'économie coréenne est entrée dans une phase critique de son développement. Depuis 1990, le commerce est dans le rouge, même si le déficit des paiements n'excède pas 3,2 % du PIB. Les exportations traditionnelles (textile, chaussure) sont minées par les hausses de salaires, alors que l'électronique ou l'automobile peinent à pénétrer les marchés exigeants des pays avancés. Si les exportations se sont redressées au premier semestre (+ 8,7 %), c'est grâce à une percée dans les pays en voie de développement (+ 40 %). Mais la Corée doit lutter pour ouvrir des débouchés adaptés aux biens intermédiaires qu'elle produit, tout en investissant pour une nouvelle avancée technologique.

Le refroidissement de l'économie reste la priorité du gouvernement. Il devrait atteindre cette année son objectif des « trois sept » : 7 % de croissance, 7 % d'inflation et 7 milliards de dollars de déficit commercial, contre respectivement 8,4 %, 9,7 % et 9,8 milliards en 1991. Mais les stocks s'accumulent et la production industrielle chute. La Bourse est atone. Les projets d'infrastructure ont dû être revus à la baisse. Les scandales politico-financiers se multiplient. Confronté à une élection présidentielle difficile en décembre, le Parti démocrate libéral pourrait bien desserrer les freins. Il vient d'imposer au ministère des finances un budget supplémentaire de 380 millions de dollars...

La stratégie de la « marche au Nord » du président Roh Tae-woo vise en partie à relancer le développement sur une base élargie. Profitant de l'absence du Japon empêtré dans les Kouriles, Séoul a accordé, dès 1991, un prêt de 3 milliards de dollars à l'ex-URSS. Aujourd'hui, la Russie conditionne son remboursement à l'octroi de nouveaux prêts. Néanmoins, un nouvel accord, conclu le 1er septembre, prévoit la participation des grands conglomérats (*jaebols*) à la reconversion de l'industrie militaire russe.

La normalisation avec la Chine s'accompagne d'une percée commerciale : 3,7 milliards de dollars d'échanges en 1990, au bénéfice de la Chine, et près de 10 milliards cette année, avec un léger excédent coréen. Les PME du textile investissent en Chine du Nord (dans le Shandong), où vivent des millions de personnes d'ascendance coréenne, et Pékin leur a proposé l'exclusivité d'une vaste zone industrielle près de Tianjin. A terme, on pourrait voir rouvrir la voie ferrée Pusan-Séoul-Pyongyang-Shenyang, qui fut l'axe du développement régional sous l'occupation japonaise. Mais le Sud est-*il* aujourd'hui en mesure d'assumer le fardeau de la réunification avec le Nord, qui exigerait entre 300 milliards et 600 milliards de dollars d'investissements sur dix ans – soit de quatre à huit fois le budget total de l'Etat ? C'est la question fondamentale pour l'avenir économique de la péninsule.

J. – M. B.

SECTEUR • L'hôtellerie

Nouvelle déception

MOROSE. Le mot revient sur toutes les lèvres. Pour les hôteliers, l'année 1992 est jusqu'à présent décevante. Cette branche enregistre depuis deux saisons une baisse de fréquentation. La crise du Golfe n'a fait que l'accentuer comme si elle avait cristallisé une angoisse latente née d'une mauvaise conjoncture générale apparue *a posteriori*.

A ce contexte, sont venus s'ajouter, au mois de juillet en France, particulièrement dans l'hôtellerie saisonnière, les manifestations des routiers, la pluie et un calendrier scolaire contraignant. Certains hôtels traditionnels ont vu des annulations de séjour tomber en cascade. Meilleur, le mois d'août n'a pas permis de retrouver le niveau de fréquentation précédant la crise du Golfe. Certains établissements, comme les grands hôtels de la Côte d'Azur, recevant une clientèle très aisée, ont retrouvé un remplissage normal, mais d'autres n'ont « récupéré » la saison qu'en diminuant leurs prix, donc au détriment du chiffre d'affaires ou des bénéfices. Enfin le mois de septembre, qui avait bien commencé, s'est achevé dans les intempéries – voire les inondations dans le Sud-Est.

Les chaînes intégrées, tournées vers une clientèle régulière, moins sensible aux fluctuations saisonnières, constatent elles aussi un réel repli. Si les hôtels à Paris et en Ile-de-France ont retrouvé le taux d'occupation de 1990 (80 % contre 75 % en 1991), il en n'est pas de même en province. Pour l'ensemble de la France, on devrait péniblement atteindre en fin d'année le chiffre de 1991 (65 %, contre 67,7 % en 1990).

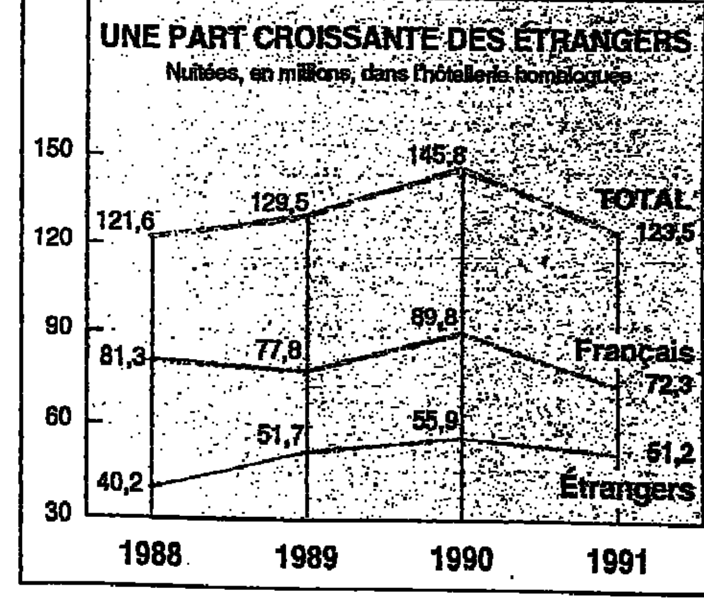
Chaque groupe enregistre ses propres fluctuations. Accor, malgré un « rattrapage » de fréquentation sur l'été, se retrouve fin août en retrait de deux points sur 1991, et les présidents du groupe, déçus, prêtent l'oreille aux suggestions d'économies. Envergure (groupe Taittinger), avec un taux d'occupation de 66 %, a perdu 2 points par rapport à août 1991, mais en incluant les soixante-cinq hôtels (Campanile et Première Classe) ouverts depuis le début de l'année, qui contribuent à faire passer le chiffre d'affaires global de 690 millions à 800 millions de francs. Elitair, troisième groupe français, dans un marché jugé *« de plus en plus difficile »* par les directeurs financiers, retrouve sur l'ensemble de ses établissements, avec 62,2 %, presque le taux d'occupation de 1990 (62,5 % contre 61 % en 1991).

Dans l'ensemble, seuls les hôtels une étoile nouvelle formule, que multiplient les grands groupes hôteliers, font le plein, avec un taux d'occupation allant jusqu'à 85 % pour Nuit d'Hôtel (Climat de France) : la chambre de 130 à 145 francs pour deux ou trois personnes, sinon plus, devient accessible à une population qui fréquentait les campings, les gîtes d'étape, les auberges de jeunesse, quand elle n'attire pas le public des deux étoiles...

Le marché devient incertain, tant la clientèle évolue. Les hôtels travaillant avec des sociétés et dont les bénéfices reposent en grande partie sur l'accueil de séminaires ou sur les repas d'affaires constatent que, cherchant à diminuer leurs frais généraux, les entreprises espacent ces rencontres, négocient les prix. Les familles économisent sur les frais de restaurant ou préfèrent d'autres hébergements, car les Français restent fidèles aux séjours en famille et en résidence secondaire. Ainsi s'expliquent sans doute les divergences entre la progression globale du tourisme enregistrée en 1991 – ou les estimations faites avant les vacances – et les constats des hôteliers : l'hôtellerie représente moins de 8 % des hébergements « marchands », qui eux-mêmes ne forment que la moitié des hébergements (la France compte notamment le premier « réseau » européen de résidences secondaires).

La prolifération des hôtels de chaîne – particulièrement les deux étoiles – ou l'ouverture de grands complexes (comme Euro Disney), qui rendent la comparaison avec les années précédentes difficile, contribuent aussi à saturer localement le marché et à nourrir la déception et même le pessimisme.

Maryse Dufaux



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde* et l'agence de presse Idé.